Arts et Spectacles : spécial disques

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15192 – 7 F

JEUDI 2 DÉCEMBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



Reprise américaine

LES bonnes nouvelles qui viennent d'outre-Atlantique devraient rendre un peu d'espoir aux économies européennes enfoncées dans une crise dont personne ne sait quand elle se terminera. En novembre, le baromètre de confiance des consommateurs américains s'est tellement amélioré qu'on n'avait jamais vu un tel regain d'optimisme depuis vingt-cinq ans.

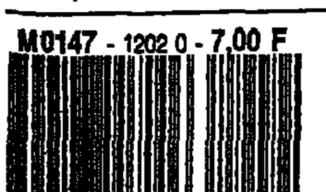
Sans doute a-t-on tendance à se méfier des indices qui viennent des Etats-Unis tant ceux-ci ont fluctué depuis 1992, soufflant le chaud et le froid, annonçant alternativement la reprise et la poursuite de la crise. Il ne s'agit pourtant plus maintenant de savoir si l'Amérique est sortie de la récession qui l'a durement frappée en 1990 et au début de 1991 : l'économie américaine est bel et bien engagée depuis l'été 1992 sur la voie d'une croissance qui approchera 3 % cette année, peut-être un peu plus l'année prochaine. Des taux de croissance qui font rêver en Europe.

LA belle santé que l'Amérique est en train de retrouver, l'affermissement de la stature politique de M. Clinton depuis qu'il a obtenu la ratification du traité de libre-échange avec le Mexique seront-ils suffisants pour tirer les économies européennes du marasme dans lequel elles sont plongées depuis presque deux ans ? En d'autres termes, le dynamisme américain peut-il compenser la récession allemande ? La question est bien sûr au centre de toutes les réflexions. Si la production allemande continue de décroître, l'Europe ne pourra malheureusement pas se relever. Quelles que soient les performances américaines. Mais il suffirait qu'outre-Rhin les choses cessent de se détériorer pour que tout redevienne possible et que 1994 apparaisse sous un jour bien meilleur.

Car, du côté américain, la reprise semble de plus en plus solidement accrochée. Elle est faite d'un boom impressionnant des investissements depuis deux ans, un boom qui est en train de transformer l'appareil productif outre-Atlantique. De ce point de vue, et alors que le Japon traverse une bien mauvaise période, l'Amérique regagne un terrain considérable, y compris dans des secteurs où elle semblait perdre pied, comme l'électronique et l'informatique.

UN autre élément de la reprise américaine devrait être porteur d'espoir : la croissance du produit national est relativement soutenue mais ne laisse pas craindre de surchauffe, même si les taux d'intérêt à long terme ont eu tendance à remonter, dans la crainte d'une accélération – bien peu probable pourtant – de l'inflation.

La reprise va donc durer. Wall Street y croit dur comme fer et, pour la troisième année consécutive, vient de pulvériser ses records de hausse. Et l'on découvre maintenant, tous calculs refaits, que, contrairement à ce qui avait été dit, cette reprise, aux Etats-Unis, crée autant d'emplois que par le passé. Un volume croissant de salaires va être distribué par l'économie : le cercle vertueux est en place.



Le regain de violence et les menaces sur le processus de paix

MM. Rabin et Arafat tentent de maîtriser la situation à Gaza

Le territoire de Gaza a été, mardi 30 novembre, le théâtre de multiples manifestations et de violents affrontements, opposant des milliers de Palestiniens à l'armée israélienne, comme aux pires moments de l'Intifada. Un adolescent a été tué «par erreur» et des dizaines d'autres Palestiniens ont été blessés. A quelques jours du début du retrait israélien prévu par l'accord du 13 septembre, Itzhak Rabin et Yasser Arafat donnent l'impression de n'être pas en mesure de maîtriser la situation.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

«Mort à Israël ! Finie la paix ! Vive la lutte palestinienne !» Deux jours après la mort d'un de leurs héros, ce sont plusieurs milliers de Palestiniens qui ont pris part, mardi 30 novembre, aux émeutes les plus violentes et les plus généralisées qui aient été vues depuis de nombreux mois dans la bande de Gaza.

Vengeance, misère, frustration, impatience devant l'absence de concrétisation des espoirs nés de la poignée de mains entre Yasser Arafat et Itzhak Rabin, tout se conjugue à Gaza pour former un cocktail explosif. Si l'on ajoute à cela que, lorsque les différentes factions politiques décrètent la grève générale, ce sont des dizaines de milliers de gamins qui sont privés d'école et qui se retrouvent dans les rues, on peut commencer à comprendre les déchaînements en cours.

Comme aux jours les plus brûlants de l'Intifada, les soldats d'Israël ont donc riposté aux jets de pierres et aux insultes par des tirs tendus et précis de projectiles divers – balles plastifiées, billes d'acier caoutchoutées et balles réelles. Le bilan de la journée est l'un des plus lourds du soulèvement avec 1 mort, un adolescent de quatorze ans tué *«par erreur»* et 60 à 70 blessés, dont 4, au moins, sont dans un état sérieux.

Partout, dans la plupart des localités et des camps de réfugiés de ce territoire de 360 kilomètres carrés, où s'entassent plus de 800 000 miséreux, des barricades de pneus enflammés et de carcasses d'automobile avaient été érigées par des groupes de jeunes émeutiers.

En six ans d'Intifada, le scénario est devenu infaillible : à chaque fois, les patrouilles motorisées de soldats dépêchées sur les lieux pour dégager les barricades se sont retrouvées prises sous un déluge d'insultes et de pierraille. Parfois, comme dans le camp de réfugiés de Jabalya, ce sont les postes fortifiés de l'armée que les gamins ont attaqué à coups de pierres. Ici, comme ailleurs, on a pu voir et revoir des tireurs d'élite, à l'abri derrière des sacs de sable ou de gros cubes de béton, ajuster leurs cibles et tirer sur tel ou tel jeteur de pierres repéré dans la foule.

Furieux contre la presse qui, selon eux, a délibérément grossi les événements des derniers jours, certains soldats, très peu découragés par leurs officiers, s'en sont pris notamment aux photographes. L'un d'eux (de l'agence AP) a reçu une bille d'acier dans la jambe.

PATRICE CLAUDE

Lire la suite page 7

Un point de vue de Jacques Chirac

Le président du RPR plaide, dans nos colonnes, pour l'instauration d'une allocation dite de «libre choix», car il s'agit, pour lui, d'un enjeu de société majeur. Elle doit pouvoir être attribuée aux mères mais aussi aux pères pour élever leurs enfants ou faire une pause dans leur vie professionnelle.

page 2

Concertation franco-allemande sur la négociation du GATT

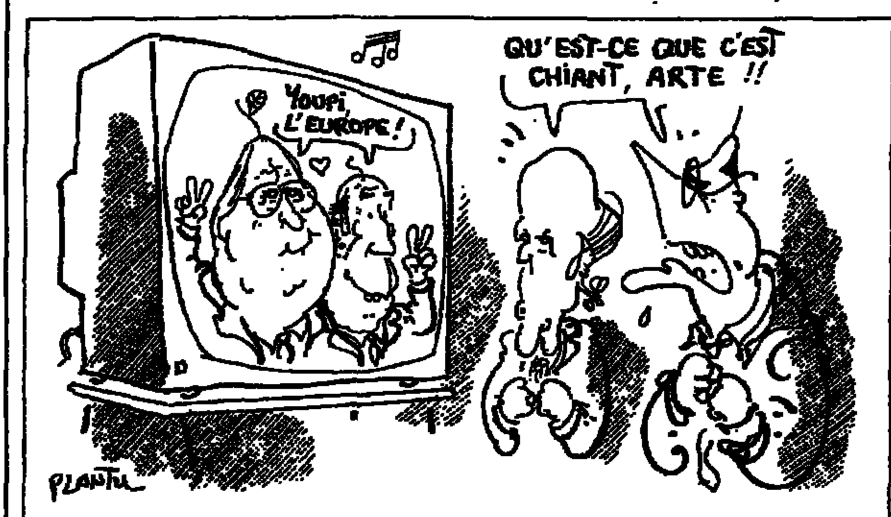
Au sommet franco-allemand qui devait s'achever mercredi 1er décembre à Bonn, les dirigeants des deux pays ont affiché leur volonté de cohésion sur le dossier du GATT. M. Kohl a indiqué à MM. Mitterrand et Balladur qu'il avait mis en garde le président Clinton contre toute tentative d'isoler la France.

page 7

Projet de chaîne éducative, sort de RFO

La réforme de l'audiovisuel divise la majorité

Les réformes à apporter au système audiovisuel divisent la majorité parlementaire à la veille du débat sur le projet de loi défendu par le ministre de la communication. Alain Carignon a l'intention de refuser l'ajournement du lancement de la chaîne de télévision éducative qui a été souhaité, mardi 30 novembre, par les députés UDF. L'avenir de RFO et la promotion de la chanson française constituent deux autres points de friction. Michel Péricard (RPR) et Michel Pelchat (UDF-PR), devaient tenir, mercredi, à 12 heures, une conférence de presse.



Toutes les précautions prises depuis neuf mois par Edouard Balladur et Alain Carignon n'auront servi à rien. La discussion du projet de loi modifiant la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de la communication, qui doit commencer vendredi 3 décembre au Palais-Bourbon, confirmera pleinement l'une des lois de la science politique contemporaine : chaque fois qu'on confie au Parlement le soin de réformer un peu la télévision, on court le risque de provoquer des remous politiques aux conséquences imprévisibles.

Il y a une semaine, le 25 novembre, le ministre de la communication se flattait, devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, de présenter un texte *«en rupture»* avec les quatorze projets de loi sur la communication audiovisuelle déposés depuis 1981. M. Carignon se vantait d'appartenir à un gouvernement soucieux de *«respecter les acquis»* des réformes précédentes et de ne pas *«rechercher le changement pour le changement»*. Conformément aux arbitrages rendus par M. Balladur, il n'était pas question de *«redessiner l'ensemble de notre système audiovisuel»*. Il s'agissait de s'en tenir à l'essentiel, en particulier à la création, l'an prochain, d'une chaîne *«du savoir et de la formation»*, sur l'ancien canal de La Cinq, occupé le soir, désormais, par la chaîne culturelle franco-allemande ARTE (*le Monde* du 27 novembre). Les réactions, à chaud, des membres de cette commission présidée par Michel Péricard, député RPR des Yvelines, donnaient l'impression que M. Carignon venait de convaincre la majorité parlementaire d'épouser sa démarche modérée. Il semblait acquis que le ministre de la communication n'aurait pas plus de mal à imposer son point de vue qu'il n'en avait eu, le 15 novembre, au cours de la discussion budgétaire, pour contrer l'offensive d'une poignée de «grognards» du RPR contre ARTE. Cette vision des choses était trop optimiste.

ALAIN ROLLAT

Lire la suite page 15

COMMENTAIRE

12 % de la population active au chômage

L'implosion permanente

A défaut de l'explosion sociale régulièrement annoncée, la société française n'en finit pas d'imploser. Mois après mois, la publication des chiffres officiels du chômage révèle l'étendue de la fracture sociale à laquelle est confrontée le pays. Aux yeux de l'opinion, pourtant toujours indulgente dans les sondages, «l'exemple français» cher à Edouard Balladur, c'est aujourd'hui un taux de chômage qui représente 12 % de la population active, avec pour le seul mois d'octobre 40 300 demandeurs d'emplois supplémentaires, soit une hausse sur un an de 347 600 ! Une augmentation terrifiante dans un pays où le salariat est de plus en plus éclaté et où on assiste à un traitement des problèmes sociaux à plusieurs vitesses, selon que l'on est fonctionnaire, employé du secteur public, salarié d'une PME ou d'une grande entreprise, chômeur indemnisé ou que l'on appartient à la masse silencieuse des exclus, des démunis, des «hors-circuits». Si l'on ne s'en tenait qu'à la population active effectivement exposée au risque de licenciement – 50 385 de plus en un seul mois ! –, notre *taux de chômage serait supérieur à 20 %...*

Pour Edouard Balladur, cette fracture sociale qui s'aggrave mois après mois est le problème numéro un, celui sur la résolution duquel son action sera en définitive jugée. Or la mollesse de la reprise qui est annoncée pour 1994 laisse présager une poursuite de l'aggravation du chômage, les plus optimistes parlant seulement, si une modeste croissance est au rendez-vous l'année prochaine, sur une *«décélération de la dégradation»*, avec un ralentissement des licenciements économiques. Tout cela est encore bien conditionnel et ne dispense pas de s'interroger sur les limites de la politique économique mise en œuvre par M. Balladur.

Dès son arrivée à Matignon, le premier ministre a donné la priorité, à travers son plan du 10 mai, à la réduction des déficits budgétaires et sociaux et à l'aide aux entreprises, concevant pour ces dernières le plan de soutien le plus ambitieux de ces dernières années. Or que voit-on ? *Les régimes sociaux*, qui ont joué un rôle d'amortisseur face à l'envolée du chômage évitant cette explosion sociale tant redoutée depuis que le nombre de demandeurs d'emplois a franchi le seuil du million, risquent déjà de se retrouver en difficultés. La hausse du chômage se traduit par un manque à gagner en recettes et une charge accrue en prestations. Comme le note l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) dans son dernier bulletin, en 1994 *«les déficits sociaux ne vont pas manquer de s'accroître, les recettes chutant brutalement en raison des réductions d'emploi et de la faible progression des salaires»*. Pour l'AGIRC (régime de retraites complémentaires des cadres), par exemple, le manque à gagner est de trois milliards de francs par an...

MICHEL NOBLECOURT

Lire la suite page 20

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

FAMILLE

Pour l'allocation de « libre choix »

Pour Jacques Chirac, l'allocation de « libre choix » pour les mères ou les pères est un véritable enjeu de société.

par Jacques Chirac

PARCE QUE j'ai défendu depuis longtemps le principe de l'allocation de libre choix, je suis heureux de constater, à la lecture du rapport de Colette Codaccioni sur la politique familiale, que cette idée fait son chemin. Il s'agit en effet d'un véritable enjeu de société.

Nous le savons tous, la condition des femmes a profondément changé au cours des trente dernières années. La maternité n'est plus sujétion de nature ou de culture. Elle est désir librement accepté et défi à relever chaque jour. Travail et vie familiale s'imbriquent toujours davantage : ce sont plus des deux tiers des mères de famille qui exercent désormais une activité professionnelle. En réalité, c'est l'identité même des femmes qui se modifie sous nos yeux, et par là, leur relation à la famille. Cela signifie que de nouvelles harmonies sont à créer. Car ces changements sont complexes et ne vont pas tous dans le sens d'une vie plus facile pour les femmes.

Je pense à toutes ces solitudes qui ne sont pas toujours voulues et résultent souvent de ruptures douloureuses. Je pense aussi aux difficultés, toujours plus grandes, à concilier vie familiale et vie professionnelle. Cet équilibre entre travail et famille est l'un des défis majeurs de la société d'aujourd'hui. Non que le travail des femmes soit un phénomène récent, mais il s'exerce dans des conditions nouvelles.

Les femmes travaillent hors de leur domicile et de plus en plus loin. Les temps de trajet dans nos grandes villes épuisent souvent presque autant que la journée de travail elle-même. Cela est évidemment vrai pour tous, mais il s'y ajoute pour les femmes, quand elles rentrent chez elles, une seconde journée de travail dont chacun connaît le poids.

Ce n'est pas nier l'identité nouvelle des femmes que d'agir pour alléger leurs contraintes. C'est permettre tout simplement à la famille, quelles que soient les mutations qu'elle connaît, de demeurer le lieu où s'apprennent le respect et l'amour de l'autre, la solidarité et la responsabilité. C'est faire en sorte qu'elle reste le creuset où se transmettent, de génération en génération, le savoir et les valeurs, qui forment l'âme, la culture et l'identité d'un peuple. C'est, en définitive, faire aller de l'avant toute la société, en donnant à chaque famille la liberté de construire son destin et son bonheur.

Depuis de longues années, nous sommes à la recherche des meilleures solutions possibles. Je pense, en particulier, à la garde des jeunes enfants à laquelle nous avons consacré nos efforts, avec un succès indéniable puisque la France se situe aux premiers rangs en Europe pour les possibilités d'accueil en crèches et haltes-garderies. Beaucoup reste cependant à faire pour répondre aux besoins, et ce doit être l'une des grandes priorités de notre politique familiale.

Mais l'heure est venue d'aller plus loin.

L'évolution de notre société nous offre une chance décisive. Je suis persuadé qu'elle s'orientera de plus en plus vers la possibilité pour chacun de faire alterner, tout au long de sa vie, périodes d'activité professionnelle et temps de formation ou d'activités choisies.

Souplesse et liberté

Or, c'est ce désir d'alternance qu'expriment nombre de femmes aujourd'hui. Elles ne souhaitent pas s'enfermer dans un choix. Elles veulent tout à la fois travailler et élever leurs enfants, pouvoir faire une pause, et reprendre ensuite une activité professionnelle sans retard ni handicap. C'est de fluidité, de souplesse et de liberté dont elles ont besoin.

C'est dans cet esprit que j'ai depuis longtemps proposé une allocation parentale de libre choix, ouverte bien évidemment aux pères comme aux mères de famille. Car ce qui est d'abord une demande des femmes est aussi le souhait de certains pères. A Paris dès 1984, au niveau national en 1986, j'ai voulu que soit franchie une première étape : l'allocation parentale d'éducation, qui permet aux parents qui le souhaitent de s'arrêter temporairement de travailler à la naissance du troisième enfant. Nous devons poursuivre dans cette voie.

Il faut lever, le plus et le plus vite possible, les contraintes financières qui pèsent sur la liberté de choix des mères de famille. Bien sûr, je n'ignore pas la situation difficile des comptes sociaux. Tout ne peut être fait tout de suite, et c'est une démarche progressive, qui, dans la conjoncture actuelle, s'impose. Mais avançons à la mesure des marges de manœuvre que nous pourrons dégager.

Donner cette allocation dès le deuxième enfant, et même dès le premier, dès que ce sera possible. L'ouvrir à toutes les mères de famille, qu'elles travaillent ou qu'elles ne travaillent pas : dans le premier cas, pour compenser le coût de la garde des enfants, dans le second, de façon à compenser l'absence d'un revenu. Tels sont les chemins à explorer si nous voulons répondre à une véritable attente.

C'est parce que j'ai conscience de cette aspiration que je n'ai cessé de défendre ce projet devant les Français. Je me réjouis aujourd'hui que le gouvernement l'inscrive au rang de ses priorités. Le libre choix est un enjeu de société.

« EXCEPTION CULTURELLE »

Réponse à Hervé Bourges

Pierre Delanoë, Claude Brulé et Guy Seligmann répondent au point de vue d'Hervé Bourges sur l'« exception culturelle » dans les négociations du GATT, publié dans *le Monde* du 17 novembre.

par Pierre Delanoë, Claude Brulé et Guy Seligmann

HERVÉ BOURGES, dans son article du *Monde* du 17 novembre, administre à ses lecteurs une leçon de dialectique impressionnante. Il parvient en effet à leur faire croire que « l'exception culturelle » n'est qu'un vague slogan protectionniste. Il ouvre, comme un prophète, à la réflexion de ses contemporains, la voie d'une véritable modernité de l'audiovisuel, et découvre, comme Claudel rencontra Dieu, que la seule réponse au développement technologique futur s'appelle la création et la production.

Personne en Europe ne l'avait véritablement attendu pour délivrer au monde une telle révélation. Mais le détour moqueur que son texte emprunte, le petit côté « coup de pied dans la fourmilière » qu'il administre en voulant se situer au-dessus de la mêlée, nous oblige à répliquer, non pour contester les conclusions de son plaidoyer, mais pour en recentrer le sens et les enjeux.

La demande « d'exception culturelle », promue et soutenue par les auteurs, n'est pas une invention médiatique pour créer un front de protection supplémentaire à l'envahissement des produits nippo-américains. L'application du traitement national, une des règles fondamentales du GATT, en octroyant aux entreprises américaines les mêmes droits et soutiens aux entreprises françaises créerait un déséquilibre financier dont la production européenne ne se relèverait pas.

« L'exception culturelle » n'est pas la demande identitaire d'un pays replié sur lui-même. Le « panache blanc » sur lequel ironise Hervé Bourges, à savoir l'organisation du système financier français, mais aussi la loi qui préside à la place de l'auteur à l'intérieur de ce système, n'a pas été donné à notre pays comme un cadeau tombé du ciel. Ce fut une lutte, menée par les auteurs, contre les puissances que l'on retrouve justement derrière ceux qui prônent aujourd'hui un libre-échangisme dérégulé, un paysage audiovisuel abandonné aux seules lois du marché.

L'enjeu du GATT, et le fait qu'il agrémente à ce point les conversations, c'est le souci diffus du public inquiet de voir sa télé envahie par les programmes nippo-américains. Les réactions du public devant l'action menée par les auteurs et les producteurs, à Strasbourg et à Bruxelles, et dont la qualité et la brillance semblent tant avoir impressionné Hervé Bourges, ont été plus que positives. Le téléspectateur aujourd'hui a compris que la diffusion des œuvres peut être monopolisée par les plus riches et les plus puissants, et que la production d'un pays, d'un continent peut être réduite à néant.

Que veulent les Américains? *« Tout, tout de suite. »* C'est d'ailleurs ce qu'ils déclarent sans ambages, à preuve cette déclaration de Carla Hills, négociatrice américaine pour le compte de l'administration Bush : *« Nous ouvrirons les marchés étrangers avec une barre à mine où cela est nécessaire, mais avec une poignée de mains toutes les fois où cela sera possible. »*

« L'exception culturelle » impose que les échanges de production culturelle soient traités différemment des échanges de services strictement commerciaux. C'est une franche poignée de mains, mais sans coup de poing américain dissimulé dans la paume.

Le respect de l'œuvre et de l'auteur

A quoi cela sert-il de se gargariser de futurologie technologique et de mesures d'audience comme le fait Hervé Bourges? Les Américains ne s'embarrassent pas d'études de prévision. Ils veulent occuper tout le marché et y régner en maîtres. Ne pas repérer la violence de leur pratique serait coupable, comme il est naïf d'applaudir béatement leur réadhésion à l'UNESCO.

Les Américains savent que le système français finance, subventionne ces fameuses « voix du Sud » dont Hervé Bourges croit n'être que le seul connaisseur. Un programme d'aide aux cinématographies d'Afrique fonctionne et permet à ces dernières d'exister. Les Américains savent qu'à l'Est, leur seul moyen d'étendre leur influence de diffuseur, c'est de tuer la production qui ne se concrétise que grâce à notre système de soutien et de subventions.

Les Américains savent que « l'exception culturelle » est une halte dans leur conquête du marché mondial, parce que, derrière le système français, c'est l'avenir de l'audiovisuel européen qui commence à se fonder et à se déployer.

« L'exception culturelle », c'est la chance donnée à l'Union européenne, à travers les directives importantes sur le droit d'auteur, la location vidéo, la copie privée, les soutiens automatiques, etc., de promouvoir une nouvelle cinématographie à identité culturelle nationale et un financement européen. Hervé Bourges devra se souvenir que ce n'est que dans cette perspective de construction et d'harmonisation que la production pourra à nouveau s'élaborer et se développer. Et dans ce cadre réglementaire et protégé, il pourra rêver. France Télévision pourra être le *« pilote des initiatives du secteur public »*.

Dans cette Europe forte et structurée, France 3 pourra reprendre les productions de documentaires de création, sans les remplacer par des magazines de conversations filmées inexportables. Dans cette Europe, cette même chaîne servira à ses téléspectateurs autre chose qu'un film américain un soir sur deux pour s'assurer les bonnes grâces des annonceurs. Elle pourra réserver des cases de petite écoute à des œuvres hors quotas. Dans cette Europe, France Télévision pourra monter de véritables coproductions européennes, y compris avec ses partenaires présents et futurs du service public français.

Dans cette Europe, *« l'éthique du service public »* signifiera autre chose que de présenter une version française, tronquée de vingt minutes, d'*Amacord* de Fellini le soir de sa mort. Dans cette Europe, l'auteur sera respecté et son œuvre ne sera pas livrée au caprice des saucissonneurs de la pub et à la fantaisie des coloriseurs en mal de plus-value. Dans cette Europe, l'œuvre sera protégée en tant que telle, et non reléguée au rang de marchandise comme le souhaitent les Américains à l'aide des accords du GATT.

« L'exception culturelle » ne sous-entend aucun discours nationaliste ni étroit. Elle invite juste aujourd'hui à choisir son camp. M. Bourges doit arrêter le maniement de la dialectique et doit faire taire son goût bien sympathique pour l'ironie. Si, comme il le prétend, il est du côté de la création, il doit reconnaître que quelques lumières encore nous parviennent d'un siècle qui, pour avoir été baptisé du beau nom de frères inventeurs du cinématographe, peut encore éclairer, inspirer, susciter « à la française » une politique de l'image en Europe.

A l'aube de ce nouveau siècle, qui saura regarder vers le passé pour préparer le futur, l'Europe pourra faire compter chaque image, créer sa propre vision, inventer son véritable regard. Elle ne le méritera dans l'avenir que si elle peut prouver aujourd'hui qu'elle sait résister.

► Pierre Delanoë est président de la SACEM, Claude Brulé président de la SACD et Guy Seligmann président de la SCAM.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi,
Bertrand Le Gendre, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

REVUES

FRÉDÉRIC GAUSSEN

Mettre de la politique dans le moteur européen

Au moment où l'Union européenne se met en place, les nationalismes ont le vent en poupe. Pour les partisans de l'Europe, il faut, pour relancer la dynamique, passer de l'économie à la politique et donner à l'Union de vrais moyens d'action contre le chômage.

LES Français regrettent-ils d'avoir dit « oui » à Maastricht? Cette question, beaucoup, apparemment, se la posent, si l'on se souvient du sondage publié dans nos colonnes (*le Monde* du 21 septembre), révélant que, si c'était à refaire, 56 % d'entre eux voteraient « non ». Ce mouvement de recul peut évidemment s'expliquer par la crise économique, le sentiment que l'Europe est impuissante face au chômage ou au drame yougoslave. Bref, par des difficultés circonstancielles.

Mais il est plus préoccupant de constater qu'il correspond aussi à des mouvements de fond et à la résurgence des idéologies nationalistes. Loin d'être emportés par un élan communautaire, les Européens redécouvrent les valeurs patriotiques. Il est significatif de constater que, au moment où l'Union européenne se met officiellement en place, deux revues de politique consacrent des numéros spéciaux à « la souveraineté » (*Pouvoirs*) et à « la République » (*Philosophie politique*), c'est-à-dire à deux concepts liés à la constitution des Etats-nations et qui font partie du vocabulaire fétiche des anti-Maastricht.

Un président élu pour trois ans

On conçoit que cet état d'esprit préoccupe les partisans de l'Europe et que ce grand débat – « La nation contre l'Europe? » – ait été choisi par les socialistes proches de Jacques Delors comme thème du premier numéro de leur nouvelle revue *Témoin*. Soucieuse à la fois de ne pas abandonner la nation aux « nationalistes » de droite ou de gauche (M. Séguin et M. Chevènement) et de donner une nouvelle dynamique à l'idée européenne, les animateurs de *Témoin* estiment que l'une et l'autre ne sont pas antagonistes, mais souffrent du même mal : la crise du politique. La nation, estime François Hollande, est malade de la démission des politiques et doit redevenir le lieu de l'action collective en faveur de la justice sociale. Elle est le cadre naturel de l'exercice de la démocratie. *« C'est toujours la nation,* écrit-il, *qui intègre les minorités, assure les protections, couvre les risques, bref arbitre le juste niveau de la solidarité. » « La crise de la nation,* ajoute-t-il, *est d'abord celle de la politique, dont l'erreur majeure fut de prétendre agir là où elle était impuissante et de rester inerte là où on l'attendait. »*

Mais la politique doit réinvestir aussi le niveau européen, comme le souhaite ardemment Jacques Delors, interviewé par Jean-François Kahn. Reconnaissant que les pro-Européens, à commencer par lui-même, n'ont pas été bons pendant la campagne pour Maastricht, parce qu'ils n'ont pas osé afficher assez nettement leurs convictions, le président de la Commission regrette amèrement que le traité ait mis essentiellement l'accent sur l'économie et non sur les dimensions politiques, sociales et culturelles. *« Pendant longtemps j'ai cru qu'on ferait progresser l'Europe par l'économie et qu'insensiblement des habitudes se créeraient. Aujourd'hui je pense que si on ne va pas à la tête, au politique, alors nous n'aurons jamais une Europe sur ses deux jambes, mais une Europe handicapée* a priori. »

C'est pourquoi il se prononce fermement pour une Europe fédérale, avec un exécutif ayant à sa tête un président élu pour trois ans par le Parlement et la Commission (ce n'est pas mûr pour le suffrage universel, estime-t-il) et un Parlement renforcé. Une Europe ainsi « musclée » pourrait avoir une véritable politique de lutte contre le chômage (par l'aide à la recherche et à l'innovation, l'amélioration des infrastructures, la mise en place d'une politique commerciale extérieure commune), ce qui serait le meilleur moyen de convaincre les Européens de sa nécessité.

Renforcer le poids du niveau régional

Jacques Delors suggère également la création d'un comité des régions consultatif, destiné à renforcer le poids du niveau régional dans l'édifice européen. Cette dynamique régionale qui accompagne la construction européenne est un autre sujet d'inquiétude pour les nationalistes (on se souvient de l'hostilité de Georges Pompidou à la décentralisation). Et cette tension entre « jacobins » et « régionalistes-européens » est bien ancrée dans la réalité française, comme le confirme l'étude de Jean Renard et Anne Kervel, dans *Hérodote*, sur le « vote breton » au référendum. L'analyse des résultats montre que le « oui » à Maastricht l'a emporté grâce au vote largement positif de quatre régions : l'Ile-de-France, la Bretagne, l'Alsace et Rhône-Alpes, c'est-à-dire les plus prospères et les plus dynamiques, et où le sentiment identitaire est le plus fort.

Dans le cas de la Bretagne, le « oui » s'appuie sur une vieille tradition régionaliste, où se mêlent l'héritage démocrate-chrétien et l'ouverture sur le large. Le référendum sur l'Europe a fait réapparaître, à l'intérieur du territoire, de vieilles fractures régionales qu'on croyait en voie de disparition, après des décennies de consensus et d'homogénéisation sociale. Pour Emmanuel Todd, qui analyse ce phénomène dans *Témoin*, le vote sur l'Europe a été un *« révélateur »*, en *« dramatisant le conflit latent entre les deux subcultures qui se partagent l'Hexagone : « l'européisme technocratique » et le « nationalisme républicain »*.

L'Europe d'un côté, les régions de l'autre... l'espace pratique et symbolique dans lequel vont vivre les générations futures différera sensiblement de celui composé au fil des siècles par nos ancêtres. Ce qui ne manque pas de poser un problème aux professeurs d'histoire. Dans un pays où cet enseignement était essentiellement centré sur l'exaltation de la saga nationale, que va-t-on apprendre aux enfants, s'il s'agit de les préparer à devenir des « citoyens européens »? François Lebrun, professeur émérite à l'université Rennes-II et membre du conseil national des programmes, aborde franchement le problème dans *le Débat* et fait des propositions. Sans bouleverser les programmes, il faudrait, estime-t-il, donner une orientation résolument européenne à l'enseignement de l'Histoire au collège et consacrer la classe de seconde à *« une réflexion sur les fondements de l'Europe contemporaine, de l'Antiquité à la fin du XVIIIe siècle »*, à partir de trois grands sujets : *« l'organisation politique, le fait religieux, les débuts de la modernité »*.

Les cinq éminents collègues à qui sont soumises ces suggestions (Serge Berstein, Dominique Borne, Philippe Joutard, Jacques Le Goff, Jean-Clément Martin) ne manquent pas de souligner les difficultés de l'entreprise (la première étant de savoir du passé de quelle Europe on parle...) Mais tous reconnaissent qu'il faut faire quelque chose, si l'on veut qu'une identité européenne prenne forme dans la tête des gens.

La France s'est faite pour une grande part à l'école. Pourquoi n'en serait-il pas de même de l'Europe?

► *Pouvoirs*, nº 67, PUF.
► *Philosophie politique*, nº 4, PUF.
► *Témoin*, nº 1, Balland, 70 F.
► *Hérodote*, 2e et 3e trimestre 1993, nos 69/70, La Découverte, 165 F.
► *Le Débat*, novembre-décembre 1993, nº 77, Gallimard, 82 F.



a politique
ur européen

Renforcer le poids du niveau régional

Les faux reflets de l'Asie

Les Occidentaux ont souvent une perception erronée du « miracle » asiatique

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'Asie de l'Est, comme d'autres régions du monde, renvoie désormais à l'Occident un reflet de son image. Les signes extérieurs de la réussite sont, ici : le complet veston, la montre suisse, la limousine allemande ou suédoise (et non japonaise), le parfum français et, pour les plus fortunés, la collection d'œuvres d'art, souvent occidentales.

Leurs enfants préfèrent le jean, les bousculades à l'occasion d'un concert de Michael Jackson, le rap ou le jazz, la fréquentation des McDo et les crèmes glacées. Il faudrait encore évoquer le type de publicité à la télévision, le style de vie et, bien entendu, l'anglais comme instrument privilégié des échanges.

Les Occidentaux s'inquiètent davantage des méthodes prêtées aux Asiatiques. Parce que leur environnement culturel et social est différent, entend-on dire, leur concurrence est déloyale – de l'importante production de contrefaçons à leur exploitation d'une main-d'œuvre à trop bon marché parce que mal payée et dénuée de protection sociale.

Si, en deux générations au plus, les « tigres » d'Asie de l'Est, inspirés par le Japon, ont atteint des résultats qu'Américains et Européens ont mis de huit à dix générations à engranger, c'est, dit-on encore, au prix de terribles sacrifices en termes de droits de l'homme et de respect de l'environnement. C'est, aussi, ajoute-t-on, en trichant, et en utilisant le « marchepied » offert par les puissances déjà industrialisées, de part et d'autre de l'Atlantique nord. Ce double reflet de l'Asie, si populaire à l'heure du chômage et de la récession, est illusoire.

Tout d'abord, avec le développement effréné des moyens de communication, à une époque où les modes sont universalisées, les Extrêmes-Orientaux sont attirés plus que d'autres – ils s'en donnent davantage les moyens – par tout ce qui est nouveau et, bien entendu, prospère. On en oublierait presque les millions de gens qui, chaque soir, en Asie de l'Est, rêvent, devant leur écran de télévision, fascinés par un fantastique qui est dans leur tradition.

Que ces films, produits à Hongkong, à Taïwan ou ailleurs, s'inspirent de légendes travesties ou de vrais contes historiques, que la facture en soit très inégale, les arguments n'ont qu'une importance relative : les héros restent Bruce Lee et ses héritiers – non Woody Allen ou Louis de Funès. La chanson populaire offre un exemple encore plus convaincant : empruntant aux instruments venus d'ici et d'ailleurs, y compris donc d'Occident, les chanteurs populaires, en Thaïlande comme au Japon, ont leurs millions de fans.

Le fonds culturel, tout aussi vivant, s'accommode lui aussi d'apports étrangers, comme l'a fait (et le fera sans doute toujours) celui d'Occident. Cette réflexion ne vaut pas seulement pour les deux empires dominants, la Chine et le Japon. La littérature et la peinture vietnamiennes, pour prendre un autre exemple, n'ont jamais été si riches de talents. Les quatre peuples (chinois, japonais, coréen et vietnamien) qui ont hérité, chacun à sa façon, de Confucius n'évoluent pas dans un désert intellectuel.

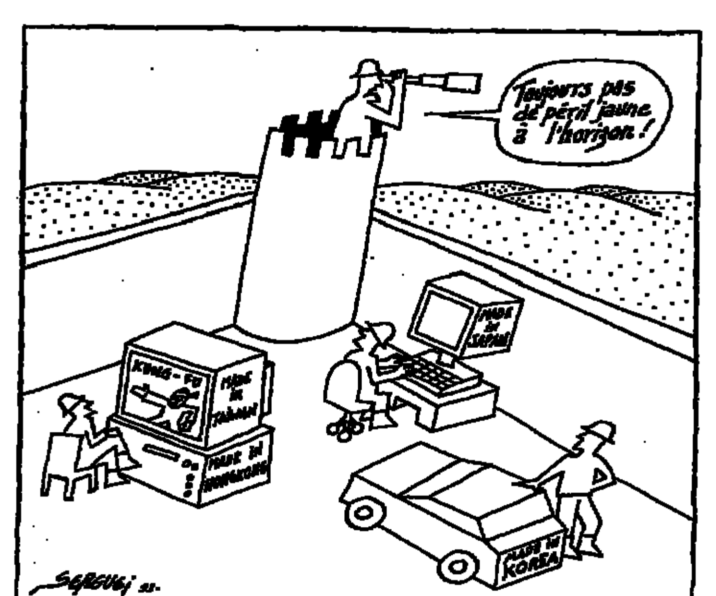
Démocratie et consensus

On aurait tort de généraliser, à ce propos, l'image offerte, parfois, par les Chinois d'outre-mer, qui forment des minorités dynamiques mais parfois controversées dans plusieurs pays du Sud-Est asiatique : nouveaux riches influents, avides de stabilité, donc d'une prospérité qui est le principal gage de leur tranquillité.

La liberté est indivisible. Les dirigeants qui, en Asie de l'Est, *opposent des valeurs orientales* aux occidentales le font soit par intérêt soit parce qu'ils n'ont pas encore digéré une longue phase de domination occidentale, soit les deux à la fois. Mais le discours occidental sur les droits de l'homme est ici jugé ambigu puisqu'il mélange principes et intérêts ; il ne peut avoir qu'une portée limitée puisqu'il tient peu compte des réalités : combien de décennies se sont écoulées, à l'Ouest, dans la conquête des droits sociaux, ou avant l'accès des femmes au vote ? De surcroît, il est affaibli du simple fait qu'il vient d'ailleurs (ici l'étranger n'a raison, au départ, que s'il se comporte en invité, le reste relevant de la loi du plus fort).

L'Ouest ne reconnaît certes pas qu'il existe deux formes de démocratie : une occidentale (individualiste) et une autre orientale (collective, ou par consensus). Faut-il par ailleurs préciser que développement matériel n'est pas forcément synonyme de liberté ? Mais ce débat, en Asie de l'Est, ne porte vraiment que lorsqu'il a lieu « en interne ». C'est bien ainsi que les choses commencent à se passer, comme le souligne l'audience croissante d'organisations humanitaires ou écologistes du cru.

Les Occidentaux peuvent, certes, servir d'accélérateurs, car ils disposent de moyens de pression auprès des gouvernements. *Encore faut-il qu'ils en* usent avec discernement, sauf à susciter l'effet contraire. Il importe donc qu'ils définissent clairement la frontière entre les principes généraux et leurs intérêts. Encore faut-il, aussi, qu'ils sachent (ou veuillent bien comprendre) ce qui se passe : ainsi, les Occidentaux qui dénoncent, à juste titre, la prostitution enfantine ou la vente des enfants devraient aussi savoir (ou ne pas faire semblant d'ignorer) que le client n'est pas toujours un Occidental, et qu'on peut aussi vendre son enfant (ou celui, adopté, du voisin) non pour survivre mais plus simplement pour s'offrir un récepteur de télévision.



Quant au procès occidental sur *« l'environnement social et culturel différent en Asie »*, il ne résiste pas à l'analyse. A Singapour, après trente ans d'industrialisation accélérée sous un régime quasiment de parti unique, le niveau de vie et la protection sociale sont nettement plus développés qu'ils ne l'étaient en Europe de l'Ouest à l'issue d'un siècle de révolution industrielle. L'Asie de l'Est est de moins en moins la région de la main-d'œuvre à très bon marché, sans garantie d'emploi et services sociaux.

Même la Thaïlande exporte à présent davantage de produits de haute technologie que de vêtements. Les fabriques de chaussures sud-coréennes ferment leurs portes les unes après les autres (pour s'installer en Chine ou au Vietnam), sans que l'indice de chômage du pays en soit affecté – preuve que les transferts dans les secteurs industriel avancés et des services ne posent pas nécessairement des problèmes insurmontables.

Concilier passé et avenir

La production asiatique de haute technologie n'est plus l'apanage du Japon et des « tigres » (Hongkong, Corée du Sud, Taïwan et Singapour). Et, dans le domaine des transferts de technologie, les choses vont vite. Les Occidentaux, Européens en particulier, doivent donc mieux ouvrir les yeux aujourd'hui, faute de quoi ils devront les écarquiller demain. Il n'y a pas « miracle » en Asie de l'Est, mais simplement émergence d'un ensemble en plein mouvement, qui est loin d'avoir trouvé une cohésion, dont les intérêts sont souvent divergents, et qui fermente en espérant, au fil des ans ou des décennies, concilier passé et avenir.

Les caps à franchir sont pleins d'écueils, pour les Asiatiques comme pour tous. Produits de ce bouillonnement, les classes dirigeantes du moment ne fournissent pas forcément le reflet le plus fidèle des changements en profondeur. Au panthéon de l'histoire appartiennent déjà, dans une région où les statues ont tendance à demeurer sur leurs socles, Mao, Ho Chi Minh, Hirohito et Sukarno. Ils y seront rejoints un jour par Deng Xiaoping, Lee Kuan Yew et Suharto. A chaque époque son histoire. Car un nouveau chapitre, ici, n'efface pas le précédent. Il se contente de prendre la place qui lui est réservée... dans l'attente du suivant.

JEAN-CLAUDE POMONTI

CAMBODGE

Seize soldats tués par les Khmers rouges

Des Khmers rouges se servant de villageois comme boucliers humains ont tué seize soldats et en ont blessé sept autres lors de combats survenus la semaine dernière, a annoncé, mercredi 1er décembre, un porte-parole du gouvernement de Phnom Penh. Six rebelles ont par ailleurs été tués à l'occasion de ces affrontements, et quatre gouvernementaux sont portés disparus. Ce grave incident a eu pour théâtre quatre villages des régions de Chikreng et Stung, dans la province de Kompong-Thom. Il s'agit des combats les plus violents depuis le retrait des « casques bleus » il y a un mois.

« Les Khmers rouges tentent de se servir des gens comme boucliers humains, ce qui nous inquiète beaucoup », a déclaré le porte-parole. Trois policiers ont aussi été pris en otages par des rebelles sous le commandement d'un homme de sinistre mémoire, Ta Mok, surnommé « le boucher ». Les gouvernementaux ont été contraints de se retirer de la zone où ont eu lieu les combats, occupée désormais, selon le ministère cambodgien de la défense, par au moins 1 200 Khmers rouges. – *(Reuter.)*

CHINE : *disparition d'un dissident.* – Le dissident Ma Shaohua a disparu depuis le 29 novembre, et ses proches craignent qu'il n'ait été arrêté. Ma, vingt-cinq ans, anime un groupe de dissidents de la ville de Xian, au centre du pays. Il était venu à Pékin avec un autre activiste, Zheng Xuguang, pour rencontrer, le 25 novembre, les signataires d'une récente « charte pour la paix ». Zheng a été interpellé le 27 novembre. Deux signataires de la Charte, Qin Yongmin et Yang Zhou, avaient, quant à eux, été arrêtés dès le 15. La police a confirmé les interpellations de Qin et Yang mais n'a donné aucune information sur Zheng et Ma. – *(AFP.)*

LES ÉMIRATS ARABES UNIS

VERS UN MONDE MEILLEUR



Son Altesse Cheik Zayed bin Sultan Al Nahyan, président depuis 1971.

Aujourd'hui, les Emirats Arabes Unis (EAU) fêtent le vingt-deuxième anniversaire de leur création comme Etat indépendant. Ce pays, dont le président depuis 1971 est Son Altesse Cheik Zayed bin Sultan Al Nahyan, se situe sur le littoral méridional du golfe Arabique. Les Emirats ont connu une période d'évolution rapide, se transformant en une société moderne qui jouit à la fois d'une stabilité sociale et d'une prospérité économique remarquables. Pendant ce temps, ils ont peu à peu acquis la réputation d'un Etat qui joue un rôle de plus en plus important dans les initiatives internationales pour alléger la souffrance humaine occasionnée par les désastres naturels et les conflits.

Il s'agit en effet d'une fédération de sept émirats – Abou Dhabi, Dubai, Sharjah, Ras al Khaimah, Fujairah, Umm al Qaiwain et Ajman –, créée en 1971, après un siècle et demi de présence britannique au golfe Arabique. Son développement a commencé il y a tout juste trente ans, quand, en 1962, Abou Dhabi a exporté sa première cargaison de pétrole. En 1968, le nombre d'habitants n'avait pas encore atteint 180 000, et il n'y avait presque pas de routes carrossables. La plupart des habitants vivaient dans des maisons traditionnelles, souvent primitives, et les services de santé et d'éducation publiques étaient alors à leurs débuts. On avait à peine terminé la construction du premier aéroport et du premier port modernes.

Maintenant, bien sûr, vingt-deux ans plus tard, les Emirats se sont transformés. Le gouvernement a très bien su tirer parti des énormes ressources pétrolières du pays, et les EAU, avec des réserves de plus de 100 billions de barils, se trouvent parmi les premiers producteurs mondiaux. On a construit plus de 3 000 kilomètres de routes dans un pays dont la superficie n'est que de 83 600 km². Le pays est maintenant desservi par cinq aéroports modernes (un sixième entrera en service en 1994) par où passent plusieurs millions de passagers tous les ans. Le pays possède également quelques-uns des ports les plus modernes du monde, dont deux figurent parmi les cinquante premiers ports pour fret conteneurisé. Grâce à la superbe infrastructure des EAU, beaucoup de sociétés étrangères y ont installé leurs centres d'opérations régionales, et le pays est devenu un centre important pour le commerce international.

La population a augmenté, et en 1993 on l'estime à 2,083 millions d'habitants. Le nombre d'enfants d'âge scolaire s'est élevé depuis moins de 30 000 jusqu'à plus de 400 000. Plus de 15 000 étudiants suivent des cours d'enseignement supérieur, soit dans leur propre pays, soit à l'étranger. Beaucoup d'entre eux font leurs études à l'université des EAU, qui se trouve à Al Ain, à l'intérieur du pays. L'analphabétisme adulte, de l'ordre de plus de 60 pour cent en 1971, est tombé actuellement à 16,8 pour cent. Le pays possède 150 centres d'alphabétisation, qui fournissent aux gens d'âge mûr les occasions de s'instruire qui leur ont manqué pendant leur jeunesse.

Le taux de mortalité infantile a baissé à 11,7 sur mille naissances, et l'espérance de vie s'est élevée à 73 ans pour les femmes et 70 ans pour les hommes : le même niveau que celui des pays industrialisés du monde développé. On a plus ou moins éliminé certaines maladies autrefois endémiques, telles la malaria et la tuberculose. Les services publics fournissent un médecin pour 600 habitants, avec des cliniques modernes qui mettent à la disposition des malades les techniques médicales les plus avancées.

Lors de la création des EAU, il y avait dans le pays environ 60 000 foyers, dont beaucoup, surtout à la campagne, étaient primitifs, dépourvus d'eau courante, d'électricité et d'autres services. Maintenant, on en compte presque 400 000, y compris 50 000 habitations construites par le gouvernement et offertes gratuitement à des citoyens. Les villes principales sont pleines de belles villas, d'appartements et de gratte-ciel qui impressionnent souvent par l'excellence de leur architecture.

Sur le plan social, les femmes ont été encouragées à participer pleinement au développement de la société, que ce soit chez elles ou à l'extérieur. Plus de 7 000 femmes détiennent des licences de l'université des Emirats, et il y en a 7 000 encore qui y suivent actuellement des cours. Pour la première fois, le pays possède des femmes médecins, des femmes pilotes et des femmes ingénieurs, qui ont toutes reçu leur formation aux EAU. Les forces armées possèdent leur propre corps d'armée féminin, seule unité de ce genre parmi tous les Etats du Golfe. La femme du président, Cheika Fatma bint Mubarak, qui est à la tête de l'Association des femmes du pays, a joué un rôle essentiel dans ces développements. Elle a été soutenue activement dans ses efforts par le président Cheik Zayed lui-même, car Son Altesse croit fermement que les femmes ont le droit de travailler dans tous les secteurs de l'économie, et de participer aux services publics.

Situés au bord du désert Roba-el-Khali, les EAU se trouvent dans une des régions les plus arides du monde. Les températures élevées et les faibles précipitations en font un lieu peu propice à l'agriculture. Cependant, au cours de ces vingt dernières années, plus de 100 000 hectares ont été rendus cultivables grâce à un vaste programme pour encourager l'agriculture en utilisant de l'eau dessalée. Ce pays qui jadis était obligé d'importer la majeure partie de ses denrées alimentaires produit maintenant assez de légumes et de volaille pour satisfaire ses propres besoins : il exporte même des fraises et des fleurs en Europe. On a planté presque 120 millions d'arbres, y compris 18 millions de palmiers, afin de « reverdir le désert », et les EAU figurent maintenant parmi les plus gros producteurs de dattes du monde.

On a fait de grands efforts pour assurer la conservation du milieu naturel et pour protéger la faune du pays. Des programmes d'élevage en captivité ont été établis visant à protéger les espèces menacées, tels la gazelle et l'oryx d'Arabie. Des études récentes ont montré que les oiseaux des EAU, bénéficiant du renouveau de leur milieu naturel, deviennent tous les ans plus nombreux. On en a maintenant recensé plus de 360 espèces. En 1993, on a fondé une nouvelle Agence fédérale pour la protection de l'environnement.

Le programme ambitieux introduit par le président Cheik Zayed, visant à faire reverdir le pays, a connu un tel succès qu'Abou Dhabi, capitale des EAU, avec ses nombreux parcs et jardins, a bien mérité son appellation de « cité-jardin du Golfe ».

On a planté 120 millions d'arbres, y compris 18 millions de palmiers, afin de « reverdir le désert ».

Tous les ans, les EAU accueillent de plus en plus de touristes. Le pays possède de belles plages peu fréquentées, de superbes hôtels à cinq étoiles et d'excellents magasins. On y trouve tout ce qu'il faut pour pratiquer les sports, depuis des clubs de golf jusqu'aux patinoires sur glace. Les touristes savent qu'ils sont en sûreté, car, ici, il n'y a presque pas de crimes.

Les EAU attachent beaucoup d'importance à la conservation du patrimoine national. Un vaste programme de recherches a révélé des témoignages archéologiques qui datent d'il y a sept mille ans. Pendant des milliers d'années, les habitants de la région ont fait du commerce maritime le long du Golfe, passant par l'Inde, pour s'aventurer jusqu'au Vietnam et en Chine.

La maturité des EAU se manifeste d'abord et surtout dans leur souci de la protection de l'environnement et du patrimoine. Cette maturité se montre également dans le rôle de plus en plus important qu'ils jouent dans les affaires internationales.

Depuis le début des années 70, les EAU accordent des sommes considérables en aide économique, sous des conditions très favorables, à bien des pays, que ce soit dans le monde arabe ou ailleurs. Cela permet à ces pays d'obtenir les fonds indispensables à leurs programmes de développement. Plus de 40 pays ont reçu de l'aide, dont le montant global est de plus de 4 billions de dollars.

Parfois, il a fallu agir rapidement, à la suite de crises occasionnées par des désastres naturels ou par les conséquences de la guerre ou du conflit civil. Citons à titre d'exemple l'aide qui a été accordée d'urgence à l'Inde et au Pakistan pour leur permettre de faire face aux suites des tremblements de terre et des inondations ; citons aussi le secours porté à la population musulmane bosniaque, victime d'atrocités barbares.

En 1993, des soldats des EAU ont porté pour la première fois le « béret bleu » des Nations unies. Ils ont participé aux missions UNOSOM I et UNOSOM II, qui avaient pour but de ramener la stabilité et l'espoir en Somalie, ce pays déchiré par les conflits.

Malgré l'ampleur de leurs ressources pétrolières, les EAU constituent un État relativement petit, qui suit toujours son propre programme de développement. Au cours des vingt dernières années, sous la direction aussi bienveillante que prévoyante du président Cheik Zayed, la pauvreté et le sous-développement d'autrefois ne sont plus qu'un lointain souvenir aux EAU.

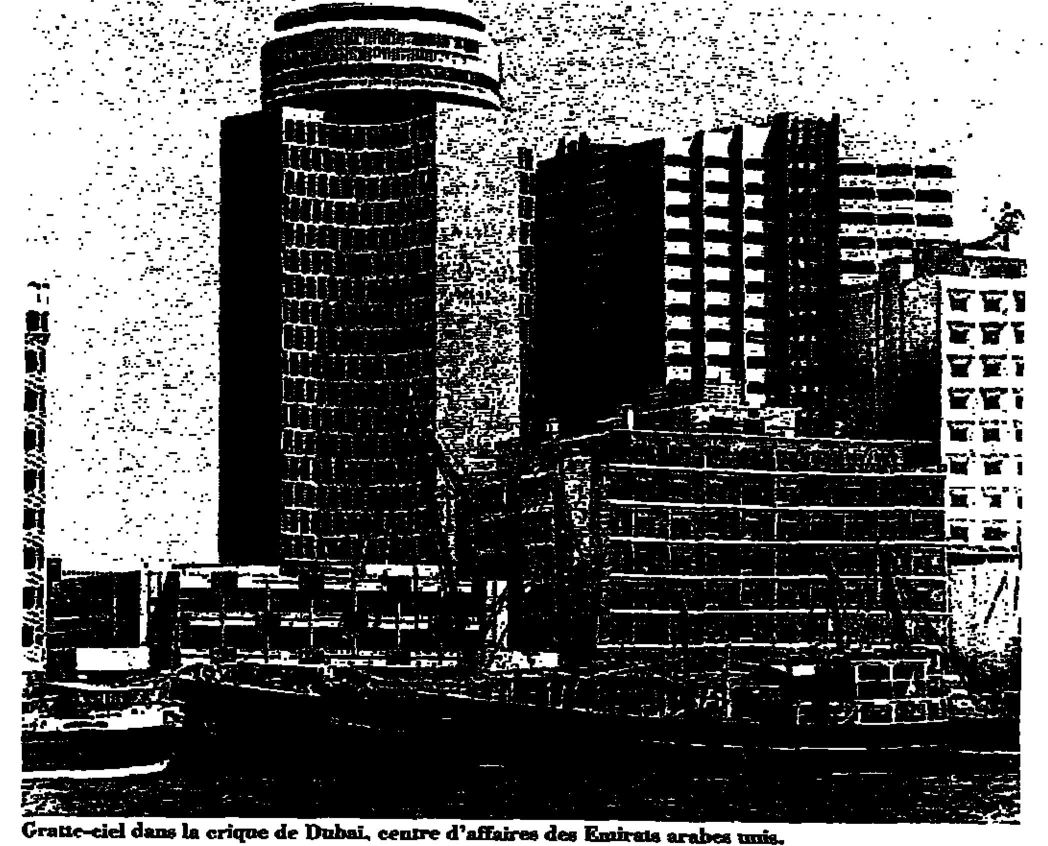
En même temps, conformément aux doctrines fondamentales de l'islam, le gouvernement et le peuple ont toujours reconnu et accepté leurs responsabilités envers d'autres pays et d'autres peuples qui n'ont connu ni les mêmes circonstances favorables ni les mêmes avantages que les EAU.

La culture et la tradition politique du pays prévoient un système de gouvernement où la légitimité du pouvoir du chef d'Etat repose sur le soutien du peuple, la consultation et le consensus. Le président Cheik Zayed maintient des rapports étroits avec son peuple. Il lui rend souvent visite, et il s'intéresse vivement à ses opinions. Sa façon de gouverner, dite « porte ouverte », donne à chaque citoyen le droit d'accès au président, pour lui expliquer son point de vue. Cela a permis l'évolution d'un système de gouvernement démocratique qui, bien que peu protocolaire, est remarquablement efficace.

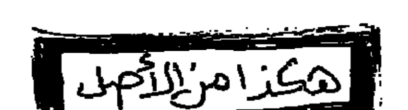
Résolus, mais discrets, le gouvernement et le peuple des EAU se sont consacrés pendant vingt-deux ans à la création d'un beau pays reverdi et d'une société évoluée, renommée pour sa stabilité politique, son harmonie sociale et ses progrès économiques.



Depuis 1971, le nombre d'enfants scolarisés a augmenté de 30 000 à 400 000.



Gratte-ciel dans la crique de Dubai, centre d'affaires des Emirats arabes unis.



AMÉRIQUES

Pérou : retour sur un massacre

En 1992, neuf étudiants et un professeur avaient été tués par un commando de l'armée. L'enquête sur la tuerie de Cantuta embarrasse M. Fujimori

LIMA

de notre envoyé spécial

L'exécution sommaire par un commando spécial de l'armée, près de Lima, le 19 juillet 1992, de neuf étudiants et d'un professeur de l'université de la Cantuta est un casse-tête pour le gouvernement Fujimori. L'opposition, revigorée par son très bon score au référendum du 31 octobre, demande que les responsables de cette tuerie soient dénoncés et poursuivis.

Les Etats-Unis, encore choqués par le coup d'Etat civil du 5 avril 1992, font de l'affaire de la Cantuta un test de la volonté du gouvernement péruvien de réprimer la violation des droits de l'homme par les forces de l'ordre. La Cantuta est maintenant un cas exemplaire, comme le fut, au Salvador, le massacre délibéré des jésuites par des militaires. Les analogies sont évidentes et, dans les deux cas, la volonté des autorités de dissimuler une vérité gênante est manifeste.

Les communiqués du «Lion endormi»

C'est ce qu'affirme, dans un rapport publié la semaine dernière, Americas Watch. L'organisation américaine des droits de l'homme, après une enquête sur le terrain, met en cause un *«escadron de la mort aux ordres des services secrets de l'armée»*, dénonce le rôle joué par Vladimir Montesinos, conseiller du président Fujimori pour la sécurité, et accuse le général de Bari, commandant en chef des forces armées, d'avoir couvert cette opération clandestine.

Americas Watch reproche à la justice, réorganisée de manière arbitraire par M. Fujimori en 1992, d'avoir fermé les yeux, et à la majorité pro-gouvernementale de l'Assemblée constituante, élue en novembre 1992, d'avoir paralysé les travaux de la commission d'enquête. Certains parlementaires ont en efffet défendu la thèse étonnante d'un «auto-enlèvement».

Americas Watch considère que le massacre de la Cantuta *«n'est pas un cas isolé mais un exemple de la méthode par laquelle le gouvernement péruvien traite la question des droits de l'homme»*. Elle rappelle d'autres massacres inexpliqués dans la capitale depuis deux ans et les neuf cas de *«disparitions»* signalés par le Congrès américain.

Les étudiants assassinés ont longtemps été considérés comme *«disparus»*, enlevés sur le campus par des hommes armés et cagoulés de noir que les témoins décrivaient cependant comme des militaires. Les familles affirmaient que leurs enfants n'avaient jamais eu d'activité politique. La Cantuta est une université technique, dans la banlieue est de la capitale, qui accueille des étudiants d'origine modeste, comme l'université de San-Marcos, qui a également la réputation justifiée d'avoir été très longtemps infiltrée par les militants du Sentier lumineux.

La liste des massacres – ceux de paysans pris entre deux feux dans la sierra, ou de migrants tués dans les banlieues misérables de Lima – est si longue depuis le début de la guerre cruelle déclenchée par le Sentier en 1980, que l'épisode de la Cantuta n'a pas tout d'abord exagérément passionné une opinion exaspérée par les attentats terroristes des sentiéristes. Il a donc fallu seize mois pour que les indices se multiplient et que les soupçons deviennent finalement des quasi-certitudes. Des ossements, mais aussi des objets (des clés appartenant aux étudiants disparus) ont été retrouvés la semaine dernière dans une fosse commune, proche du champ de tir où aurait eu lieu l'exécution de juillet 1992. Un décor sinistre. Des collines de rocaille pelées, sous un ciel gris. Pas une habitation en vue. A l'ouest, émergeant vaguement de la brume, le piton d'El Agustino, haut lieu de la délinquance, et l'un des fiefs du Sentier lumineux.

La localisation de la fosse commune a été facilitée par une «information confidentielle», transmise à certains organes de presse et à des parlementaires, par des organisations clandestines de militaires hostiles à l'actuel haut état-major. Des militaires se réunissent dans les casernes, brocardent les autorités et ne cachent pas leurs sympathies pour le général Salinas, cerveau de la conspiration avortée de novembre 1992 (il prétendait *«restaurer»* la démocratie bafouée par le coup de force d'avril 1992) et toujours détenu dans une forteresse. Ce dernier fait déjà figure de candidat possible à l'élection présidentielle de 1995 contre M. Fujimori.

L'un de ces groupes contestataires de militaires signe des communiqués *Leon dormido*(Le Lion endormi). Lequel somnole plutôt si l'on en juge par la fréquence de ses déclarations et surtout sa liberté de langage. Le malaise de l'armée, supposé être le pilier principal du régime, est bien réel. Promotions arbitraires ou différées, démissions ou destitutions : la grogne monte.

Selon le général Obando, impliqué dans la conspiration de 1992, *«les officiers rebelles ont le soutien de 80 % de leurs collègues»*. Parce que, dit-il, *«ils ont voulu et veulent défendre l'honneur de l'armée»*.

Premier pas ambigu

C'est aussi à l'honneur de l'armée que se réfère le général de Bari pour s'opposer à l'enquête sur la Cantuta. Il a pourtant admis qu'il y avait bien eu *«une opération militaire»* dans cette université, mais il n'a pas non plus hésité, en mai dernier, à lancer les chars dans les rues de Lima. Une manœuvre d'intimidation à l'adresse d'opposants trop curieux. De Buenos-Aires, où il s'est exilé pour, dit-il, *«être en paix avec sa conscience»*, le général Robles, ex-numéro trois de l'armée, dénonce lui aussi *«un escadron de la mort, un groupe de délinquants en uniforme, responsable du massacre de la Cantuta»*. Il accuse Vladimir Montesinos d'être *«l'organisateur de ces opérations»*. *«J'ai les preuves»*, affirme-t-il. Et il demande instamment au président Fujimori de *«faire toute la lumière sur ce drame»* s'il ne veut pas demain être accusé de l'avoir couvert. M. Fujimori a fait un premier pas ambigu en faisant récemment allusion *«à trois ou quatre militaires détenus pour cette affaire»*. Mais sans donner plus de précisions et sans revenir depuis sur le sujet. Ce qui ne satisfait ni les amis du général Salinas, ni les rédacteurs anonymes du «Lion endormi».

MARCEL NIEDERGANG

Vladimir Montesinos l'«agent 002» du président

Il passe pour être l'homme le plus influent du Pérou après le président Fujimori. On le décrit comme le vrai patron du SNI, les services secrets, celui qui décide des promotions des généraux, qui accomplit les basses besognes. Le conseiller favori du chef de l'Etat, qui l'appelle *«mon agent 002»* depuis l'opération réussie de lavage de cerveau d'Abimaël Guzman, le leader incarcéré du Sentier lumineux, opportunément sorti de sa prison de haute sécurité à la veille du référendum constitutionnel. En effet, c'est Vladimir Montesinos qui aurait convaincu le *«président Gonzalo»* de ce ralliement tactique et peut-être provisoire. Car Guzman a retrouvé son cachot souterrain et a disparu des écrans de la télévision. L'agent 002 continue, lui, d'évoluer dans l'ombre du pouvoir.

«Des amis au sein de la CIA»

On l'a photographié une seule fois, par surprise. Le même cliché circule maintenant au Pérou et à l'étranger. Un visage plein, des joues rondes, des lunettes d'intellectuel, un sourire timide : Montesinos n'a pas la tête d'un Raspoutine. Mais il fait l'unanimité. *«Cet homme est dangereux»*, affirment d'autres conseillers présidentiels, tout comme Gustavo Gorriti, un journaliste contraint de s'exiler aux Etats-Unis, Mme Lourdes Flores, une parlementaire de l'opposition à l'Assemblée constituante, ou encore le général Robles, menacé de mort, dit-il, pour avoir demandé le limogeage de l'éminence grise du palais présidentiel. Ce presque quinquagénaire, solide et trapu, né à Arequipa, a des états de service étonnants. Ancien capitaine, il fut expulsé de l'armée pour avoir livré des documents secrets à une puissance étrangère. Ancien avocat de trafiquants de drogue de 1978 à 1986, accusé d'avoir transmis des informations «sensibles» à la CIA, mais finalement absous. Il a repris ensuite des galons dans les services secrets péruviens. *«Il a des dossiers sur tous les gens importants»*, murmurent ceux qui redoutent ses révélations ou ses sbires. Il mettrait à l'occasion la main à la pâte. Des officiers arrêtés après la conspiration de novembre 1992, qu'il a largement contribué à faire découvrir, affirment avoir été torturés personnellement par Montesinos.

Le plus surprenant est le soutien sans cesse renouvelé du président Fujimori à un homme aussi controversé. *«C'est parce qu'il est le parfait exécutant et n'a pas d'ambitions politiques»*, dit Hernando de Soto, qui fut aussi conseiller du président Fujimori, en 1991, pour les questions de drogue. Le président, qui a admis que Montesinos avait été son *«avocat pour des affaires privées»* a aussi laissé entendre que son conseiller *«avait des amis au sein de la CIA»*. Pourtant, l'agent 002 est très mal vu à Washington, où l'on déplore ouvertement son influence qui a encore grandi, semble-t-il, depuis l'opération *«retournement du président Gonzalo»*. Il garde pour le moment toute la confiance de M. Fujimori.

M. N.

HONDURAS

Le nouveau président Carlos Reina prône une «révolution morale»

Carlos Reina, candidat de l'opposition libérale, élu, dimanche 28 novembre, à la présidence de la République avec près de 52 % des suffrages exprimés, veut lutter contre la corruption dans son pays. Il souhaite, d'autre part, le rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba mais avoue sa très nette préférence pour le régime démocratique en vigueur au Costa-Rica.

TEGUCIGALPA

de notre envoyé spécial

«Je veux que le Honduras devienne un pôle de développement démocratique sur le modèle costaricien pour que nos deux pays contribuent à l'unification de l'Amérique centrale», nous a déclaré le nouveau président du Honduras, Carlos Reina. *«Je préférerais que le président Callejas* [en fonction jusqu'en janvier] *prenne lui-même la décision de rétablir des relations normales avec Cuba, comme il l'a laissé entendre à plusieurs reprises. Cela éviterait de donner des arguments à ceux qui m'ont traité de communiste au cours de la campagne électorale»*, ajoute-t-il avec un grand sourire (La Havane a déjà un représentant au Honduras et les échanges commerciaux se développent rapidement entre les deux pays).

Le futur président hondurien a animé pendant longtemps l'aile gauche du Parti libéral et s'est engagé en faveur de la défense des droits de l'homme dans un pays où se succédaient les dictatures militaires. Cela ne l'a pas empêché d'adopter une position très sévère à l'égard des dirigeants sandinistes au Nicaragua.

Carlos Reina, qui prendra ses fonctions à la tête de l'Etat le 27 janvier, milite au sein du Parti libéral depuis les années 40. Son engagement politique contre le régime du général Tiburcio Carias le conduit en prison en 1944. Après une détention de plus de cinq mois, il s'exile au Salvador d'où il revient en 1947. Il termine ses études de droit en 1954, avant de se rendre à Londres pour se spécialiser en droit international, puis à Paris où il obtient un diplôme des Hautes Etudes internationales.

Politique, diplomatie et droit

Au cours d'une longue carrière où se mêlent la politique, la diplomatie et le droit, il est ambassadeur en France de 1960 à 1963, député, président de la Cour interaméricaine des droits de l'homme et représentant à la Cour internationale de La Haye pour défendre la position de son pays dans plusieurs litiges frontaliers. Après plusieurs tentatives infructueuses pour être désigné candidat du parti libéral à la présidence, ses efforts ont finalement été couronnés de succès à soixante-sept ans.

Dès l'annonce de sa victoire, il a confirmé son intention de mener une *«révolution morale»* pour mettre fin à la corruption et à l'impunité au sein du gouvernement. Il a rappelé sa disposition à collaborer avec Washington dans la lutte contre les cartels colombiens de la drogue qui utilisent le Honduras comme escale sur la route des Etats-Unis. *«Dans ce contexte*, déclare-t-il, *la base militaire de Palmerola sera maintenue, d'autant que nous l'utilisons déjà pour l'exportation de certains de nos produits agricoles et que la population locale désire son maintien dans une proportion de 99 %.»*

Pour améliorer le niveau de vie des cinq millions de Honduriens (plus de 70 % d'entre eux vivent dans la misère, malgré une croissance économique d'environ 6 % cette année), M. Reina veut diversifier les exportations, y compris vers l'Europe dont il espère devenir *«l'interlocuteur privilégié en Amérique centrale»*. *«Avec la baisse constante des cours de la banane et du café, nous ne pouvons plus nous borner*, dit-il, *à servir le dessert des pays industrialisés.»*

Quant à la redéfinition du rôle de l'armée, le thème le plus délicat pour les partis politiques, M. Reina estime qu'il faut supprimer le service obligatoire et confier aux militaires la lutte contre le trafic de drogue et la destruction de l'environnement. *«Maintenant que la guerre froide est terminée en Amérique centrale*, dit-il, *on peut même se permettre de parler de ce qui était considéré comme une hérésie il n'y a pas longtemps : la possibilité de créer un ministère de la défense et de le confier à un civil.»*

BERTRAND DE LA GRANGE

ÉTATS-UNIS : Bill Clinton a promulgué la loi Brady sur les armes. – Bill Clinton a signé mardi 30 novembre la loi Brady, qui instaure un contrôle sur les ventes d'armes aux Etats-Unis en prévoyant une période d'attente de cinq jours afin de vérifier les antécédents des acheteurs. Cette loi porte le nom de l'ancien attaché de presse de la Maison Blanche, James Brady, rendu invalide lors d'une tentative d'assassinat contre le président Reagan en 1981. *«Cette loi met un terme à la folie incontrôlée»*, a estimé James Brady. – *(Reuter, AFP.)*

George Bush fait chevalier de l'Ordre du Bain par la reine d'Angleterre. – La reine Elizabeth II d'Angleterre a remis mardi 29 novembre, les insignes de Chevalier de l'Ordre du Bain à l'ancien président des Etats-Unis, George Bush. Il s'agit de la plus haute distinction britannique pouvant être accordée à un étranger. La cérémonie a eu lieu au Palais de Buckingham, en présence de Barbara Bush et du prince Philip. Le dernier récipiendaire américain de l'Ordre du Bain est l'ancien président Ronald Reagan. Le titre de chevalier accordé à M. Bush est purement honorifique car la reine ne peut pas anoblir un étranger. – *(AP, AFP.)*

COLOMBIE : la famille de Pablo Escobar maintenue sous haute surveillance. – Personne ne peut accéder au 29e étage de l'hôtel du centre de Bogota où est logée, depuis son retour lundi 29 novembre, la famille du chef du cartel de Medellin, Pablo Escobar. Policiers en tenue et en civil montent la garde, surveillant les allées et venues des autres occupants de l'hôtel qui sont soumis à des contrôles tatillons. Selon des sources proches de la police, des démarches seraient en cours pour trouver un pays d'accueil pour cette encombrante famille. – *(AFP.)*

MEXIQUE : trois policiers tués par des extrémistes de gauche. – Trois policiers ont été abattus mardi 30 novembre, par des extrémistes de gauche qui tentaient de prendre le contrôle de la ville de Chichihualco (Etat de Guerrero). Cinq autres agents de police ont été blessés. L'attaque à laquelle ont participé une trentaine d'hommes armés, est imputée au Parti révolutionnaire démocratique (PRD). Elle a eu lieu à la veille de la prestation de serment de candidats du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir) qui ont remporté les élections du mois d'octobre dans la ville. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

L'inquiétude des étrangers persiste

ALGER

de notre correspondante

L'ultimatum du Groupe islamique armé (GIA), menaçant de mort les étrangers qui n'auraient pas quitté le pays d'ici à *« un mois »*, est arrivé à échéance mardi 30 novembre, dans un climat d'indifférence quasi totale. Le GIA, à qui a été attribué l'enlèvement des trois agents consulaires français, retrouvés sains et saufs les 30 et 31 octobre à Alger, avait transmis son message par le biais d'un de ses otages, Michèle Thévenot. Le semblant de suspense, entretenu ici et là à l'approche de la date fatidique s'est donc éteint comme feu de paille.

Personne, à Alger, ne s'en est étonné. Car il en va des menaces comme des rumeurs : le fait, assez courant, qu'elles soient précisément datées a toujours fait partie du «jeu», qui vise à rendre plus crédible – et redoutable – le message transmis. Reste, avant comme après, une profonde inquiétude qui n'épargne personne, les étrangers comme les nationaux.

L'enlèvement des trois Français, après plusieurs attentats contre des ressortissants étrangers, avait brutalement éveillé l'angoisse de la communauté étrangère, jusque-là peu touchée par la violence. La première réaction avait été de faire quitter le pays, en douceur, aux femmes et aux enfants. Profitant des vacances de Toussaint, plusieurs milliers de personnes avaient ainsi plié bagages. La période de Noël sera vraisemblablement propice à de nouveaux départs.

La logique du préalable

Ceux qui restent ont pris les précautions d'usage, évitant de circuler seuls et de sortir la nuit. Les quelques restaurants habituellement prisés par les résidents étrangers font salle comble à midi, mais ne trouvent guère de clients au dîner. Quant aux employés des ambassades ou de sociétés étrangères dont les logements sont jugés trop isolés ou exposés, ils ont été «regroupés» soit dans des hôtels, soit dans des villas ou appartements placés sous haute surveillance.

Dans la communauté française, outre la mise en service de lignes téléphoniques d'urgence, le talkie-walkie a fait une timide apparition. Malgré le «syndrome du bunker», désormais bien réel parmi les étrangers, l'humour – et la lucidité – n'ont pas perdu leurs droits. *« Le meilleur talkie-walkie, c'est l'avion »*, dit-on en privé.

Autre échéance, dont la presse locale fait, en revanche, grand cas : celle du 31 décembre, qui marquera la fin du mandat du Haut Comité d'Etat (HCE). L'organisation d'une conférence nationale censée regrouper pouvoir et opposition, afin d'élaborer une issue «consensuelle» à la crise, continue d'alimenter les commentaires des médias algériens. Celle-ci se tiendra-t-elle *« les 15 et 16 décembre »*, comme l'ont écrit certains ? Rien n'est moins sûr.

Mardi, lors d'un point de presse, le porte-parole de la Commission du dialogue national (CDN), Abdelkader Bensalah, a estimé qu'il fallait *« associer tous les courants »* aux discussions. Il a toutefois mis en garde ceux qui, comme le Front des forces socialistes (FFS) d'Hocine Aït Ahmed ou le Mouvement démocratique algérien (MDA) d'Ahmed Ben Bella, seraient tentés de surenchérir en posant comme condition à leur participation la prise de *« mesures d'apaisement »*, comme l'allégement du couvre-feu ou la libération de certains détenus. *« La logique du préalable doit êtr e bannie »*, a souligné M. Bensalah.

La CDN est convaincue, a-t-il ajouté, de *« l'impossibilité de réaliser le consensus, en l'absence d'une frange importante de la société »*. Cette déclaration, que d'aucuns interpréteront comme un nouvel appel du pied en direction des islamistes, ne manquera pas de relancer la polémique qui divise, depuis de longs mois, les partisans d'un *« compromis »* avec les héritiers de l'ex-Front islamique du salut (FIS) et ceux qui prônent leur *« éradication »*.

CATHERINE SIMON

Accord de coopération entre le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda

Les présidents du Kenya, de Tanzanie et de l'Ouganda ont signé, mardi 30 novembre, à Arusha (Tanzanie), un accord de coopération qui devrait être une première étape vers la renaissance de la Communauté d'Afrique de l'Est, dissoute seize ans auparavant en raison de divergences aiguës entre la Tanzanie, alors socialiste, et le Kenya, pro-occidental. Cet accord institue une commission tripartite permanente, fer de lance pour des relations économiques plus étroites et une coopération en matière de sécurité. Les présidents tanzanien, Ali Hassan Mwinyi, kenyan, Daniel arap Moi, et ougandais, Yoweri Museveni, ont insisté sur l'importance du secteur privé, vital pour le développement. Ils ont également appelé à un renforcement de la Banque de développement de l'Afrique de l'Est, gérée jadis par la Communauté. Les trois chefs d'Etat ont par ailleurs insisté sur la nécessité de la coopération sur la sécurité frontalière dans une région ravagée par les conflits. – *(AFP.)*

SOMALIE

L'absence du général Aïdid paralyse la conférence d'Addis-Abeba

ADDIS-ABEBA

de notre envoyé spécial

« Il est regrettable que certaines factions n'aient pas jugé bon de participer » : Mike Sheehan, conseiller de l'amiral Howe, représentant spécial de M. Boutros-Ghali en Somalie, ne fait pas mystère de la déception des initiateurs de la conférence humanitaire – la quatrième –, devant l'absence de dialogue entre le général Aïdid, qui boycotte cette réunion, et les douze autres factions présentes à Addis-Abeba.

Mais, pour rester optimistes, certains responsables des Nations unies affichent maintenant des ambitions nettement plus modérées qu'à la veille de la rencontre, affirmant qu'il *« n'a jamais été question de faire de cette conférence un meeting politique mais plutôt une occasion de rétablir les contacts entre le général Aïdid et les autres, et entre le général Aïdid et les Nations unies »*.

« Rétablir le dialogue »

« Nous devons nous attacher à rétablir progressivement le dialogue », affirme M. Lansana Kouyaté, l'adjoint de l'amiral Howe, qui voit un signe positif dans la présence à Addis-Abeba d'une délégation conduite par le colonel Omar Jess, fidèle allié du général Aïdid. Maintenant, il semble que les organisateurs de la conférence envisagent de prolonger celle-ci par une sorte de forum politique auquel le général Aïdid pourrait participer. En tout cas, le président éthiopien, Meles Zenawi, qui a reçu Omar Jess, mardi 30 novembre, ne ménage pas ses efforts dans ce sens.

Les adversaires du général Aïdid ont réagi à ses dernières déclarations quand il demande le remplacement des troupes des Nations unies par *« une force neutre composée d'Africains, de pays donateurs et de Somaliens »* et propose des pourparlers en janvier à Mogadiscio. *« Il s'attribue une idée déjà avancée par l'ONU »*, estime Abdoulahi Sheikh Ismaël, président du SSNM (Mouvement national sud-somalien) et ancien allié du général Aïdid, qui a fait défection lors des affrontements de juin dernier entre le chef de guerre et les «casques bleus». *« Nous en acceptons le principe, mais avec une médiation onusienne »*, ajoute-t-il, rejetant à l'avance l'idée que cette réunion puisse se tenir sous l'égide du général.

Dans un communiqué lu à la tribune de l'Africa Hall par le général Mohamed Abshir, les douze factions ont tenté, une fois de plus, d'attirer l'attention des pays donateurs et des médias sur le fait que *« Mogadiscio n'est pas la Somalie »*. *« Une vue plus large de la situation en Somalie*, a rappelé le président du SSDF (Front démocratique pour le salut de la Somalie), *suffirait à dissiper le sentiment de panique manifesté par certains »* qui soulignent l'instabilité dans le sud de la capitale. Mais on perçoit dans les rangs des adversaires du général Aïdid l'inquiétude de finir par passer pour intransigeants aux yeux des donateurs qui, de guerre lasse, semblent se ranger au point de vue du plus puissant des chefs de guerre.

« Le peuple somalien ne doit pas devenir l'otage d'une minorité qui refuse le dialogue », concluent les «Douze», en critiquant le fait que les donateurs souhaitent à tout prix une consensus, parmi les factions rivales, comme base d'un accord, alors que *« la démocratie est la règle de la majorité »*.

JEAN HÉLÈNE

AFRIQUE DU SUD

MM. De Klerk et Mandela s'alarment des menaces de sécession

Le ton est monté en Afrique du Sud où les menaces de sécession de l'extrême droite blanche se sont attirées, mardi 30 novembre, les foudres du président Frederik De Klerk, tandis que le leader de l'ANC Nelson Mandela préconisait la mise sur pied d'un *« front anti-fasciste »*. Une explosion le même jour dans un autobus en plein centre de Durban, sur la côte de l'océan Indien, a contribué à accroître la tension. Le sinistre dû, selon la police, à un engin explosif, a fait 1 mort et 16 blessés, selon un dernier bilan.

Le Front du peuple afrikaner (AVF), qui fédère plusieurs organisations d'extrême droite, devrait préciser ses intentions le 16 décembre, jour hautement symbolique qui marque la victoire des colons afrikaners sur les armées zouloues, en 1838.

Propos « irresponsables »

Lundi, Ferdi Hartzenberg et l'ancien chef des armées sud-africaines, le général Constand Viljoen, ont annoncé que l'AVF comptait bien mettre en place des *« contre-structures »* de gouvernement, avec une *« armée du peuple »* et l'élection par les Afrikaners de leurs propres représentants, dont un président. Selon eux, un Etat afrikaner serait fondé en mars – avant les premières élections ouvertes à la majorité noire le 27 avril 1994 – et toute autorité noire sera alors considérée comme *« illégale »*.

Déjà menacé de sécession au Kwazulu par le leader de l'Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, le président De Klerk a qualifié d'*« irresponsables »* ces propos. *« Si ce n'était pas si tragique, on en rirait »*, a-t-il déclaré. M. Mandela a, pour sa part, affirmé qu'un *« front antifasciste »* devrait être formé si l'extrême droite continuait à empêcher la transition vers la démocratie. – *(AFP.)*

RWANDA : vingt personnes auraient été tuées par les rebelles. – Une vingtaine de personnes ont été tuées par des éléments du Front patriotique rwandais (FPR, opposition armée) dans un village du nord du pays, a affirmé, mercredi 1er décembre, la radio officielle rwandaise captée à Nairobi, information démentie par le FRP. Si cette attaque était confirmée, elle constituerait une violation de l'accord conclu entre le gouvernement et le FPR, le 4 août, à Arusha, après trois ans de guerre civile. – *(AFP.)*

REPÈRES

ALLEMAGNE

Les libéraux quittent la coalition du Land de Saxe-Anhalt

Les membres du Parti libéral (FDP) ont quitté, mardi 30 novembre, la coalition gouvernementale qu'ils formaient avec les chrétiens-démocrates (CDU) du chancelier Helmut Kohl, dans le Land de Saxe-Anhalt, en Allemagne orientale, à la suite de la démission du gouvernement régional, dont plusieurs membres étaient impliqués dans une affaire de corruption (*le Monde* du 30 novembre). Ce retrait semble rendre inévitables des élections anticipées, souhaitées par Hans-Herbert Haase, dirigeant du FDP dans ce Land. Des appels en faveur d'un scrutin anticipé avaient été rejetés, lundi, par la CDU. Ce parti proposait la candidature de Roland Bergner, chef du groupe parlementaire CDU à la Diète régionale, pour succéder au ministre-président démissionnaire, Werner Münch. Une réunion de la dernière chance entre les responsables régionaux de la CDU et du FDP devait se tenir mercredi à Magdebourg, capitale du Land. Venant après le retrait de la candidature de Steffen Heitmann à la présidence de la République, cette crise politique en Saxe-Anhalt affaiblit encore plus la position des chrétiens-démocrates dans les « nouveaux Länder » de l'Est. Elle met, en effet, en lumière l'avidité financière de certains politiciens occidentaux envoyés en mission dans l'ex-RDA après l'unification. – *(Reuter.)*

IRAN

Le pirate de l'air voulait « fuir la répression »

Le pirate de l'air qui a détourné un avion iranien sur Bassorah, dans le sud de l'Irak (*le Monde* du 1er décembre) a indiqué qu'il était *« officier sapeur-pompier »* de la direction de la défense civile iranienne. Dans une déclaration que lui a attribuée, mardi 30 novembre, l'agence irakienne INA, Ali Riza Karimi, quarante-deux ans, a déclaré avoir *« projeté depuis trois ans de détourner un avion »* pour *« fuir la répression subie par sa famille de la part du régime »*. Affirmant n'appartenir à *« aucun mouvement politique d'opposition »*, il a expliqué que les autorités iraniennes avaient *« exécuté »* son frère et son beau-frère. *« Moi-même et ma famille avons été arrêtés à plusieurs reprises »*, a-t-il ajouté. Bagdad ne s'est pas encore prononcée sur la demande d'asile politique ou de transfert à l'étranger faite par le pirate.

L'agence iranienne d'information IRNA a affirmé, pour sa part, avoir reçu une revendication du détournement de l'avion au nom des Moudjahidines du peuple, principal mouvement d'opposition au régime, qui a démenti. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD

M. Major décidé à poursuivre les contacts avec l'IRA

Le premier ministre britannique John Major a affirmé, mardi 30 novembre, devant la Chambre des communes, que les contacts avec l'Armée républicaine irlandaise (IRA) *« peuvent jouer un rôle utile »*. *« J'espère*, a-t-il précisé, *que ces contacts auront aidé l'IRA à comprendre que la violence doit cesser avant que ceux qui la soutiennent puissent participer à des négociations avec le gouvernement »*. *« Si nos efforts actuels n'aboutissaient pas, nous continuerons à explorer tous les moyens de parvenir à la paix »* en Irlande du Nord, a-t-il ajouté.

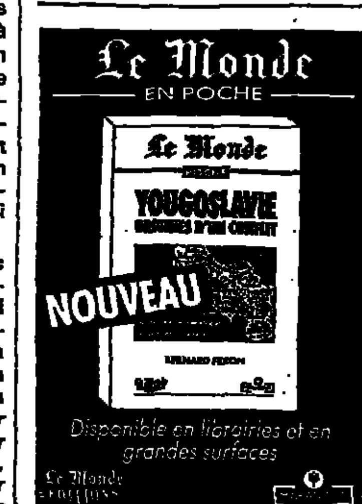
M. Major a également remercié les députés de tous bords pour leur *« très ferme soutien »* au gouvernement après la divulgation de ces contacts. Il a toutefois déploré que les *« événements de ce jour (...) montrent que la violence n'a pas cessé »*, allusion à un attentat à l'explosif, qui n'a pas fait de victimes, contre une patrouille des forces de sécurité et au meurtre d'un catholique (*le Monde* du 1er décembre). Dans la nuit de mardi à mercredi, une nouvelle bombe de forte puissance attribuée à l'IRA a été désamorcée dans la région de Belfast, a annoncé la police. – *(AFP.)*

TURQUIE

L'aviation bombarde des camps kurdes dans le nord de l'Irak

L'aviation turque a bombardé des régions du nord de l'Irak à la frontière turque dans une série de raids contre des séparatistes kurdes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui *« s'apprêtaient à des actions »* sur le territoire turc, ont indiqué, mardi 30 novembre, des sources militaires à Ankara. Les avions ont effectué seize sorties, a-t-on indiqué de même source. Aucune localité civile ne se situe à moins de 4 km des objectifs bombardés et les dirigeants kurdes d'Irak ont été informés à l'avance, selon les militaires. En Irak, des habitants du village kurde de Hisan, à la frontière turque, ont déclaré que deux personnes avaient été tuées et treize autres blessées lors d'un bombardement de l'aviation turque lundi sur un village qui n'abritait pas de base du PKK.

Par ailleurs, le ministre grec des affaires européennes, Théodoros Pangalos, a déclaré mardi qu'il n'était pas *« prêt à conseiller »* aux Kurdes de mettre fin à leur actions. M. Pangalos a déploré l'usage par les Kurdes du PKK de la violence pour *« régler leurs problèmes et pour réclamer leurs droits »*. Mais, a-t-il ajouté, *« ont-ils un moyen pacifique pour exercer leurs droits contre leurs tyrans ? »*. – *(AFP.)*



DIPLOMATIE

Le sommet de Bonn et les négociations sur le GATT

La France et l'Allemagne affichent leur volonté de cohésion

BONN

de notre envoyée spéciale

Si l'on en croit les entourages de M. Mitterrand et de M. Balladur, le chancelier Kohl se serait fait l'avocat de la France auprès de Bill Clinton sur les dossiers qui font obstacle à la conclusion d'un accord sur le GATT. Lors des entretiens qu'il a eus successivement, mardi 30 novembre, avec le président de la République puis avec le premier ministre, Helmut Kohl a en effet rendu compte de sa conversation téléphonique la veille avec Bill Clinton. Il a affirmé avoir mis en garde le président américain contre la tentative d'isoler la France dans le débat sur le GATT, ce qui serait une *« mauvaise démarche »*. Le chancelier a donné raison à la France dans sa *« recherche d'un accord équilibré, notamment sur l'agriculture et l'audiovisuel »*, et il a présenté la proposition d'une organisation mondiale du commerce comme *« une idée intéressante qui ne doit pas être prise pour une machine de guerre contre les Etats-Unis »*.

Selon les sources françaises, M. Kohl aurait ainsi repris à son compte les propositions de Paris, qu'il aurait présentées comme le point de vue européen. La réalité est probablement un peu plus nuancée. Chacun sait que le chancelier – et certains de ses ministres encore moins – n'adhère pas à toutes les thèses françaises, et c'est précisément ce qui le place, qu'il le veuille ou non, dans une position de médiateur.

La conclusion rapide d'un accord sur le commerce mondial est pour lui essentielle, et il avait besoin que les dirigeants français réaffirment clairement à Bonn leur désir d'y parvenir. C'est ce qu'a fait M. Balladur mardi : *« N'en doutez pas. Je souhaite un accord,* a-t-il dit au chancelier, *mais pour y parvenir il faut faciliter la tâche de la France. Toutes les heures comptent, mais rien ne se fera sans mettre en œuvre le tandem franco-allemand. »*

Pour que ce tandem fonctionne, on aimerait, du côté français, que les Allemands soient *« plus allants »* sur la question de l'organisation mondiale du commerce et sur le dossier de l'audiovisuel, pour lequel a une nouvelle fois plaidé le président de la République. Quant au dossier agricole, M. Balladur a rappelé la position de base de la France, à savoir le rejet de contraintes lourdes supplémentaires pour les paysans français qui s'ajouteraient, du fait d'un accord sur le GATT, à celles résultant de la politique agricole commune. Une nouvelle fois, M. Balladur a dit qu'une formule qui consisterait uniquement à compenser, dans le cadre communautaire, les inconvénients résultant d'un accord sur le GATT lui paraissait insuffisante et qu'il ne voyait pas de raison d'imputer à l'Europe seule la charge d'une solution à ce problème.

Il devait être à nouveau question du GATT mercredi lors d'un petit-déjeuner rassemblant MM. Kohl, Mitterrand et Balladur, ainsi que dans les entretiens bilatéraux des ministres français avec leurs homologues allemands. Il a été convenu que les services du premier ministre et ceux de la chancellerie maintiendraient, dans les jours qui viennent, *« des contacts très étroits pour gérer ensemble cette phase décisive de la négociation »*.

La même volonté de concertation et de cohésion franco-allemande a été affichée mardi à propos de la préparation du conseil européen des 10 et 11 décembre à Bruxelles. Là non plus les positions de Paris et de Bonn ne coïncident pas spontanément, notamment sur la proposition de Jacques Delors d'un grand emprunt européen. Mais l'entente franco-allemande est jugée prioritaire, et c'est un point de vue commun que Français et Allemands défendront à Bruxelles.

CLAIRE TRÉAN

Entendu par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale

M. Delors estime que les Américains « commencent à bouger »

Jacques Delors a déclaré, mardi 30 novembre, après son audition par la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, qu'*« il semblerait que les Américains commencent à bouger »* dans les discussions sur le GATT. Le président de la Commission de Bruxelles a cité, notamment, les chapitre des services et de l'accès aux marchés. *« Tout laisse à penser que, dans les quelques jours qui viennent, les négociations vont s'accélérer »*, a-t-il ajouté, en précisant, toutefois, qu'il n'était *« pas en mesure de formuler un pronostic »*.

Evoquant la manière dont les discussions ont été conduites par les Européens, M. Delors s'est *« félicité »* du fait que *« depuis quelques mois, la cohésion des Douze s'est renforcée »*. Commentant plus précisément la position adoptée par Paris, il a déclaré que *« la France ne doit pas se laisser impressionner par les accusations de protectionnisme »*. *« Il n'y aura pas d'accord qui ne soit pas équilibré, juste, et qui ne soumette pas tous les participants aux mêmes règles,* a-t-il assuré. *On ne peut pas, dans une partie de football, prendre la balle sous le bras et aller marquer un but comme s'il s'agissait d'une partie de rugby. »* Il a averti, cependant, que l'absence d'un accord entraînerait le *« risque d'un retour au protectionnisme dans les mois années ou les années qui viennent »*.

Par ailleurs, la conférence des présidents de l'Assemblée nationale a prévu, mardi, deux dates, les 13 et 14 décembre, pour une éventuelle déclaration du gouvernement sur le dossier du GATT. La forme que pourrait prendre cette consultation parlementaire n'est toujours pas définie. Il pourrait s'agir d'une simple déclaration non suivie d'un vote ou d'un engagement de la responsabilité du gouvernement sur un texte au titre de l'article 49, alinéa 1 de la Constitution.

Jacques Barrot (UDF), président de la commission des finances, a exprimé son opposition à *« un vote avant l'accord »*. *« La décision n'appartient qu'au premier ministre »*, a affirmé, pour sa part, Bernard Pons, président du groupe RPR. Interrogé sur les déclarations de dirigeants de l'UDF, qui soulignent les risques d'isolement de la France, M. Pons s'est refusé à tout commentaire, indiquant seulement que son groupe *« se gardera de toute déclaration intempestive »* afin de laisser *« son entière liberté d'action au gouvernement »*. *« Nous ne jetterons pas de l'huile sur le feu. »*, a-t-il précisé. Après les remous suscités par les propos de Valéry Giscard d'Estaing et de Raymond Barre (*le Monde* du 30 novembre), la consigne des groupes de la majorité est de s'imposer dorénavant une discrétion maximale.

FRÉDÉRIC BOBIN

La conférence de Rome

La CSCE ne souhaite pas laisser la Russie jouer le rôle de « gendarme » de l'ex-URSS

La volonté affichée par Moscou de jouer le rôle de « gendarme » de l'ex-empire soviétique a suscité méfiance et réserves chez les ministres des affaires étrangères des cinquante-deux pays de la CSCE réunis pour deux jours à Rome.

Sans évoquer explicitement le cas de la Russie, le ministre suédois des affaires étrangères, Margaretha af Ugglas, s'est fait l'écho de l'inquiétude des anciens pays satellites devant les velléités du « grand frère » de jouer les « gendarmes » de la zone. Certains Etats, a-t-elle dit, *« déclarent ouvertement devoir protéger leurs propres intérêts. L'héritage de l'histoire provoque, et on le comprend, des réserves quant à la nature de ces intérêts »*.

Tout accord d'intervention ou de maintien de la paix (par une force russe) devra se faire *« avec l'accord de toutes les parties, en définissant clairement les rôles et le cadre légal de l'attitude des forces concernées, et en présence de superviseurs de la CSCE »*, a-t-elle ajouté. Son homologue français, Alain Juppé, a également émis de semblables réserves : *« il n'appartient pas à tel ou tel pays de dire le droit international ou de décider le maintien de la paix. C'est aux Nations unies, et à son Conseil de sécurité plus particulièrement, ou par délégation à des organisations régionales telles que la CSCE, de donner mandat (...) avec des critères d'intervention précis »*, a-t-il rappelé.

« Lorsqu'il s'agit d'une décision unilatérale et en dehors de tout mandat donné par une organisation internationale, il ne s'agit pas de maintien de la paix. La Russie est d'accord sur ce point de vue », a-t-il insisté.

Le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a critiqué, quant à lui, la décision prise par l'Ukraine de garder sur son territoire certaines armes nucléaires et a demandé à la CSCE de condamner Kiev. Si l'Ukraine ne fait pas marche arrière, cela pourrait entraîner une *« réaction en chaîne »* dans toute l'Europe et plonger à nouveau le continent dans la guerre froide, a-t-il expliqué. Le président ukrainien, Léonid Kravtchouk, a répliqué que les armes nucléaires héritées de l'ex-empire soviétique constituaient une *« richesse matérielle »* pour son pays, qui était donc en droit de demander des compensations pour leur abandon. – (*Reuter, AFP.*)

La polémique sur la Macédoine

Un député allemand demande que la Grèce quitte l'UEO

Un député allemand de la CSU, la branche bavaroise des chrétiens-démocrates du chancelier Kohl, Guenther Mueller, a demandé, mardi 30 novembre, le retrait de la Grèce de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), jusqu'à *« ce qu'il soit clairement établi que la politique de la Grèce est la même que celle de l'UEO »*, en particulier au sujet de l'ex-Yougoslavie. Dans un communiqué publié en Allemagne, M. Mueller a souligné qu'il souhaitait en particulier que la Grèce applique la même politique que l'UEO, seule instance européenne compétente en matière de défense, en ce qui concerne la reconnaissance de la République de Macédoine.

Déjà, lundi, le vice-président de la CSU, Ingo Friedrich, avait annoncé qu'il estimait que le Parlement européen devait se mobiliser pour empêcher la Grèce de présider l'Union européenne à partir du 1er janvier. Ces déclarations interviennent après les vives critiques formulées, la semaine dernière, par le ministre grec des affaires européennes, Théodore Pangalos : il avait qualifié l'Allemagne de *« géant avec la force d'un monstre et un cerveau d'enfant »*.

A Paris, l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO) a poursuivi, quant à elle, ses travaux dans un climat plus serein même si le problème diplomatique posé par la Grèce ne laisse personne indifférent. Les députés des Dix (les Douze moins l'Irlande et le Danemark) ont estimé que l'UEO devrait envisager de fournir des garanties de sécurité à la Hongrie, à la Roumanie et à la Bulgarie en reconnaissance de leur rôle dans le maintien de l'embargo contre la Serbie. Une coopération non militaire existe déjà depuis le mois de juin entre l'UEO et ces trois pays. Il s'agit d'opérations de police et de douane sur le Danube qui donnent la possibilité aux vedettes rapides de l'UEO de faire respecter l'embargo.

ONU : la France demande un poste de responsabilité militaire. – La France a demandé à occuper l'un des trois postes de responsabilité à la division des opérations de maintien de la paix de l'ONU, à New-York, a indiqué, vendredi 26 novembre, à Paris, le général Philippe Mercier, responsable des opérations à l'état-major français. Ces trois postes sont actuellement occupés par un général canadien au plus haut niveau, un officier adjoint africain et un chef d'état-major finlandais. *« Nous avons demandé à avoir l'un de ces trois postes »*, a expliqué le général Mercier en rappelant que la France avait été le premier pays fournisseur de « casques bleus » et qu'elle reste – avec quelque 7 000 hommes – le troisième après le retrait de ses contingents de Somalie et du Cambodge.

PROCHE-ORIENT

MM. Rabin et Arafat tentent de maîtriser la situation à Gaza

Suite de la première page

Un autre photographe (de l'AFP) a été frappé, bousculé et brièvement détenu, sans autre raison apparente que l'utilisation de son appareil. L'association des correspondants étrangers a protesté auprès des autorités.

Itzhak Rabin est-il en train, comme l'en accuse Yasser Arafat, de *« perdre le contrôle de son armée »* ? C'est très douteux. Pour un député de sa coalition, Dedi Zucker, ce serait plutôt *« l'armée qui perd le contrôle de la situation à Gaza »*. Reste que pour M. Zucker, les fameuses « unités spéciales » qui sont composées de soldats d'élite plus ou moins livrés à eux-mêmes, se seraient engagées *« dans une espèce de vendetta »* contre les activistes palestiniens. Elles seraient en outre *« complètement coupées du processus de paix. »*

On sait, par des déclarations anonymes à des journaux locaux, que certains de ces commandos ont tendance à vouloir s'offrir un baroud d'honneur contre ceux qu'ils pourchassent depuis des années. En clair, certains, couverts par des officiers mécontents du processus engagé, auraient décidé de faire quelques cartons avant d'être contraints, en principe le 13 décembre, de vider les lieux conformément aux accords passés avec l'OLP. Il est évidemment impossible de prouver cette hypothèse.

Quoi qu'il en soit, par la voix du chef de l'état-major, la haute hiérarchie militaire ne condamne pas précisément les activités de ses unités spéciales. Bien que le premier ministre ait donné l'ordre, mardi, de *« calmer le jeu »*, le général Ehoud Barak a déclaré que *« la chasse aux terroristes qui ont du sang juif sur les mains »* se poursuivrait jusqu'à l'ultime moment. Rodomontade pour consommation intérieure ? Tandis que la droite parlementaire continue de réclamer l'arrêt immédiat du processus de paix, on sentait bien, mardi, que l'armée n'avait pas anticipé le mouvement général de colère et qu'elle ne semblait pas non plus très sûre des moyens à employer pour ramener le calme.

« Nous n'avons déclaré la guerre ni au Fatah ni aux populations de Gaza », disait mardi aux journalistes le colonel Shouki, commandant adjoint des forces militaires de Gaza. *« Nous ne faisons la guerre qu'aux terroristes »*. Pour ce qui concerne Abou Rich, le « faucon » du Fatah, dont la mort a mis le feu aux poudres, pas de chance : *« Il se trouvait ce soir-là au mauvais endroit, au mauvais moment et en compagnie de mauvaises personnes. »*

Les « faucons » n'ont pas été convaincus. Masqués de keffiehs et armés, plusieurs dizaines d'entre eux ont défilé et tiré en l'air pour encourager les émeutiers. L'un d'eux, s'exprimant au nom du groupe, a sommé le *« père »* en personne, c'est-à-dire Yasser Arafat, de *« rompre sur-le-champ toutes les négociations avec les sionistes. Abou Ammar* [Arafat] *est à Tunis et nous sommes ici à nous faire tuer. La lutte armée a repris et elle continuera »*.

Curieusement, alors qu'on assiste depuis lundi à une violation par ses propres unités, des ordres de cessez-le-feu lancés par le *« Vieux »* il y a dix semaines, c'est lui-même, qui a, en quelque sorte, fait amende honorable et suivi ses troupes. M. Arafat, qui recevait mardi à Tunis deux envoyés spéciaux de M. Rabin, Ahmed Tibi et Jacques Néria, a refusé de donner l'ordre d'une nouvelle trêve, *« tant que le chef des « faucons »*, arrêté lundi (*le Monde* du 1er décembre) et la trentaine de militants détenus depuis quelques jours *« n'auront pas été libérés »*.

Reçues au quartier général de l'armée pour discuter, avec le commandant-en-chef de la région sud, le général Mattan Vilnaï, des moyens de ramener le calme, quatre personnalités du Fatah de Gaza ont répété ces conditions. Le général a rejeté ces exigences, mais accepté certaines *« mesures d'apaisement »* qui n'ont pas été rendues publiques.

« La balle est dans le camp israélien », a estimé Soufian Abou Zayda, l'un des négociateurs. On comprend mal, de fait, qu'à moins de deux semaines du début de son retrait annoncé de Gaza et de Jéricho l'armée s'en aille toujours patrouiller, notamment dans les camps de réfugiés. L'ordre, de toute façon, n'y est plus maintenu par les soldats depuis assez longtemps et leur présence y est toujours ressentie comme une véritable provocation...

PATRICE CLAUDE

LIBYE : entrée en vigueur des nouvelles sanctions. – Les nouvelles sanctions contre la Libye votées, le 11 novembre, par le Conseil de sécurité de l'ONU, sont entrées en vigueur comme prévu, le mercredi 1er décembre. Certains avoirs financiers libyens à l'étranger sont désormais gelés, et des équipements pour l'industrie pétrolière sont soumis à embargo. Ces mesures s'ajoutent à l'embargo sur les liaisons aériennes et les fournitures militaires, imposé, le 15 avril 1992, à ce pays dont deux ressortissants sont soupçonnés d'être impliqués dans l'explosion, en 1988, d'un Boeing 747 de la Pan Am, au dessus de Lockerbie en Ecosse, qui avait fait deux cent soixante-dix morts. – *(AFP.)*

Une Israélienne tuée dans une embuscade en Cisjordanie. – Alors qu'elle circulait à bord d'une voiture, une Israélienne de la colonie d'Eli, en Cisjordanie, a été tuée, mercredi 1er décembre, par des tirs de Palestiniens, a indiqué une source militaire. Une autre passagère est dans un état grave. Des renforts militaires ont été dépêchés sur les lieux de l'attentat. Le secrétaire général du Conseil des localités juives de Judée-Samarie (Cisjordanie) et Gaza a averti que son organisation *« ne laissera pas passer sans réponse cette attaque »*. Ce décès porte à neuf le nombre d'Israéliens tués par des Palestiniens depuis la signature de l'accord entre Israël et l'OLP, le 13 septembre. – *(AFP.)*

Des colons israéliens veulent créer une police privée. – Le ministre de la police, Moshé Shahal, s'est déclaré, mardi 30 novembre, opposé à la création d'une police *« privée »* dans les implantations israéliennes des territoires occupés, car, a-t-il dit, *« seules l'armée et la police sont responsables de la sécurité »*. Il réagissait à l'annonce, par le conseil des implantations israéliennes de Cisjordanie, du lancement d'une campagne pour mobiliser des centaines de *« gardiens »* volontaires pour protéger les colonies. – *(AFP.)*

Manifestation de soutien aux accords de paix. – Le comité de liaison des associations juives laïques, qui regroupe une douzaine d'organisations proches de la gauche, organise, dimanche 5 décembre, à 16 h 30, à l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, une *« réunion d'information et de soutien aux accords de paix israélo-palestiniens »*. Des représentants du gouvernement israélien et de l'OLP prendront la parole, ainsi que des responsables et intellectuels juifs français, dont l'ancien président du CRIF, Théo Klein, les historiens Pierre Vidal-Naquet et Jean Elleinstein.



EUROPE

La conférence de Genève sur l'ex-Yougoslavie

Musulmans, Serbes et Croates restent sur leurs positions

GENÈVE

de notre envoyé spécial

Reprises laborieusement lundi, après deux mois d'interruption, les négociations sur la Bosnie devaient se poursuivre mercredi 1er décembre et donner lieu à une nouvelle rencontre entre le dirigeant des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, et le président bosniaque, Alija Izetbegovic. A en juger par la rigidité des positions réaffirmées de part et d'autre lors des discussions bilatérales de mardi, il faudra sans doute encore beaucoup de patience et de persévérance pour parvenir à débloquer la situation.

Une fois repartis les ministres des affaires étrangères des Douze venus prodiguer les encouragements de l'Union européenne, les protagonistes du conflit se sont retrouvés face à face avec leur intransigeance et leurs certitudes. Si, dans un accord signé lundi, les trois parties belligérantes se sont engagées à laisser passer les convois humanitaires, les vieux réflexes n'ont pas tardé à reprendre le dessus. A cet égard, les premiers pourparlers entre les trois factions rivales et les représentants de Belgrade et de Zagreb ont, une fois de plus, tourné au dialogue de sourds, Serbes et Croates accusant les Musulmans de se livrer à de la surenchère et le gouvernement de Sarajevo brandissant la menace d'une rupture.

En tout cas, la satisfaction exprimée par le président de Serbie, Slobodan Milosevic contrastait avec l'irritation affichée par la délégation musulmane. Premier à s'en aller, mardi en milieu d'après-midi, M. Milosevic a qualifié de *« très constructives »* ses conversations avec le président croate, Franjo Tudjman, ainsi qu'avec Alija Izetbegovic. Estimant que les négociations étaient *« maintenant rétablies »*, il leur a souhaité *« plein succès »*.

« Point critique »

Pour sa part, M. Karadzic a reproché aux Musulmans d'avancer des *« demandes exagérées »*, tout en exprimant l'espoir qu'une *« solution juste »* soit finalement trouvée. Le gouvernement de Sarajevo réclame la rétrocession de territoires occupés par les Serbes et une partie de la côte dalmate. Avant de regagner Zagreb, Franjo Tudjman a déclaré que cette dernière exigence était *« inacceptable »*, rappelant qu'il avait été convenu en septembre que les Musulmans auraient accès à l'Adriatique par le port de Ploce.

Selon la délégation de Sarajevo, *« aucun progrès »* n'a été réalisé mardi. *« Le principal obstacle, c'est que les territoires qui doivent revenir à leur légitime propriétaire ne lui sont pas rendus »*, a indiqué le premier ministre bosniaque, Haris Siladzic. Pour ce qui concerne l'accès à la mer, il a déclaré qu'il ne s'agissait pas seulement d'un droit de passage, mais d'une question de souveraineté sur le port dalmate de Neum. En septembre, les Musulmans avaient rejeté le plan de paix qui leur était proposé par la communauté internationale parce qu'ils n'avaient pas obtenu satisfaction sur ce point et jugeaient insuffisantes les concessions territoriales serbes.

Dans l'espoir d'obtenir satisfaction, ils se réfèrent aujourd'hui à la nouvelle initiative européenne qui prévoit un assouplissement des sanctions contre la Serbie et le Monténégro en échange de concessions territoriales aux Musulmans et d'un *modus vivendi* dans les régions de Croatie contrôlées par les forces serbes. A en croire l'ambassadeur de Bosnie aux Nations unies, Mohamed Sacirbey, son gouvernement a présenté un nouveau découpage, réclamant 4 % de territoires en plus des 30 % actuellement proposés. M. Sacirbey a reproché aux Serbes de chercher à faire diversion en orientant les discussions sur le statut de Sarajevo.

Jugeant que les négociations avaient atteint un *« point critique »*, il est allé jusqu'à prédire *« un échec si le mandat de l'Union européenne n'est pas respecté »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Les Etats-Unis et l'Europe augmentent leur contribution à l'aide humanitaire en Bosnie

Tandis que l'acheminement de l'aide humanitaire en Bosnie connaît de nouvelles difficultés dues au mauvais temps et, selon un porte-parole du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), au *« harcèlement bureaucratique »* pratiqué par les autorités serbes, les Etats-Unis et l'Union européenne ont annoncé, mardi 30 novembre, une augmentation de leur contribution à cette aide.

Cet effort supplémentaire se chiffre à 150 millions de dollars pour les Etats-Unis et à 20 millions de dollars pour les Douze. Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a, quant à lui, expliqué à Rome, devant la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) qu'il fallait dorénavant *« faire face aux conséquences d'un conflit qui défie toute solution »*. – *(AFP, AP.)*

APPEL : le pape invite les Européens à *« ne pas se résigner »* à la guerre dans l'ex-Yougoslavie et le Caucase. – Jean-Paul II a reçu, mardi 30 novembre, les 52 ministres ou représentants des pays membres de la Conférence pour la coopération et la sécurité en Europe (CSCE) réunis à Rome. Pour lui, le plus grand échec des Européens serait de *« se résigner aux guerres et aux massacres »* dans l'ex-Yougoslavie et le Caucase. L'aide humanitaire, a t-il ajouté, *« ne dispense pas les responsables politiques de continuer à chercher des solutions originales »*. La sécurité commune ne s'établira jamais, *« si les conquêtes territoriales obtenues par la force sont avalisées, si la purification ethnique est élevé au rang de méthode, et si les règles les plus élémentaires du droit humanitaire sont ostensiblement violées »*. – *(AFP.)*

RUSSIE

Poursuite de la polémique sur l'éventuelle interdiction de deux partis d'opposition

MOSCOU

de notre envoyé spécial

La commission électorale, saisie, dimanche 28 novembre, par le premier vice-premier ministre, Vladimir Choumeïko, d'une demande d'exclusion de la campagne électorale de deux partis s'opposant au projet de Constitution de Boris Eltsine, (*le Monde* du 1er décembre) a demandé *« deux ou trois jours »* de réflexion avant de donner son avis. Cette réponse dilatoire prouve l'embarras du pouvoir qui semble comprendre que la mise hors course, à moins de deux semaines du scrutin, de deux partis d'opposition, dûment enregistrés par la commission électorale, pourrait porter un coup fatal à la crédibilité, déjà douteuse, des votes du 12 décembre.

Un conseiller de Boris Eltsine, Sergueï Stankevitch, a ainsi déclaré que l'initiative de M. Choumeïko n'avait *« aucune base légale »*. Certains, dans l'entourage présidentiel, vont même jusqu'à parler d'un « coup monté » ... pour discréditer le président russe. En oubliant toutefois que c'est Boris Eltsine lui-même qui avait donné le « la », en laissant entrevoir la possibilité de couper l'accès à la télévision aux partis qui attaqueraient la présidence et son projet de Constitution.

Les représentants des partis concernés par les propos de M. Choumeïko – ceux qui, comme le Parti démocratique de Russie de Nikolaï Travkine et le Parti communiste de Guennadi Ziouganov ont été menacés d'exclusion pure et simple mais aussi les quatre autres, qui ont reçu un « avertissement » – n'ont pas réagi, à l'exception de Nikolaï Travkine qui a déclaré qu' *« après une telle déclaration on ne pouvait plus parler d'élections démocratiques »*.

Igor Iakovenko, un des candidats aux élections sur la liste de l'économiste réformateur Grigori Iavlinski, visée aussi par les déclarations de M. Choumeïko, a pour sa part, estimé que ce dernier *« a voulu avant tout faire peur »* et qu'il ne fallait pas *« prendre cela vraiment au sérieux »*.

J.-A. F.

Report de la grève des mineurs. – Les mineurs de charbon du bassin de la Vorkouta ont décidé, mardi 30 novembre, de reporter d'une semaine la grève prévue au 1er décembre, afin de donner au gouvernement russe un délai supplémentaire pour verser les arriérés de salaire. Cette décision est intervenue à la suite de la visite du vice-Premier ministre russe, Egor Gaïdar, dans cette région où des milliers de mineurs n'ont pas été payés depuis des mois. A quelques jours des législatives du 12 décembre, le gouvernement veut à tout prix éviter une épreuve de force sociale qui pourrait nuire à son image. – *(Reuter.)*

ITALIE

Rapport parlementaire inquiétant sur la Camorra

La Camorra, organisation criminelle de Naples et de sa région, la Campanie, a été largement sous-estimée et exerce un contrôle sur son territoire et ses institutions qui *« n'a d'égal ni en Sicile ni en Calabre »*, indique un rapport alarmant de la commission parlementaire antimafia présenté mardi 30 novembre. La Camorra, constituée de 111 clans et 6 700 affiliés pour 549 communes et près de 6 millions d'habitants, *« est une véritable confédération pour une gestion criminelle du territoire, avec une capacité décisive d'intervention sur l'économie, les institutions, la politique »*, indique le rapport, selon lequel l'organisation est indifférente aux idéologies et ne soutient aucun parti particulier, mais seulement *« des personnes disponibles pour rendre des services en échange de son soutien »*.

Le rapport met notamment en cause le député démocrate-chrétien Antonio Gava, ancien ministre de l'intérieur. Les activités de la Camorra comprennent des escroqueries aux dépens de l'Union européenne, dont une partie de l'aide, après le tremblement de terre de 1980 qui avait ravagé la région, a été détournée. Dix ans plus tard, 28 572 personnes restaient sous des tentes ou dans des roulottes. – *(AFP.)*

60 millions de francs de pots-de-vin pour la Démocratie-chrétienne en six ans. – Severino Citaristi, sénateur démocrate-chrétien, secrétaire administratif de la DC de 1986 à 1992 a admis, mardi 30 novembre, devant le juge milanais Antonio Di Pietro, avoir reçu pendant cette période, pour le financement de son parti, 16 à 17 milliards de lires (environ 60 millions de francs) de pots-de-vin. M. Citaristi, qui totalise soixante-quatre informations judiciaires pour corruption, a expliqué au juge que la DC avait besoin chaque année de 60 à 65 milliards de lires pour son fonctionnement et de 90 milliards en période électorale. Seulement la moitié de ces dépenses était assurée par des contributions légales, a-t-il indiqué, en précisant qu'il avait toujours informé les principaux responsables politiques du parti de ces versements. – *(AFP.)*

PAYS-BAS

Le prince-héritier enterre sa vie de garçon

AMSTERDAM

de notre correspondant

Willem IV, ou Willem-Alexander Ier ? Le fils aîné de la reine Béatrix ignore quel nom il prendra lorsque l'heure de la succession aura sonné. Mais il se sent déjà capable, psychologiquement, d'assumer son destin de futur roi : le prince d'Orange l'a confié à ses compatriotes lors d'un récent entretien télévisé ressemblant à une mise sur orbite.

Filmé dans le château de son enfance, Willem-Alexander a publiquement enterré, à vingt-six ans, *« la vie aussi normale que possible »* menée jusqu'à présent. Fermant ce chapitre de sa biographie sans grandiloquence, il a ouvert le suivant sans éloquence, s'efforçant de parler lentement mais articulant mal.

Ouvrant aux Néerlandais les portes de la résidence-bureau qu'il est en train de faire aménager à deux pas du palais de sa mère, Willem-Alexander leur a exposé les grandes lignes de son programme de formation : un stage dans l'armée de terre et dans l'aviation, pour compléter le bagage militaire acquis dans la marine pendant son service (*« une école de persévérance »* qui l'a fait *« homme »*), des plongées dans la société civile, des obligations protocolaires, la participation aux travaux du Conseil d'Etat... Il n'a, bien sûr, pas dit combien de temps cet apprentissage durerait.

Se décrivant comme *« organisé et ponctuel »*, il a implicitement confirmé qu'il était plus un homme *« d'action »* que de réflexion. Il est vrai que les questions posées l'invitaient peu à la profondeur et que, dans le cas contraire, le futur souverain aurait eu sans doute du mal à y répondre : le manque de *« liberté d'expression »*, inhérent à une monarchie constitutionnelle dans laquelle les membres de la famille royale ne peuvent rien dire ni faire qui n'ait l'aval du gouvernement, lui pèse déjà.

Les seules notes personnelles auront été consacrées à l'abolition du service militaire, que Willem-Alexander a dit *« regretter »*, et au concubinage, auquel il s'est déclaré *« opposé »*. Mais un mariage n'est pas pour autant d'actualité, si ce n'est celui avec le pays.

Ch. Ch.

GÉORGIE : début de pourparlers de paix entre Géorgiens et Abkhazes. – Des pourparlers préparatoires de paix entre Géorgiens et Abkhazes ont commencé, le mardi 30 novembre, à Genève, sous la présidence du représentant spécial du secrétaire général de l'ONU sur l'Abkhazie, Edouard Brunner. Les négociations doivent se terminer en fin de semaine. – *(AFP.)*

SUÈDE : cinq cents arrestations lors de manifestations d'extrême droite et d'extrême gauche. – Environ cinq cents Suédois et Danois ont été arrêtés mardi 30 novembre (anniversaire de la mort en 1718 du roi Charles XII, héros nationaliste suédois) par la police suédoise afin d'empêcher des manifestations néonazies et antiracistes de dégénérer, a annoncé la police. Elle a précisé que les manifestations se sont déroulées dans le calme à Stockholm et à Lund, dans le sud du pays, les arrestations ayant permis de les contrôler. Une quarantaine de jeunes ont été arrêtés à Stockholm et environ quatre cents à Lund, a encore indiqué la police. Quatre-vingt-quatre manifestants restaient placés en détention provisoire à Lund, mercredi matin. – *(AFP, AP, Reuter.)*

POLOGNE : un nouveau chef du renseignement. – Le premier ministre polonais, Waldemar Pawlak, a nommé, mardi 30 novembre, le colonel Gromoslaw Czempinski au poste de chef des services de renseignement (UOP), a annoncé l'agence PAP. Selon des sources bien informées, le colonel Czempinski a piloté du côté polonais la récente opération qui a abouti à la saisie, dans un port britannique, d'armes destinées à Belfast et provenant de Pologne. – *(AFP.)*

ROUMANIE

L'absence de l'ancien roi Michel à la fête nationale divise le pays

BUCAREST

de notre correspondant

Le président Ion Iliescu voulait placer la fête nationale roumaine du 1er décembre sous le double signe du *« consensus et de la réconciliation »*. Il a finalement été rattrapé par les polémiques qui ont suivi le refus des autorités d'accorder un visa à l'ex-roi Michel de Roumanie, contraint à l'exil par les communistes il y a quarante-cinq ans. Face à ce refus, la Convention démocratique (CDR), la principale coalition d'opposition, a décidé de boycotter les cérémonies officielles organisées dans la ville d'Alba-Iulia (Transylvanie) et a invité les Roumains à une commémoration parallèle à Bucarest.

Le roi Michel de Hohenzollern, depuis sa résidence suisse de Versoix, a exprimé sa déception, regrettant que *« tous les moyens »* aient été *« une nouvelle fois employés pour* [l]' *empêcher de venir dans* [son] *pays »*. Le gouvernement a refusé de lui accorder un visa sous prétexte que la mention *« roi de Roumanie »* figure sur son passeport et que celle-ci est en contradiction avec la Constitution républicaine, adoptée par référendum en décembre 1991.

Sous différents prétextes, et par cinq fois depuis le changement de régime en décembre 1989, les autorités de Bucarest ont refusé au roi de séjourner en Roumanie. Une telle obstination n'est pas innocente. Une seule fois en 1992, le roi Michel Ier a pu se rendre dans son pays pour une visite privée et l'événement avait alors donné lieu à d'importantes manifestations de soutien au roi.

Aujourd'hui, les réserves du pouvoir sont d'autant plus grandes que le gouvernement est soumis à une forte pression sociale. Deux meetings de protestation organisés à une dizaine de jours d'intervalle par les syndicats ont ainsi réuni, selon les estimations, entre cinquante et cent mille personnes dans plusieurs grandes villes. Les manifestants, soutenus par l'opposition, ont alors demandé la démission du gouvernement de Nicolae Vacaroiu, qu'ils jugent incapable de sortir le pays de la crise.

Dans ce contexte tendu, le gouvernement a estimé que la visite du souverain était pour le moins inopportune. Sur le fond, la question d'une éventuelle restauration de la monarchie revient régulièrement dans le débat politique mais cette éventualité semble lointaine. Même la CDR, dont les dirigeants militent pourtant en faveur du retour du roi sur le trône, fait, elle aussi, preuve de circonspection. Elle considère ainsi que l'organisation d'un référendum à ce sujet n'est pas envisageable aujourd'hui car la majorité des Roumains est encore trop marquée par quarante-cinq ans de propagande anti-monarchiste. En attendant, la route vers le consensus politique en Roumanie semble encore longue et elle ne passera pas, le 1er décembre, par Alba-Iulia...

CHRISTOPHE CHATELOT

■ **SANTÉ PUBLIQUE.** L'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, mardi 30 novembre, le projet de loi sur la santé publique et la protection sociale, voté le 26 octobre dernier par le Sénat. Le RPR et l'UDF se sont prononcés pour, le PS et le PC contre. Le gouvernement a introduit, par amendements, deux nouvelles dispositions : l'instauration du «dossier médical» et la création d'un «établissement français des greffes».

■ **PERPÉTUITÉ RÉELLE.** La commission des lois de l'Assemblée devait commencer, mercredi, l'examen des articles du projet de loi instituant une peine de perpétuité réelle pour les auteurs de meurtres accompagnés de viols sur mineurs, présenté par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux. La commission a procédé, mardi, à l'audition publique de Jacques Léauté, professeur de droit pénal, qui a rappelé que la libération conditionnelle de détenus actuellement condamnés à la perpétuité dépend du ministre de la justice *(lire page 10)*.

Les travaux du Parlement

Les députés adoptent la création d'un «dossier médical» proposée par Simone Veil

Le projet de loi sur la santé publique et la protection sociale, adopté mardi 30 novembre par l'Assemblée nationale, avait pour objet, selon Simone Veil, de modifier *«des dispositifs qui étaient inadaptés ou inapplicables»*. Le ministre des affaires sociales avait elle-même reconnu, la veille, en le présentant, qu'il s'agissait d'un texte *«complexe et touffu, qui regroupe des mesures les plus diverses»* – comme la lutte contre la tuberculose, la protection sociale des détenus, l'Agence du médicament ou la réforme hospitalière –, mais elle avait ajouté qu'il trouve sa cohérence dans la nécessité de *«remédier à des imperfections juridiques»*.

L'aspect quelque peu fourre-tout du projet a été renforcé par l'introduction, à l'Assemblée nationale, de nouvelles dispositions, objets d'amendements gouvernementaux, dont les principales sont l'instauration du dossier médical, résultant de la récente convention médicale signée entre médecins et caisses d'assurance-maladie, et la création d'un établissement public national, baptisé Etablissement français des greffes, placé sous la tutelle du ministre de la santé et chargé de coordonner l'activité de transplantations d'organes, de tissus et de moëlle osseuse.

Le projet du gouvernement va d'ailleurs encore gagner en diversité, puisque Mme Veil a d'ores et déjà annoncé, devant les députés, au terme de la discussion, de nouveaux amendements en seconde lecture, le 17 décembre, sur *«la revalorisation des petites retraites des agriculteurs, décidée par le premier ministre lors de la conférence de Matignon le 15 novembre dernier»*, et sur *«l'extension aux entreprises publiques des allègements de cotisations familiales déjà en vigueur dans le secteur privé»*, pour leur permettre de *«contribuer davantage au développement de l'emploi»*.

Protection du secret médical

L'instauration du «dossier médical» doit favoriser, selon Mme Veil, *«la qualité, la coordination et la continuité des soins»*. Il sera d'abord réservé aux personnes âgées de plus de soixante-dix ans et atteintes d'une double pathologie exigeant un traitement de plus de six mois. *«Ce sont elles qui ont intérêt à ce que toutes les informations soient centralisées dans le même dossier»*, afin de mieux *«appréhender l'histoire de la maladie dans sa globalité»*, a précisé Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé. Le système sera progressivement généralisé. Le dispositif comporte un dossier de suivi médical tenu par un médecin, choisi librement par le patient. De son côté, le patient détiendra un «carnet de liaison», qu'il devra présenter pour obtenir le remboursement de ses soins et sur lequel le médecin en charge de son dossier portera les informations qu'il jugera nécessaires.

La création de ce «dossier médical» a donné lieu à un long débat mardi, plusieurs députés – de la majorité comme de l'opposition – craignant qu'il ne mette en cause le principe du secret médical. *«J'estime que le carnet de liaison est un document très important pour la mise en œuvre de la convention médicale,* a souligné Jean Bardet (RPR), rapporteur de la commission des affaires sociales, *mais il ne faut pas minimiser les risques de divulgation du secret médical.»*

Pour répondre aux souhaits des députés, Mme Veil a ajouté deux précisions dans le texte. D'une part, le dossier médical, *«propriété du patient, est couvert par le secret médical»*, et des sanctions pénales sont prévues *«à l'encontre de quiconque* [autre que le médecin choisi par le malade ou le service médical de sa caisse d'assurance-maladie] *aura obtenu ou tenté d'obtenir les informations contenues dans le carnet médical»* du patient. D'autre part, le dossier de suivi médical est confié à un médecin généraliste, mais, *«pour certaines catégories de patients, il peut être confié à un autre médecin»*, selon les pathologies.

Parmi les autres dispositions votées, les députés ont notamment adopté :

– l'institution d'une prestation complémentaire à l'allocation aux adultes handicapés (AAH) pour ceux qui disposent d'un logement indépendant, dans le but de faciliter le maintien à domicile des handicapés ;

– la limitation du tiers payant aux personnes en difficulté ;

– la création, contre l'avis du gouvernement, d'un «comité d'observation de la santé publique» dans chaque département d'outre-mer ;

– la réforme du régime de sécurité sociale des artistes-auteurs, des mesures prises antérieurement et très controversées n'ayant jamais été mises en application.

CLAIRE BLANDIN

Mme Royal (PS) attaque le gouvernement sur l'urbanisme

Les socialistes ont déclenché une vigoureuse offensive contre le projet de loi *«portant diverses dispositions en matière d'urbanisme et de construction»*, présenté par Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme et dont l'Assemblée nationale a entamé l'examen mardi 30 novembre. Modifiant trois lois votées sous les législatures socialistes précédentes – «loi montagne», «loi littoral» et «loi paysage» (*le Monde* du 1er décembre) –, ce texte vise à rendre les règles de l'urbanisme *«plus sûres, plus claires et plus opérationnelles»*, selon la formule de M. Bosson, afin de *«favoriser la relance du bâtiment»*, a précisé André Santini (UDF), président de la commission de la production et des échanges et rapporteur du projet. Celui-ci, qui comprend des *«mesures d'urgence»*, sera suivi par une réforme de fond du code de l'urbanisme, que le gouvernement présentera au Parlement au printemps prochain.

«Vous me voyez hésiter entre la colère et la consternation», a lancé Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres), ancien ministre de l'environnement, en opposant pendant près d'une heure et quart la question préalable, qui a été repoussée. *«Il s'agit d'un saut de quinze ou vingt ans en arrière,* a-t-elle affirmé, *à l'époque de la prise de conscience de «la France défigurée». Vous nous faites croire que vous allez créer des emplois en défigurant davantage la France. C'est un retour à une sorte d'obscurantisme.» «En cédant à cette mode de la déréglementation, vous commettez un contresens historique et une erreur économique»*, a-t-elle ajouté.

A de nombreuses reprises, Mme Royal, interrompue par des exclamations et des claquements de pupitres sur les bancs de droite, a regretté l'absence de Michel Barnier, ministre de l'environnement, estimant qu'il y a des *«contradictions»* au sein du gouvernement sur ce dossier.

F. B.

SÉNAT : l'examen du budget. – Le Sénat a poursuivi, mardi 30 novembre, la discussion du projet de loi de finances pour 1994. Les sénateurs de la majorité ont adopté sans enthousiasme, compte tenu de la baisse de ses crédits, le budget de la jeunesse et des sports, présenté par Michèle Alliot-Marie. Les crédits de l'environnement, présentés par Michel Barnier, ont également été adoptés par les groupes de la majorité, non sans quelques regrets. Enfin, Michel Giraud a défendu le budget du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle et obtenu le soutien énergique de la majorité. Les socialistes et les communistes ont voté contre ces trois budgets.

Devant la commission des lois de l'Assemblée

Le professeur Léauté rappelle que le garde des sceaux peut refuser les libérations conditionnelles

L'émotion d'une mère, le constat d'un professeur de droit, les incertitudes d'un psychiatre, les inquiétudes d'un gardien de prison : quatre voix différentes sur la perpétuité «réelle» se sont exprimées, mardi 30 novembre, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale. Au nom des parents de victimes, Annie Gourgue a vigoureusement défendu le texte de Pierre Méhaignerie, qui rompt, selon elle, avec la pratique des *«peines en trompe l'œil»*. Convaincue que la perpétuité réelle peut avoir un effet dissuasif sur les violeurs et assassins d'enfants, Mme Gourgue a exprimé le vœu que *«la peine maximale, applicable aux crimes les plus graves, soit fixée par la voie du référendum»*.

C'est au législateur, a rappelé Jacques Léauté, professeur de droit pénal, qu'il revient *«d'interposer la justice entre les assassins et les familles des victimes»*. Il a souligné que la justice ne doit pas se *«résumer à faire droit au besoin d'une sanction exemplaire éprouvée par l'opinion publique»*. M. Léauté a précisé que, selon lui, une nouvelle disposition législative n'est pas nécessaire, puisque le droit en vigueur donne au garde des sceaux *«la possibilité de rendre effectivement perpétuelle la peine de réclusion criminelle, car il lui suffit de refuser la libération conditionnelle»*. Une nouvelle loi, a-t-il ajouté, n'aurait pas d'autre effet que de *«s'assurer que, dans le futur, les personnes qui exerceront la fonction de garde des sceaux ne faibliront pas dans la protection des innocents»*.

Bernard Cordier, psychiatre, et Gilles Sicard, membre de l'administration pénitentiaire, ont fait entendre la voix de deux futurs praticiens du texte Méhaignerie. Au plan médical, a indiqué M. Cordier, les incertitudes demeurent sur le «traitement» des pervers sexuels. Soulignant que les personnes souffrant de troubles du comportement sexuel ont souvent commis, avant le viol et le meurtre, des actes moins graves, il a insisté sur la nécessité, pour les juges, les médecins, l'environnement social et familial, de prêter attention à ces premières manifestations révélatrices d'un déséquilibre profond.

M. Léauté a également souligné que la prise en charge psychiatrique des pervers sexuels en prison est *«notoirement insuffisante»*, puisque aucune obligation ne leur est faite de suivre un traitement au cours de leur détention. Les services médico-psychologiques sont insuffisants en nombre, estime M. Léauté, d'autant plus qu'ils sont installés exclusivement dans les maisons d'arrêt, qui n'accueillent que rarement les condamnés à de longues peines.

S'exprimant au nom du syndicat (majoritaire) de surveillants de prison, l'Union fédérale autonome pénitentiaire, M. Sicard a indiqué, pour sa part, que son organisation se refuse à prendre position pour ou contre le texte de M. Méhaignerie. Ses inquiétudes portent, en revanche, sur les conditions de sa mise en œuvre et l'octroi de moyens supplémentaires au personnel pénitentiaire pour assurer la surveillance et la protection de ces condamnés pour crimes sexuels, souvent menacés par leurs codétenus. La commission des lois devait commencer, mercredi matin, la discussion générale et l'examen des articles du projet de loi. Elle a été saisie d'un amendement de Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes), visant à supprimer le système de grâce judiciaire introduit par le Sénat, qui ouvre aux condamnés à la perpétuité réelle une possibilité de révision de peine après trente ans d'emprisonnement.

PASCALE ROBERT-DIARD

Loi sur le cumul et inéligibilités

De plus en plus d'élus se font remplacer par leurs épouses

Le Conseil constitutionnel a invalidé son élection pour dépassement du plafond des dépenses normales de campagne. Il l'a déclaré inéligible pendant un an. Jean-Pierre Pierre-Bloch, désormais ancien député (UDF-PSD) de la dix-neuvième circonscription de Paris, a mobilisé la presse, mardi 30 novembre, pour dénoncer *«ce coup monté»* et affirmer avec solennité qu'il a bien l'intention de *«défendre son honneur»*. Comment? En présentant, à l'élection législative partielle qui va devoir être provoquée,... son épouse Anne-Marie.

La politique ressemble de plus en plus à un grand jeu des familles, où, après le père, on demande le fils. Après le mari, on choisit la femme. Après le frère, on tire l'autre frère. On n'en compte plus les figures. A ce jeu, la droite est championne, et les centristes, très forts. On connaît depuis longtemps les héritiers tranquilles, les Méhaignerie, Bosson, Barrot, Baudis, tuteurs de ce qui reste du centre. Sont venus, ensuite, au RPR, les de Gaulle, les Debré, les Dassault et, à l'UDF, récemment, les Alduy et, à Paris, les Dominati, père, fils et fils. Si prompt à dénoncer «le système», Jean-Marie Le Pen lui même n'a pas résisté en poussant en avant filles et gendres. Et voilà qu'on annonce même un jeune Giscard dans le Puy-de-Dôme! On a connu, encore, l'arrivée de veuves : Anne d'Ornano prenant le fauteuil de son mari à la présidence du conseil général du Calvados, après avoir été investie de son vivant à Deauville; Jacqueline Lecanuet, élue conseillère générale, en Seine-Maritime, en attendant peut-être un autre destin.

On a surtout assisté, depuis 1986, à un véritable détournement familial de la loi sur le cumul des mandats. Cette loi était faite pour ouvrir les portes de la politique. Ces abus de famille les referment. Un comble! Les exemples fourmillent, de dames s'installant dans les conseils généraux désertés par des maris trop occupés : Mmes Jacques Chirac, Jean-Pierre Fourcade, Claude Barate, Patrick Balkany, Maurice Dousset et tant d'autres.

Pire, aujourd'hui, les épouses sont appelées à la rescousse pour faire oublier l'invalidation de leur cher époux. A la Réunion, Camille Sudre ne peut plus être président de région : il propulse Margie. Pour ne prendre que les élections les plus récentes, Daniel Counot est invalidé dans son canton de l'Aisne, sa femme Annick se fait élire en septembre; même scénario, le même jour, dans les Hauts-de-Seine, avec le suppléant de Charles Pasqua au Sénat, Jean-Pierre Schosteck, qui propulse au conseil général son épouse Michèle. Dans le Pas-de-Calais, il y a quinze jours, c'est Eva Urbaniak qui remplace son mari invalidé, Bernard.

A toutes ces mises en scène de ménage, somme toute peu reluisantes pour le rôle des femmes en politique, il faudrait ajouter la liste secrète – et jamais exhaustive – des femmes, fils et filles attachés parlementaires, membres de cabinet, chargés de presse. Naturellement, un nom ne peut interdire les vocations. Les électeurs, dira-t-on aussi, sont libres, mais une telle profusion dérange. A l'heure où la politique réclame lustre, tenue et générosité, le «personnel» politique donne trop l'image de vouloir ainsi, en ces temps de crise, gérer d'abord ses propres intérêts familiaux et pécuniers. Par les règles non écrites de cette «familiocratie», il ne s'agit, bien souvent, que de conserver au foyer de bonnes indemnités...

DANIEL CARTON

Le tour de France de Lutte Ouvrière

Arlette Laguiller défend le communisme contre sa «caricature»

ORLÉANS

de notre envoyé spécial

La vieille dame trottine avec regret vers la sortie. *«S'il avait été là, il aurait été aux cieux,* murmure-t-elle à son voisin. *Quand il la chantait, il fallait que tout le monde se taise. C'était un dur.»* Quelques minutes auparavant, psalmodiée par les plus vieux, rejoints au refrain par les plus jeunes, *l'Internationale* résonnait dans la petite salle Fernand-Pellicier, hérissée de drapeaux rouges et de poings levés.

A la tribune, une banderole proclame que *«le communisme est toujours l'avenir du monde»*. Sur les murs, des affiches assurent que ce qui meurt en Russie n'est que la *«caricature»* du communisme, alors que la société souffre de *«la crise du capitalisme»*. Après quinze étapes, le Tour de France de Lutte Ouvrière touchait à son terme, mardi 30 novembre, à Orléans, dans le quartier de La Source. Devant près de cent cinquante personnes, Arlette Laguiller a conclu son long discours par une perspective optimiste. *«Le prolétariat détruira l'appareil de l'Etat, il expropriera les gros de la bourgeoisie, regroupera les banques et supprimera les dépenses d'armement»*, a-t-elle affirmé. *«Collectivement, la classe ouvrière est en situation de tout contrôler. Le retour de la combativité du prolétariat est inévitable»*, a clamé l'inoxydable révolutionnaire, qu'une fine paille d'incertitude semble, néanmoins, traverser : *«L'avenir,* a-t-elle ajouté en effet, *dira si notre génération aura servi à transmettre le message ou si nous aurons la chance d'être au cœur de la lutte.»*

L'assistance a parfois du mal à se faire à l'orthodoxie trotskiste. *«Pourquoi* l'Humanité *et* Lutte Ouvrière *ne sont-ils pas un seul journal?»* demande une ingénue. *«Comment faire pour ressusciter le Front populaire?»* s'inquiète un «pivertiste» (1). Mme Laguiller, qui a fustigé pendant de longues tirades la gestion du PS et l'abandon, par le PC, du centralisme démocratique et de la dictature du prolétariat, répète que la nouvelle mouture d'union de la gauche qu'elle voit poindre ne lui dit rien qui vaille. *«Le PC et le PS sont réformistes,* explique-t-elle. *A l'extrême gauche, on ne propose pas la même chose.»*

Une petite femme brune, au français hésitant, demande *«si, des fois, vous seriez nommée présidente»*, *«d'alléger les papiers»* pour les étrangers. *«On le fera, mais il ne faut pas trop se faire d'illusions sur Arlette présidente»*, lui répond la dirigeante trotskiste. *«Comment concilier le pacifisme et la révolution, la révolution et la participation aux élections?»* demande un homme en chemise de trappeur. *«On est prêt à gagner les élections,* lui dit-on. *Si la bourgeoisie nous en empêche, on espère que ce sera le moins sanglant possible.»*

Avec une vie de militantisme et trois candidatures à l'élection présidentielle, on peut avoir réponse à tout.

GILLES PARIS

(1) Marceau Pivert dirigeait, dans les années 30, l'aile gauche de la SFIO.

La propagande du Front national en direction des étudiants

«Nous allons leur en mettre plein la gueule»

Les deux principales branches de l'extrême droite estudiantine ont organisé, mardi 30 novembre, dans la soirée, à Paris, une réunion publique commune, qui a rassemblé environ deux cent cinquante personnes. Il y avait là des représentants du Renouveau étudiant (RE) dirigé par Michel Murat – syndicat rattaché au Front national de la jeunesse (FNJ) – et des militants de l'Union et défense des étudiants d'Assas (UDEA), anciennement GUD (Groupe union et défense), que préside Frédéric Pichon. Ce meeting unitaire était placé sous l'aile protectrice du Front national, représenté à la tribune par Franck Timmermans, secrétaire général adjoint, et Damien Barillier, directeur du cabinet de Bruno Mégret, délégué général du mouvement lepéniste.

Le Front national, sous l'impulsion de M. Mégret et de la jeune garde qui l'entoure, tente d'investir les facultés (*le Monde* daté 28-29 novembre), avec pour but immédiat d'obtenir des résultats probants aux prochaines élections universitaires, qui devraient précéder de peu le congrès national du parti d'extrême droite, en février. A cette fin, le Renouveau étudiant et l'UDEA se sont retrouvés sous la bannière commune du Renouveau étudiant parisien (REP) pour dénoncer les gauchistes, les syndicats de gauche (UNEF-ID et UNEF-SE) et, surtout, le syndicat de droite, l'UNI, lié au RPR, ainsi que le «cosmopolitisme», le gouvernement et le «système américain».

«Un combat révolutionnaire»

Préoccupé, semble-t-il, par la qualité des programmes des facultés, Philippe Nicolas, professeur de droit, a déploré l'effacement de l'enseignement du droit romain en lançant : *«Notre droit est né à Rome et pas sur les rives du lac de Tibériade!»* Quelques allusions de la même eau, facilement comprises par ce public averti, ont été faites par un responsable du REP, qui a associé, dans ses louanges, Pierre Drieu la Rochelle et Robert Brasillach, ainsi que Pierre Vial, un des fondateurs du GRECE, qui siège au comité central du Front national. On s'est félicité du *«grand réveil identitaire»*, qui va *«de Dreux à Rome et de Riga à Gaza»* et l'on a fustigé *«la culture rap-coca,* [qui] *a fait beaucoup plus de ravages que l'idéologie communiste»*. Prolongeant la réflexion, le président du RE a indiqué que *«le système américain, c'est de la merde»*.

Ce style direct a également été utilisé par M. Timmermans, qui a tiré les conclusions les plus évidentes, à ses yeux, du compromis passé entre les jeunes membres de la famille d'extrême droite. *«Au-delà des petites querelles passées,* a-t-il dit, *l'union est faite, et nous allons leur en mettre plein la gueule.»* Assurant que *«le jeune nationaliste mène un combat révolutionnaire»*, M. Barillier, pour sa part, a déclaré : *«Nous nous foutons des baisers de paix entre Rabin et Arafat, nous nous foutons des préoccupations monétaires ou des droits-de-l'hommisme de nos politiciens. Leurs calculs nous font vomir, à vrai dire.»*

Si les soutiens de ce collectif se situent surtout autour de M. Mégret, le responsable national du Renouveau étudiant, M. Murat, a tenu à préciser qu'il a *«des amis, même, au secrétariat particulier de Jean-Marie Le Pen»*, en soulignant la présence, dans la salle, de Patrick Peillon, membre de l'équipe rapprochée du président du Front national. Le nom de M. Le Pen n'a été cité, ainsi, qu'une seule fois au cours de la soirée.

OLIVIER BIFFAUD

Les élections législatives partielles

Le RPR de la Marne se divise sur le soutien à Bernard Stasi (UDF-CDS)

Des militants RPR de la 6e circonscription de la Marne ont décidé de soutenir Philippe Martin (div. d.), dont l'élection à l'Assemblée nationale a été annulée par le Conseil constitutionnel (*le Monde* du 8 octobre), contre Bernard Stasi (UDF-CDS), lors des élections législatives partielles des 5 et 12 décembre. Cette décision a été prise, lundi 29 novembre, lors d'une assemblée de 90 militants RPR réunis à Hautvillers (Marne).

La direction nationale du RPR a aussitôt répliqué en rappelant, dans un communiqué, que le RPR *«a décidé, dans le cadre des engagements pris au titre de l'union de la majorité, d'apporter son soutien à Bernard Stasi et à son suppléant RPR Bernard Doucet»*. M. Chirac, président du RPR, devait d'ailleurs venir soutenir M. Stasi à Epernay le 2 décembre. L'un des militants RPR favorables à M. Martin, Marc Thomas, a expliqué dans une déclaration que *«lors du scrutin de mars, tous les militants RPR de la circonscription avaient soutenu Philippe Martin, mais dans la discrétion la plus absolue»*. *«Le 8 novembre, nous avons reçu une lettre des délégués cantonaux RPR d'Epernay nous enjoignant de voter, au nom de l'union, pour Bernard Stasi,* a-t-il ajouté. *Nous avons alors écrit aux 276 militants RPR de la circonscription pour leur demander leur sentiment, et 62 % d'entre eux se sont prononcés pour Philippe Martin»*. *«Nous allons faire connaître notre position à Jacques Chirac lors de sa venue dans la Marne»*, a conclu M. Thomas.

Le compte rendu du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mardi 30 novembre, au palais de l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont nous publions les principaux extraits :

• Contrats de services.

– Le ministre de l'économie a présenté au conseil des ministres un projet de loi complétant, en ce qui concerne certains contrats de services, la loi du 3 janvier 1991 relative à la transparence et à la régularité des procédures des marchés et soumettant la passation de certains contrats à des règles de publicité et de mise en concurrence. Le projet de loi transpose dans notre législation deux directives communautaires des 14 et 18 juin 1992 relatives aux procédures de passation des marchés publics de services. (...)

• Vote par procuration dans les territoires d'outre-mer.

– Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a présenté un projet de loi portant extension aux territoires d'outre-mer et à la collectivité territoriale de Mayotte de l'article L 71 du code électoral relatif au vote par procuration. (...)

• Institutions de prévoyance.

– Le ministre délégué à la santé a présenté un projet de loi modifiant le code de la Sécurité sociale en ce qui concerne notamment les institutions de prévoyance et portant transposition des directives des 18 juin et 10 novembre 1992 du conseil des Communautés européennes. Les institutions de prévoyance ont pour rôle de compléter les garanties offertes, en matière de maladie et de retraite, par les organismes de Sécurité sociale et les mutuelles (...). Les institutions de prévoyance pourront exercer leur activité dans l'ensemble des Etats membres de la Communauté européenne. Les règles de bonne gestion s'imposant à elles sont renforcées. Le projet de loi réaffirme le principe de la participation paritaire des représentants des salariés et des employeurs aux organes dirigeants des institutions de prévoyance.

• Convention internationale.

– Le ministre délégué aux affaires européennes a présenté un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la Fédération de Russie sur la création et les modalités de fonctionnement des centres culturels, signé à Paris le 12 novembre 1992. L'accord prévoit la création de centres culturels français à Moscou et à Saint-Pétersbourg.

• Les conséquences des intempéries dans le sud de la France.

– Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a présenté une communication sur les conséquences des intempéries dans le sud de la France (...). Au total, de lourds dégâts sont enregistrés dans 15 départements. La disparition de 22 personnes est à déplorer. Le montant des dommages matériels s'élève à ce jour à plus de 3,5 milliards de francs, dont 1,9 pour les infrastructures publiques et 0,5 pour les exploitations agricoles. Compte tenu de l'ampleur des sinistres, l'Etat a arrêté un dispositif exceptionnel de solidarité à l'égard des victimes.

1. – L'Etat apportera une aide de 590 millions de francs à la réparation des infrastructures publiques ou collectives (...). Les interventions les plus urgentes de l'Etat sur les digues et les rivières s'élèvent à 58 millions de francs. (...)

2. – La procédure d'indemnisation des dégâts agricoles sera accélérée. La commission nationale des calamités agricoles se réunira à cette fin dès le 2 décembre.

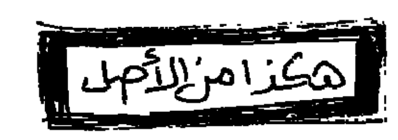
3. – L'état de catastrophe naturelle a été prononcé pour 1 342 communes. Cela permettra aux particuliers d'obtenir dans tous les cas l'indemnisation par les compagnies d'assurances des dommages qu'ils ont subis. Des secours d'urgence d'un montant de 4,3 millions de francs ont été versés.

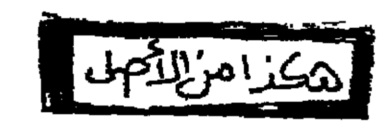
4. – La situation des petites et moyennes entreprises sinistrées, notamment celle des commerçants et artisans, sera examinée avec attention. En particulier, des facilités de paiement de leurs dettes fiscales et sociales pourront leur être accordées, selon les procédures existant à l'échelon départemental en ce domaine.

• La situation du commerce extérieur.

– Le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur a présenté une communication sur la situation du commerce extérieur. Au cours du premier semestre de 1993 et en données brutes, notre excédent commercial s'est élevé à 50,5 milliards de francs contre 21,9 milliards de francs au cours de la même période de l'année précédente. Le taux de couverture des importations par les exportations s'élève à 107,8 %, soit un niveau qui n'avait pas été atteint depuis trente ans.

INSPECTION DES FINANCES : M. Rocard est admis à la retraite. – Par arrêté paru au *Journal officiel*, Michel Rocard a été admis, sur sa demande, à la retraite de l'inspection générale des finances, à compter du 1er janvier 1994. Nommé inspecteur des finances en 1958, inspecteur des finances de première classe en 1974 et inspecteur général des finances en 1985, le premier secrétaire du PS est âgé de soixante-trois ans.



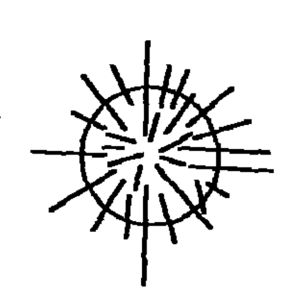


(publicité)

L'ASSOCIATION DE DÉFENSE DES TRANSFUSÉS (A.D.T.)

11, RUE BAILLY, 75003 PARIS (40-27-84-44)

OFFRE CETTE PAGE A CEUX QUI CROIENT ENCORE NE PAS ETRE CONCERNÉS PAR CETTE MALADIE



POUR QUE LE SIDA NE SOIT PLUS JAMAIS ÇA

SANCTION INÉVITABLE DE L'A-NORMAL

SEULE INFECTION DES AUTRES

S ILENCE
E XCLUSION
R EJET
O UBLI
P RÉJUGÉ
O PPROBRE
S ÉGRÉGATION
I NDIFFÉRENCE
T ÉNÈBRES
I NTOLÉRANCE
F AUTE

S OLITUDE
I SOLEMENT
D ÉTRESSE
A BANDON

POUR QUE LE SIDA SOIT AUTRE CHOSE

S OLIDARITÉ
I NNOCENCE
D IGNITÉ
A MOUR

S ÉCURITÉ
I NFORMATION
D IALOGUE
A CTION

SOYEZ INQUIETS DES AUTRES

PRENEZ CONTACT AVEC TOUTES LES ASSOCIATIONS CONCERNÉES

SOCIÉTÉ

Après les coups de filet policiers dans les milieux kurdes et islamistes en France

■ DISSOLUTION. Le gouvernement a annoncé, mardi 30 novembre en conseil des ministres, la dissolution de deux organisations kurdes en France, présentées par le ministre de l'intérieur comme les « façades légales du parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ». La dissolution du Comité du Kurdistan et de la Fédération des associations culturelles des travailleurs patriotes du Kurdistan en France (Yekkom) intervient après l'interdiction du PKK décidée le 26 novembre en Allemagne.

■ STRATÉGIE POLICIÈRE. Les deux décrets de dissolution pris en conseil des ministres font suite à l'opération policière du 18 novembre qui s'était soldée par l'incarcération de vingt sympathisants kurdes du PKK en France. Après la rafle du même type opérée dans les milieux islamistes, début novembre, le gouvernement envoie un avertissement aux groupes clandestins installés dans l'Hexagone.

■ RÉACTIONS. Tandis qu'Ankara faisait connaître sa « satisfaction », plusieurs partis et associations se sont indignés en France de la décision des autorités françaises.

Deux organisations réputées proches du PKK sont dissoutes par décret

Le conseil des ministres a annoncé, mardi 30 novembre, la dissolution de deux organisations kurdes réputées proches du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), à la demande du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua. Il s'agit du Comité du Kurdistan et de la Fédération des associations culturelles des travailleurs patriotes du Kurdistan en France (Yekkom Kurdistan), ainsi que des sept associations qu'elles regroupent.

Pris sur la base de la loi du 10 janvier 1936 relative aux « groupes de combat et milices privées », les deux décrets de dissolution ont imputé à ces associations des *« manifestations armées dans la rue »*, *« leur forme et leur organisation militaire »* présentant le *« caractère de groupes de combat ou de milices privées »*, ainsi que leur participation *« sur le territoire français ou à partir de ce territoire, à des agissements en vue de provoquer des actes de terrorisme en France ou à l'étranger »*. Un rapport d'une dizaine de pages, détaillant les faits reprochés dans le cadre de la loi de 1936, avait été remis au président de la République.

« Ces associations sont les façades légales du PKK qui, en France comme dans d'autres pays d'Europe, se livre à des actions de caractère terroriste ou délictuel, qu'il n'est pas possible de tolérer sur notre sol », a commenté M. Pasqua après le conseil. Le ministre a cité des jets d'engins incendiaires, le 29 octobre contre la Banque du Bosphore, à Paris et à Londres, puis le 4 novembre contre le consulat de Turquie à Strasbourg. Il a rappelé la prise d'otages du consulat de Turquie, le 9 août à Marseille, *« plusieurs assassinats sous forme de règlements de compte en France »* entre 1987 et 1992, ainsi que *« l'enlèvement de quatre touristes français en Turquie, commenté de Paris par un porte-parole du mouvement »*.

Précisant que *« l'immense majorité »* des soixante mille Kurdes vivant en France n'aspirent qu'à s'intégrer à la communauté française, et qu'il n'était pas question d'interdire les *« multiples associations kurdes qui ont un objet culturel »*, il a affirmé que les mesures prises *« ne sont en aucune façon dirigées contre le peuple kurde »*.

Le MRAP a aussitôt dénoncé des décisions arrêtées *« sous le prétexte de la chasse aux terroristes »* et a appelé à une manifestation, jeudi soir 2 décembre, de la République à la Bastille. SOS-Racisme a qualifié les dissolutions d'*« actes graves portant atteinte à la liberté d'expression »* et s'est inquiété *« du risque de dérive qui réside dans la confusion entre la sécurité nécessaire du territoire et la politique diplomatique de la France à l'égard de la Turquie »*. Evoquant une *« forfaiture »*, Alain Krivine a déclaré, pour la LCR, que *« MM. Balladur et Pasqua (...) bafouent le droit le plus élémentaire d'hommes et de femmes qui ont dû fuir les exactions du régime d'Ankara »*.

E. In.

Le message des opérations « Chrysanthème » et « Rouge-Rose »

Avec les rafles de novembre, le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, lance un avertissement aux mouvements clandestins installés dans l'Hexagone

Les noms de code policier des coups de filet réalisés contre les islamistes algériens, puis contre les Kurdes de Turquie, étaient d'inspiration florale : l'opération « Chrysanthème » visant les islamistes, le 9 novembre, avait été suivie par l'opération « Rouge-Rose », le 18 novembre, contre les milieux kurdes. Adressé aux mouvements clandestins installés en France, le message de Charles Pasqua à l'issue de ces opérations met en avant des considérations policières, même si les motivations gouvernementales sont politiques et les arrière-pensées diplomatiques.

Evaluées à l'aune policière, les rafles de novembre ont pourtant donné des résultats contrastés. L'action dirigée contre les sympathisants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a conduit à l'incarcération de vingt Kurdes qui ont été mis en examen pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » et « extorsion de fonds ». Presque tous appartenaient à l'une des deux associations dissoutes, commente-t-on du côté des enquêteurs : le Comité du Kurdistan et le Yekkom leur servaient de paravent; le premier, comme interface entre le PKK et les milieux politico-médiatiques ; le second, pour faire fonctionner un vaste réseau d'extorsion de fonds prélevant l'« impôt révolutionnaire » au profit du PKK, de gré ou de force, dans la communauté kurde.

La moisson de documents similaires saisis lors des perquisitions opérées dans une trentaine de départements – des listes de noms de Kurdes, commerçants ou particuliers relativement aisés, avec des sommes d'argent et des dates en face de chaque nom, ainsi que des récépissés de versement et des talons de chèques – a renforcé cette conviction, précise-t-on de même source.

A Montpellier, une liste portant cinquante-deux noms kurdes a ainsi été découverte. Au niveau central, dans l'appartement parisien de l'un des responsables associatifs les plus influents de la communauté kurde, un document manuscrit récapitulant les sommes recueillies dans l'Hexagone de janvier à septembre – 5 millions de francs à Paris et 2,2 millions en province – a été découvert. Des virements de fonds entre la France et des associations kurdes en Europe, notamment en Allemagne, ont été relevés. Il restera à obtenir les témoignages des « victimes » d'extorsions de fonds, opérées avec ou sans menaces physiques. Les Kurdes soumis au racket s'y refusent généralement, comme l'attestent les instructions judiciaires engagées, à Rouen, à Strasbourg ou à Paris, contre d'autres militants kurdes. Enfin, des documents du PKK ont été trouvés chez la plupart des Kurdes écroués, ainsi que – chez certains d'entre eux – des échanges de correspondance avec des chefs historiques de ce parti.

Réseaux embryonnaires

L'opération « Chrysanthème » s'était soldée par un bilan moins éloquent. Les informations collectées lors des perquisitions ont certes permis aux services de renseignement – la Direction de la surveillance du territoire (DST) et les Renseignements généraux (RG) – de préciser leur connaissance des milieux favorables au FIS. Il s'agissait en particulier de sonder l'importance prise, en leur sein, par ceux qui seraient étroitement liés aux « militaires » du mouvement.

Des éléments concrets – télécopies ou courriers – prouvant le rôle de courroie de transmission joué par la Fraternité algérienne en France (FAF) auprès des instances dirigeantes du FIS à l'étranger ont bien été réunis. Mais trois personnes seulement ont été écrouées, et huit assignées à résidence. Conclusion : les réseaux proches du FIS n'existent guère qu'à l'état embryonnaire dans l'Hexagone. Seule la découverte de composants électroniques pouvant permettre le déclenchement d'explosifs à distance, dans un appartement d'Orléans, a pu donner un début de consistance à l'hypothèse d'une aide logistique au noyau « militaire » des Algériens. Tout cela explique que la FAF n'a pas été dissoute, pour l'heure, même si ses principaux acteurs sont désormais sous haute surveillance policière.

S'appuyant sur ces deux opérations policières au bilan nuancé, M. Pasqua a surtout voulu adresser un *« message »* aux groupes clandestins installés dans l'Hexagone. Si le ministre ne les a pas cités, on peut considérer que le coup de semonce s'adressait notamment aux Basques d'ETA, aux Moudjahidins du peuple iraniens, aux Tamouls sri-lankais et aux Sikhs indiens : *« La France n'acceptera pas, quelles que soient les motivations ou les idéologies, que soit installée sur son sol une quelconque organisation qui ne respecterait pas les lois de la République ou qui se livrerait à des activités de nature terroriste ou délictuelle*, a asséné M. Pasqua, mardi 30 novembre. *Elle n'acceptera pas que des organisations puissent entreprendre, à partir de son sol national, des actions terroristes ou délictuelles contre d'autres Etats. »*

Politiquement, Charles Pasqua fait le pari d'un soutien populaire à une stratégie de fermeté contre les étrangers qui ne respectaient pas – la police le savait depuis des années – les lois républicaines. Au risque, bien sûr, de raviver les réflexes xénophobes de ceux qui sont prompts aux amalgames communautaires. Le ministre prend pourtant soin de justifier son action contre le PKK en soulignant *« la pression constante accompagnée d'utilisation de moyens qui confinent à la terreur pour extorquer des fonds à la communauté kurde* [qui a] *le droit de vivre en liberté et en sécurité sur notre territoire, sous la protection de nos lois »*. M. Pasqua parie aussi sur la démobilisation d'une gauche française, qui pouvait difficilement manifester de la sympathie pour des islamistes partisans du FIS, mais pourrait se montrer plus solidaire avec les opprimés du Kurdistan. Il a donc précisé que les dissolutions n'étaient *« en aucune façon dirigées contre le peuple kurde »*, dont *« chacun sait les souffrances et les difficultés »*.

Prise quatre jours après l'interdiction du PKK et de ses satellites en Allemagne, la décision française n'en apparaît pas moins comme le fruit de la campagne diplomatique lancée par la Turquie en Europe (*le Monde* daté 28-29 novembre). Réunis lundi 29 novembre à Bruxelles, les ministres de la police des Douze ont d'ailleurs évoqué les affaires de terrorisme en Europe, lors d'une séance à huis clos du conseil des affaires intérieures. Paris *« n'a pas l'intention de prendre parti dans les conflits qui peuvent opposer un certain nombre de mouvements kurdes aux gouvernement des Etats qui sont concernés »*, a indiqué M. Pasqua, au moment où l'aviation turque bombardait des positions kurdes en Turquie et en Irak.

Cette fermeté gouvernementale risque en tout cas d'aviver les menaces terroristes contre des ressortissants ou des intérêts français. Du côté islamiste, les risques d'attentats sont d'abord évidents sur le territoire algérien. Du côté kurde, les spécialistes français de la lutte antiterroriste ont observé avec inquiétude la simultanéité des attentats commis ces derniers mois – en France et en Angleterre, en Suisse et au Danemark – contre des intérêts turcs (des locaux consulaires ou des agences bancaires); cette capacité d'actions à caractère militaire inquiète d'autant plus qu'elle émane de militants formés à la dure loi du marxisme-léninisme de guerre. Or, les menaces du PKK ont déjà été exprimées après l'interdiction prononcée en Allemagne : sa branche politique – le Front de libération nationale du Kurdistan – avait alors annoncé que *« l'Allemagne et les intérêts allemands* [allaient] *attirer la colère du peuple kurde »*, dans un communiqué diffusé vendredi 26 novembre à Paris par le Comité du Kurdistan. Si des menaces devaient viser la France, elles ne passeraient plus par le truchement de cette organisation, puisque le Comité du Kurdistan est à présent dissous.

ERICH INCIYAN

MÉDECINE

Selon une enquête dans les hôpitaux franciliens

Les services pour malades du sida sont surchargés

Le comité Paris-Ile-de-France de l'association AIDES de défense des malades du sida a rendu publics, mardi 30 novembre, les résultats d'une enquête sur la vie quotidienne des patients atteints du sida dans les établissements hospitaliers de la capitale et de la région (1). L'étude conclut à la surcharge des services spécialisés, « victimes de leur succès », et à la nécessité de développer « une prise en charge de proximité ».

« Trop de dérapages sont constatés dans les services généraux et dans les services où se pratiquent des examens complémentaires », estime l'association AIDES à l'issue d'une enquête de terrain qui a duré plus de six mois. *« Les conditions d'accueil changent considérablement dès qu'il s'agit de services non habitués aux patients atteints par le virus de l'immuno-déficience humaine (VIH) »*, précise-t-elle.

« Peur, discrimination, refus de soins », apparaissent dans les témoignages recueillis par l'association. 73,66 % des personnes interrogées dans la totalité des hôpitaux franciliens, contre 15,45 % dans ceux de Paris uniquement, déclarent observer *« des attitudes, des comportements « anti-sida » parmi le personnel soignant »*. Du coup, les patients s'orientent *« vers les services réputés pour leurs compétences médicales et la qualité de leur accueil »*, ajoutent les enquêteurs, qui constatent que *« l'augmentation de la file active de ces services induit d'autres problèmes, du fait de la surcharge de travail qui en résulte et de leur capacité d'accueil limitée »*.

Les malades provinciaux ou banlieusards semblent, en outre, préférer la capitale pour des motifs de discrétion et de confidentialité. La relation entre le médecin de ville et l'hôpital ne semble pas satisfaisante, quand *« moins d'un médecin généraliste sur deux reçoit un compte-rendu d'hospitalisation »*. La prise en compte de la douleur, d'une part, et, d'autre part, le suivi psychiatrique nécessité par l'état de certains malades sont, à leur dire, insuffisants. C'est cependant la délivrance des médicaments – qui nécessite souvent un déplacement jusqu'à la pharmacie centrale des hôpitaux – et la médiocre qualité des repas – *« il est urgent d'engager une réelle réflexion pour que la nutrition soit enfin considérée comme un acte de soin »* – qui viennent en tête des « réclamations ».

Cet état des lieux, dans lequel *« la qualité et le dévouement des équipes soignantes »* sont constamment évoqués, plaide en faveur du *« regroupement des malades dans des grands services VIH »*. Parallèlement, le comité Paris-Ile-de-France de l'association AIDES estime *« fondamental de développer une prise en charge de proximité dans des petites unités et de renforcer la formation des personnels hospitaliers, y compris lorsque ceux-ci ne travaillent pas dans un service de maladie infectieuse »*. Citant la multiplication par trois, cette année, de ses moyens financiers affectés à la nourriture et au logement, AIDES estime enfin qu'il faut envisager d'autres termes à l'alternative de l'hospitalisation *« que la seule hospitalisation à domicile »*.

L. F.

(1) « VIH à l'hôpital - Etat des lieux », AIDES Paris-Ile-de-France, novembre 1993. Enquête effectuée entre le 15 octobre 1992 et le 30 avril 1993 à partir de 667 questionnaires administrés dans les hôpitaux et au siège de l'association (247, boulevard de Belleville, 75019 Paris), et de 4 870 fiches d'appel au numéro vert Sida info-service (05-36-66-36).

« La colère de Dieu »

Le sida, comme tout ce qui relève des problèmes sexuels, est un sujet quasi tabou au Proche-Orient, particulièrement dans les Etats de droit islamique de la péninsule arabique. Aussi l'initiative que viennent de prendre les autorités des Emirats arabes unis n'en est-elle que plus singulière et remarquable. A l'occasion de la Journée mondiale du sida, les mosquées ont été invitées par le ministère des affaires religieuses à consacrer les sermons de la grande prière hebdomadaire à la lutte contre ce mal, en considérant que *« l'islam* [qui interdit les rapports sexuels hors mariage] *peut prévenir du sida »*, qui est, précise-t-on, *« une manifestation de la colère de Dieu contre ceux qui ne respectent pas ses règles »*.

La décision est d'autant plus importante qu'il a été prévu de retransmettre certains de ces prêches, en direct, par la radio et la télévision, et que la campagne devait comporter également l'organisation de conférences, la distribution de tracts d'information et la projection de films. Selon des sources officielles, quelque 1 200 malades du sida, dont une majorité d'étrangers, ont été dénombrés dans les Emirats depuis le début, en 1985, du dépistage.

Dans un entretien à « Libération »

« L'urgence est déclarée », affirme Edouard Balladur

Le premier ministre Edouard Balladur affirme dans une interview au quotidien *Libération*, mercredi 1er décembre, que les membres du gouvernement *« ne sont et ne seront ni timides ni hésitants »* dans la lutte contre le sida. Il ajoute que la lutte contre l'épidémie est *« une de ses préoccupations majeures »* et que, vues les augmentations de crédits entre 1993 et 1994 – 26 % supplémentaires dans la loi de finances pour 1994 – *« l'urgence est donc déclarée »*. Le chef du gouvernement précise qu'il *« arrêtera ses décisions »* après la remise de son rapport par le professeur Luc Montagnier, mercredi 1er décembre en fin d'après-midi.

Rappelant que le gouvernement *« est opposé au dépistage obligatoire »*, M. Balladur s'est dit *« prêt à envisager la création d'une ou plusieurs nouvelles obligations de proposer le test, en accompagnant cette proposition et le résultat de l'analyse des conseils et des explications nécessaires pour qu'il soit utile »*. Le premier ministre a également annoncé le lancement *« dans les tout prochains jours »* d'une campagne *« de grande envergure »* sur le préservatif à 1 franc.

A propos de la campagne publicitaire de Benetton montrant des parties du corps humain où était tatoué « HIV positif », M. Balladur se dit *« très choqué »*, *« à titre personnel et en tant que responsable politique »*. Interrogé sur la position de l'Eglise face aux campagnes de prévention et du préservatif, il estime que *« chacun est dans la logique de ses convictions, chacun est dans l'exercice de sa responsabilité »*. Concernant enfin la lutte contre l'exclusion quelle que soit son origine, M. Balladur a souligné que *« les structures gouvernementales et administratives se prêtent mal à ce type d'action »*. *« Mais tout n'est pas non plus de la responsabilité de l'Etat »*, a-t-il ajouté.

MÉDECINE

La légalisation rampante de l'euthanasie aux Pays-Bas

Le Sénat a voté la loi reconnaissant à titre exceptionnel la pratique de la « mort douce »

LA HAYE

de notre correspondant

Les Pays-Bas ont franchi, mardi 30 novembre, un cap historique. Après vingt ans de débat, deux rapports d'enquêtes nationales, trois premiers projets de loi, ils se sont dotés d'une législation, unique au monde, en matière de *« décisions médicales sur la fin de la vie »*. Ce terme s'entend de l'euthanasie au sens strict (délivrance d'un malade en phase terminale à sa demande), de l'aide médicalisée au suicide et de l'abrègement des jours des patients ne pouvant pas ou plus exprimer la volonté de mourir (comateux, déments et nouveau-nés incurablement handicapés) : ces trois formes de « mort douce » restent en principe interdites, mais leur pratique exceptionnelle est reconnue comme faisant partie de la réalité médicale et encadrée dans des conditions strictes définies par les tribunaux.

Issue d'un compromis interne à la coalition gouvernementale entre les chrétiens-démocrates et les travaillistes, cette loi, votée au Sénat à une très courte majorité (37 voix pour, 34 contre), laisse donc inchangés les articles du code pénal réprimant l'euthanasie, l'aide au suicide et l'homicide. La « mort douce » n'est pas légalisée. La réglementation adoptée ne décrit d'ailleurs aucune situation objective la légitimant, ni ne définit aucun critère pratique l'autorisant *a priori*.

Mais, comme l'a expliqué le ministre de la justice, Ernst Hirsch Ballin, cette interdiction de principe *« doit laisser une place, lorsque le combat contre la douleur est définitivement perdu, à la force majeure »*. Cette notion est la clé du dispositif néerlandais. Elle justifie que, dans certaines circonstances, l'auteur d'un acte prohibé par la loi soit relevé de sa responsabilité.

En l'occurrence, pour permettre l'appréciation de ces circonstances, le médecin ayant administré la « mort douce » devra le notifier aux autorités sanitaires et judiciaires, au moyen d'un formulaire-questionnaire pouvant conduire à l'ouverture d'une procédure judiciaire. Exceptionnel dans les cas d'euthanasie, pour laquelle la Cour suprême a déjà élaboré une jurisprudence connue des médecins (requête du malade, souffrances insupportables et épuisement des autres voies), l'engagement de poursuites sera de règle dans les cas d'abrègement de la vie d'un malade incapable d'exprimer la volonté de mourir, afin de permettre l'élaboration d'une jurisprudence.

3 700 cas par an

Le texte de ce formulaire sera prochainement soumis au Parlement pour approbation. Mais le gouvernement, sous la pression de la majorité sénatoriale, a d'ores et déjà annoncé que l'en-tête rappellerait le principe de l'interdiction de la « mort douce » et préciserait que la déclaration d'actes euthanasiques n'a pas, en soi, d'*« effet légitimant : la déclaration permettra le contrôle, qui est le cœur de notre dispositif »*.

Les Pays-Bas font ainsi un pari sur le civisme de leurs praticiens et sur la vigilance de leurs magistrats. En vigueur depuis 1991, mais sans avoir de force obligatoire, ce système déclaratif a conduit les médecins à déclarer un nombre croissant de cas de « mort douce », dont une bonne partie reste toutefois encore cachée : 454 en 1990, 590 en 1991, 1 323 en 1992 et 1 230 depuis le 1er janvier, pour un nombre annuel évalué à 3 700. Mais seul un nombre infime de dossiers a conduit à une information judiciaire (5 en 1992 et 8 cette année) et aucun n'a encore débouché sur un procès.

Cette situation de légalisation rampante a été critiquée aussi bien par les partisans que par les adversaires du projet de loi : les premiers pour demander que sa mise en œuvre s'accompagne de garde-fous, les seconds pour déplorer que le texte ne soit pas plus libéral. Mais le gouvernement n'a rien cédé à personne, se contentant de promettre que le traitement des déclarations des médecins ne prendrait pas le caractère d'une *« routine administrative »*.

Le ministre de la justice n'a rien cédé non plus sur le volet le plus contesté de sa législation qu'est la soumission du cas des malades dits « incapables » aux mêmes règles de procédure que le cas des malades « volontaires », au risque de susciter un début de dépénalisation. L'opposition a dénoncé l'ouverture d'une porte sur une *« pente glissante »*. Mais la majorité, au départ elle aussi réticente, a fini par se ranger à l'argumentation du ministre : il arrive, dit-il en substance, que les médecins mettent fin aux jours de tels patients. Autant sortir ces cas de la clandestinité, pour les contrôler et élaborer un cadre protecteur des intérêts des malades.

C'est sans doute sur ce terrain délicat que le débat sur la « mort douce » va désormais se poursuivre, confirmant la position des Pays-Bas en tant que pionniers dans la recherche d'un équilibre entre *« la protection de la vie humaine dans sa phase finale et le droit ultime à une mort digne »*, entre la transparence des pratiques médicales et le secret des cabinets ou des salles d'hospitalisation.

CHRISTIAN CHARTIER

Fondateur du Centre de contrôle des maladies d'Atlanta

Alexander Langmuir est mort

Alexander Langmuir vient de mourir. Le *New York Times* écrit, en rendant hommage à ce professeur de santé publique américain, qu'il a sauvé des centaines de milliers de vies humaines. Professeur à Harvard, puis à John Hopkins, A. Langmuir était surtout l'un de ceux qui ont créé les « Centers for Disease Control », le CDC d'Atlanta, un organisme fédéral dont il a été l'épidémiologiste en chef de 1949 à 1970.

On a souvent entendu parler du CDC en France, depuis le jour de juin 1981, où il décrivait les cinq premiers cas d'une étrange maladie qui devait prendre, un an plus tard, le nom de sida. D'autres enquêtes du CDC sont bien connues des médecins, de la fièvre de Lassa au Hantavirus, responsable de l'épidémie qui a touché cette année les Navajos du Nouveau-Mexique, en passant par la maladie du légionnaire.

On connaît moins en revanche l'originalité du fonctionnement de cet organisme, qui avec 20 milliards de francs de budget et environ 6 500 employés, dont près de 3 000 sont en permanence dans les différents Etats, s'occupent, suivant son programme officiel, de *« la prévention des maladies, des handicaps et des décès prématurés évitables causés par les maladies infectieuses, les maladies chroniques, les dommages corporels, l'environnement, le travail, le tabagisme, la sédentarité, l'hypertension, le stress et l'utilisation de drogues »*.

Alexander Langmuir a profondément changé les conceptions traditionnelles de la surveillance de santé publique en donnant autant de poids à l'analyse scientifique des données et à leur dissémination publique qu'à leur collecte. Surtout, il a été à l'origine de deux des grandes caractéristiques du CDC : la première est la réunion sous une même direction d'activités de surveillance, de recherche appliquées et de diagnostic à travers le regroupement d'épidémiologistes et de biologistes. La seconde est la création d'un programme de formation à l'épidémiologie de terrain, véritable compagnonnage, où les étudiants passent deux ans sur le terrain à réaliser eux-mêmes les investigations des épidémies dans les Etats sous la supervision d'un épidémiologiste chevronné.

La force principale du CDC, c'est la qualité des ressources humaines dont il dispose grâce à ce programme qui a permis de former environ 1 500 épidémiologistes depuis 1951 (dont 11 Français). L'influence d'Alexander Langmuir et du CDC peut se voir en France dans plusieurs réalisations, à travers *le Bulletin épidémiologique hebdomadaire* de la direction générale de la santé qui tente de s'approcher du modèle que constitue le *Morbidity and Mortality Weekly Record*, la publication du CDC ; mais aussi de l'association Epiter qui regroupe les jeunes épidémiologistes ayant suivi le cours d'épidémiologie appliqué, développé en France à partir de celui du CDC ; de l'association Epicentre, qui, au côté de Médecins sans frontières, participe à l'intervention en situation de crise ; et, plus récemment, à travers la création du Réseau national de santé publique. L'ambition d'A. Langmuir peut être partagée par tous ceux qui se préoccupent de santé publique : il s'agit de mettre l'information épidémiologique au service de la décision et de l'action. Sa leçon est plus difficile : pour réussir, il faut mettre en place les moyens nécessaires à cette ambition.

Docteurs Jean-Baptiste BRUNET et Jean-Claude DESENCLOS
(Centre européen sur le sida et Réseau national de santé publique, hôpital national de Saint-Maurice)

REPÈRES

CATASTROPHE

Remise en liberté du chauffeur impliqué dans l'accident de l'A-10

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Poitiers a donné suite à la demande de mise en liberté du chauffeur polonais, Mariusz Pawlowski, impliqué dans la catastrophe qui, le 10 novembre, a fait quinze morts et quarante-sept blessés sur l'autoroute A-10, à Mirambeau (Charente-Maritime). Arrivé en dernière position avec son camion de 38 tonnes chargé de rouleaux de papier, Mariusz Pawlowski avait percuté la file de véhicules qui se trouvaient devant lui, provoquant l'explosion de réservoirs et le gigantesque incendie qui avait ajouté au drame. Lundi 29 novembre, le procureur de la République de Saintes, Claude Montillet, avait confirmé l'ordonnance de mise en détention de Mariusz Pawlowski – le seul à avoir été incarcéré – en raison des nécessités de l'instruction du fait que le chauffeur réside à l'étranger et du trouble occasionné par l'accident à l'ordre public. L'avocat de la défense a plaidé devant la chambre d'accusation en s'appuyant sur le fait qu'après la destruction du disque du camion aucun élément matériel ne permet d'affirmer que le poids lourd roulait trop vite, et en mettant en doute le crédit des témoignages avancés à ce sujet. Le consul de Pologne s'est engagé à ce que le chauffeur réponde à toute convocation de la justice. La cour d'appel a obligé le chauffeur routier à demeurer sur le territoire français. – *(Corresp.)*

IMMIGRATION

Charles Pasqua expose sa politique dans un journal algérien

Charles Pasqua a justifié la politique française d'immigration dans un entretien publié, mardi 30 novembre, par *Algérie Actualité*, hebdomadaire gouvernemental algérien. *« Le gouvernement français tout entier souhaite faire passer auprès des peuples du Maghreb le message suivant : la France n'a plus les moyens d'être une terre d'immigration »*, déclare le ministre de l'intérieur. Evoquant les dispositions de la loi récente qui porte son nom, il explique que *« les immigrés en situation irrégulière ne bénéficieront plus des formes d'action sociale qui faisaient parfois de la France une sorte de « paradis social »*. Rappelant le dispositif *« visant à contrôler les organisations intégristes et extrémistes »*, M. Pasqua estime que *« la France peut concourir à la stabilité en Algérie »*, soulignant que *« notre intérêt et de construire un partenariat est d'éviter ainsi le « scénario catastrophe »*.

INTEMPÉRIES

Le verglas en France a fortement perturbé les trafics aérien et routier

Les aéroports d'Orly et de Roissy ont été entièrement bloqués par le gel, mardi matin 30 novembre. Jusqu'à environ 14 heures, aucun avion n'a pu décoller ni atterrir et tous les moyen et long-courriers en provenance de l'étranger ont dû être déroutés, en particulier sur Lyon-Satolas. Le trafic routier aussi a été très perturbé par le verglas, notamment sur les autoroutes du Nord et de l'Est, en Champagne et en Bourgogne, où de nombreux carambolages, faisant plusieurs blessés, ont eu lieu.

A Paris et dans la proche banlieue, les pompiers sont intervenus neuf cents fois, mardi matin, pour secourir des piétons victimes de chutes (fractures et entorses) sur des trottoirs transformés en patinoires. *« La Ville,* a précisé la Mairie de Paris, qui avait mis en place trente-quatre saleuses, *n'intervient que sur les chaussées, les trottoirs étant à la charge des riverains. »*

OZONE

Greenpeace manifeste contre Elf-Atochem

Une dizaine de militants, français et allemands, de l'organisation écologiste Greenpeace ont pénétré, mardi 30 novembre, dans l'usine Elf-Atochem de Pierre-Bénite (Rhône), pour dénoncer la production d'hydrochlorofluorocarbures (HCFC). *« Elf-Atochem est l'unique producteur français de substances qui détruisent l'ozone,* a souligné Greenpeace. *Leader en Europe, cette société est la seule à avoir misé autant sur les HCFC et à produire du bromure de méthyle. »* Le conseil des ministres de l'environnement de l'Union européenne doit statuer, jeudi 2 décembre, sur la proposition de la Commission européenne qui prévoit d'éliminer les HCFC à partir de 2014 (les CFC devant être interdits, eux, à partir du 1er janvier 1995) et de geler la production de bromure de méthyle. Lors d'une récente conférence internationale réunie à Bangkok, Mme Dowdeswell, directeur général du Progamme des Nations unies pour l'environnement, avait indiqué qu'en février 1993, les niveaux d'ozone au-dessus de l'Amérique du Nord et d'une grande partie de l'Europe étaient *« de 20 % au-dessous de la normale »*.

RISQUES NATURELS : mise en place d'une instance de la prévention. – L'instance d'évaluation de la politique publique de la prévention des risques naturels a été installée, mardi 30 novembre, par Michel Barnier, ministre de l'environnement. Présidé par Paul-Henri Bourelier, ancien directeur général du Bureau de recherches géologiques et minières, cet organisme, qui comprend vingt-neuf membres (élus, représentants d'associations, experts), *« mènera une réflexion et proposera des améliorations afin de rendre cette politique plus efficace »*. Son rapport d'évaluation sera rendu public par le commissariat général au Plan au printemps 1995.

JUSTICE

Le procès de Jean-Marie Villemin

L'emploi du temps troublant de Murielle Bolle

Après avoir virtuellement fait le procès de Christine Villemin, la cour d'assises de la Côte-d'Or examine désormais l'hypothèse de la culpabilité de Bernard Laroche dans l'assassinat du petit Grégory, au travers du témoignage de Murielle Bolle, qui a commencé au cours de l'audience du mardi 30 novembre et sera au centre des débats pendant plusieurs jours.

DIJON

de notre envoyé spécial

« Il y a neuf ans que ça s'est passé. C'est très difficile de s'en rappeler. Quand j'ai dit que Murielle Bolle n'était pas dans le car, j'étais sincère et honnête. Mais s'il faut se rappeler de tous les détails, ça ne va pas être facile. » En quatre phrases, Sandrine Perrin résume, avec un solide bon sens, l'une des plus grandes difficultés de ce procès. Neuf ans après, la plupart des témoins ne se souviennent plus des faits, et les seuls souvenirs qu'ils ont gardés ne concernent souvent que la dernière déposition faite lors du supplément d'information effectué de mars 1987 à février 1993.

Ces dépositions n'étaient souvent qu'une recopie plus ou moins édulcorée des déclarations faites à la police judiciaire, elles-mêmes inspirées par les procès-verbaux de la gendarmerie avant que celle-ci ne soit dessaisie de l'enquête. *« Si j'ai dit ça, c'est que c'était vrai. »* Cette phrase revient donc chez tous les témoins. Celui-ci se raidit et affirme se souvenir péremptoirement, comme si le fait datait de la veille. Celui-là n'ose plus parler tellement on lui a posé de questions. Et les plus sages se réfugient derrière leurs premières déclarations. La sacro-sainte oralité des débats se réduit le plus souvent à la confirmation verbale... d'un écrit.

Ce constat prend une dimension caricaturale lorsque les témoins s'expriment sur l'emploi du temps de Bernard Laroche et de Murielle Bolle le jour où Grégory fut assassiné. Au début de l'enquête, le 30 octobre 1984, Murielle Bolle déclarait aux gendarmes que, le 16 octobre vers 17 heures, elle avait pris le car devant le CES de Bruyères pour se rendre à Aumontzey chez la tante de Bernard Laroche où elle avait trouvé ce dernier avec son fils, Sébastien.

Les 2 et 3 novembre, elle faisait une autre déclaration en expliquant que Bernard Laroche était venu la chercher au CES avec sa voiture et qu'ils s'étaient rendus sur les hauteurs de Lépanges, à proximité d'une maison. Là, Bernard Laroche s'était absenté pour revenir avec un enfant de quatre ans, et la voiture était repartie vers Bruyères avant de s'arrêter sur une route barrée. Bernard Laroche était parti seul à pied pour revenir quelques instants après. La voiture serait ensuite repartie dans le sens opposé vers le village où elle aurait fait un nouvel arrêt. Bernard Laroche se serait éloigné avec l'enfant et, quelque temps après, serait revenu seul. Enfin, la voiture aurait pris le chemin d'Aumontzey.

Après un week-end passé en famille, Murielle Bolle confirmait cette déclaration devant le juge d'instruction, le 5 novembre, et Bernard Laroche était aussitôt inculpé d'assassinat et écroué. Mais, le lendemain, Murielle Bolle, accompagnée de sa mère, se rétractait en soutenant que ses déclarations lui avaient été imposées par les gendarmes.

A l'audience, Murielle confirme, en disant que les gendarmes l'ont traitée de *« menteuse »*, avant de lui crier : *« Toi, t'as couché avec Laroche. »* Selon Murielle Bolle, les militaires lui auraient *« dicté »* sa déposition en la menaçant de l'envoyer en maison de correction. *« J'avais peur,* murmure Murielle en larmes. *Ils disaient : « Tu signes : tu t'en vas. Tu signes pas : tu restes. »*

Les gendarmes seront entendus mercredi à ce propos. Mais la cour s'est d'abord penchée sur l'emploi du temps de Bernard Laroche et de Murielle Bolle. Laroche, décrit comme *« travailleur, calme, réservé et bon camarade »*, aurait été vu dans un supermarché de Laval-sur-Vologne, dans une fourchette que les témoins situent entre 17 h 30 et 18 h 15. Un horaire difficilement compatible avec sa présence sur les lieux du crime à 17 h 30.

En revanche, l'emploi du temps de Murielle Bolle est troublant si l'on se fie aux dépositions de ceux qui l'ont vue sortir de l'école. Le chauffeur du car est sûr de lui : *« Le 16 octobre, je ne l'ai pas vue descendre à Aumontzey. »* Et ce chauffeur, qui ne fait ce service que le mardi, se souvient très bien de la présence de cette jeune fille, très rousse, le 9 et le 23 octobre. Or, le 23 octobre, Murielle n'a pas été au collège, ce qui ne prouve pas pour autant qu'elle n'ait pas pris le car. Parmi ses anciennes camarades, Nelly se souvient de l'avoir vue dans le car le 16 octobre, et Marie-Claude, propre sœur de Murielle, le confirme.

« J'étais dans le car »

Sonia, qui habite Bruyères, a vu Murielle monter dans une voiture. Elle a reconnu la jeune fille rousse, mais n'a pas fait attention au conducteur. Claude, très intimidée, murmure le même témoignage, que le président doit lui arracher mot à mot : *« J'ai vu Murielle Bolle monter dans une voiture, et la voiture a pris la direction de Laval-sur-Vologne. »* Véronique, plus à l'aise, a le même langage que Sandrine : *« J'ai témoigné que Murielle Bolle ne se trouvait pas dans le car le mardi 16 octobre 1984. »* Devant ces dépositions, Murielle répond seulement : *« Elles se trompent, j'étais dans le car. »*

Selon le sens des témoignages, les avocats encouragent ou fustigent les propos tenus à la barre. Ils s'acharnent, posent plusieurs fois la même question et, du côté des conseils de la famille Laroche, parfois divisés, l'inquiétude est perceptible. Chaque question est précédée d'une longue plaidoirie, et la réponse du témoin est si peu importante que Me Hubert de Montille coupe l'homme qui balbutiait une réponse en lui lançant un brutal *« Taisez-vous. »* Dans le meilleur des cas, les témoins doivent subir une véritable *cross examination*, qui n'est pas pour autant encadrée par la rigueur de la procédure anglo-saxonne. Les questions sont souvent sous la forme : *« Ne pensez-vous pas que... ? »* Et si l'interlocuteur résiste, les avocats ne lui donnent le choix qu'entre deux réponses verrouillées à l'avance.

Visiblement navré, le président Olivier Ruyssen multiplie les appels au calme. Le ton est plus suppliant que ferme et, par instants, la maîtrise de l'audience échappe au magistrat, qui se fâche : *« Maître ! Vous présidez les débats ? »* Dans les couloirs, une autre dérive rappelle les épisodes les plus délirants de cette affaire qui n'en finit pas de ronger tout ce qu'elle touche comme un acide. Après la publication des émotions de Marguerite Duras durant l'enquête, c'est le photographe d'art Helmut Newton qui, pour *Paris-Match*, prépare, entre deux suspensions, une galerie de portraits !

MAURICE PEYROT

Au « Journal officiel »

Nominations de magistrats

Par décret publié au *Journal officiel* du 28 novembre, sont nommés présidents de tribunal de grande instance :

A Nanterre, M. Jean-Marie Coulon, président de chambre à la cour d'appel de Paris ; à Châteauroux, Mme Patricia Brosse, épouse Watremez-Dufour, vice-président au tribunal de grande instance de Limoges ; à Cambrai, M. Jean-François Beynel, juge d'instruction au tribunal de Saint-Denis de la Réunion ; à Valenciennes, M. Bernard Langlade, président de chambre à la cour d'appel de Lyon.

JUSTICE

Après trois ans d'enquête

Le meurtrier présumé du maire de Soveria a été arrêté

Dominique Santelli, un apiculteur de trente-neuf ans, a été mis en examen et écroué mardi 30 novembre à Bastia. Il est suspecté de l'assassinat le 31 décembre 1990 de Paul Mariani, maire de Soveria, un village de deux cents habitants situé près de Corte (Haute-Corse). Attaché au cabinet de François Doubin, alors ministre du commerce et de l'artisanat, la victime avait été tuée de cinq balles de 9 mm sur le pas de porte de sa maison, le soir du réveillon du jour de l'an.

BASTIA

de notre correspondant

Trois ans après le drame de Soveria, des enquêtes successives du SRPJ d'Ajaccio, de la brigade de recherches de la gendarmerie nationale ont abouti à la mise en examen pour assassinat d'un suspect, Dominique Santelli, qui n'a pas avoué. Le *«faisceau convergent d'éléments»* accumulé au cours de trois ans d'enquête contre Dominique Santelli pourrait être fondé sur d'éventuels différends financiers ou fonciers l'opposant à Paul Mariani.

Le maire de Soveria aurait, à titre personnel, accordé un secours financier de quelques milliers de francs à Dominique Santelli. Celui-ci aurait eu quelques difficultés à rembourser la dette, dont rien n'indique qu'elle lui ait été réclamée. L'autre contentieux éventuel entre les deux hommes pourrait porter sur le projet de vente à un tiers d'une petite partie de terre limitrophe à une parcelle communale dont le suspect était locataire. S'ajoutant aux présomptions de culpabilité, le fait que le réseau d'éclairage public, dont Dominique Santelli assurait l'entretien, était tombé en panne le soir du drame, facilitant ainsi la fuite du meurtrier.

L'absence de preuve matérielle retenue contre le suspect au terme d'une aussi longue enquête, à laquelle la famille de la victime aurait d'ailleurs souhaité une autre orientation, ne favorise pas la démonstration d'efficacité de la justice en Corse. La seule année 1992 a compté quarante-deux homicides volontaires dans l'île. Seules une dizaine d'affaires de flagrant délit ou de drames passionnels constituent les *«affaires élucidées»* des statistiques de la préfecture de police. Les autres assassinats restent inexpliqués.

Des affaires non élucidées

«Depuis trois ans le parquet général, le parquet de Bastia, les magistrats instructeurs, les services de police judiciaire et de gendarmerie travaillent avec méthode, rigueur et complémentarité», assure pourtant le procureur de la République Roland Mahy. Au cours de cette période, sanctions, déplacements, remises en ordre ont en effet amélioré l'administration de la justice et de la police dans l'île. Des pièces à conviction placées sous scellés ne disparaissent plus du palais de justice de Bastia. Les services de police judiciaire ont récemment été initiés aux méthodes d'investigation scientifiques.

Si l'assassinat de Soveria ne semble pas avoir totalement profité de ces changements, peut-être en sera-t-il autrement des enquêtes en cours sur les deux affaires qui avaient ému la Corse peu auparavant : Charles Grossetti, le maire de Grossetto-Prugna, a été tué le 26 septembre 1990 par deux tireurs à moto placés en embuscade alors que la victime s'arrêtait à une station-service de Porticcio en Corse-du-Sud, et Lucien Tirroloni, président de la chambre régionale d'agriculture, est mort le 19 décembre 1990 après avoir assisté à la cérémonie de l'arbre de Noël des employés de la chambre consulaire à Ajaccio. Ces affaires n'ont toujours pas été élucidées. Deux des victimes dont les familles réclament toujours publiquement justice, au nom de l'Etat de droit, dont les ministres de l'intérieur successifs prônent le rétablissement en Corse.

MICHEL CODACCIONI

RACISME : six mois de prison ferme pour discrimination raciale. – Le tribunal correctionnel d'Evreux (Eure) a condamné, vendredi 26 novembre, Alain Bideault, 43 ans, responsable d'un club sportif, à six mois de prison ferme pour discrimination raciale envers une femme de ménage qu'il avait refusé d'embaucher car elle était noire. Il devra aussi payer 50 000 francs de dommages-intérêts à la plaignante. Le prévenu avait indiqué au bas du document de l'ANPE que lui avait apporté la candidate à l'embauche en juin dernier : *«Pas de gens de couleur. Impossible.»* M. Bideault a indiqué qu'il ne reconnaissait pas son écriture et ne se rappelait pas avoir vu cette demandeuse d'emploi, qu'il se disait au demeurant prêt à embaucher immédiatement.

INDEMNISATION : 60 000 francs pour une détention injustifiée. – Une étudiante de vingt et un ans, détenue durant dix-sept jours pour un vol avec violence dans lequel elle n'était pour rien, a reçu récemment une indemnité de 60 000 francs de la Commission nationale d'indemnisation siégeant à la Cour de cassation. Judith L., alors âgée de dix-neuf ans, avait été interpellée, le 25 août 1991 dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, alors qu'une passante venait d'être agressée et volée dans le voisinage. La victime avait affirmé reconnaître la jeune femme. Celle-ci a été inculpée pour violence et écrouée. Trois mois plus tard, l'utilisation de chèques volés avait mis les enquêteurs sur la piste des vrais coupables.

ÉDUCATION

Délogés après la fermeture du Grand Palais

Les étudiants en langues de la Sorbonne hébergés dans les anciens locaux d'HEC

Les quatre mille étudiants en langues de la Sorbonne (Paris-IV), délogés du Grand Palais après la décision du ministre de la culture, Jacques Toubon, de fermer l'édifice au public pour des raisons de sécurité, pourront poursuivre leurs études dans un bâtiment appartenant à la chambre de commerce et d'industrie de Paris, rue de Tocqueville, qui a abrité l'Ecole des hautes études commerciales (HEC) jusqu'à son transfert à Jouy-en-Josas. C'est ce qu'a annoncé, mardi 30 novembre, Daniel Vitry, vice-chancelier des universités de Paris.

Une première solution de relogement avait été envisagée, le 22 novembre, dans les locaux du Centre national d'enseignement à distance (CNED) de Vanves (Haut-de-Seine), inoccupés après la délocalisation de l'établissement à Poitiers. Mais la commission de sécurité s'était opposée au transfert. Malgré ce rebondissement, une partie des cours a pu être assurée, l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm ayant été mise à contribution ainsi que certains lycées des alentours, des bibliothèques et même une caserne de pompiers.

Les étudiants devraient, en principe, réintégrer le Grand Palais le 1er février, ainsi que l'avait indiqué le ministre de la culture : les travaux de la grande nef doivent durer près de deux ans, mais les salles de cours ne sont pas situées dans une partie dangereuse, et seule une évacuation de secours doit être reconstruite.

M. A.

SCIENCES

Le théorème de Fermat fait de la résistance

Malgré le travail d'Andrew Wiles, la démonstration du célèbre théorème du mathématicien français buterait sur un «détail».

«Manifestement, il a sauté une maille quand il a tricoté son rang. Mais c'est quand même un beau pull-over.» Le ton est badin, mais il y a du dépit dans le propos de ce mathématicien. Comme la plupart de ses confrères qui, en juin, fêtaient le *«tour de force»* d'Andrew Wiles, parvenu à résoudre, après trois siècles et demi, le fameux théorème de Fermat (1), il fait aujourd'hui grise mine. Pourtant, la belle démonstration du mathématicien britannique, ou plutôt la trame de cette démonstration, paraissait sans faille. Au début de l'été, chacun s'émerveillait du travail accompli et attendait avec impatience la mise au propre des deux cents pages de son argumentation. Jusqu'à ce jour où le temps s'est arrêté : la démonstration de Wiles avait un trou.

Au début, personne ne s'est inquiété. *«Tout le monde savait,* confie un mathématicien, *que la présentation de Wiles à Cambridge était empreinte de quelques imperfections. Mais* a priori, *rien de bien grave.»* John Coates, un des spécialistes de la théorie des nombres, avait d'ailleurs, à cette époque, rappelé qu'il restait *«certes* [...] *des détails à vérifier»*, mais, ajoutait-il, ce n'était plus qu'*«une question de technique»*. Pour lui, ce qui avait *«été présenté à Cambridge* [suffisait] *à démontrer Fermat»*.

Une «regrettable erreur»

Bien des *«détails»* ont ainsi été réglés, par l'intermédiaire du courrier électronique, par le petit nombre des *referees* chargés de *«peigner»* la démonstration de Wiles. Une procédure normale, entachée toutefois d'une anomalie que personne n'aurait critiquée, si le travail avait abouti rapidement : Andrew Wiles s'est en effet entouré du plus grand secret, ne diffusant son texte qu'aux seuls *referees* chargés de le peaufiner, alors que la communauté s'attendait à en disposer librement après la présentation du mois de juin.

La démarche a surpris les mathématiciens, habitués à plus de transparence. *«C'est une regrettable erreur,* disent-ils, *car, s'il y a une difficulté, plus nombreux nous serons à la connaître et plus facilement nous la lèverons, si elle peut l'être.»* Dans l'entourage d'Andrew Wiles, on afffirme, depuis plusieurs semaines, que tout va bien et que tout cela n'est qu'une question de temps.

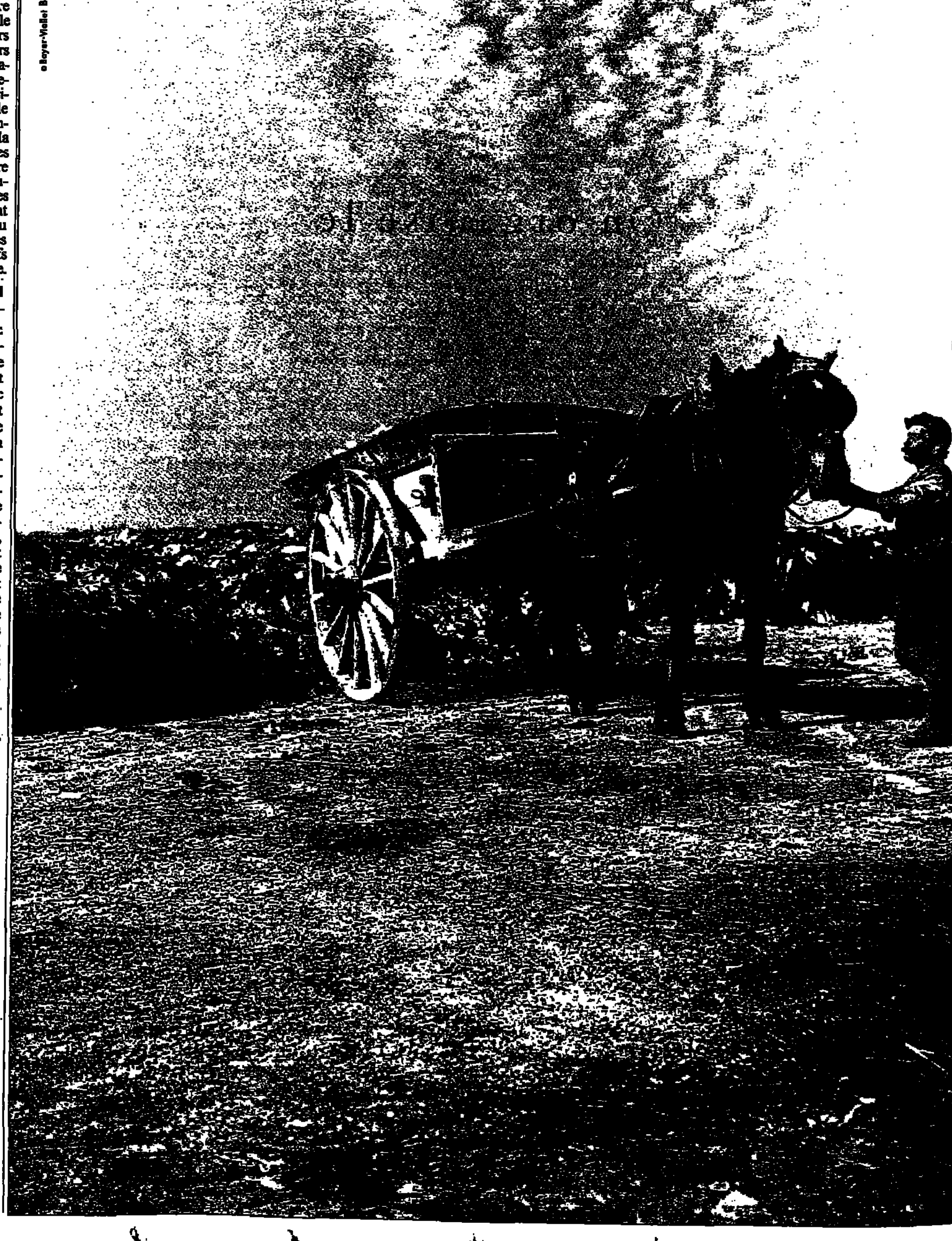
Seulement, certains s'impatientent, et chacun y va de son commentaire. *«Même ceux qui ne connaissent pas ce domaine des mathématiques.»* On sait sans savoir. On suppute. Bientôt la rumeur s'enfle. Sans contrôle. C'est la raison pour laquelle John Coates – celui-là même qui accueillit, en juin, son ancien élève Andrew Wiles au séminaire de Cambridge pour sa présentation – a brisé le silence la semaine dernière, et informé la communauté qu'il y avait un problème dans la démonstration. Lequel ? Personne ne sait qu'elle est la taille du «trou», s'il peut être comblé et dans quel délai. Mais cette fuite organisée peut, peut-être, aider à dénouer l'affaire.

«Même si l'on échoue à lever cet obstacle, s'il existe, souligne le mathématicien Jean-Pierre Serre, du Collège de France, *le travail de Wiles reste tout à fait important. La stratégie qu'il a adoptée dans sa tentative de démonstration du théorème de Fermat est très belle, pleine de promesses et suggère une façon de faire et de travailler qui devrait conduire à prospecter bien des voies.»*

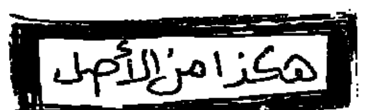
Place donc aux spécialistes. Peut-être suffira-t-il, si Wiles accepte d'en dire plus, de quelques mois de travail intense aux mathématiciens pour en finir une bonne fois avec Fermat. Ou, au contraire, rester en compagnie du grand Pascal, qui, voilà plus de trois siècles, invitait le magistrat de Toulouse et de Castres à chercher *«ailleurs qui* [le] *suive dans* [ses] *inventions numériques»*. *«Pour moi,* ajoutait-il, *je vous confesse que cela me passe de bien loin ; je ne suis capable que de les admirer.»*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Ce qu'Andrew Wiles a tenté de démontrer et a présenté en juin à Cambridge (Grande-Bretagne) n'est pas le théorème de Fermat lui-même, mais *«cet inaccessible sommet des mathématiques»* qu'est la conjecture de Taniyama-Weil. Le grand théorème du magistrat toulousain n'est en effet qu'une conséquence de cette conjecture plus récente ainsi que l'a montré, il y a quelques années, l'Américain Kenneth Ribet (*le Monde* du 25 juillet).



©Boyer-Viollet BDDP





Le projet de loi sur l'audiovisuel

La majorité divisée

Suite de la première page

A quelques heures de l'ouverture du débat en séance publique, la majorité apparaît, bien au contraire, divisée. Sur plusieurs points. Et ses divergences mettent en péril, notamment, le lancement de la chaîne éducative. Au cours de sa réunion hebdomadaire, mardi 30 novembre, le groupe UDF de l'Assemblée nationale, présidé par Charles Millon, s'est, en effet, prononcé en faveur d'un ajournement de ce projet. Le président de l'UDF, Valéry Giscard d'Estaing, est intervenu en personne pour souhaiter que le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, bénéficie d'un délai de *«réflexion»* supplémentaire afin de pouvoir procéder à une meilleure *«évaluation»* du projet. Il a été suivi par plusieurs autres députés qui ont souligné que le cinquième canal ne couvre pas l'ensemble du territoire, particulièrement les zones faiblement peuplées qui auraient bien besoin des services d'une chaîne *«du savoir»*.

Au même moment, rue de Varenne, M. Carignon adoptait les premières conclusions du «comité de pilotage» mis en place pour préparer l'installation, dès le mois de février, de la structure opérationnelle chargée de lancer ce programme sur le cinquième réseau hertzien avant la fin de 1994.

Mercredi matin, le ministère de la communication faisait donc savoir que M. Carignon, fort des arbitrages rendus par M. Balladur, s'opposera à cette proposition d'ajournement qui ferait la part belle aux promoteurs du secteur privé, lesquels ne cessent de faire du lobbying, depuis la disparition de la Cinq, dans l'espoir de voir les pouvoirs publics autoriser la création d'une nouvelle chaîne commerciale sur ce même canal. M. Carignon recevra, sur ce front, le soutien du rapporteur du projet de loi, Michel Pelchat, député UDF de l'Essonne, qui ne s'est pas associé à la prise de position de son groupe. Le ministre de la communication s'opposera aussi aux amendements favorables à la réintroduction immédiate d'une seconde coupure publicitaire dans les œuvres audiovisuelles, réclamée par le groupe UDF.

Deuxième sujet de crispation : l'avenir de RFO, la chaîne publique de radio et de télévision des départements et territoires d'outre-mer. C'est M. Péricard lui-même qui se propose de soutenir un amendement reprenant à son compte les pressions de certains élus locaux en faveur de la suppression de l'autonomie reconnue à RFO en 1982 puis confirmée en 1986 et 1988. Le président de cette chaîne, François Giquel, reconduit dans ses fonctions en novembre 1992, par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), s'est aussitôt insurgé, mardi, contre cette initiative. Il a écrit à chacun des députés siégeant à la commission présidée par M. Péricard pour souligner que le rattachement de RFO à la structure de France Télévision, qui chapeaute déjà France 2 et France 3, se traduirait par une dégradation des services de la télévision publique dans l'ensemble de l'outre-mer parce que RFO ne pourrait certainement plus disposer des images de TF 1. M. Giquel, qui est bien placé pour connaître la sensibilité des populations des DOM-TOM en ce domaine, a mis en garde les parlementaires contre le risque de *«forts mécontentements»* locaux.

Tempête sur les ondes

Il est peu probable, au demeurant, que la majorité se retrouve unie sur un amendement de cette nature. Avant les élections législatives du printemps dernier, l'UDF s'était démarquée du «Projet du RPR pour l'outre-mer» qui se proposait de *«libérer»* RFO en procédant à une *«remise en cause drastique de ses structures comme de ses méthodes»*. Mais, curieusement, loin de préconiser l'abolition de l'indépendance de cette chaîne, ce document du RPR préconisait, à l'inverse, de *«jouer à fond le jeu de la décentralisation en donnant un maximum d'autonomie aux stations régionales»* de RFO... Le ministère de la communication n'était pas le dernier, mercredi matin, à souligner l'incohérence qu'il y a, de la part de certains des représentants du RPR, à militer tout à la fois pour la suppression de la présidence commune de France 2 et France 3 et, aujourd'hui, pour le rattachement de RFO à France Télévision qui regroupe ces deux chaînes...

Troisième sujet de contestation : la promotion de la francophonie à la radio. En se lançant dans une surenchère à partir du projet de loi qui, dans un article 7 délibérément flou, prévoit que le CSA *«pourra imposer aux services de radiodiffusion sonore (...) une diffusion minimale de chansons de langue française»*, M. Pelchat lui-même a déclenché une tempête sur toutes les ondes. Son projet d'amendement visant à imposer aux réseaux de radio nationaux la programmation d'un quota minimal de 40 % de chansons françaises a été élaboré dans des conditions telles qu'il mobilise contre lui presque toute la bande FM et qu'il va sans doute contraindre le ministre de la communication à un surcroît de pédagogie, voire à un recul.

Cela fait beaucoup de contrariétés, en quelques heures, pour un gouvernement dont le chef assurait, en février dernier, qu'il n'y aurait pas lieu d'entreprendre *«la x-ième réforme du système audiovisuel»*, en croyant peut-être très sincèrement, alors, s'épargner des querelles intestines sur ce terrain mouvant. Sincèrement ou naïvement. A moins que ce fût facticement.

ALAIN ROLLAT

Le président de RFO défend l'autonomie de sa chaîne

Le président de RFO, François Giquel, a adressé, mardi 30 novembre, aux membres de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, une lettre dans laquelle il s'oppose à un amendement dont le but est de supprimer l'autonomie de la chaîne d'outre-mer et de la placer sous une présidence commune en compagnie de France 2 et France 3. M. Giquel écrit notamment : *«Cet amendement paraît de nature anodine (...) justifié par un souci de cohérence (RFO fait partie du service public comme F2-F3) et par une volonté de briser l'isolement de l'outre-mer (les programmes et les personnels circuleront mieux). Je tiens à dire qu'il s'agit là d'apparences et que les effets seront à moyen terme très différents de ces bonnes intentions.» «Il n'y a pas de synergie entre France Télévision et RFO : parce que RFO regroupe radio et télévision, que RFO diffuse sur des territoires où France 2 et France 3 ne sont pas diffusés directement et parce que le contexte concurrentiel dans lequel évolue RFO est totalement différent de celui de la Métropole.»*

Pour M. Giquel, le risque est de perdre les programmes de TF 1. *«L'amendement proposé implique une conséquence inéluctable qui privera plus de 40 % des populations d'outre-mer de programmes auxquels ils avaient accès jusqu'à présent. Je veux parler des programmes de TF 1 qui relèvent de l'intérêt général, comme les émissions politiques et les grandes retransmissions sportives et culturelles. Il est bien évident en effet que TF 1 refusera de livrer des programmes à une société faisant partie d'un groupe directement concurrent du sien en métropole, et considérera que les termes de la loi de privatisation ne sont plus respectés.»*

M. Giquel insiste aussi sur la nécessité de poursuivre le processus de décentralisation aujourd'hui largement engagé et dont le but est *«de donner plus d'autonomie aux stations de RFO, afin de respecter l'identité et la spécificité de chacun des départements et territoires d'outre-mer»*. Il précise également que *«seule l'indépendance complète de RFO a permis de faire émerger une génération de cadres originaires d'outre-mer alors qu'auparavant toutes les fonctions de responsabilité, ou presque, étaient occupées par des personnels de France 3»*. Il conclut que l'intégration de RFO à France Télévision ne pourrait *«qu'alourdir les processus de décision»* et *«diminuer le service rendu au lieu de l'améliorer»* au risque de *«susciter de forts mécontentements»*.

Le «quota de chansons françaises» voulu par M. Pelchat (UDF-PR) sème le trouble dans les radios

C'est une petite phrase prononcée lors d'un entretien au *Figaro*, mercredi 24 novembre, qui a semé le trouble dans le petit monde de la radio. Député UDF-PR de l'Essonne et rapporteur du projet de loi sur l'audiovisuel à l'Assemblée nationale, Michel Pelchat notait qu'un *«amendement fixant à 40 % le seuil des quotas de chansons française pour les radios aussi bien généralistes que thématiques»* lui semblait *«indispensable»*. M. Pelchat devait préciser, mercredi 1er décembre, les termes de l'amendement qu'il souhaite déposer en séance lors de la discussion du projet de loi.

Les chansons françaises, qui devront constituer 40 % de la programmation des stations *«nationales»* – ce qui exclut les radios locales, notamment associatives – seront tenues de réserver la moitié de leurs plages *«aux jeunes talents»*, à *«des heures significatives»*. Toutefois, précise M. Pelchat, les conditions d'application de cet article, s'il était adopté, n'entreraient en vigueur que dans deux ans et *«seraient fixées par décret sur la base d'une concertation entre gouvernement, producteurs distributeurs, et diffuseurs»* qui pourrait d'ailleurs aboutir, selon le député UDF de l'Essonne, à la *«création d'un fonds de soutien à la chanson française»*.

L'idée d'un quota de chanson française applicable aux radios n'est pas nouvelle. L'ancien ministre de la culture, Jack Lang, avait déjà évoqué en 1991 un *«taux minimal de musique francophone»* (*le Monde* du 28 août 1991). Il avait fait machine arrière devant le tollé qu'avait soulevé ce projet auprès des opérateurs radios. On en était donc resté à un *statu quo* qui laisse le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) passer des conventions avec les radios commerciales et imposant une proportion minimale du temps consacré à la chanson française (1). *«Des négociations au cas par cas»* ont lieu, assorties de mises en demeure en cas de non-respect des engagements, un système qui a la préférence du CSA, même s'il regrette que *«les réseaux jeunes offrent à la chanson francophone une résistance beaucoup plus grande que les réseaux s'adressant aux adultes»*.

En revanche, l'initiative de M. Pelchat satisfait les auteurs, interprètes, producteurs et diffuseurs réunis au sein du comité de liaison interprofessionnel de la musique (CLIM). Le projet de loi du ministre de la communication, Alain Carignon, qui autorise les réseaux à diffuser désormais sur un bassin de 120 millions d'habitants et facilite la reconduction d'autorisation d'émettre – deux fois cinq ans – (*le Monde* du 22 septembre), a soulevé la colère de Gilles Paire, président du Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), celle de François Parrot, délégué général du Syndicat des artistes, et de Jean-Loup Tournier, président du directoire de la Société des auteurs compositeurs et éditeurs de musique (SACEM). Mardi 30 septembre, ils lançaient un *«cri d'alarme»* devant un projet de loi qui *«risque d'accentuer considérablement la prééminence des réseaux radios à dominante anglo-saxonne»*.

Lettres, messages et... mitraillette

Du côté des radios, la consternation est quasi-générale face à l'amendement de M. Pelchat. Hormis Jean-Paul Baudecroux, président de NRJ, pour lequel, *«si on en est là, c'est parce que certains réseaux comme Fun ne respectent pas leurs engagements»*, les stations musicales «rock» et «françaises», mais aussi généralistes, se soudent contre «l'amendement Pelchat». *«Je suis philosophiquement contre les quotas*, explique Jacques Rigaud, PDG de RTL, *surtout au moment où nous débattons de l'exception culturelle. Si la finalité d'un tel amendement est sympathique, il s'agit d'une erreur politique : le paysage radiophonique est stable et diversifié, les auditeurs zappent d'une radio à l'autre. Des quotas risquent de bouleverser le paysage et de mettre en difficulté les chaînes qui diffusent beaucoup de musique française, comme M 40» «Nous allons faire une radio à format unique, une radio Pelchat»*, renchérit Jean-Pierre Ozannat, directeur général d'Europe 1 et président du syndicat des radios généralistes privées (SRGP).

Sous la houlette de son directeur, Benoît Sillard, également président du Syndicat des éditeurs radiophoniques nationaux, Fun appelle pour sa part ses auditeurs à la révolte et fait tache d'huile auprès d'autres réseaux musicaux. Dès le lundi 29 novembre, des bandes annonces appelaient à prendre les armes. *«Pour une France qui se dit un pays libre, pour continuer à écouter la musique que vous aimez, écrivez à l'Assemblée, Amendement Michel Pelchat.»* A l'antenne, les auditeurs défilent. *«Michel, ma poule, j'ai un truc à te dire»*, lance un auditeur parisien. Silence. Un tir de mitraillettes troue l'antenne. *«C'est pour rire»*, précise l'animateur Difool. Car le CSA veille...

ARIANE CHEMIN

(1) 15 % pour Fun et Skyrock, 20 % pour NRJ, 25 % pour RFM, 30 % pour Europe 2, 50 % pour Nostalgie, 50 % pour Chérie FM... Les «généralistes» ont contracté des engagements à hauteur de 40 %, mais leurs programmes dépassent 50 % de chanson française.

les villes moyen

Affichage

Trente-trois mille postes seront mis aux différents concours de recrutement (internes et externes) des enseignants du second degré en 1994, soit autant qu'en 1993. François Bayrou a annoncé ce maintien de l'offre de postes, mercredi 24 novembre, alors qu'il relevait, dans le même temps, une augmentation importante du nombre des préinscriptions (+ 36 % sur un an), closes au 12 novembre (*le Monde* du 26 novembre).

Mais l'arbre ne saurait cacher la forêt. Si le nombre global de postes mis au concours reste inchangé, il n'y a pas pour autant *statu quo*. Sur les 21 200 postes mis aux concours externes, 720 postes ont été supprimés au CAPES (disciplines générales) pour être transférés au CAPET (disciplines techniques), le nombre de postes mis au concours du professorat en lycée professionnel (CAPLP) restant inchangé.

Le choix ministériel s'explique notamment par les besoins impérieux de recrutement dans les disciplines techniques, traditionnellement déficitaires. Selon la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère, parmi les 17 000 nouveaux enseignants qui sont à recruter chaque année d'ici à 2001 – et que ne « couvre » toujours pas le « flux frais » des nouveaux arrivants –, les disciplines techniques consommeront à elles seules de plus en plus d'enseignants : 4 800 en 1995, 5 400 en 1997. Les 4 500 places offertes en 1994 (CAPET et CAPLP) ne seront donc pas du luxe.

La bonne cote des langues régionales

La baisse, par compensation, du nombre de postes mis aux concours des CAPES externes porte essentiellement sur les documentalistes (250 postes offerts contre 650 en 1993), les sciences physiques (1 450 contre 1 650) et l'histoire-géographie (1 650 contre 1 850). Qualifiée de *« mauvais coup »* par le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES-FSU), cette baisse pourrait être lourde de conséquences. L'affichage du nombre de postes mis aux concours demeure encore l'un des meilleurs moyens d'attirer les candidats – et François Bayrou le sait, qui a insisté fortement sur la *« bonne nouvelle »* du maintien de l'offre globale. Il y a donc fort à parier que la réduction soudaine de plus de 60 % du nombre de postes en documentation tarisse le flux de candidats attirés par cette voie.

En revanche, ceux-ci apprécieront l'effort du ministre à promouvoir les *langues régionales* : le nombre de postes aux concours externes correspondant augmentent, eux, de... 60 % (32 postes seront ainsi offerts aux concours externes contre 20 en 1993, dont 14 pour le seul CAPES de langue d'oc (7 l'an passé). En terme d'affichage, le ministre-président du conseil général des Pyrénées-Atlantique, n'aura donc pas oublié les siens.

J.-M. Dy.

« Université 2000 » : le désenchantement

Difficultés de financement et cafouillages administratifs retardent sérieusement la réalisation du plan de développement de l'enseignement supérieur

ON le répète volontiers, actuellement, dans l'entourage du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon : le plan « Université 2000 » de développement de l'enseignement supérieur est à la fois *« un coup de génie et un coup de bluff »*.

Le coup de génie, indéniablement, fut de tenter de sortir, par le haut, de la crise explosive qui menaçait l'université à la fin des années 80. Loin de se contenter de construire en catastrophe quelque 2 millions de mètres carrés de locaux neufs, 50 000 mille places de bibliothèques universitaires et 30 000 logements pour accueillir les 350 000 étudiants supplémentaires attendus dans les universités d'ici à 1995, le plan conçu, en 1990, par M. Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, et son conseiller spécial, Claude Allègre, avait une triple ambition.

Tout d'abord, ne pas répéter les mêmes erreurs que dans les années 60. Pour faire face au premier « boom » universitaire, on avait, alors, transplanté les universités, trop à l'étroit dans les vieux centres-villes, vers des campus éloignés, mal désservis, mal équipés et construits à la manière des grands ensembles de l'époque. L'objectif affiché d'« Université 2000 », au contraire, est de sortir les universités de l'isolement urbain et du misérabilisme architectural, de les réconcilier avec la ville et de leur redonner un rôle actif dans la cité.

La deuxième ambition fut de faire du remodelage de la carte universitaire l'un des moteurs de l'aménagement du territoire. Cela passait par le rééquilibrage en faveur du Nord et de l'Ouest, bénéficiaires des trois universités nouvelles du Littoral (Dunkerque, Calais et Boulogne), de l'Artois (Arras, Lens, Béthune et Douai) et de La Rochelle. Cela supposait également l'émergence de « pôles européens » dans les grandes villes universitaires de l'Est et du Sud. Il s'agissait, en outre, de désengorger Paris, avec la création en grande banlieue de quatre universités dans les villes nouvelles de Cergy, Evry, Marne-la-Vallée et Saint-Quentin-en-Yvelines.

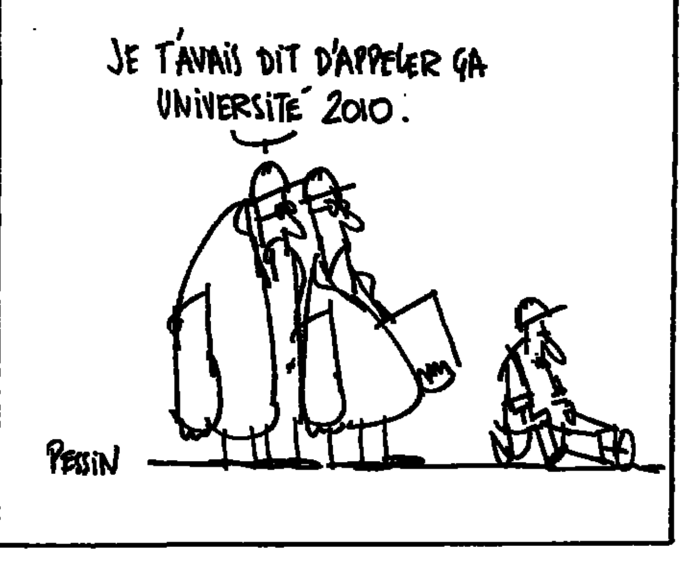
Enfin la relance spectaculaire des instituts universitaires de technologie (175 créations de départements d'IUT ont été programmées entre 1991 et 1995, pour 50 000 étudiants supplémentaires) devait permettre de contrecarrer le développement anarchique des petites antennes universitaires dans le réseau des villes moyennes *(lire ci-contre)*.

La troisième ambition – qui tenait à l'époque du pari – était d'associer l'ensemble des collectivités locales au financement de cet énorme investissement que l'Etat aurait été incapable d'assumer seul. Au prix d'une modification de la législation sur la maîtrise d'ouvrage en faveur des collectivités locales et de leur association plus étroite au choix des formations à développer, l'Etat a réussi à obtenir le concours des régions, des départements et des communes : avec 16 milliards de francs d'investissements sur cinq ans, celles-ci sont, à parité avec l'Etat, les cofinanceurs du plan « Université 2000 ».

Trois ans après, le *« coup de génie »* semble avoir réussi. Partout des projets sont sortis de terre. Les architectes ont retrouvé, souvent avec bonheur, le chemin de l'université. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir Amiens, qui a fait de l'université la vitrine de son développement, avec en particulier la séduisante faculté des sciences, construite, dans le quartier Saint-Leu, par Henri Gaudin, et qui doit être complétée par la nouvelle faculté de gestion et d'économie, à deux pas de la cathédrale. Avec, à chaque fois, un souci remarquable d'intégration urbaine. Ou encore de visiter le superbe bâtiment conçu par Michel Rémon pour l'université de Cergy, au cœur de la ville nouvelle, avec une intelligence de l'espace et une qualité du détail que les universitaires français croyaient réservées à leurs homologues étrangers.

Et l'on peut multiplier les exemples. Depuis l'IUT d'Auxerre, conçu par Jean-Michel Wilmotte au bord de l'Yonne, jusqu'aux extensions de l'université Paris-VIII, à Saint-Denis ; depuis les développements du campus de Dijon jusqu'au nouveau bâtiment de l'université de Haute-Bretagne (Rennes-II) ; depuis le campus du Mirail, enfin relié à Toulouse par le métro, jusqu'à l'antenne universitaire de Blois ; depuis la réhabilitation de l'ancienne Manufacture des tabacs, au cœur de Lyon, destinée à accueillir les étudiants de gestion et d'économie de Lyon-III, jusqu'à la rénovation réussie d'anciens locaux industriels, sur le vieux port de Dunkerque, pour accueillir l'université du Littoral.

A l'évidence, l'université française a commencé à sortir de cette sorte de dépression où elle était plongée depuis une vingtaine d'années. L'impulsion de l'Etat, l'engouement des collectivités locales et le dynamisme de bon nombre de présidents d'université ont permis d'échapper à l'architecture indigente qui semblait la marque de fabrique des facultés.



Retards et enlisement

Depuis quelques mois, pourtant, le charme semble rompu et l'élan initial incertain. Cela tient, tout d'abord, aux retards dans la réalisation du plan « Université 2000 » et c'est là qu'est, pour François Fillon, le *« coup de bluff »*. En effet, il l'a répété à maintes reprises depuis son arrivée, pour en reporter la responsabilité sur ses prédécesseurs : ce plan ne sera engagé, à la fin de 1993, qu'à hauteur de 40 % de l'enveloppe globale de 32 milliards de francs prévue pour 1991-1995, alors qu'il devrait l'être, pour les trois premières années, à hauteur de 60 %.

Encore s'agit-il là d'un chiffre moyen : pour un programme universitaire comme celui de Tours, déjà engagé à plus de 70 % malgré son ampleur, d'autres projets, comme ceux concernant l'agglomération marseillaise ou l'académie de Reims, par exemple, semblent sérieusement à la traîne. Il ne s'agit toutefois que d'ordres de grandeur, tant les chiffres concernant l'avancement du plan sont entourés d'un flou considérable au point de paraître relever du secret d'Etat.

Après avoir obtenu, au début de l'été, une rallonge de 400 millions de francs ponctionnés sur les rentrées de l'emprunt d'Etat lancé par le gouvernement, M. Fillon s'est vigoureusement engagé à mener à bien, d'ici à 1995, l'ensemble des opérations prévues pour les villes universitaires de province. Et les préfets, qui négocient actuellement avec les conseils régionaux les futurs contrats de plan Etat-région pour la période 1994-1998, ont reçu pour mandat d'inscrire le solde des opérations « Université 2000 » non encore engagées dans le « noyau dur » des futurs contrats.

L'incertitude est forte, cependant. Dès à présent, il a été annoncé que les opérations prévues pour la région parisienne, ne seraient pas terminées avant 1998, soit trois ans de retard qui handicaperont nécessairement le développement des quatre universités nouvelles d'Ile-de-France. Le chevauchement des calendriers et les reports d'opérations du plan « Université 2000 » dans les futurs contrats de plan introduisent, pour l'instant, une grande confusion sur les échéanciers d'opération. Au point que la plupart des opérateurs estiment, aujourd'hui, à un ou deux ans, le retard inéluctable dans la réalisation du plan en province, quoi qu'en dise le ministre.

Or, ces retards sont de nature à casser l'espoir créé par « Université 2000 ». Dans bien des cas, en effet, ils semblent dus à une sérieuse *« incurie »* de la maîtrise d'ouvrage d'Etat, selon le mot d'un architecte. En privé, bon nombre de responsables le reconnaissent : le ministère avait sous-estimé la complexité de bon nombre d'opérations qui auraient nécessité une programmation exigeante et minutieuse. Et, surtout, l'éducation nationale n'était plus efficacement armée pour gérer des programmes d'une telle ampleur.

Le retour des préfabriqués

Cette faiblesse des relais techniques, accentuée par la valse des sous-directeurs de la construction depuis trois ans (le dernier en date, M. Donttenville, vient de quitter le ministère après moins d'un an), expliquent, dans bien des cas, l'enlisement des dossiers ou leur mauvaise préparation. Telle opération strasbourgeoise, financée et techniquement prête, attend depuis des mois le feu vert indispensable du contrôleur financier. La construction de la bibliothèque universitaire de Saint-Denis, opération phare de la relance de ce secteur et dont le projet (conçu par Pierre Riboulet) est retenu depuis 1991, butte depuis bientôt un an sur un problème foncier qui n'avait pas été sérieusement examiné. Il fait partie des trente-sept projets de bibliothèques universitaires prévus par « Université 2000 » et toujours pas engagés.

Même situation pour l'université nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, où – les autorisations de programme acquises et l'appel d'offres lancé auprès des entreprises – le chantier ne peut démarrer. Pour une raison simple : le ministère du budget a changé les règles en cours de route et impose désormais que l'université soit propriétaire du foncier. Or, le terrain prévu avait été mis à disposition par l'établissement public de la ville nouvelle avec un bail emphytéotique (de longue durée). *« L'inertie de la chaîne de décision, l'improvisation des mécanismes budgétaires et financiers sont scandaleuses »*, lance Antoine Grumbach, l'architecte du projet. Et on atteint l'absurde lorsque, devant le retard pris, on s'apprête à dépenser 6 millions de francs pour construire, à la hâte, des bâtiments préfabriqués provisoires, afin de passer le cap de la rentrée 1994.

Du fait de ces bricolages, qui retardent les opérations et démobilise la communauté universitaire, le sentiment que l'embellie est terminée commence à s'installer. C'est vrai pour les architectes qui ont pu échapper, ici ou là, depuis deux ans, au fameux système normatif de références de 1976, qui ligote toute construction universitaire dans un carcan tatillon de règles désuètes, uniformes et inadaptées. Un moment entrouverte, la porte s'est désormais refermée, comme le notent tous les architectes. Michel Rémon, qui avait pu, à Cergy, dépasser de 25 % à 30 % les normes sur la surface des circulations ou des locaux techniques ou sur la qualité des matériaux, est ramené à plus de « classicisme » étriqué pour le projet dont il a la charge à Reims.

De même, l'ambition de réconcilier l'université et la ville est, dans bien des cas, en train de s'enliser dans l'écheveau des rivalités locales et des intérêts contradictoires des différentes collectivités locales, comme à Grenoble où le réaménagement du campus semble avoir fait long feu, ou à Nanterre où l'on construit à nouveau des préfabriqués, faute d'avoir su inscrire le développement du campus dans les projets, il est vrai confus, d'extension du quartier de la Défense.

C'est enfin le cas au plan national, où l'on commence à mesurer les risques d'une dissémination de structures universitaires trop petites (antennes et IUT) dont la vocation – ce n'est pas nouveau – est souvent plus électoral qu'académique. Yves Fréville, député (UDF) d'Ille-et-Vilaine, le notait déja dans son rapport sur le projet de budget pour 1993 : *« Une chance extraordinaire de rénovation du réseau universitaire français risque d'être gâchée. L'espace universitaire éclate plus qu'il ne se structure. »*

Bref, lâche un bon observateur *« on va recommencer à penser en coût au mètre carré, sans réfléchir sur le fond »*. Au risque de voir se réaliser la crainte exprimée par Jean-Paul de Gaudemar, rapporteur général des Assises nationales « Université 2000 », le 2 juillet 1990 à la Sorbonne : *« Rien ne serait pire qu'un rêve annoncé non advenu. »*

GÉRARD COURTOIS

L'heure de vérité pour les syndicats

Des élections professionnelles auront lieu le 6 décembre, un an après l'explosion de la Fédération de l'éducation nationale

VA-T-ON assister à un combat des chefs ? Les quelque 700 000 enseignants de l'éducation nationale sont appelés à élire, jusqu'au 6 décembre, leurs représentants aux différentes commissions administratives paritaires (nationale, académiques ou départementales), organismes consultatifs – compétents – notamment en matière de gestion des carrières. Ce scrutin, qui n'a lieu que tous les trois ans et où la participation est traditionnellement importante, fournira l'occasion de mesurer les forces syndicales en présence, un an après que la « forteresse enseignante » – la Fédération de l'éducation nationale (FEN) – s'est désintégrée, mettant fin à quarante-cinq années de syndicalisme unitaire.

C'est peu dire qu'en un an le paysage syndical enseignant a considérablement évolué. L'exclusion puis le départ volontaire de plusieurs syndicats de la FEN – SNES, SNEP (éducation physique), SNETAA (enseignement technique), SNESUP (enseignement supérieur) ... – a abouti à la naissance, au printemps dernier, d'une nouvelle fédération. La Fédération syndicale unitaire de l'enseignement, de l'éducation, de la recherche et de la culture (FSU) regroupe aujourd'hui 14 syndicats d'enseignants ou de personnels et affiche 130 000 à 150 000 adhérents, quand la FEN n'en compte plus guère que 160 000 à 180 000.

Dans le premier degré, l'ancien Syndicat national des instituteurs (SNI-PEGC) (62 % des voix en 1990), rebaptisé Syndicat des enseignants (SE-FEN), a fait le choix d'élargir son champ de syndicalisation à l'ensemble des enseignants, de la maternelle à l'Université. Cette option lui a valu de perdre, instantanément, un tiers de ses militants, minoritaires, qui ont depuis constitué un nouveau syndicat : le SNUipp (25 000 adhérents, dont un quart seraient de jeunes enseignants jusque-là non syndiqués). Tandis que, dans le second degré, le SNES (57 % des suffrages exprimés en 1990), et le SNETAA (48 % des voix dans les lycées professionnels) ont vu le SE-FEN empiéter sur leurs plates-bandes.

Les risques de l'abstentionnisme

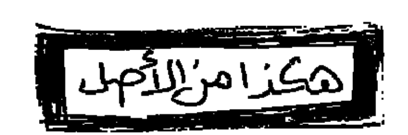
Frères ennemis hier et, aujourd'hui, cousins éloignés en situation de concurrence, les syndicats FEN et FSU ne se risquent à aucun pronostic. D'autant plus que le jeu pourrait bien profiter aux autres organisations syndicales (CFDT, Force ouvrière, CGT, CSEN...). Ou à l'abstentionnisme. Dans le premier degré, le SE-FEN devrait cependant logiquement conserver sa première place. Mais où s'arrêtera l'érosion entamée depuis une dizaine d'années, qui avait fait perdre 35 000 voix au SNI en 1990 par rapport aux élections précédentes ? Concurrencé aujourd'hui par le SNUipp, le SE-FEN n'a pas pu constituer, par exemple, de liste départementale dans les Hautes-Alpes. Une vacance symbolique pour le SNUipp, qui, lui, peut se targuer de présenter des candidats dans tous les départements. Mais cette guerre des listes, fait-on remarquer à la FEN comme à la FSU, ne risque-t-elle pas, avant tout, de ne faire émerger aucun syndicat « fort » ?

Dans le second degré, l'implantation du SNES – et donc de la FSU – ne semble, à l'inverse, pas contestée. A l'évidence, le SE-FEN n'a pas réussi à percer de façon significative les rangs du second degré. Il n'a pas pu, par exemple, constituer de liste dans trois des vingt-huit académies métropolitaines (Corse, Nantes et Rennes dans le corps de certifiés). A titre indicatif et selon des résultats partiels (portant sur une trentaine de départements), les syndicats de la FSU totalisent aux alentours de 32 % des voix aux récentes élections des représentants aux conseils d'administration des collèges et des lycées. Le SE-FEN, lui, obtiendrait à peine 4 % : 1 % dans les lycées et moins de 5 % dans les collèges. En revanche, avec 8 % de suffrages recueillis dans les lycées professionnels, le SE-FEN confirme avoir grignoté dans les rangs du SNETAA, qui tient habituellement le haut du pavé dans le technique.

Enfin, sans les prendre pour argent comptant, certains s'interrogent également devant les résultats des élections au comité technique paritaire universitaire (CTPU), qui ont eu lieu en octobre et qui ont vu Force ouvrière (9 % des suffrages) céder plus de la moitié de ses voix et la CGT faire un « flop » (2 %), alors que la confédération avait émis le vœu, l'an passé, de syndiquer plus massivement les enseignants (ce qu'elle ne souhaitait pas faire du temps de l'ancienne FEN).

Derrière les mots d'ordre portant sur la défense du service public et une meilleure définition de son rôle et de sa mission les résultats aux élections professionnelles auront ainsi avant tout, pour les uns et les autres, valeur de test et d'épreuve de vérité.

JEAN-MICHEL DUMAY



Les villes moyennes font leurs comptes

Après une période d'euphorie, le ministre et les élus s'interrogent sur la multiplication des antennes universitaires

LES villes moyennes se sont engagées, tête baissée, dans la bataille pour le développement universitaire. Stimulées par une demande sociale de plus en plus pressante et par un gonflement sans précédent des flux de bacheliers, aiguillonnées par des lois de décentralisation qui ne leur confèrent pourtant aucune compétence particulière en matière d'enseignement supérieur, elles ont réclamé haut et fort d'être intégrées à la nouvelle géographie universitaire qui se dessinait.

Le mouvement est déjà ancien puisque les antennes universitaires de Bourg-en-Bresse et de Valence, comme celles de Troyes, Laval, Brive et Quimper existaient déjà au début des années 70. En outre, de nombreux départements d'instituts universitaires de technologie (IUT) ont été implantés avec succès dans les villes de moins de cent mille habitants.

Mais la dynamique s'est emballée à partir de 1986-1987. Soucieux de répondre aux besoins et faute de création d'IUT en nombre suffisant, les élus des villes moyennes se mettent à rêver de se payer un petit morceau d'université... les antennes, alors, prolifèrent. La relance massive des IUT en 1991 ne tempérera pas l'ardeur des élus. Car les IUT et leurs filières courtes professionnalisées ne peuvent répondre à la diversité des besoins.

Les créations d'antennes se font, dans la plupart des cas à l'initiative des élus, avec l'accord plus ou moins enthousiaste des universités mères, un peu sceptiques mais pas mécontentes, au fond, de pouvoir décongestionner d'un coup leurs premiers cycles. Certaines antennes qualifiées de « sauvages », n'accueillent pourtant que quelques dizaines d'étudiants. Le plan « Université 2000 » se donnera, entre autres missions, celle de rationaliser la prolifération des antennes et de corriger les plus gros défauts de la formule. L'évaluation conduite par le ministère de l'éducation nationale et de la culture durant l'année 1991-1992, qui a fait l'objet d'une note d'étape rédigée en janvier 1993 (1) montre que cet objectif n'a été que très partiellement atteint.

Un faible choix de filières

Les quarante antennes recencées – hors région parisienne – regroupent environ dix mille étudiants (soit 1,3 % de l'effectif total des universités), et elles ne proposent pratiquement que des formations de premier cycle. Dès 1989, le ministère avait fixé un certain nombre de conditions à la reconnaissance – et donc au financement – des antennes : qu'elles développent des formations scientifiques, qu'elles accueillent au moins 2 000 étudiants, qu'elles s'adressent, enfin, à un bassin de population d'au moins 100 000 personnes. Or, quatre ans plus tard, on constate qu'on est loin du compte. Seuls les pôles universitaires de Valence et de Vannes-Lorient dépassent 1 500 étudiants, les antennes de Troyes, Saint-Nazaire et Cambrai frôlant le millier, signale l'étude du ministère. En revanche, Niort, Colmar ou Cherbourg, plafonnent à moins de 200 étudiants.

Autre problème soulevé par le ministère : les filières se sont peu diversifiées entre 1989 et 1992. On enseigne essentiellement le droit dans les antennes, plus rarement les lettres et les sciences humaines, exceptionnellement les sciences, plus coûteuses. Et, dans des unités à très faibles effectifs, il est difficile d'offrir un large éventail de choix sans entraîner une dispersion de l'effort et des surcoûts considérables.

Les enseignants des universités de rattachement ne se bousculent pas non plus pour y assurer des cours. Faute d'emplois fléchés, les antennes doivent le plus souvent se contenter d'intervenants extérieurs ou d'enseignants du second degré détachés dans le supérieur. Les facilités et les compléments de rémunération proposés par la quasi-totalité des élus pour attirer des candidats ne suffisent pas toujours. Selon une enquête conduite en 1992 par la Fédération des maires des villes moyennes (FMVM), 60 % des élus concernés participent pourtant à la rémunération des enseignants de leur antenne, en leur attribuant des compléments de salaire, des indemnités de frais de déplacement ou des aides au logement.

Réalisme et prudence

Le mode de financement des antennes est de toute façon assez anarchique. Les universités reversent théoriquement une partie des droits d'inscription et des crédits pédagogiques, mais selon des règles de répartition très floues. Certaines sont financées à égalité par la ville ou le district et le conseil général (Aurillac, Châteauroux, Laval, Niort), d'autres essentiellement par le conseil général (Bourges, Evreux, Angoulême) ou par la ville (Brive, Cambrai, Cherbourg).

Autant de difficultés qui, la crise économique et les restrictions budgétaires aidant, commencent à tirer les élus vers plus de réalisme et de prudence. Quatre ans après la création de la plupart de ces *« universités de proximité »*, l'heure des comptes a sonné. Et l'on s'aperçoit que les équipements souvent luxueux qu'on a financés – *« pimpants, bien équipés, souvent disproportionnés »* selon la note du ministère – s'avèrent plus coûteux que prévu (notamment leur entretien), ou que le coup de pouce économique escompté n'est pas au rendez-vous.

Après l'euphorie de la période écoulée, l'enthousiasme est encore vivant chez les responsables des collectivités, mais tous revendiquent aujourd'hui un partage plus équitable des charges.

Ce changement d'attitude était nettement perceptible au cours du colloque de la Fédération des maires de villes moyennes (FMVM), organisé à Cholet (Maine-et-Loire), les 7 et 8 octobre derniers. A quelques semaines du lancement du débat sur l'aménagement du territoire orchestré par Charles Pasqua, Jean Auroux, ancien ministre du travail, maire de Roanne et président de la FMVM avait invité des élus, des responsables de collectivités et des universitaires à débattre, en présence de François Fillon, des *« conditions de la réussite »* du mariage de l'enseignement supérieur et des villes moyennes.

Parmi les points forts, il en est un, indéniable, plaidé vigoureusement par les responsables des collectivités : l'équipement universitaire « de proximité » favorise l'accès aux études supérieures des étudiants aux revenus modestes. La proportion de boursiers accueillis par les antennes est quatre à cinq fois supérieure à celle des universités de rattachement. En même temps, la faible diversité des filières proposées limite considérablement les possibilités de réorientation des étudiants qui constituent, plus qu'ailleurs, une clientèle captive. Si les échecs au DEUG sont de l'ordre de 35 à 45 % en moyenne – comme dans les universités-mères, – les abandons d'étude semblent plus fréquents. Un responsable de l'antenne de Cholet signalait, par exemple, lors du colloque, son inquiétude devant le nombre important de jeunes passés par l'université qui s'adressent à la mission locale pour trouver un stage ou un emploi d'attente.

Pour éviter la constitution de filières universitaires « culs-de-sac », les responsables des collectivités sentent bien qu'ils vont devoir, dans les années à venir, développer dans leurs antennes un ou deux « pôles d'excellence », étroitement articulés sur les ressources locales. *« Sans renier notre rôle dans la démocratisation de l'accès aux études supérieures, nous ne voulons pas être de simples pourvoyeurs d'étudiants de second cycle pour les universités mères »* ont très vigoureusement soutenu les participants au colloque. *« 80 % de nos étudiants sont originaires de l'agglomération et du département*, a expliqué, par exemple, Joël Batteux, maire (PS) de Saint-Nazaire. *C'est trop si nous voulons acquérir une visibilité nationale, même sur un nombre réduit de nos formations. »* Au côté de Saint-Nazaire, Saint-Brieuc ou Roanne, par exemple, s'inscrivent résolument dans cette logique. Avec, en point de mire, les exemples de Vannes-Lorient et de Valence, devenues « pôles de développement universitaire » par la grâce du plan « Université 2000 ». D'autres sont encore à la traîne et risquent de jouer, à l'avenir, un rôle de second plan. *« Comment cadrer le développement des antennes*? interroge, dans sa note, le ministère. *Doit-on pousser à la transformation en IUT celles d'Aurillac, Brive, Niort, Nevers, connaissant la résistance des collectivités prêtes à faire perdurer leurs efforts ? »* Une interrogation qui fait écho, un peu brutalement, à bien des non-dits qu'on sent peser actuellement.

CHRISTINE GARIN

(1) « Les antennes universitaires ». Note d'étape. Ministère de l'éducation nationale et de la culture, janvier 1993 (non publié).

REPÈRES

ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES. – Les trois écoles normales supérieures d'Ulm, Lyon et Cachan concentrent leurs efforts pour le concours de recrutement 1994. En mai prochain, trois banques d'épreuves communes seront mises en service pour les séries scientifiques M', P'et Bio. Les jurys seront composés de correcteurs des trois établissements et la durée de la première partie du concours est ramenée de trois semaines à une seule. Chaque établissement garde sa spécificité en restant maître des coefficients appliqués à chaque épreuve et pourra déterminer sa « barre » d'admissibilité. Les épreuves orales, en revanche, restent spécifiques à chaque école. Les candidats seront invités à effectuer leur pré-inscription par le biais du Minitel entre le 1er décembre 1993 et le 15 janvier 1994. La confirmation d'inscription et la remise de dossier se feront avant le 15 février.

PHARMACIE ET DENTAIRE. – Le nombre d'étudiants de première année d'études de pharmacie, admis à poursuivre leur scolarité à la suite des épreuves terminales de l'année universitaire 1993-1994, est fixé à 2 250 par un arrêté du 25 octobre paru au *Journal officiel* du 23 novembre. Le nombre d'étudiants de première année du premier cycle des études médicales admis après les épreuves de fin d'année 1993-1994 à poursuivre des études en odontologie est fixé à 800 par un arrêté du 25 octobre 1993 paru au *Journal officiel* le 23 novembre.

INDEMNITÉS. – L'indemnité de première affectation qui avait été promise aux jeunes professeurs débutants de treize départements déficitaires en enseignants, mais qui, pour raison budgétaire, avait été supprimée sans préavis dans huit d'entre eux (*le Monde* du 11 novembre) devrait être finalement attribuée sans discrimination. Parlementaires et syndicats s'étaient mobilisés pour le rétablissement de cette indemnité (environ 38 000 francs versés sur trois ans) dans les départements de l'Aisne, de l'Oise, du Nord, du Pas-de-Calais, de la Seine-Maritime, de l'Eure, de Seine-et-Marne et des Yvelines. Les sommes correspondantes, selon le ministère, devraient être inscrites au collectif budgétaire qui sera voté en décembre.

COURRIER

Les embûches de l'orientation

Dans votre article « La psychologie prise d'assaut », publié par votre journal dans son édition datée du 16 novembre, vous mettez en cause les conseillers d'orientation dans l'afflux que connaissent les départements de psychologie des universités à cette rentrée 1993.

Selon vos propos, les conseillers d'orientation qui travaillent en lycée (c'est mon cas) auraient abusivement conseillé aux futurs bacheliers, intéressés par le professorat des écoles, de s'inscrire en DEUG de psychologie.

Quelles sont vos sources ? S'agit-il d'une rumeur ? Il est vrai que lors des entretiens avec les élèves de terminale, nous constatons souvent que ces jeunes pensent que les études de psychologie sont la meilleure préparation pour entrer en Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM).

Il faut admettre que, dans la confusion qui a accompagné leur création il y a deux ans, il n'était pas facile de voir clair dans les critères de recrutement en première année du professorat des écoles. Les directions d'IUFM étaient souvent elles-mêmes incapables de nous donner des informations précises à ce sujet.

A notre demande, la direction de l'IUFM de Strasbourg a organisé une réunion d'information pour l'ensemble des conseillers d'orientation de l'académie en novembre 1992. Dès lors, nous étions en possession des informations nécessaires pour conseiller efficacement les futurs bacheliers : statistiques sur la filière d'origine des étudiants d'IUFM à l'appui, nous pouvions dissuader les lycéens de s'engager massivement en DEUG de psychologie. Il faut aussi vous faire remarquer que tous les IUFM ne souhaient pas communiquer ces informations (...).

PASCAL DERACHE
Illkirch (Bas-Rhin)

En connaissance de cause

(...) Il n'existe que des conseillers d'orientation-psychologues (statut de 1991), rattachés à un Centre d'information et d'orientation (CIO) (...). Si les anciens dans la profession ont souvent tâté préalablement des études de sciences humaines – et surtout de psychologie, – c'est le cas de tous les nouveaux puisque le recrutement se fait sur concours à partir d'une licence de psychologie (...). Les conseillers d'orientation-psychologues, ayant eux-mêmes éprouvé durement les difficultés à trouver un emploi après des études de psychologie, ne sauraient donc inciter les bacheliers à se jeter tête baissée dans ce type de formation en en ignorant les conséquences en terme d'emploi. C'est par ailleurs donner beaucoup de poids à un simple « conseil en orientation » dans le choix de la décision finale. (...).

Mais est-il si absurde que des personnes qui visent à devenir enseignants souhaitent, préalablement, apprendre à connaître les rythmes d'apprentissage ou les étapes de développement des élèves (...).

ALAIN CHARBONNIER et MARYSE BÉHAR
Responsables SGEN-CFDT (Versailles)

CINÉMA

LE FESTIVAL DES TROIS CONTINENTS à Nantes

La route de la soie

NANTES

de notre envoyé spécial

Du 23 au 30 novembre, le quinzième Festival des Trois Continents a organisé son voyage annuel à travers le planisphère cinématographique. Malgré la mort de l'acteur brésilien Grande Otelo, foudroyé à Roissy alors qu'il se rendait au Festival (*le Monde* daté 28-29 novembre), la chute spectaculaire du critique britannique Roy Ward Baker, président du jury, et les ratés lors de la projection en ouverture de *Madadayo*, de Kurosawa, le cru de cette année aura certainement été l'un des meilleurs jamais goûtés à Nantes.

Le mérite en revient aux frères Alain et Philippe Jalladeau, maîtres d'œuvre de la manifestation. Ils ont non seulement découvert d'excellents films mais ont aussi fait le choix de ne pas jouer à tout prix la carte de la « première mondiale », qui conduit de nombreux festivals à présenter des films de piètre niveau. Cette fois, l'invitation faite à de beaux films, inédits mais déjà programmés à Berlin ou Cannes, Tokyo ou Shanghaï, autorisait un ensemble de très haut niveau.

Comme il est – hélas ! – désormais d'usage, les continents sont inégalement représentés sur la carte du monde cinématographique, avec un avantage massif à l'Asie. Commençons donc le voyage presque aux antipodes. L'Amérique du sud présente toujours les apparences d'un continent sinistré, mais deux films mexicains signés par des « valeurs sûres » entretenaient quelques espoirs.

Adapté du roman homonyme de Naguib Mafouz, *Début et fin* d'Arturo Ripstein est un mélo-fleuve autour d'une famille sombrant dans la misère. A chaque instant, le metteur en scène se bat pour faire du cinéma avec un matériau prédisposé à la série-TV et termine sur un éblouissant baroud d'honneur lors de la séquence finale. Réjouissant sans réserve, en revanche, le *Mambo Dollar* de Paul Leduc, pamphlet musical et halluciné contre l'invasion américaine de Panama, troussé avec une belle et noire énergie.

Un détour par le Mali et la Tunisie

L'Atlantique traversé grâce au cycle consacré aux cinémas noirs (*le Monde* du 25 novembre), il fallait faire un détour par le Mali, où pétille une comédie moderniste et joviale de Mamo Cissé, *la Mutation* (ou comment une jeune femme éduquée en Europe devint patronne d'une entreprise et ce qui s'ensuit). Et on remontait de bon cœur vers le Nord, découvrir le premier film du Tunisien Moncef Dhouib, *le Sultan de la Médina*. Entre fable et chronique, entre réalisme et fantastique, ce récit de la vie dans une cour de la vieille ville coupée du monde moderne est sans aucun doute le meilleur film nord-africain depuis *Halfaouine*.

Traversée de l'Egypte en excès de vitesse, le temps de croiser *Mercedes*, de Yousri Nasrallah, zigzaguant parmi les décombres d'une société en miettes, pour prendre la direction de l'Iran, d'où vient *Sara*, de Dariush Merjoui. Servie par une interprète remarquable (Niki Karimi), cette adaptation de *la Maison de poupée* garde un peu trop la trace de ses origines théâtrales tout en conservant une force née de la proximité entre la situation décrite par Ibsen il y a cent vingt ans et la condition des femmes d'aujourd'hui au pays des mollahs.

En suivant une imaginaire route de la soie cinématographique, on passerait par le Kazakhstan (*Ma vie sur le bicorne*, d'Ermek Shinarbaiev, déjà récompensé d'un bienveillant léopard d'or à Locarno), pour faire ensuite une station un peu décevante en Inde, entre l'imagerie apprêtée de *Maya*, transposée de *Madame Bovary* par Ketan Mehta, et le pamphlet de Goutam Ghose contre la corruption, *Cerf-volant*, alourdi par sa volonté démonstrative. Mieux valait rendre visite aux *Bateliers de Padma*, filmés par le même cinéaste.

Avant d'arriver au terme chinois de ce voyage, un détour par la Corée offrait le très beau *Sopyonje* (*la Chanteuse de pansori*), d'Im Kwon-taek, également présenté en ouverture du festival coréen du Centre-Pompidou. A cheval entre Corée et Japon, *De quel côté la lune*, comédie noire de Yoichi Sai, évoque le sort des natifs de la péninsule installés dans l'archipel. Et, complètement japonais, complètement esthétisant, plaisamment loufoque, le bref exercice de style de Sion Sono, *la Chambre*, propose son étude zen des problèmes de logement des yakuzas.

De Chine populaire, on a surtout retenu deux premiers films, *Pour le plaisir* de Nin Yin et *les Jours* de Wang Xiao-shuai (le scénariste de *Mama*) : le premier montre de vieux amateurs de musique traditionnelle, le second conte la lente collision d'un couple de jeunes gens contre un avenir bouché, tous deux sont simples et forts. Ultime crochet par Hongkong, le temps d'un délirant film de « kung fu », *Fong Sai-yuk* de Yuen Kwai, disciple de Jackie Chan, avant d'aborder les rivages de Taïwan, depuis dix ans haut lieu des cinémas chinois.

La rétrospective taïwanaise proposée par Nantes (1) confirme la domination de deux grands maîtres, Hou Hsiao-hsien (2) et Edward Yang. Deux metteurs en scène au souffle ample, sachant construire sur le temps comme dans l'espace, capables d'évoquer en perspective l'histoire de leur pays comme de saisir les mutations vertigineuses de son irruption dans l'époque contemporaine. Du premier, *les Garçons de Feng-kuei* (1983) confirmaient que son impressionnant talent ne date pas de la révélation de *la Cité des douleurs*, Lion d'or à Venise en 1989. De même, *Ce jour, à la plage* (1983) et *Une histoire à Taïpeh* (1985) prouvent que Yang n'a pas attendu la reconnaissance de *A Brighter Summer Day* pour être un grand cinéaste.

On pourrait croire que le cinéma de l'île est passé directement du néant à la mise en scène moderne, si l'on n'avait pas découvert Wang Tung, auteur de fresques où le baroque le dispute au classicisme, comme *la Fuite* (1984) projeté à Nantes. Dans le sillage des deux figures dominantes (et souvent avec leur aide), de jeunes cinéastes se faisaient remarquer avec des films souvent prometteurs (*Il me suffirait de vivre un jour pour toi*, de Chen Guo-fu, *Poussière d'anges*, de Hou Hsiao-ming), voire aboutis : *les Rebelles du dieu néon*, de Tsai Ming-lian, est d'une impressionnante et sèche violence.

Le jury a choisi de concentrer ses lauriers sur quelques titres, *Pour le plaisir* (montgolfière d'or, interprétation masculine et meilleur film asiatique) et *Sara* (montgolfière d'argent, prix d'interprétation féminine) se taillant la part du lion. Au moins aussi important que ce palmarès de bon aloi, de nombreux films montrés à Nantes sortiront bientôt sur les écrans français. La présence accrue de distributeurs aux Trois Continents fut, avec l'assiduité du public, le meilleur hommage rendu au travail des frères Jalladeau.

JEAN-MICHEL FRODON

(1) En prélude à celle que propose la Cinémathèque française à partir du 8 décembre.

(2) Dont *le Maître de marionnettes* sort également le 8 décembre.

PHOTOGRAPHIE

Controverse autour d'images prises à Sarajevo

La guerre à vendre

Louis Jammes avait surpris, voire choqué, l'été dernier en montrant aux Rencontres d'Arles ses photos prises à Sarajevo (*le Monde* du 4 août). La guerre était présente dans toutes ses images : gamins accroupis transformés en anges, cadavres en martyrs ou saints, paysannes au milieu des décombres. Les photos étaient souvent accompagnées de textes naïfs, grattés sur la matière du Polaroid : *« J'ai rêvé que je pouvais voler au-dessus de Sarajevo. »*

Louis Jammes revient, à Paris cette fois, en deux expositions. Entre-temps, comme promis, il est allé coller ses images grands formats – des anges sérigraphiés – sur les façades de Sarajevo.

« Là où s'arrête l'humanitaire, les artistes peuvent apporter une aide spirituelle et culturelle, affirme Louis Jammes, *les Bosniaques ont manifesté un grand intérêt pour le projet. Rétablir le dialogue avec l'extérieur est vital pour eux. »*

La Galerie du Jour montre justement ces « anges » accrochés aux façades de Sarajevo. Des façades meurtries, nues, comme un décor en ruines, masquant un vide sinistre. Ici un ancien « Minimarket » dont il ne reste que l'enseigne. Les « anges » sont accroupis, flottent, font revivre la pierre abîmée. Dans une autre salle de la Galerie du Jour, Louis Jammes présente des visages grand format de victimes de la guerre, réalisés à la morgue et des portraits, en petit formats, toujours accompagnés de phrases : *« Home, Sweet Home », « Trop de bruit de Sarajevo. »*

Louis Jammes brouille les frontières entre information et fiction, acte militant et création, presse et art, douleur et beauté. Cette démarche l'avait mené précédemment à Tchernobyl. Evidemment elle dérange. Les « journalistes » d'abord, qui le considèrent comme un intrus lorsqu'il veut publier ses photos dans la presse. Mais beaucoup placent le débat sur le terrain éthique : est-il décent d'accrocher en galerie et de vendre des images réalisées sur un pays en guerre ? N'est-il pas opportuniste de récupérer un conflit médiatique pour faire parler de soi ? Réponse de Louis Jammes : *« Je trouve important que les artistes s'intéressent davantage aux autres, aux problèmes qui font notre histoire, que les questions traditionnelles de l'art soient confrontées aux événements contemporains. »*

MICHEL GUERRIN

▶ Galerie du Jour (Agnès B.), 6, rue du Jour, 75001 Paris. Tél. : 42-33-43-40. Jusqu'au 18 décembre.

▶ Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris. Tél. : 42-71-09-33. Jusqu'au 18 décembre.

Mille œuvres pour la capitale bosniaque

Quatre cents artistes européens ont donné mille œuvres pour soutenir Sarajevo. Ces œuvres formeront un « Mur de solidarité » *« contre le nationalisme irrationnel et son épuration ethnique »*, qui sera exposé, du 1er au 4 décembre, à la galerie Le Sous-Sol à Paris. Soixante de ces œuvres ont été exposées en novembre dernier au Musée d'art moderne de Sarajevo.

Les œuvres seront tirées au sort, le 4 décembre, lors d'une « Tombola Paris-Sarajevo ». Les billets (150 francs) sont en vente dans les FNAC et dans trente galeries parisiennes. Les bénéfices seront reversés à l'Association Sarajevo et serviront à l'achat de matériaux pour les artistes.

▶ Association Sarajevo : 17, rue de l'Avre, 75015 Paris. Tél. : 45-79-38-66.

▶ Galerie Le Sous-Sol, 12, rue du Petit-Musc, 75004 Paris. 42-72-46-72.

DEMANDES D'EMPLOI

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

TRADUCTEUR TECHNIQUE INFORMATIQUE ANGLAIS/FRANÇAIS – 29 ans – 2 ans expérience – Maîtrisant TTX –
RECHERCHE : Poste similaire à l'étranger – De nationalité Franco/Américaine – Maîtrise aussi l'espagnol – (Section BCO/TL 2500) –

15 ans expérience Direction Centre/Profit – Formation supérieure – Anglais courant –
RECHERCHE : Dir. Générale PME ou div. Grp. international pour dynamiser strat. commerciale France et étranger – Produits de marques – Secteurs : agroalimentaire, habillement, équip/maison – Possibilité d'audits gracieux (Section BCO/TL 2501) –

CADRE SUPÉRIEUR – Français – Trilingue français, anglais, allemand – Formation ingénieur et maîtrise commerce extérieur – Solide expérience groupes internat. Europe, Moyen-Orient, Afrique –
RECHERCHE : Poste directeur de filiale – Domaine informatiques télécoms – Disponible pour voyager – (Section BCO/TL 2502) –

CADRE COMMUNICANT – 31 ans – Diplômé université américaine – Trilingue anglais, allemand – 3 ans d'expérience en agence et en entreprise – Spécialiste édition marketing direct et vente par correspondance –
PROPOSE : Collaboration agence ou annonceur – Mobilité France entière – (Section BCO/TL 2503) –

COMMERCIALE CONFIRMÉE – 40 ans – 12 ans d'expérience dans le commercial culturel (cinéma peinture mode) – allemand, anglais, français – maîtrisant parfaitement la micro-informatique – diplômée en commerce international.
PROPOSE : ses services pour un poste de commercial – mobilité totale (Secteur TL/2504.)

COMMERCIAL – 25 ans – diplômé école de commerce et de gestion – connaissant informatique et anglais – 2 ans expérience en grande distribution et négociation grands comptes.
SOUHAITERAIT : poste commercial pouvant évoluer vers le marketing ou le merchandising – mobilité totale France/Europe (Section TL/2505.)

CHEF DES VENTES – homme de terrain et manager – 20 ans d'expérience dans domaines : reprographie, micrographie, numérisation/vectorisation de documents – imprimerie et partographie – connaissance environnements CAO/DAO, systèmes d'information géographique (SIG) et gestion électronique de documents (GED) – pour motiver équipe de vente d'une PME afin d'accroître CA et marges – étudie toutes propositions (Section TL/2506.)

DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING – France et export – Ingénieur CNAM + ESC – bilingue anglais – 43 ans – 17 années d'expérience au sein du premier groupe français d'électronique militaire – connaissant bien les marchés : des télécommunications, de l'automobile et ou militaire.
RECHERCHE : un poste de responsable commercial et/ou marketing France ou étranger (Section TL/2507.)

CADRE COMMERCIAL. – École supérieure de commerce. Anglais courant, 25 ans d'expérience de gestion et de création de sociétés de négoce sur le continent africain. Habitué aux contacts de très haut niveau avec gouvernements et administrations locaux.
PROPOSE : Ses compétences à sociétés souhaitant développer leurs activités vers l'étranger. Mobilité totale tous pays. (Section TL/2508).

CHARGÉ D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES. – 26 ans. DEA économie industrielle et économétrie. Connaissances informatiques. 1 an d'expérience dans la réalisation d'études (analyse, prévisions) et dans le traitement informatique et statistique d'enquêtes.
RECHERCHE : Poste similaire sur France entière. (Section TL/2509).

FÉLICITATION. – Vous êtes fabricant de matériel électrique ou électronique satisfait de l'organisation de vos services techniques et de leurs acteurs. Vous êtes plus innovant que vos concurrents avec des délais de développement plus courts. Vos prix de revient sont bien maîtrisés et votre qualité ne pose aucun problème. Dans ce cas il est parfaitement inutile de me contacter et je vous en félicite. (Section GP/ 2510).

SPÉCIALISTE DES MARCHÉS ALLEMANDS PROJETS/AFFAIRE. – 47 ans. DESS sciences économiques. Docteur en sociologie Francfort. 25 ans d'expérience en RFA et en Suisse en tant que chercheur. Enseignant et chargé d'études en sociologie et sociologie urbaine. Maîtrise parfaitement les techniques d'études de marché et de marketing.
PROPOSE : Ses compétences à sociétés désirant se développer vers l'Allemagne. (Secteur TL/2511).



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27
FAX : 42-81-25-62

Assistante administrative en Propriété Industrielle
– Dépôts et suivi des procédures marques françaises et étrangères
– Suivi des procédures brevets français, étrangers, européens (anglais, sténo, banques de données, informatique)
cherche poste à responsabilité.
Tél. : 46-72-81-03

H 43 ans, cadre dirigeant exp. immobilier et associatif, maison de retraite, recherche poste rapidement. Étudie toute proposition. Rossignol 82, rue Mansard (94) Créteil 42-07-85-13 (rép.)

J. H., 26 ans, dég. O.M., bac + 2, parlant et écrivant l'anglais (vécu un an en Angleterre). 3 ans d'expérience agent technico-commercial dans entreprise spécialisée en matériel photo, vidéo. Accepterait toutes formations nécessaires. Excellente présentation
Tél. : 43-04-63-60 ou 43-04-42-41

RELATIONS PUBLIQUES

J. F., 5 ans d'expérience réussie. Rédactrice confirmée. Cherche poste à responsabilités dans entreprise ou agence. Tél. : 47-49-14-37 (répond.)

Jeune fille (26 ans), Ingénieur Russe, actuellement Japon. langues : russe, anglais, japonais, français cherche emploi en relations internationales sous réf. :
Le Monde Publicité
15-17, rue du Col.-P.-Avia
75902 Paris Cedex 15

JF 35 a. ch. emploi comptab. paye, déclarations sociales et fiscales. 32 h/sem. secteur Mitry, Roissy, Villepinte. Ecrire n° 7149 Le Monde Pub. 15-17, r. du Col.-Pierre-Avia 75902 Paris Cedex 15

LE MONDE DES CARRIÈRES

Asso. cult. et art., cher. H. prof. anglais/cours part., dépt. 11. Poss. hab. fin étude OK. CDD 6 mois.
Sous référence
Le Monde Publicité
15-17, rue du Col.-P.-Avia
75902 PARIS Cedex 15

Hebdomadaire financier appartenant à un grand groupe de presse
recherche

JOURNALISTE

- Diplômé de l'enseignement supérieur.
- Ayant une bonne connais. des problèmes financiers des entreprises.
- Ayant un à deux ans d'exp. profession. dans le journalisme, la finance, l'audit ou le droit.

Env. CV + lettre manus. à Mme Florence TURMEL
1, rue du Col.-Pierre-Avia
75503 Paris Cedex 15

Imp. Sté Traductions
recherche

TRADUCTEURS H/F

Très expérimenté (e) s anglais/français, allemand/français, spéc. brevets mi-temps ou free-lance. CV par fax au : 43-69-55-78

ORGANISME DE FORMATION

recherche

PSYCHOLOGUE FORMATEUR

possédant impérativement une expérience professionnelle en entreprise. Vous serez chargé de mener des bilans de compétences auprès de demandeurs d'emploi ainsi qu'auprès de salariés en entreprises. Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet s/réf. : PF à

Ceefia

176, rue du Temple
75003 PARIS

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Recherchons plusieurs analystes-programmeurs. connaissant l'environnement IDÉAL DATACOM. Téléphonez à : M. Michel VALLET, BISINFORMATIQUE
10, rue de Chantepoulet.
1202 Genève – Suisse.
Tél. : 19-41-22/732-20-76

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS

Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ». Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA

Angle boulevard des Italiens
4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'ÉTOILE :
37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.
Ouv. les lundis 6, 13 et 20

Gillet, bijoux anciens. Répar. achat-vente. 19, rue d'Arcole. Paris 4e. 43-54-00-83

Artisans

Ts travaux peinture et décoration. Travail de qualité, devis gratuits et rapides. Prix très étudiés.

S.N.G.B.

33, av. de La Dhuys
93340 MONTFERMEIL
Tél. : 43-88-10-20
Fax : 43-88-98-88

Musique

COURS de PIANO
Méthode par l'oreille
Sans solfège
Enfants et adultes
Tél. : 45-47-87-67

Vacances,

HT JURA 3 h PARIS TGV

Séjour NOËL

22 au 26 décembre

Jour de l'An

27 déc. au 2 janv.
En maison d'hotes, dans ancienne ferme comtoise du XVIIe, rénovée, tout cft, ambiance chaleureuse et conviviale, cuis. bois, produits maison, pain maison cuit feu de bois. Ski fond, randon., VTT. Prix tt compris pension complète et repas réveillon.
NOËL 2 050 F. J DE L'AN 3 050 F
Tél. : (16) 81-38-12-51

Pour passer vos annonces :



46-62-72-02
46-62-73-90

FAX : 46-62-98-74



Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER



appartements ventes

5e arrdt

CENSIER 3 P.
cuis. neuve, 2e ascenseur, calme, sud. 43-36-17-36

6e arrdt

ST-PLACIDE CHERCHE-MIDI RARE 3 P réf. nf, P-de-Tail. asc. 2 300 000 – 48-74-46-12

7e arrdt

7e RUE VANEAU, 2/3 pces + balcon. Très clair, tt cft. A saisir. 1 490 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE, Tél. : 45-66-43-43.

CHAMP MARS – A SAISIR Beau studio cuis. équipée réf. nf : 630 000. 44-53-05-07

GRENELLE - ST-GUILLAUME Imm. 18e. Studio tt cft. soleil, calme, 850 000 F S. RDV 47-83-36-91 (rep.)

RUE DU BAC, 4/5 pces, 115 m² environ, parfait état. Tél. : 45-51-22-98.

8e arrdt

MIROMESNIL
2 p., 60 m². R. de ch., p. de t. Idéal profess. 1 200 000 F. FONCIA-OUEST, 40-55-07-75.

TERNES - COURCELLES - ÉTOILE BEL immeuble HAUSMANNIEN GD BOURGEOIS, env. 300 m², 3,60 m. hauteur plafond, 3 réceptions + 4/5 chbres + service 46-22-03-80 - 43-59-68-04

9e arrdt

Près lycée Lamartine, 6 pces 205 m², balc., 2e asc., poss. box. 3 780 000 F. Tél. : 42-51-10-60.

13e arrdt

Arago. nf jam. hab. fr. not. réd. dern. ét. 3-4 p. 96 m², 2 bs, terrasse 23 m² + balc. soleil, calme, poss park. urg: 43-35-18-36.

Pr Arago, imm. 76, liv. dble 3 ch., 108 m², 2 bns, à rafr., calme, soleil, park. 2 550 000 F. 43-35-18-36

TOLBIAC, tt cft. séj. + chb. cuis., bains, rangements 850 000 F. 45-80-24-00

14e arrdt

MONTPARNASSE/VAVIN 5 P., bel imm. pierre de t. PARFAIT ETAT 4 370 000 F. 43-20-32-71

PORT ROYAL, 70 m², 2/3 P., imm. 1930, stand., 1.870.000 F. 43-20-32-71

2 P., Raspail-Vavin, 3e ét., bel immeuble, sud, calme. 1 100 000 F. - 43-20-77-47

Pr. Denfert, b. imm. tap. asc., 2 p. art. cuis., S. eau, WC, 35 m², bon plan, E-O, ss vis-à-vis, parf. état, 650 000 F. 43-35-18-36

15e arrdt

7 P., PROX. 7e - 6e
+ service, 4e, asc., 3 expo. travx à prévoir. 3 300 000 F P. BONNEFOI. 45-75-71-65

RUE BLOMET, beau 2 pces, imm. récent, asc., étage élevé, vue dégagée + park. 1 400 000 F. CASSIL RIVE GAUCHE, 45-66-43-43.

18e arrdt

65 m² 745 000 F
3 P. tt cft – vue panoramique Imm. MARCADET 42-51-51-51

20e arrdt

EXCEPTION NEUF
IDEAL DÉFISCALISATION Studio 499 000 F 2 P., 790 000, cuis. équipée balcon, calme. 42-71-23-30

PLACE GAMBETTA (prox.) AFFAIRE. Beau 3 pces, 80 m². Plein sud. 1 250 000 F. PARTENA, 42-66-36-53.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
BEL IMMEUBLE
2 PCES : 560 000
3 PCES : 800 000
4/5 PCES DUPLEX
Pptaire : 42-65-11-66.

94 Val-de-Marne

NOGENT
BEL IMMEUBLE
2 PCES : 590 000 F
REFAIT NEUF
Tél. : 42-65-11-66.

92 Bourg-la-Reine, vd de Hespérides, 2 P., 1er ét., est, avec s. d. b., cuis. équip., living. 1 chbre, entrée, cave, wc, sep., balcon. 45-36-07-13

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e recherche de toute urgence beaux appartements de standing. Petites et grandes surfaces. Evaluation gratuite sur demande. 46-22-03-80 – 43-59-68-04.

EMBASSY SERVICE
recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS APPARTS DE HAUT DE GAMME PARIS-RESIDENTIEL et HOTELS PARTICULIERS.
(1) 47-20-40-03.

IMMO MARCADET Professionnel FNAIM Recherche activement 2/3 Pièces et plus PARIS Intra-Muros 42-51-51-51. FAX 42-55-55-55.

locations non meublées offres

Paris

11e BASTILLE, beau 3 pces, park., imm. neuf, Balcons. Plein sud, sur jardin. 7 400 F charges comprises. CASSIL. Tél. : 45-66-43-43.

16e EXELMANS. BEAU STUDIO. 4e asc., cuis. équipée. 3 600 H. ch. PARTENA – 47-42-07-43

4e BASTILLE, gd 2 pces, état impeccable, immeuble caractère, ascenseur, 5 400 F charges comprises. CASSIL. Tél. : 45-66-43-43.

6e ST-PLACIDE. BEAU 2 PCES 46 m² – Tt confort. 3e asc. Calme 5 020 F ch. compr. PARTENA – 47-42-07-43

7e DUROC, 3/4 pces, cuis. équip., s. de b.. Triple exposition, calme, charme. 6 500 F hors charges. CASSIL RIVE GAUCHE. Tél. : 45-66-43-43.

AV. BRETEUIL
Studio, très bon état, clair. 3 500 + ch. CASSIL RIVE GAUCHE, 45-66-43-43.

BASTILLE 3 et 4 P. résidence neuve, standing 100 m², 8 500 F. Foncière LELIÈVRE 40-43-05-90.

PREMIÈRE LOCATION
Pr. Mairie, 14 appts except. 3 et 4 P., 74 à 98 m², tout ét., gd stand., sud, calme, balc., park. Pptaire 42-71-23-30

Région parisienne

RÉSIDENCE STANDING Suresnes-La Défense prox. transp., appt 2 et 3 P. tt équip. avec terrasse. park., IDEAL pour cadres en mission ou en attente de logt définitif. loc. temporaire mini 1 mois

EUROHABITATION
45-22-22-22

locations non meublées demandes

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
T. (1) 47-20-30-05

villas

78 GARANCIÈRES (près Montfort-l'Amaury), part. vd villa 1980, 285 m² habitables sur 12 500 m² paysager, entrée 30 m², séjour avec cheminée 85 m², 3 chambres, 1 dressing, 2 mezzanines, cuisine équipée, bureau, 2 bns, WC, 1 chbre av. s. d'eau au s/sol, Buanderie, Garage, Portail électrique Interphone, Alarme. Prix 4 000 000 F à déb. Tél. : 34-86-48-69

BOURG-LA-REINE sur terrain 800 m² villa 212 m² + 30 m². Condorcet 41-13-75-50.

Particulier vend villa Deauville, centre ville, 150 m² s/sol + 250 m², jardin entretenu, 5 chambres, 2 s. de b., 2 wc, 1 650 000 F. Dispon. de suite. Tél. : 46-51-87-20.

boxes - parking

Collab. journal ch. à louer à partir du 1er janv. 94, parking ou box dans Paris. Préf. près Bourse ou ligne Mo Gallieni Pt-de-Levallois. Tél. : 42-61-05-54 répond.

Le Monde
Renseignements
IMMOBILIER
Tél. : 46-62-75-13

propriétés

Mas provençal à Gordes de le Luberon en pierre du pays 300 m² hab., 2 800 m² de terrain arborisé et clos, pisc., 5 chbres, 3 sdb, alarme, sauna, cuis. d'été équipée, portail électrique + caméra vidéo, arros. automatique. Tél. : 16-90-72-11-14. Fax : 16-90-72-00-92 Fx Not. réduits. Px : 4 600 000 F Prix justifié

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS
et ts services 43-55-17-50

Ventes

URGENT BASTILLE local commercial 50 m². Refait et aménagé, idéal architecte, publicité. Impasse privée et fleurie. Prix : 800 000 F. Tél. : 48-04-78-78 HB

locaux commerciaux

Achats

Société achète dans Paris Arrondissements 7, 8, 5, 6, 17, 14, 15, 16 un local commercial pour restaurant (bail + murs ou immeuble isolé), surface de salle de restaurant à partir de 200 m² sur un niveau, licence IV, sans habitation au-dessus. De préférence avec jardin, parking, espace pour bureaux. Possibilité achat immeuble à démolir avec permis de construire. Tél. : 43-38-59-90 Fax : 42-67-11-18

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER PARIS – ILE-DE-FRANCE

FNAIM

Ventes

VUE SUR SEINE imprenable, Maison Radio, imm., tt cft., 7e ét., asc., 122 m², liv., 3 chbres, balc. Tél. matin : 45-44-21-97

47 m², 695 000 F bon imm., tt cft. Dugommier 2 gdes P. s/rue, cuis., bains. av. Daumesnil. 48-73-57-80

4-5 P 1 250 000 F Et. élevé vue panoramique 82 m² + park. en sous-sol FONCIA 45-44-55-50

2 P. RASPAIL-VAVIN 3e., sud, soleil, calme. 1 100 000. 43-20-77-47

MONTPARNASSE Récent 4 P., dble expo. Calme, 2 entrées, park., 1 975 000 F. FONCIA : 45-44-55-50

PRÈS MONTSOURIS Beau 3 P., cuis., bains. Calme s/jard. Park. 1 180 000 F. FONCIA : 45-44-55-50

LOURMEL T. grand STUDIO beau récent, 3e ét., raffiné 950 000 F. 43-20-77-47

Mo Poissonnière p. de t., 6 p., 190 m² 3 bs, à rafr., prof., pos., serv. 14 m², à sais. 43-35-18-36

Pr. Montsouris, im. 76, 3-4 p., 80 m², parf. ét., rue et jard., park. à sais. 1 650 000 F 43-35-18-36

CONVENTION, gd séj., 4 chbres, récent, parking 2 800 000 F. 42-79-88-76

VUE SEINE 15e FRONT DE SEINE studio 33 m², park. 830 000 F BEAU 2 P. park. 1 200 000 F Superbe 4 P, park. 2 850 000 F PARTENA : 42-66-36-53

Mo JASMIN, pierre de t. liv. dble, 2 chbres + bur. Tél. matin : 45-44-21-97

20e GAMBETTA A saisir 2-3 P. 77 M² 1 250 000 F PARTENA : 47-42-07-43

Mo LIÈGE Pos. lib., 128 m² 5 p., 2e asc., balc., cheminées moulures Serv. 2 850 000 F VALETTE : 45-61-44-37

R. DE LA PAIX, 2 P, 60 m², 3e asc., calme, standg VALETTE : 45-61-44-37

FAUBG SAINT-HONORÉ 83 m², 3 P. gd séjour, clair calme. 1 950 000 F VALETTE : 45-61-44-37

RUE SARETTE, 2 P., 56 m², 5e asc soleil, balc. 1 150 000 F VALETTE · 45-61-44-37

Studio tt confort refait neuf idéal pied-à-terre 280 000 F Immo. MARCADET 42-51-51-51

CHERCHE MIDI, 68 m² 2-3 p., balcon, verdure, ascenseur, calme, cave, possib. park. 2 100 000 F 45-48-15-15

Achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS. Préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e. Paie compt chez notaire. 48-73-48-07 même le soir

IMMO. MARCADET Professionnel F.N.A.I.M. Recherche activement 4, 5 Pièces et plus PARIS intra-muros. 42-51-51-51. Fax : 42-55-55-55.

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PARIS		
4e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 62 m², 6e étage	23, rue Saint-Merri GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	8 131 + 828,30 373,93
9e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 35 m², 6e étage cave, park.	34, rue de Clichy SAGGEL-VENDOME – 42-66-61-05 Honoraires de location	3 500 + 782,50 2 520
13e ARRONDISSEMENT		
3/4 PIÈCES 96 m², 3e ét. droite parking	27/29, av. Stéphen-Pichon GCI – 40-16-28-70 Frais d'actes	7 200 + 2 010 346
14e ARRONDISSEMENT		
STUDIO 29 m², 6e étage, cave, park.	50, rue Pernety SAGGEL-VENDOME – 42-66-61-05 Honoraires de location	2 900 + 498 2 088
15e ARRONDISSEMENT		
4 PIÈCES 90 m², 4e étage parking	126, rue Saint-Charles AGI FRANCE – 45-75-53-68 Frais de commission	10 760 + 740 7 657
F2 54 m², 3e étage parking	21, rue Saint-Lambert AGIFRANCE – 45-88-45-82 Frais de commission	6 000 + 511 4 269,60
2 PIÈCES 58 m², 4e étage cave	86, rue de la Fédération PHENIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	5 700 + 950 4 056
16e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 50 m², R.-D.-C.	23, bld Flandrin PHENIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	4 000 + 550 2 846
17e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 65 m², 1er étage	51, rue de Lévis CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	5 580 + 849 4 288
4 PIÈCES 85 m², 5e étage ss asc.	23, rue des Moines CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	7 076 + 456 5 365
19e ARRONDISSEMENT		
2 PIÈCES 48 m², 8e étage, cave parking	78, rue Petit PHENIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	3 750 + 820 2 668
2 PIÈCES 56 m² + balcon, 5e ét., possib. park.	84, rue de Crimée CIGIMO - 48-00-89-89 Honoraires de location	5 350 + 535 4 122
20e ARRONDISSEMENT		
3 PIÈCES 76,58 m², 6e étage,	24, rue Saint-Fargeau SAGGEL-VENDOME – 42-66-61-05 Honoraires de location	5 200 + 1 270 3 744
6 PIÈCES duplex 154,50 m² + 13 m² balcons 7e/8e ét., box + park.	Impasse Basilide-Fossard PHENIX-GESTION – 40-30-23-27 Diamant vert Frais de commission	10 800 + 1 544,80 7 685,28
78 – YVELINES		
F2 72 m², R.-D.-C. parking	ROCQUENCOURT 5, rue des Erables AGIFRANCE – 39-55-87-21 Frais de commission	4 271 + 890 3 343,17
3 PIÈCES 64 m², 3e ét. cave, park.	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 40 ter, rue des Ursulines PHENIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	5 204 + 735 3 703
92 – HAUTS-DE-SEINE		
2 PIÈCES 50 m², 4e étage	CLICHY 11, impasse Barbier SAGGEL-VENDOME – 42-66-61-05 Honoraires de location	3 500 + 1 091 2 520
3 PIÈCES 82 m², 1er étage, parking	BOULOGNE 34/35, rue Anna-Jacquin PHENIX-GESTION – 48-25-39-65 Frais de commission	7 500 + 1 880 5 337
3 PIÈCES 71 m², 2e étage, cave, parking	SAINT-CLOUD 4, square de l'Hippodrome PHENIX-GESTION – 44-86-45-45 Frais de commission	5 800 + 745 4 127
3 PIÈCES 60 m², 7e étage,	COURBEVOIE 333, bd Saint-Denis CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	4 800 + 420 3 726
4/5 PIÈCES 110 m², R.-D.-C.	COURBEVOIE 333, bd Saint-Denis CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	7 000 + 600 5 310
3/4 PIÈCES 63 m², 8e ét. parking	BOULOGNE 229, bd Jean-Jaurès GCI – 40-16-28-71 Honoraires d'actes	6 000 + 790 310
4 PIÈCES 159 m², 2e ét. parking	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	17 500 + 3 297,50 720
94 – VAL-DE-MARNE		
4 PIÈCES 90 m², 6e étage parking	LE KREMLIN-BICÊTRE 111/113, av. de Fontainebleau AGIFRANCE – 46-72-90-17 Frais de commission	5 654 + 1 645 4 225
3 PIÈCES 74,38 m², 3e étage parking	VINCENNES 35, avenue du Petit-Parc PHENIX-GESTION – 43-65-58-53 Résidence du Parc Honoraires de location	6 145 + 817 4 372,78

La rubrique « Locations des Institutionnels » a été réalisée avec la participation de











ÉCONOMIE

Le nombre de sans emploi atteint 12 %

40 300 chômeurs supplémentaires en octobre

■ **DÉTÉRIORATION. Avec 3 282 500 demandeurs d'emploi à la fin octobre, le chômage a encore augmenté de 1,2 % en un mois et de 12 % en un an. L'aggravation dépasse par son ampleur ce qui s'était passé en 1984, au moment des restructurations industrielles. Pour la première fois, le taux de chômage atteint les 12 % par rapport à la population active. Le nombre de chômeurs de longue durée se maintient au-dessus du million et les sorties de l'ANPE deviennent plus rares. Peut-être par manque de mobilisation, le traitement social perd de son efficacité.**

■ **EMPLOIS PERDUS. En un an, de septembre à septembre, les effectifs salariés ont baissé de 2,2 %. Ce qui correspond à la perte de 321 200 emplois. Tous les secteurs d'activité sont en diminution, l'industrie, le bâtiment, mais également le tertiaire. Jusqu'à présent, seuls les services demeuraient créateurs de postes de travail, en net.**

■ **FRACTURE. La dégradation continue du marché de l'emploi entraîne une fracture sociale, qui ne cesse de se confirmer. La France à plusieurs vitesses est devenue une réalité. Pour le gouvernement Balladur, le chômage fait figure de défi majeur et il lui sera difficile de le contenir en 1994, comme il l'a promis. En s'alourdissant, le déficit social pèsera de plus en plus sur les débats politiques.**

Annoncés comme catastrophiques (*le Monde* du 1er décembre), les chiffres du chômage à la fin du mois d'octobre l'ont malheureusement été, et au-delà de ce qui pouvait être attendu. En données corrigées, selon les statistiques publiées mardi 30 novembre par le ministère du travail, il y avait 3 282 500 demandeurs d'emploi, soit, une fois encore, le nombre le plus important jamais atteint en France. En un mois, la hausse de 1,2 % correspond à 40 300 chômeurs supplémentaires. En un an, l'augmentation de 12 % signifie que 351 800 personnes de plus sont sans emploi. Un résultat qui, par son ampleur, dépasse tout ce qui a pu se produire par le passé : même en 1984, à l'époque de la plus forte dégradation du marché du travail, l'augmentation annuelle n'avait été « que » de l'ordre de 300 000.

En données brutes, la courbe décroche dangereusement. A l'ANPE, les chômeurs inscrits sont 3 368 300, soit 68 200 de plus qu'en septembre, et cela représente une progression mensuelle de 2,1 %. Au sens du BIT (Bureau international du travail), le chômage franchit pour la première fois la barre des trois millions, avec 3 030 000, et le taux de chômage par rapport à la population active crève le plafond. Il est de 12 %, en croissance de 0,2 point en un mois, et de 1,4 point en un an.

Mais à cette série de mauvaises nouvelles, il faut en ajouter une autre, encore plus préoccupante, qui en dit long sur l'état réel de l'emploi en France. De septembre 1992 à septembre 1993, les effectifs salariés dans les secteurs marchands non agricoles auraient diminué de 321 200. L'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre confirme ainsi ce que tout le monde pressentait. Les pertes d'emplois se multiplient (– 2,2 % en un an), non seulement dans l'industrie (– 4,3 % en un an) et dans le bâtiment (– 5,2 %), mais aussi dans le tertiaire (– 0,7 % en un an). Or ce secteur avait longtemps été le seul à pouvoir afficher un solde net de créations de postes. En comparaison, la très légère reprise enregistrée pour les offres d'emplois déposées à l'ANPE en cours de mois apparaîtra bien timide ou insuffisante : 105 700, dont les CES (contrats emploi-solidarité), soit + 4,4 % en un an.

Manque de mobilisation

Chacun des indicateurs suivants démontre à quel point le délabrement est inquiétant. Si les nouvelles entrées à l'ANPE en cours de mois sont en baisse minime (– 0,7 % en un an), leur volume (361 000) doit être comparé au nombre des sorties pendant le même temps, soit 311 800, en recul sévère de 13,7 % en un an. C'est-à-dire que si un palier est peut-être atteint dans le rythme des destructions d'emploi les possibilités de reclassement demeurent extrêmement faibles, et que les mesures de traitement social ont perdu de leur efficacité, sans doute à cause d'une mobilisation moins intense.

Quelques données résument cette situation. Les retours dans un emploi après le chômage baissent de 12,6 % en un an. Les entrées en stage, qui sont actionnées par les pouvoirs publics, reculent de 9 % en un an. Pour les jeunes, les formules telles que crédit formation individualisé (CFI) ou le programme PAQUE, lancé par Martine Aubry, sont en perte de vitesse. Pour les adultes, les actions de formation et d'insertion connaissent une décrue. Il n'y a guère que les contrats emploi-solidarité pour progresser encore, en apparence, et les conventions de conversion pour se gonfler à mesure qu'entrent en application les plans sociaux des entreprises.

Nombre de chômeurs en milliers (en données brutes)
3 400 – 3 300 – 3 200 – 3 100 – 3 000 – 2 900 – 2 800 – 2 700 – 2 600 – 2 500 – 2 400 – 2 300
1993 – 1992 – 1991 – 1990 – 1988 – 1989 – 3 368
J F M A M J J A S O N D
Source : Ministère du travail

Signe des temps, la cohorte des licenciements économiques s'enfle. Ils ont augmenté de 7 % en un an, alors qu'ils avaient déjà beaucoup progressé, et il y en a eu plus de 50 000 rien que pour le mois d'octobre. Parallèlement, le chômage partiel pulvérise tous ses records, au point que la semaine de 32 heures n'est sûrement plus une utopie. En un an, la croissance en est de 139,3 %, et le nombre des journées indemnisables devient faramineux : 2 598 800.

Pourquoi, dans ces conditions, s'étonner que le chômage de longue durée se maintienne au-delà du seuil du million ? Avec 1 055 000 chômeurs inscrits depuis plus d'un an, l'opération « 900 000 » de Pierre Bérégovoy est oubliée, pis, annulée. En moyenne, l'ancienneté d'inscription sur les listes s'est accrue de sept jours pour atteindre les 344 jours. C'est, avec le retour en force du chômage des jeunes, la preuve d'un effondrement.

ALAIN LEBAUBE

Les réactions

Laurent Fabius craint une « explosion sociale »

Les socialistes ont vivement réagi à la publication, mardi 30 novembre, des deniers chiffres du chômage. Laurent Fabius a déclaré que la dégradation de la situation de l'emploi risque de conduire à *« une explosion sociale »*. Martin Malvy, président du groupe PS de l'Assemblée nationale, a qualifié de *« catastrophique »* l'augmentation du chômage des jeunes.

De son côté, Michel Giraud, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a déclaré au Sénat, au cours de la discussion de son budget pour 1994, que *« si les perspectives de croissance pour 1994 »* sont *« plus encourageantes »* que les chiffres enregistrés en 1993, *« elles ne suffiront pas à déclencher une véritable reprise du marché du travail »*. *« Même si quelques frémissements se manifestent*, a précisé M. Giraud, *il nous faudra développer une politique de l'emploi forte pour accompagner une activité qui demeurera insuffisante. »*

CLÉS/ *Déclarations*

■ **8 avril.** – Dans sa déclaration de politique générale, devant l'Assemblée nationale, le nouveau premier ministre assure que l'emploi est la *« priorité absolue »*. Il annonce la constitution d'une *« commission composée de personnalités nationales et internationales »*, qui *« étudiera toutes les mesures permettant d'éliminer les obstacles structurels à la création d'emplois au sein de notre société. Ses conclusions vous seront présentées lors de la session de printemps de 1994. »* Edouard Balladur explique qu'un des objectifs de la loi quinquennale qu'il promet est *« rendre le traitement social du chômage plus efficace »*. Il ajoute : *« Il ne s'agit pas de trouver une solution définitive à un problème avec lequel nous devrons vivre sans doute de longues années encore. Il s'agit de faire en sorte que le chômage, qui (...) progressera inéluctablement cette année, soit stabilisé à la fin de 1993, et qu'une décrue puisse être ensuite amorcée. Si nous y parvenions ce serait déjà un résultat appréciable. »*

■ **3 août.** – La commission annoncée est mise en place par le premier ministre le 11 mai. Présidé par Jean Mattéoli, président du Conseil économique et social, elle ne comprend que des personnalités françaises. Elle rend un « rapport d'étape » à M. Balladur le 3 août, où elle préconise la réduction du coût du travail, car, dit-elle, il faut *« arbitrer entre un confort irresponsable et l'angoisse de l'exclusion »*. Cette commission devrait à nouveau se réunir dans les jours à venir.

■ **12 août.** – Dans un entretien à France 2, depuis sa résidence de Chamonix, M. Balladur déclare : *« On peut espérer stabiliser* [le chômage] *en 1994 et amorcer* [sa] *décrue (...) Nous ne pouvons pas nous permettre d'avoir pendant des années et des années plus de dix pour cent des Français au chômage. Nous ne pouvons pas nous résigner à une société qui fabrique des marginaux, qui fabrique des délaissés, qui fabrique des hommes et des femmes qu'on met à l'écart pour des années souvent et qui sont laissés parfois au désespoir. »*

■ **21 novembre.** – Au journal de 20 heures de France 2, à la sortie du séminaire gouvernemental, le premier ministre affirme que le changement *« sera vraiment perceptible aux yeux du pays, lorsque nous aurons réussi à ralentir considérablement la progression du chômage, et à la stopper. J'espère que cela se fera en 1994. »*

L'implosion permanente

Suite de la première page

Alors qu'Edouard Balladur envisage, pour réduire le coût du travail des salariés les moins qualifiés, de diminuer par étapes les cotisations patronales d'assurance maladie sur les bas salaires, Simone Veil n'a pas hésité, mardi 30 novembre, à tirer la sonnette d'alarme. *« On a pris l'habitude d'utiliser l'exonération de charges pour encourager des mesures sociales très diverses, parfaitement légitimes,* a déclaré le ministre des affaires sociales. *J'en vois bien les raisons mais je m'alarme des pertes de recettes qu'elle provoque, de la confusion qu'elle entraîne dans un dispositif qui ne peut être admis que s'il est simple, et de l'ignorance dans laquelle nous restons trop souvent de l'intérêt réel de ces mesures »*.

Le rappel de Mme Veil renvoie aussi à l'autre axe majeur de la politique de M. Balladur, celui de l'aide aux entreprises . L'idée était de permettre aux entreprises de se désendetter, de reconstituer leurs trésoreries et en définitive de reprendre, stimulées par la baisse des taux d'intérêt, le chemin de l'investissement. Pour la collectivité, un tel soutien devait avoir à moyen terme un effet sur l'emploi, les entreprises recourant moins aux licenciements et même se remettant à créer des emplois. C'est ce que Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, appelait mardi 30 novembre leur *« responsabilité »*. Or, privées de carnets de commande garnis, en raison de demandes tant intérieures qu'extérieures faibles, hésitantes à investir en raison des incertitudes sur le moment et l'ampleur de la reprise annoncée, les entreprises estiment être dans l'incapacité de renvoyer l'ascenseur, même si le coût du chômage accroît leurs charges sociales. Comme le soulignait le rapport Gandois sur la compétitivité globale, *« rien ne servirait à un pays d'avoir des entreprises individuellement très compétitives si elles devaient ensuite être écrasées directement ou indirectement par les charges correspondant aux inactifs et aux exclus »*. De septembre 1992 à septembre 1993, les effectifs salariés ont chuté de 321 000 personnes !

Une épée de Damoclès

C'est un cercle infernal pour les entreprises. C'est une épée de Damoclès pour tous les salariés, pour tous ceux qui ne sont pas statutairement à l'abri du licenciement. C'est aussi un redoutable casse-tête pour Edouard Balladur, qui risque de voir de plus en plus de voix au sein de sa majorité réclamer une vraie politique de relance. Même si l'objectif volontariste du gouvernement est atteint en 1994 – avec une croissance du produit intérieur brut de 1,4 % –, alors que la dernière analyse mensuelle de la Société générale parle d'une croissance inférieure à 1 %, le chômage ne pourra pas être stabilisé en 1994 et l'heure de la décrue parait encore lointaine. L'UIMM évoque une situation meilleure seulement dans la mesure où elle cesserait de se dégrader et, comme Raymond Barre, parle de *« palier »*. Et ajoute le patronat de la métallurgie, *« dans le brouillard ou l'obscurité où nous sommes, le palier conduit à un escalier, mais qui sait si l'escalier monte ou descend ? Peut-être la reprise sera-t-elle là dans trois mois, dans six mois, mais les conditions de la dite reprise, pour l'heure, ne sont pas réunies »* .

Le gouvernement parie sur une reprise de la demande mondiale, ce que les bons chiffres de la croissance américaine attestent mais que les incertitudes allemandes rendent plus aléatoire. Il peut aussi espèrer que l'initiative européenne de croissance prenne vraiment corps, au conseil européen les 10 et 11 décembre, et qu'elle ne bénéficie pas seulement aux pays les moins économiquement avancés de l'Union européenne mais celle-ci n'est-elle pas aussi liée aux résultats des négociations commerciales internationales, un échec du Cycle de l'Uruguay, surtout s'il est imputé à une quelconque intransigeance française, risquant de faire voler en éclats la cohésion européenne ?

M. Balladur, si soucieux de ne rien faire pour déchirer encore plus le tissu de la société, et de surcroît visiblement inquiet par un climat social qui lui paraît très fragile, va donc être soumis à une pression croissante au sein de sa majorité pour une politique plus volontariste de relance. Mais sa volonté de contenir et même de réduire le déficit budgétaire lui donne peu de marges, même si les recettes des privatisations sont plus importantes et servent aussi à la politique de l'emploi. Dans l'immédiat, l'effet psychologique de cette fracture sociale du chômage pèse de plus en plus lourdement. Elle rend toujours aléatoires une vraie reprise de la consommation, de la part de ménages inquiets et toujours prompts à épargner, et un redémarrage conséquent des investissements, de la part d'entreprises qui, contrairement à la Bourse, ont encore du mal à anticiper de manière positive.

MICHEL NOBLECOURT

EN BREF

TOURISME : plusieurs centaines de vacanciers français bloqués au Mexique. – Plusieurs centaines de touristes français sont bloqués au Mexique après la *« faillite »* de leur agent de voyage français, Amerimex (groupe Mediacom). Quelque 600 touristes français pourraient être concernés, répartis entre Mexico, Oaxaca (sud du pays) et Cancun (est, Yucatan). Le consul de France au Mexique a précisé qu'il avait pris contact avec le ministère du tourisme au Mexique afin de faciliter les démarches d'hébergement et de rapatriement éventuelles, ainsi qu'avec le Quai d'Orsay, pour qu'il détermine la situation exacte du groupe Amerimex. – *(AFP.)*

VAL DE RENNES : le gouvernement propose 372,8 millions de francs. – Après avoir refusé la subvention de 500 millions de francs, en l'état actuel du projet, pour le métro dénommé VAL de Rennes (*le Monde* du 27 novembre), le ministre des transports, Bernard Bosson, est prêt à apporter une subvention de 372,8 millions de francs sur la base du projet le plus économique, tel qu'il a été défini par une mission de « sages ».

SERVICES

Malgré la réunion à Bruxelles d'un conseil des ministres

Les Douze divergent toujours sur la réglementation du transport aérien

BRUXELLES (Union européenne)

de notre correspondant

Tout en réaffirmant leur volonté de ne pas remettre en question la libéralisation des transports aériens dans l'Union européenne, les ministres des transports des Douze s'efforcent d'élaborer des mesures pour permettre aux compagnies d'échapper à la crise très grave qui frappe la grande majorité d'entre elles. Cependant, la réunion du mardi 30 novembre à Bruxelles ne leur a guère permis de progresser.

Deux sensibilités s'affrontent au sein du conseil. Les Britanniques, appuyés par les Danois, les Néerlandais et, jusqu'à un certain point, par les Allemands, sont hostiles à une intervention marquée des pouvoirs publics, qui consisterait par exemple, pour lutter contre la surcapacité, à geler provisoirement les droits de trafic sur des lignes encombrées. Ces pays, qui par ailleurs sont d'accord pour rechercher les moyens de réduire les coûts d'exploitation (les charges d'aéroport et de contrôle aérien sont plus élevées en Europe qu'aux Etats-Unis), considèrent que les aides d'Etat accordées aux compagnies nationales sont les principales responsables de la surcapacité et, donc, des difficultés du moment.

Décisions urgentes

Les Français, qui avaient soumis un mémorandum dans ce sens au conseil et qui sont plus ou moins appuyés par les autres Etats, estiment qu'il est temps de faire usage des clauses de sauvegarde inscrites dans la réglementation européenne afin de freiner un accroissement de la capacité.

Bernard Bosson, le ministre français, prompt à dénoncer *« l'ultra-libéralisme »* européen, a reproché à la Commission de Bruxelles de ne pas avoir déjà agi dans ce sens, faisant valoir que l'opinion publique, très attachée au maintien des compagnies nationales, se détournerait de l'Europe si les entreprises se trouvaient menacées par l'inaction des autorités communautaires. Abel Matutes, commissaire chargé de la politique des transports, a eu beau jeu de répondre que l'initiative de mesures de sauvegarde revenait aux Etats et qu'aucun, jusqu'alors, n'avait fait de démarche dans ce sens. Après un tour de table, M. Bosson a encore étonné en expliquant que neuf pays se trouvaient sur la même ligne que la France. Les Allemands ont tenu à faire savoir qu'en ce qui les concernait, ce n'était pas le cas.

Cependant, les *« conclusions de la présidence »*, rendues publiques par Guy Coëme, le ministre belge qui dirigeait les travaux, et qui reflètent le point de vue majoritaire (le Royaume-Uni, le Danemark, les Pays-Bas et l'Allemagne se sont désolidarisés de ce texte), ont une tonalité plus proche des thèses françaises que de celles des Britanniques. Le seul intérêt de cet échange de vues est d'avoir fait mieux percevoir l'urgence de décisions.

PHILIPPE LEMAITRE



ETRANGER

Un budget de relance en Grande-Bretagne

Le chancelier de l'Echiquier veut éliminer le déficit public avant la fin de la décennie

Le budget annoncé, mardi 30 novembre, par le chancelier de l'Echiquier, prévoit un tour de vis fiscal modéré, afin de ne pas nuire à la reprise naissante de l'économie. Pour s'attaquer à la réduction du déficit public – qu'il se propose d'éliminer totalement avant la fin de la décennie –, Kenneth Clarke compte sur un coup de frein sur les dépenses, notamment militaires.

LONDRES

de notre correspondant

Se pliant pour la première fois à cet exercice parlementaire difficile que représente la présentation du budget (1), Kenneth Clarke a comparé son rôle à celui d'un *« dompteur de lions »*. Le nouveau chancelier de l'Echiquier s'est plutôt bien tiré de cette épreuve, réussissant à amadouer à la fois les parlementaires du parti conservateur, le patronat britannique et la City, tout en provoquant des réactions beaucoup moins favorables de la part de l'opposition, des syndicats et des représentants des classes moyennes et des groupes sociaux les plus défavorisés, ces derniers étant particulièrement touchés par l'augmentation des impôts. Il s'agit d'un budget à la fois très politique et marqué par un souci – nouveau –, d'orthodoxie budgétaire.

Le *« triomphe »* personnel dont M. Clarke a été gratifié par les parlementaires Tories, lequel revêt une importance toute particulière pour un homme souvent présenté comme le successeur potentiel de John Major, s'explique dans la mesure où la droite du parti, incarnée par les défenseurs du thatchérisme a obtenu gain de cause : la stratégie de lutte contre le déficit des finances publiques privilégie la réduction des dépenses de l'Etat (10 milliards de livres sur trois ans), et non l'alourdissement de la fiscalité. La santé, l'éducation, le budget consacré au maintien de la loi et de l'ordre (les priorités traditionnelles du conservatisme), ainsi que la sécurité sociale sont les grands vainqueurs des arbitrages budgétaires, la défense (crédits en baisse de 12 %), les transports et l'environnement, faisant figure de perdants.

Les derniers bons résultats du tableau de bord économique de la Grande-Bretagne (inflation ramenée à 1,4 %, baisse régulière du chômage, réduction du déficit commercial), donnaient au chancelier une marge de manœuvre appréciable pour ne pas accroître la pression fiscale, sans pour autant alléger de façon suffisante le fardeau que représente un déficit des finances publiques qui devrait atteindre 8 % du PNB, soit 50 milliards de livres (2), à la fin de l'année budgétaire, en mars prochain. Un sévère tour de vis fiscal aurait, certes, permis de renflouer les caisses de l'Etat, mais risquait de couper l'élan de la croissance économique, maintenant bien engagée. Kenneth Clarke a joué la prudence, en limitant l'augmentation du produit des impôts l'année prochaine à 1,75 milliard de livres, celle-ci grimpant cependant à 4,9 milliards en 1995-1996, puis à 6,1 milliards en 1996-1997.

Ces montants s'ajoutent en outre aux fortes augmentations d'impôts (6,7 milliards de livres pour l'exercice 1994-1995), annoncées par son prédécesseur, Norman Lamont, lequel s'était prémuni contre toute critique immédiate en annonçant, en mars, une quasi neutralité fiscale. Le chancelier s'attaque également avec plus de détermination que M. Lamont au gonflement record du déficit public, le PSBR (3), qu'il entend réduire de 5,5 milliards en 1994-1995, de 7 milliards l'année suivante, de 10,5 milliards en 1996-1997 et éliminer totalement à la fin de la décennie. En proportion du PNB, le déficit devrait être ramené à 6,5 % en 1994-1995. Globalement, le chancelier prévoit une croissance de l'économie de l'ordre de 1,75 % cette année, la croissance du PNB devant atteindre 2,25 % en 1994-1995.

Mais si l'augmentation du produit des recettes bénéficie de mesures visant à combattre l'évasion fiscale (quelque 2 milliards de livres supplémentaires), elle n'est pas à la hauteur de l'ambition annoncée par le chancelier en matière de réduction du déficit. Kenneth Clarke a donc recours à ce que les économistes ont appelé sa *« baguette magique »* : la « réserve d'urgence », dont la vocation est de prendre en charge le coût financier d'événements exceptionnels (comme la guerre des Malouines), mais qui est aussi la « cassette » des dépassements budgétaires, va être amputée à hauteur de 3,5 milliards de livres. La satisfaction manifestée par les organisations patronales, notamment la Confederation of British Industry (CBI), s'explique par la volonté affichée par M. Clarke de restaurer les grands équilibres et de ne pas mettre en danger une reprise toujours qualifiée de *« fragile et inégale »*.

Après le « baton » vient la « carotte »

Un certain nombre de mesures tendent à favoriser les petites et moyennes entreprises (aménagement de l'impôt sur les sociétés, hausse du seuil d'imposition de la TVA, baisse du taux des contributions sociales payées par les employeurs, etc). Favorable à l'industrie (bien que la tendance de celle-ci à gonfler ses marges bénéficiaires plutôt qu'à investir, ne soit guère combattue par des mesures d'incitation), le budget est rude pour les classes moyennes : les propriétaires de logements, les automobilistes, les fumeurs et les vacanciers sont particulièrement visés : l'allocation perçue par les détenteurs de prêts hypothécaires est graduellement diminuée de 25 % à 15 % en 1995 ; le prix du carburant augmente, ainsi que les cigarettes (de 3 %), et le vin. Les passagers devront, d'autre part, acquitter une taxe de 5 livres sur les vols européens et de 10 livres pour les vols internationaux ; enfin, les primes d'assurance vont progresser, à la fois pour les maisons et les automobiles.

M. Clarke s'est cependant montré soucieux d'alléger la situation financière des retraités, tout spécialement concernés par l'augmentation de la TVA sur le fioul domestique, l'électricité et le gaz (8 % en avril, puis application du taux normal de 17,5 % l'année suivante), laquelle risquait par ailleurs de créer de biens mauvaises surprises aux candidats conservateurs lors des prochaines élections locales et européennes. C'est en partie pour cette raison que l'idée d'étendre la TVA à des biens qui en sont actuellement exemptés (journaux, nourriture, vêtements d'enfants), a été abandonnée. Après le « bâton », vient donc la « carotte », sous la forme d'un saupoudrage de modestes aides sociales. Si le barème de l'impôt sur le revenu n'est pas modifié, le montant des abattements est cependant gelé et la déduction pour couple marié est abaissé de 20 à 15 %.

En dénonçant une *« attaque vicieuse contre le Welfare state »* (l'Etat providence), John Smith, le leader du parti a fait référence à un ensemble de mesures dont vont pâtir les couches sociales les plus défavorisées : l'allocation-chômage et le revenu minimum garanti pour les demandeurs d'emploi (*income support*) sont regroupés en une seule allocation (le *job seeker's allowance*), dont le bénéfice est ramené de 12 à 6 mois. L'allocation pour *« invalidité »* (qui s'était généralisée, car plus généreuse que le *Income support*), va être soumise à de stricts tests médicaux. Enfin, le gouvernement a confirmé que l'âge de la retraite pour les femmes sera peu à peu égalisé (à partir de 2010) avec celui des hommes, c'est-à-dire porté de 60 à 65 ans.

Bien qu'étalée sur deux ou trois ans, l'augmentation de la pression fiscale est cependant lourde. L'économie britannique est tout juste convalescente et, compte tenu d'un climat de confiance encore faible qui n'incite pas l'industrie à investir, sa croissance repose notamment sur une relance de la consommation. Les échéances politiques des prochains mois devraient donc convaincre le chancelier de l'Echiquier d'aiguillonner la reprise par une nouvelle baisse des taux d'intérêt.

LAURENT ZECCHINI

(1) Jusqu'à l'année dernière, le budget britannique était présentée en deux fois, dépenses en novembre, recettes en mars. A la suite de la réforme de la loi de finances introduite l'année dernière, une seule présentation annuelle a lieu, en novembre.

(2) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

(3) Le déficit public est exprimé en termes de PSBR *(Public Sector Borrowing Requirement)* et englobe à la fois les dépenses de l'Etat, des collectivités locales, des entreprises publiques et de la sécurité sociale.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Après trois semaines de rupture des discussions

L'Etat et le conseil régional du Limousin révisent le contrat de Plan

LIMOGES

de notre correspondant

Après trois semaines de rupture, les négociations vont reprendre à Limoges entre le conseil régional du Limousin et la préfecture sur l'élaboration du prochain contrat de plan (1994-1998). Robert Savy, président (PS) de la seule région française à être dirigée par la gauche, avait rompu, début novembre, les conversations avec l'Etat, jugeant irrecevables les propositions transmises par le préfet. Une enveloppe globale de 1,48 milliard de francs qui, sous une apparente augmentation par rapport au plan précédent, lui paraissait comme une *« technique particulièrement sophistiquée de transfert de charges »* en incluant dans le contrat en préparation des engagements financiers qui relevaient auparavant de la seule compétence de l'Etat.

La droite – minoritaire dans l'assemblée, mais très majoritaire au niveau parlementaire avec neuf députés sur dix, et qui prétend incarner la nouvelle légitimité régionale – avait boycotté l'assemblée plénière du conseil régional lundi 22 novembre. Mais une majorité (la gauche plus Génération Ecologie, les Verts et l'élu de Chasse, pêche, nature et traditions) s'est déclarée solidaire du président régional pour estimer *« insuffisantes les propositions de l'Etat »*. Dans l'intervalle, le préfet, Bertrand Landrieu, avait estimé, dans une lettre au conseil régional, qu'il lui *« semblait possible »* par redéploiement des crédits et dans le respect des grandes priorités proposées par l'Etat, *« d'aller dans le sens des préoccupations exprimées »* par l'exécutif régional.

GEORGES CHATAIN

REPÈRES

BTP

4 milliards de crédits bonifiés pour les collectivités locales

Le ministre du logement, Hervé de Charette, a annoncé l'ouverture prochaine d'une enveloppe de 4 milliards de francs de crédits bonifiés en faveur des collectivités locales destinée à relancer le bâtiment et les travaux publics. La coordination de cette initiative, qui a l'appui des organisations professionnelles, sera assurée par la Compagnie BTP. Les prêts, à 5,65 % sur dix ans ou 5,95 % sur quinze ans, seront distribués par trois réseaux bancaires : le Crédit agricole, le Crédit local de France et le Crédit foncier. L'action est ciblée sur les communes de moins de 10 000 habitants. Un milliard et demi à taux réduit (4 %) sera apporté par la profession du BTP, le reste de la somme venant des trois établissements de crédit ne prenant pas de marge. Le Comptoir Central de Matériel d'entreprise (CCME) (filiale de la Compagnie BTP), apporte sa garantie. La signature du protocole interviendra le 7 décembre.

FONCTIONNAIRES

Hausse du pouvoir d'achat de 2,2 % en 1992

Le salaire net moyen des agents de l'Etat représentait 127 220 francs en 1992, soit 10 600 francs par mois, selon une étude publiée mercredi 1er décembre par l'INSEE. Compte tenu de la hausse des prix de 2,4 %, le gain de pouvoir d'achat est évalué à 2,2 % (3,3 % pour le personnel en place, c'est-à-dire présent en 1991 et 1992) après 0,5 % en 1991 et 1,4 % en 1990. A corps, grade et échelon identiques, la progression du pouvoir d'achat aura atteint 0,9 % l'an dernier selon l'INSEE qui observe que *« les primes ont évolué à un rythme un peu supérieur à celui de 1991 (8,9 % contre 7,3 %) »*. L'évolution du salaire réel a été négative pour les cadres de la fonction publique (la baisse atteint 1,3 %) et les ouvriers de l'Etat (le recul est de 1,2 %) mais elle est légèrement positive (1,4 %) pour les professions intermédiaires (instituteurs et PEGC, professions administratives) et plus favorable (2,3 %) pour les employés.

FUSION

Le troisième actionnaire de Volvo se prononce contre la fusion

Les fonds d'investissements de la banque suédoise S-E Banken, troisième actionnaire du groupe suédois Volvo, ont annoncé mercredi 1er décembre leur décision de voter « non » au projet de fusion avec Renault, lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 7 décembre. La S-E Banken est considérée en Suède comme la Banque des Wallenberg, dynastie industrialo-financière suédoise qui s'était prononcée en faveur de la fusion il y a quelques semaines.

Les fonds d'investissements de S-E Banken représentent 5,6 % des droits de vote. Cette banque gère d'autres fonds (fonds de pension) qui totalisent 3,3 % des voix. Mais leur conseil d'administration ne s'est pas encore prononcé et il n'y aurait pas de lien entre les décisions de l'un et de l'autre.

Cette décision porte à 16,8 % des voix les intentions de vote négatives, contre 30,1 % d'intentions positives, dont Renault, qui dispose de 10 % des voix.

SOCIAL

La SNCF peut imposer un départ en retraite à 55 ans

Contrairement aux dispositions générales du code du travail, un cheminot peut être mis d'office à la retraite dès qu'il atteint l'âge de cessation d'activité, vient de décider la chambre sociale de la Cour de cassation. Selon la Cour, la combinaison d'un décret de 1954 et d'une loi de 1909, permet *« à la SNCF de mettre à la retraite, à l'âge de 55 ans, les agents des services actifs, autres que les mécaniciens et les chauffeurs, qui ont vingt-cinq années d'affiliation »* au régime d'assurance-vieillesse des chemins de fer. Cette décision confirme un arrêt rendu en 1989 par la cour d'appel de Paris, saisie par un cheminot refusant sa mise à la retraite d'office.

Le prêt-à-porter féminin contre le travail au noir

Le syndicat de Paris de la mode féminine a signé, mardi 30 novembre, une convention relative au travail clandestin, avec les ministères de l'industrie et du travail. Le prêt-à-porter féminin représente en région parisienne, après l'imprimerie et l'édition, le deuxième employeur avec 40 000 emplois directs et indirects répartis dans 2 000 établissements. Cette convention vise à réprimer le travail au noir exercé par des immigrés clandestins, mais surtout à contrôler les recours aux heures supplémentaires. En ce sens, elle est un signal en direction des entreprises de vente par correspondance et des centrales d'achat. Elle devrait être prolongée d'ici à la fin de l'année par une convention nationale signée par l'Union fédérale des industries de l'habillement (UFIH) sur l'ensemble du secteur de l'habillement.

Devant le recul de la production industrielle

Le gouvernement japonais annonce une réduction de l'impôt sur le revenu

Les mauvaises nouvelles qui s'accumulent au Japon montrent que l'économie nippone n'est pas sur le point de sortir de la récession. Au mois d'octobre, la production industrielle a reculé de 5,1 % par rapport à septembre. Cette dégradation explique l'annonce faite mardi 30 novembre par le premier ministre nippon d'une prochaine baisse de l'impôt sur le revenu.

Sans doute la chute sans précédent de la production industrielle s'explique-t-elle en partie par la forte progression enregistrée en septembre : + 2,2 % par rapport à août. Forte progression qui ne reflétait pas l'activité réelle de l'économie du pays mais le souci des chefs d'entreprise de faire apparaître des résultats semestriels convenables. Il y a eu compensation d'un mois sur l'autre et le chiffre – catastrophique – d'octobre donne de la réalité une vision trop noire. Il n'empêche que sur un an (octobre 1993 comparé à octobre 1992), la baisse de la production industrielle est impressionnante puisqu'elle atteint 6,2 %.

Même s'il reste très bas par rapport à ce qu'il est en Europe, le chômage a tendance à augmenter au Japon, s'inscrivant à 2,7 % de la population active en octobre contre 2,6 % en août et 2,1 % en moyenne au cours des années 1990-1991-1992. La proportion des offres d'emplois ne cesse de décroître par rapport aux demandes (69 pour 100). Encore une partie des licenciements qui semblent se multiplier se produisent-ils dans les petites et moyennes entreprises, souvent sous-traitantes des grandes firmes mais dont les mouvements d'emplois ne sont pas recensés.

Le fait nouveau est que l'économie japonaise connaît une récession beaucoup plus longue qu'à l'accoutumée. Les industriels ont surinvesti durant les années 80 et le pays est en train de payer cher une surchauffe qui a surévalué les actifs mobiliers et immobiliers. La Bourse n'a toujours pas récupéré les moins values catastrophiques qu'elle a enregistrées. A ces graves disfonctionnements est venu s'ajouter le choc de la réévaluation du yen.

Depuis la seconde guerre mondiale, la durée moyenne des crises n'avait pas dépassé quinze mois en moyenne. Cette fois la croissance a commencé de se ralentir en 1990, freinage qui s'est accentué en 1991. La croissance devrait être inférieure à 1 %, cette année, et probablement de même en 1994. Entre l'été dernier et ces dernières semaines, le gouvernement a tenté de relancer l'activité en injectant dans l'économie l'équivalent de 1 500 milliards de francs, en trois plans de relance, dont une bonne partie a profité à la construction, aux travaux publics et aux PME.

Parce que la reprise qui était attendue ne se produit pas, le premier ministre, Morihiro Hosokawa, va réduire l'impôt sur le revenu. *« J'introduirai une réduction de l'impôt sur le revenu dans la réforme fiscale »* a-t-il déclaré au Parlement, pour relancer la consommation. Les effets de cette réforme pourraient se faire sentir l'année prochaine.

ALAIN VERNHOLES

Inflation et masse monétaire en diminution

Le président de la Bundesbank constate une embellie économique

Les perspectives en matière d'inflation se sont *« récemment »* améliorées et la croissance monétaire s'est *« ralentie depuis l'été »*, a déclaré, mardi 30 novembre, Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank. Il a rappelé que l'inflation en Allemagne occidentale avait reculé à 3,7 % en glissement annuel en novembre contre 3,9 % en octobre et estimé qu'une *« hausse des prix supérieure à 2 % en glissement annuel n'est pas tolérable sur une longue durée »*. Quant à la croissance monétaire (+ 6,8 % en octobre), *« elle s'est fortement rapprochée de la limite supérieure de la fourchette (6,5 %) »* préconisée par la Bundesbank, selon M. Tietmeyer. La banque centrale allemande *« continuera dans le futur d'utiliser le potentiel de baisse des taux du moment que cela soit compatible avec son objectif de stabilité monétaire »*, a-t-il ajouté, mais elle ne cédera pas *« aux chants des sirènes »* qui préconisent une marche forcée vers la détente monétaire.

FINANCES

Le directeur de la prévision quitte ses fonctions

François Monier, directeur de la prévision au ministère de l'économie et des finances, quitte ses fonctions. Il a été nommé, au conseil des ministres du mardi 30 novembre, conseiller maître à la Cour des comptes sur proposition du ministre de l'économie, Edmond Alphandéry.

Ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique, M. Monier, 48 ans, avait été nommé directeur de la prévision en février 1992 en remplacement de Patrice Vial, l'actuel directeur de cabinet de M. Alphandéry. De 1989 à 1992, il avait travaillé comme chargé de mission auprès de Pierre Bérégovoy, alors ministre de l'économie et des finances. Selon l'entourage de M. Alphandéry, *« il ne s'agit pas du tout d'une sanction »*. M. Monier, qui n'a pas de successeur désigné, obtient avec sa nomination à la Cour des comptes, un *« poste tout à fait convoité »*, indique-t-on de même source.

INDICATEURS

ETATS-UNIS

■ Confiance des consommateurs : forte hausse en novembre. – Le baromètre de confiance des consommateurs américains s'est fortement accru en novembre pour atteindre 71,2 % contre 60,5 % en octobre (chiffre révisé). La proportion des 5 000 ménages qui qualifie l'environnement économique de mauvais est tombée au plus bas depuis trois ans en novembre.

VIE DES ENTREPRISES

Un accord pour le recyclage des matériaux et l'assemblage

Daimler-Benz et Mitsubishi intensifient leur coopération

Les groupes allemand Daimler-Benz AG et japonais Mitsubishi ont annoncé, mardi 30 novembre à Berlin, avoir conclu six accords de coopération, notamment pour le recyclage de matériaux usagés, qui vont nécessiter environ 100 millions de marks (340 millions de francs) d'investissements par an *« en recherche, développement, production et vente »*, selon le président du directoire de Daimler-Benz, Edzard Reuter.

Il a souligné qu'ils pourront dans certains cas aboutir à terme à la constitution de coentreprises (joint ventures). L'un des accords prévoit que Mercedes-Benz assemble et vende les véhicules tout terrain pick-up L-200 de Mitsubishi Motor Corporation en Afrique du Sud, par le biais de sa filiale Mercedes-Benz of South Africa.

Après le rapport de la COB

Le parquet demande l'ouverture d'une information sur le rachat d'Yves Saint Laurent

Le parquet du tribunal de Paris a demandé, mardi 30 novembre, l'ouverture d'une information judiciaire pour *« violation du monopole des sociétés de Bourse et délit d'initié »* à la suite du rapport de la Commission des opérations de Bourse (COB) sur la société Yves Saint Laurent. Le dossier a été confié à David Peyron, juge d'instruction à Paris. Pierre Bergé et Yves Saint Laurent sont nommément visés ainsi que Jean-Francis Bretelle, directeur financier du groupe à l'époque, mais ce dernier uniquement pour le délit de violation du monopole des sociétés de Bourse.

Les faits concernent la vente, de juillet à la mi-septembre 1992, par Pierre Bergé et Yves Saint Laurent, alors propriétaires du groupe, de 120 000 titres pour une valeur de 100 millions de francs à des banques suisse (*le Monde* du 27 octobre).

Un projet de recapitalisation de près de 20 milliards de francs

Des banques ont accepté de sauver Ferruzzi-Montedison

L'avenir du groupe Ferruzzi semble moins incertain. Les banques créditrices de Ferruzzi-Montedison ont accepté, à l'issue de longues tractations, lundi 29 novembre, de donner une bouffée d'oxygène au groupe diversifié italien, le sauvant de la faillite à laquelle le conduisaient ses dettes cumulées à hauteur de 29 000 milliards de lires (environ 105 milliards de francs).

Les établissements financiers ont accepté le nouveau plan de restructuration présenté par la banque d'affaires semi-publique Mediobanca. Mardi 30 novembre, l'assemblée des actionnaires de Ferfin (Ferruzzi Finanziaria), holding du groupe, a accepté une augmentation de capital en trois phases pour un montant total de 2 934 milliards de lires (plus de 10 milliards de francs, y compris les obligations convertibles). Mercredi 1er décembre, ce sera au tour des actionnaires de Montedison d'approuver une augmentation de capital d'un montant du même ordre (2 900 milliards de lires).

Le plan de restructuration, a indiqué Guido Rossi, président de Ferruzzi, a été approuvé par les banques à 86 %. Le feu vert des instituts de crédit devrait soulager les milieux financiers italiens. Les titres Ferruzzi étaient d'ailleurs déjà en hausse, mardi 30 novembre, à la Bourse de Milan : Ferfin a gagné 4 % et Montedison 2,85 %.

La semaine dernière, Mediobanca avait présenté un nouveau plan de restructuration plus favorable aux créanciers étrangers et va devoir maintenant organiser un programme de cession d'actifs non stratégiques qui doit rapporter quelque 25 milliards de francs.

Un groupe britannique sur les rangs

De nouveaux espoirs de reprise pour l'usine Grundig à Creutzwald

De nouvelles négociations pour la reprise de l'usine de téléviseurs Grundig à Creutzwald (Moselle) pourraient aboutir dès la semaine prochaine. Révélée par les syndicats, l'existence de ces négociations est confirmée au ministère de l'industrie, où l'on espère boucler rapidement ce dossier. Le repreneur serait un groupe britannique dont le nom est, pour l'instant, tenu secret.

Dans l'attente d'une solution de reprise, les salariés lorrains de Grundig Electronique avaient obtenu, en avril, de Philips qui contrôle le groupe allemand, l'assurance du maintien de l'usine en activité jusqu'au 31 décembre. Les syndicats, qui redoutent que cet énième plan de reprise ne s'accompagne de nouvelles suppressions d'emplois (350 des 880 salariés de l'usine se sont déjà vus notifier leur licenciement), devaient manifester, mercredi 1er décembre, au siège de Grundig, à Nuremberg en Allemagne.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

JUSTICE

PROCÈS CHAMPAGNE : l'arrêt de la cour d'appel sera rendu le 15 décembre. – La première chambre civile de la cour de Paris se prononcera le 15 décembre sur le procès qui oppose l'Institut national des appellations d'origine et les producteurs de champagne à Elf-Sanofi et sa filiale Yves Saint Laurent Parfums, sur l'utilisation du nom Champagne pour son nouveau « jus » (*le Monde* du 30 novembre). Le 28 octobre, les sociétés Saint Laurent et Elf-Sanofi avaient été condamnées en première instance à abandonner le nom Champagne et à retirer les produits existants à compter d'un mois après la signification du jugement. Mardi, le ministère public a estimé qu'il s'agissait bien d'un détournement d'appellation portant préjudice aux producteurs champenois et à toutes les appellations d'origine.

SOCIAL

RHÔNE-POULENC : nouvel accord sur les préretraites. – Rhône-Poulenc Rorer, filiale pharmaceutique du groupe Rhône-Poulenc, a signé, mardi 30 novembre, avec quatre organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGC, FO), un accord comprenant un programme de préretraites progressives qui permettra l'embauche de 150 jeunes, entre 1993 et 1995. L'accord prévoit le passage à mi-temps de 300 salariés volontaires. Pour deux salariés ayant choisi cette option, Rhône-Poulenc Rorer embauchera un salarié à plein temps. Les salariés qui partent en préretraite toucheront 80 % de leur salaire (50 % versés par l'entreprise, 30 % par l'Etat), plus une allocation de 35 000 francs. Mais, pour la première fois, cette allocation sera convertible en *« temps libre »* pour permettre aux préretraités de gérer leur passage de la vie active à la préretraite.

PARTICIPATION

SKIS ROSSIGNOL : Laurent Boix Vives ne détient plus que 66,4 % des droits de vote. – Le groupe familial Laurent Boix Vives ne détient plus que 66,40 % des droits de vote existants de la société Skis Rossignol, à la suite de la modification du nombre total des droits de vote de cette société, a indiqué, mardi 30 novembre, un communiqué de la Société des Bourses françaises (SBF). Le groupe familial Laurent Boix Vives a ainsi franchi en baisse le seuil des deux tiers des droits de vote de la société (il détenait auparavant 67,04 %).

SURSIS

EUROTUNNEL : les banques accordent un nouveau délai au consortium pour régler son plan de financement. – Mardi 30 novembre, le syndicat bancaire d'Eurotunnel a donné au consortium du tunnel sous la Manche jusqu'au 4 janvier pour mettre au point son plan de financement complémentaire. L'autorisation de tirage sur les lignes de crédits bancaires expirait initialement au 30 novembre. *« Cette prolongation de délai a été décidée pour permettre de résoudre certaines questions complexes et interdépendantes »*, a indiqué le concessionnaire dans un communiqué. Eurotunnel doit trouver 10 milliards de francs supplémentaires dont la moitié devrait provenir d'une augmentation de capital auprès du public.

PRIVATISATION

ERAP va proposer un échange de certificats ERAP-Elf contre des actions Elf. – ERAP, holding du groupe pétrolier français Elf Aquitaine, va proposer aux détenteurs de certificats pétroliers ERAP-Elf de les échanger contre des actions Elf Aquitaine, après la privatisation de la compagnie pétrolière, a annoncé, mardi 30 novembre, le ministre de l'économie. Cette opération sera effectuée sous forme d'une offre publique d'échange (OPE). Les modalités précises de l'échange doivent être arrêtées, après avis de la commission de la privatisation, qui aura à se prononcer notamment sur la parité d'échange entre certificats pétroliers (titres sans droit de vote) et actions Elf Aquitaine. En attendant la fixation de ces modalités et pour éviter toute spéculation sur le titre, M. Alphandéry a demandé la suspension de la cotation du certificat pétrolier ERAP-Elf sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris. La cotation sera reprise lorsque la parité d'échange aura été annoncée.

ACQUISITION

RENAUD-COINTREAU prend le contrôle de Champagne Gosset. – La famille Renaud-Cointreau a pris le contrôle de Champagne Gosset, la plus ancienne maison de vin de la Champagne, depuis 1584 à Ay (Marne), a annoncé vendredi 26 novembre son président, Antoine Gosset. Cet accord entre les deux parties va *« permettre une restructuration financière de la maison Gosset et une synergie commerciale entre notre marque et certains cognacs et liqueurs »*, propriétés de Renaud-Cointreau, a souligné M. Gosset. Spécialiste des cuvées de prestige (centenaire de la tour Eiffel, cuvée anniversaire François 1er 1994), Champagne Gosset commercialise plus d'un demi-million de bouteilles par an pour un chiffre d'affaires de 50 millions de francs. *« Nos ventes cette année sont en progression mais les prix unitaires sont en baisse. C'est cela qui nous déséquilibre et nous oblige à retrouver une stabilité financière »*, a conclu M. Gosset.

INVESTISSEMENT

CONTINENTAL CAN construira en Pologne une usine de boîtes pour boissons. – Continental Can Europe (groupe allemand VIAG) va construire pour 65 millions de dollars (383 millions de francs) une usine de boîtes en métal pour boissons à Radomsko (sud de la Pologne). La construction, qui doit être achevée en neuf mois, devait commencer mercredi 1er décembre. Elle devrait employer 120 personnes formées par l'entreprise. L'usine pourra fabriquer jusqu'à 800 millions de boîtes par an. Continental Can emploie 13 000 personnes dans 53 entreprises et 13 pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Sa production annuelle se chiffre à 2 milliards de dollars (11,8 milliards de francs).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 1er décembre ⬆ Vive reprise

La reprise constatée dès l'ouverture du marché boursier parisien s'accélérait mercredi en cours de séance, l'indice CAC 40 affichant un gain de 2 % vers 13 heures à 2 152,23 points. A l'ouverture, cet indice était en progression de 0,40 %. Cette hausse est accompagnée d'un gonflement du volume des affaires, les échanges portant sur 2,7 milliards de francs.

Les déclarations du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, selon lesquelles il y avait une embellie sur le front de l'inflation et de la croissance monétaire relancent l'espoir d'une diminution jeudi des conditions de crédit en Allemagne bien que mercredi l'institut d'émission ait retiré des liquidités du circuit monétaire lors d'une prise en pension effectuée au taux inchangé de 6,25 %.

Le MATIF réagit à ces propos, le notionnel décembre enregistrant une hausse de 0,25 %. A Londres, la Bourse a pulvérisé mercredi matin son précédent record remontant au 22 octobre dernier après la présentation du budget britannique. A Tokyo, le marché a repris 4,4 % à la suite de l'annonce de nouvelles mesures de relance de l'économie japonaise, en panne comme de nombreuses économies européennes.

Parmi les plus fortes hausses de la séance figuraient Euro Disney, à la suite des informations publiées dans *la Tribune Desfossés*, selon lesquelles Walt Disney serait prêt à injecter 3 milliards de francs dans sa filiale française en difficulté. Le titre, qui était tombé à 23,70 francs le 25 novembre, gagne 13,5 % en milieu de séance à 36,60 francs dans un marché actif de 1,3 million de titres.

NEW-YORK, 30 novembre ⬆ Modeste progression

Wall Street a clôturé sur une hausse modeste, mardi 30 novembre, ne parvenant pas à conserver tous les gains enregistrés après l'annonce d'un bond de la confiance des consommateurs américains en novembre, en raison d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 683,95, en hausse de 6,15 points, soit une avance de 0,17 %. Les échanges ont été fournis avec quelque 286 millions de valeurs traitées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 075 contre 985 alors que 624 titres restaient inchangés.

L'indice de confiance des consommateurs dans l'économie américaine a progressé de 11 % pour s'établir à 71,2 % en novembre, soit une des plus importantes progressions depuis vingt-cinq ans.

Les gains de Wall Street ont toutefois été limités par une nouvelle remontée des taux à long terme, les bonnes nouvelles économiques faisant craindre une accélération de l'inflation. Cette dernière rend moins intéressants les investissements à rendement fixe. Des taux Sd'intérêt élevés pèsent sur Wall treet car ils encouragent des transferts de capitaux vers le marché obligataire.

Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence sur le marché obligataire, est remonté à 6,30 % contre 6,23 % lundi soir.

VALEURS	Cours du 29 novembre	Cours du 30 novembre
Alcoa	69 7/8	69 1/4
ATT	54 7/8	54 5/8
Boeing	39 1/8	38 5/8
Chase Manhattan Bank	33 3/8	33 1/2
Du Pont de Nemours	48	47 5/8
Eastman Kodak	61 3/8	60 7/8
Exxon	61 3/4	62 3/4
Ford	61 2/4	60 3/4
General Electric	97 7/8	98 1/4
General Motors	54 3/8	52 7/8
Goodyear	42 3/8	44 1/2
IBM	54 3/8	53 7/8
ITT	89 1/8	89
Mobil Oil	75	78 1/4
Pfizer	65 7/8	66 1/2
Schlumberger	57 3/8	57 1/2
Texaco	63 3/8	64 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	148 1/4	149 1/2
Union Carbide	20 5/8	20 3/4
United Tech.	61 3/4	61 7/8
Westinghouse	14 1/8	14
Xerox Corp.	82 3/8	82 1/2

LONDRES, 30 novembre ⬆ Optimiste

Les valeurs ont clôturé en nette hausse, mardi 30 novembre au Stock Exchange, accueillant favorablement le budget du chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, pour 1994-1995, prévoyant notamment une contraction du déficit budgétaire. A la clôture, l'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a terminé à son plus haut de la journée, à 3 166,9 points, sur une hausse de 31,1 points (1 %) par rapport à la veille, alors que le chancelier poursuivait sa présentation du budget devant la Chambre des communes.

Le déficit budgétaire de la Grande-Bretagne, qui s'était creusé à 36,7 milliards pour l'année fiscale 1992-1993 terminée en mars, devrait s'élever à 38 milliards de livres en 1994-1995 contre 50 milliards cette année, a annoncé M. Clarke. Le marché a focalisé par ailleurs son attention sur le secteur de la télévision, anticipant de nouvelles OPA après l'offre amicale lancée lundi par Carlton Communications sur Central TV.

VALEURS	Cours du 29 novembre	Cours du 30 novembre
Allied Lyons	5,97	5,93
BP	3,25	3,32
BTR	3,58	3,52
Cadbury	4,52	4,64
De Beers	12,68	12,86
Glaxo	6,72	6,77
GUS	5,84	5,85
ICI	7,42	7,47
Reuters	18,60	18,82
RTZ	7,16	7,25
Shell	6,68	6,80
Unilever	11,28	11,37

TOKYO, 1er décembre ⬆ Poursuite de la reprise

La Bourse de Tokyo a de nouveau fortement monté, mercredi 1er décembre, avec un gain de 4,4 % après 2 % de hausse mardi. Les boursiers semblent un peu plus rassurés sur la détermination du gouvernement à prendre des mesures pour enrayer la récession au Japon. L'indice Nikkei s'est inscrit en clôture à 17 125,31 points sur un gain de 718,77 points (4,4 %). L'indice TOPIX a gagné de son coté 69,81 points à 1 443,87 points.

A la suite de la publication de mauvais indices économiques mardi (poussée du chômage et chute record de la production industrielle), les déclarations du gouvernement et du gouverneur de la Banque du Japon, Yasushi Mieno, mercredi à la Diète, affichant leur détermination à assurer la reprise économique et la pérennité du système financier nippon, ont encouragé le marché boursier. Une nouvelle détente des taux sur le marché monétaire a aussi aidé la cote.

VALEURS	Cours du 30 novembre	Cours du 1er décembre
Ajinomoto	1 120	1 180
Bridgestone	1 260	1 270
Canon	1 370	1 420
Fuji Bank	1 760	1 900
Honda Motors	1 370	1 440
Matsushita Electric	1 380	1 430
Mitsubishi Heavy	589	630
Sony Corp.	4 670	4 960
Toyota Motors	1 640	1 740

CHANGES

Dollar : 5,9450 F ⬆

Mercredi 1er décembre, à Paris, le deutschemark variait peu à 3,4597 F au cours des premiers échanges entre banques, contre 3,4578 F mardi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France), tandis que le dollar poursuivait sa progression à 5,9450 F contre 5,9110 F la veille (cours BdF).

FRANCFORT	30 nov.	1er déc.
Dollar (en DM)	1,7145	1,7204
TOKYO	**30 nov.**	**1er déc.**
Dollar (en yens)	108,82	108,88

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (1er déc.)	6 3/4 % - 7/8 %
New-York (30 nov.)	3 3/16 %

BOURSES

	29 nov.	30 nov.
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	592,24	592,07
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 119,30	2 110,09

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	29 nov.	30 nov.
Industrielles	3 677,80	3 683,95

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	29 nov.	30 nov.
100 valeurs	3 135,80	3 166,90
30 valeurs	2 395,80	2 418,50
Mines d'or	230,90	225,10
Fonds d'Etat	103,94	104,18

FRANCFORT

	29 nov.	30 nov.
Dax	2 043,43	2 057,77

TOKYO

	30 nov.	1er déc.
Nikkei Dow Jones	16 406,54	17 125,31
Indice général	1 374,06	1 443,87

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9360	5,9390	5,9820	5,9870
Yen (100)	5,4609	5,4662	5,5216	5,5293
Ecu	6,6400	6,6453	6,6358	6,6446
Deutschemark	3,4590	3,4605	3,4616	3,4647
Franc suisse	3,9528	3,9575	3,9728	3,9794
Lire italienne (1000)	3,4713	3,4774	3,4498	3,4580
Livre sterling	8,7944	8,8019	8,8221	8,8333
Peseta (100)	4,2144	4,2189	4,1864	4,1941

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 3/8	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2	2 1/8	1 13/16	1 15/16
Ecu	6 7/8	7	6 5/8	6 3/4	6 3/8	6 1/2
Deutschemark	6 7/16	6 9/16	6 1/8	6 1/4	5 3/4	5 7/8
Franc suisse	4 5/8	4 3/4	4 3/8	4 1/2	4 1/16	4 3/16
Lire italienne (1000)	8 15/16	9 3/16	8 7/8	9 1/8	8 11/16	8 15/16
Livre sterling	5 5/16	5 7/16	5 3/16	5 5/16	5 3/16	5 5/16
Peseta (100)	9 1/4	9 9/16	9	9 1/4	8 9/16	8 7/8
Franc français	6 3/4	6 7/8	6 1/2	6 5/8	6 1/8	6 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 1er DÉCEMBRE

Liquidation : 24 décembre
Taux de report : 7,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +1,83 % (2148,77)

Règlement mensuel

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
01/06/93	EDF-GDF 3%	5700	5700	—
30/02/93	B.N.P. (T.P)	1080	1090	+0,93
22/10/93	Cr.Lyonnais(T.P.)	1010	1010	—
24/10/93	Renault (T.P.)	2380	2400	+0,84
01/10/93	Rhone Poulenc(T.P)	2510	2511	+0,04
15/03/93	Saint Gobain(T.P.)	1160	—	—
01/08/93	Thomson S.A (T.P)	1059	1060	+0,09
15/07/93	Accor 1	574	582	+1,39
01/07/93	Air Liquide 1	803	816	+1,62
30/07/93	Alcatel Alsthom 1	777	786	+1,16
28/06/93	Alcatel Cable 1	640	648	+1,25
25/06/93	Alspi 1	361	365	+1,11
12/07/93	AGF(Ass.gle.Fce) 1	657	669	+1,83
21/07/93	Axa 1	1485	1517	+2,15
15/06/90	Bail Equipement 1	47,10	47,10	—
12/07/93	Bail Invest. 1	1150	1145	-0,43
28/03/93	Bancaire (Cie) 1	525	532	+1,33
15/06/90	Banque Colbert C2	151	153,80	+1,85
21/06/93	Bazar Hot. Ville 2	691	692	+0,14
15/09/93	Berger (M) 2	1249	1240	-0,72
21/12/92	Bertrand Faure 2	497	515	+3,62
15/07/93	BIC 1	1138	1154	+1,41
01/07/92	BIS 1	151	153	+1,32
—	BNP 1	283,40	286,50	+1,09
15/07/92	Bollore Techno.1	341	342	+0,29
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Dernier coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
17/06/93	Dassault-Aviation1	515	515	—
08/05/92	Dassault Electro 1	370	379	+2,43
18/06/93	De Dietrich 1	1959	1960	+0,05
03/06/93	Degremont 1	511	512	+0,20
10/06/91	Dev.R.N-P De Cal 2	32,60	32,20	-1,23
29/06/91	Dev.R.Sud-Est.Ly2	65	—	—
25/06/93	DMC (Dollfus Mi)1	325	320	-1,54
25/05/93	Docks France 1	667	675	+1,20
10/07/92	Dynaction 1	105,50	107,50	+1,90
16/12/93	Eaux (Gle Des) 1	2806	2850	+1,69
04/06/93	EBF (Epeda B.) 1	657	—	—
01/07/93	Ecco 1	550	560	+1,82
30/06/93	Eiffage(ex Foug.)1	1110	1115	+0,45
02/07/93	Elf Aquitaine 1	408,60	418,50	+2,42
03/06/93	Elf Sanofi 1	939	966	+2,88
02/07/93	Erap-Elf CPat 1	367	—	—
12/07/93	Eridania Beghin 1	805	824	+2,36
02/07/93	Essilor Intl 1	703	703	—
02/07/93	Essilor Intl ADP 1	477,80	480	+0,46
16/06/93	Esso 1	980	990	+1,02
09/12/92	Eurafrance 1	2300	2295	-0,22
23/02/90	Euro Disney 1	32,25	36,15	+12,09
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote (sélection)

[illegible]

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.N.I.M 1	1200	1200
Codetour	335	319
Creeks	151	153
Dauphin OTA	245	—
Devanlay 2	1161	1159
Labor.Dolisos	130	138
Editions Belfond	101	—
Europ Propulsion 2	305	309,90
Finabail	160	160 d
Finacor	202,10	—
G.I.M. S.A.	910	910
Gravograph	145	—

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sopra	244	—
TF1-1	515	523
Thermador Hold(Ly)	451	458
Unilog	260	258
Viel et Compagnie#	214,50	212
Vilmorin et Cie#2	385	394,80

Sicav (sélection) 30 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Emergence Poste	110,41	107,19
Energia	373,81	358,66
Eparcic	4127,51	4127,51
Eparcourt-Sicav	4451,30	4440,20
Epargne Associat.	26802,11	26498,93
Epargne-Unie	1596,43	1557,49
Ecu Cash capi.	9043,08	9043,08 ◆
Euroco Solidarité	1254,46	1242,04
Eurocic Leaders	1261,33	1224,59
Euradyn	1383,71	1349,96
Euro Gan	7774,93	7475,89
Fonsicav	16585,86	16532,58

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nippon-Gan	6654,29	6398,36
Nord Sud Dévelop.	1968,74	1964,81
Obli-Associations	198,08	187,26
Oblicic-Mondial	3191,06	3143,90
Oblicic-Régions	1152,77	1135,73
Oblifutur	3494,81	3429,65
Oblig. des cais.	214,38	211,21
Oblilion	1775,61	1750,03
Oblisécurité Sicav	14778,02	14778,02
Obligys	530,68	522,76
Oraction	1592,92	1554,07
Paribas Capitalisation	1988,85	1871,24

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Univar	265,63	265,63 ◇
Univers Actions	1605,18	1588,03
Univers Obligations	2137,31	2097,46
Valorg	2332,72	2330,39 ●
Valrea!	60751,21	60720,85
Winterthur St-Honoré	270,82	258,54

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 30/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9202	5,9110	5,65	6,15
Ecu	6,6340	6,6430	—	—
Allemagne (100 dm)	344,8000	345,7800	335	358
Belgique (100 F)	16,3180	16,3338	15,75	16,75
Pays-Bas (100 fl)	307,2900	308,1600	298	319
Italie (1000 lires)	3,4900	3,4740	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,0800	87,2600	83	91
Irlande (1 iep)	8,3185	8,3565	7,95	8,70
Gde-Bretagne (1 L)	8,7530	8,7910	8,35	9,15
Grèce (100 drachmes)	2,4060	2,4095	2,69	3,09
Suisse (100 f)	394,2900	395,3100	383	405
Suède (100 krs)	70,1900	69,8900	66	75
Norvège (100 k)	79,4800	79,5200	76	85
Autriche (100 sch)	49,0330	49,1640	47,80	50,80
Espagne (100 pes)	4,2259	4,2190	4	4,55
Portugal (100 esc)	3,3700	3,3800	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4413	4,4145	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,4130	5,4245	5,26	5,61

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 30/11
Or fin (kilo en barre)	70600	70300
Or fin (en lingot)	71650	70300
Napoléon (20f)	411	406
Pièce Fr (10 f)	355	—
Pièce Suisse (20 f)	412	405
Pièce Latine (20 f)	409	406
Souverain	523	520
Pièce 20 dollars	2555	2560
Pièce 10 dollars	1250	1370
Pièce 5 dollars	845	—
Pièce 50 pesos	2670	2600
Pièce 10 florins	425	420

Matif (Marché à terme international de France)
30 novembre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 159 388

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	127,76	127,28	124
Précédent	128,20	127,62	124,34

CAC 40 A TERME
Volume : 45 956

Cours	Janvier 94	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2123,50	2106	2114
Précédent	2146,50	2122	2135

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Alexandra de COMARMOND
et
Marc AMZALLAG
laissent à
Margot
la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur,

Louise,

à Paris, le 23 novembre 1993.

1, rue Albert-Camus,
75010 Paris.

Décès

– Etel. Sarzeau. Auray. Vannes. Toronto. Paris.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

M. Albert DEGEZ,
ancien architecte
des Bâtiments de France,

survenu à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques seront célébrées jeudi 2 décembre 1993, à 15 h 30, en l'église de Sarzeau.

De la part de
Mme Eliane Degez,
son épouse,
Annick et Jean-Pierre Marion,
Francis et Marie-Claude Degez,
Laurence et Alain Rolland,
ses enfants,
Carole et Siegfried, Matthieu, Julia, Cédric, Grégory, Thomas, Maël et Anton,
ses petits-enfants.

Visites au salon funéraire, 35, avenue Victor-Hugo, à Vannes.

La famille ne recevra pas de condoléances.

– Sa fille,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie HARARY,
née Misan,

survenu le 29 novembre 1993.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 décembre, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux (entrée porte principale, 43, avenue Marx-Dormoy).

Micheline Harary,
20, rue Mirabeau,
75016 Paris.

– Marie-Odile Dugert,
son épouse,
Anne-Laure et Renaud,
ses enfants,
Mme Clotilde Dugert,
sa mère,
M. et Mme Michel Dugert
et leurs enfants,
M. et Mme Henri Dugert
et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Jean-Marc DUGERT,
ingénieur civil des Mines,
directeur de la SEDA,

survenu le 24 novembre 1993, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les funérailles ont eu lieu le 27 novembre, à Sault-de-Navailles (Pyrénées-Atlantiques).

– Jacques Boucaud,
Emilie et Zoé,
M. et Mme Roland Leynaud,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Louis Boucaud,
leurs enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur d'annoncer le décès, à l'âge de trente-sept ans, de

Christine LEYNAUD,

le 8 novembre 1993, à l'hôpital neurologique à Lyon.

Le 21 novembre, ses cendres ont été dispersées du sommet de la roche de Solutré.

– M. Robert A. Mallet,
son époux,
Mme Sophie Mallet
et ses enfants, Lucie, Mathilde, Gaspard,
Mlle Valérie Mallet,
M. et Mme Pierre Bertiaux
et leurs enfants, Mélanie, Justine,
M. et Mme Stéphane Ferrand,
ses filles, ses gendres et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

Jacqueline Laure MALLET,
née Achalme,

survenu le 16 octobre 1993, à l'âge de soixante-neuf ans.

La messe de funérailles aura lieu le vendredi 3 décembre, à 10 h 30, en l'église neuve de Notre-Dame-de-Grâce de Passy (Paris).

Une bénédiction, en l'église d'Hennecqueville (Calvados), ce même jour, à 15 h 30, précédera l'inhumation.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Mane nobiscum quoniam advesperascit et inclinata est jam dies. »
Luc, 24, 29.

Mme Louise Labbé,
M. et Mme Alain Labbé
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Claude LABBÉ,
inspecteur de l'aviation civile,
député de Seine-et-Oise (1958-1962),
député des Hauts-de-Seine
(1967-1993),
président du groupe du RPR
à l'Assemblée nationale (1973-1986),
vice-président de l'Assemblée nationale
(1986-1992),
titulaire de la croix de guerre
1939-1945
et de la médaille de la Résistance,

décédé le 29 novembre 1993, dans sa soixante-quatorzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques seront célébrées à Paris, en l'église Sainte-Clotilde, le vendredi 3 décembre, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité, dans la sépulture familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Charles Pasqua,
ministre d'Etat,
secrétaire départemental de la fédération des Hauts-de-Seine du Rassemblement pour la République,
Michel Maurice-Bokanowski,
ancien ministre,
président du comité départemental,
Les élus du RPR des Hauts-de-Seine
Et les membres du comité départemental,
ont la tristesse de faire part du décès de leur compagnon

Claude LABBÉ,
président du groupe
du Rassemblement pour la République
de l'Assemblée nationale
de 1973 à 1986,
vice-président de l'Assemblée nationale
de 1986 à 1992,
député des Hauts-de-Seine
de 1967 à 1993.

Les obsèques seront célébrées en la basilique Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las-Cases, Paris-7e, le vendredi 3 décembre 1993, à 11 heures.

Une chapelle ardente sera dressée à la chambre funéraire du Mont-Valérien, 42, chemin des Cendres, Nanterre (Hauts-de-Seine), le jeudi 2 décembre, à partir de 14 heures.

129 *bis*, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly.

– M. Jean-Jacques Guillet,
député de la 8e circonscription des Hauts-de-Seine,
Mme Christine Vattier,
Les élus du RPR,
Et les membres du comité de la 8e circonscription des Hauts-de-Seine du Rassemblement pour la République,
M. Pierre Veteau,
président,
Et les membres du comité de soutien à l'action de Claude Labbé,
ont la tristesse de faire part du décès de leur compagnon

Claude LABBÉ,
président du groupe
du Rassemblement pour la République
de l'Assemblée nationale
de 1973 à 1986,
vice-président de l'Assemblée nationale
de 1986 à 1992,
député de la 8e circonscription
des Hauts-de-Seine
de 1967 à 1993.

Les obsèques seront célébrées en la basilique Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las-Cases, Paris-7e, le vendredi 3 décembre 1993, à 11 heures.

Une messe à sa mémoire sera célébrée le samedi 11 décembre, à 11 heures, en l'église Saint-Martin, 45, rue de la République, à Meudon (Hauts-de-Seine).

2 *bis*, avenue de l'Europe,
92310 Sèvres.
118, rue de Bellevue,
92100 Boulogne-Billancourt.

– Jacques Chirac,
ancien premier ministre,
président du Rassemblement pour la République,
Philippe Séguin,
président de l'Assemblée nationale,
Bernard Pons,
président du groupe du Rassemblement pour la République de l'Assemblée nationale,
Josselin de Rohan,
président du groupe du Rassemblement pour la République du Sénat,
Les membres des bureaux des groupes RPR de l'Assemblée et du Sénat,
ont la tristesse de faire part du décès de leur collègue

Claude LABBÉ,
président du groupe
du Rassemblement pour la République
de l'Assemblée nationale
de 1973 à 1986,
député de Seine-et-Oise
de 1958 à 1962,
député des Hauts-de-Seine
de 1967 à 1993.

Les obsèques seront célébrées en la basilique Sainte-Clotilde, 23 *bis*, rue Las-Cases, Paris-7e, le vendredi 3 décembre 1993, à 11 heures.

(Le Monde *du 1er décembre.*)

– Mme Colette Pietri,
son épouse,
Nathalie, Florence et Camille,
ses enfants,
Le professeur Jacques Pietri,
Mme Marie-Antoinette Pietri,
M. José Pietri,
Le docteur Marcel Pietri,
Le docteur Henri Pietri,
Me Pietri-Poli,
Et leurs familles,
Ses amis poètes,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Jean Camille PIETRI,
inspecteur départemental
de l'Education nationale,
président
de la Maison de la poésie d'Avignon,
chevalier des Palmes académiques.

survenu le 22 novembre 1993.

L'inhumation a eu lieu le 25 novembre, à San-Gavinu-di-Carbini (Corse-du-Sud).

« Le cœur est la forme supérieure de l'intelligence. Il faut savoir allonger le temps d'aimer. »
J. C. Pietri.

Famille Pietri,
Mas de Bonton,
13160 La Cran-de-Châteaurenard.

– Mme Helga Szabo,
Sa famille,
Le département de neurophysiologie sensorielle,
Et les collaborateurs de l'Institut Alfred-Fessard du CNRS à Gif-sur-Yvette,
font part du décès, le 28 novembre 1993, du

docteur Thomas SZABO,
directeur de recherche.

La cérémonie religieuse aura lieu à 15 h 45, le vendredi 3 décembre, en l'église de Gif-sur-Yvette.

Remerciements

– M. et Mme Robert Achkar,
M. et Mme André Kamel,
ses enfants,
M. et Mme Samir Tannous,
M. et Mme Charles Sakr,
M. et Mme Georges Khawan,
M. Pierre Kamel,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
profondément touchés par les marques d'amitié et d'affection que vous leur avez témoignées dans l'immense peine du départ de

Mme veuve Georges ACHKAR,
née Mary Rabbat,

vous prient de trouver ici l'expression de leur inoubliable gratitude.

Avis de messes

M. l'abbé DEVIENNE,
professeur de mathématiques
au lycée Notre-Dame-des-Dunes
de Dunkerque,

fêtera son jubilé sacerdotal au cours de la messe de 18 heures, samedi 4 décembre 1993, en l'église Saint-Eloi de Dunkerque.

Que ses anciens élèves, s'ils ne peuvent être présents ce jour-là, se manifestent par une carte postale adressée au lycée Notre-Dame-des-Dunes, 60, rue du Sud, 59140 Dunkerque.

Anniversaires

– Le 1er décembre 1992

Stephan Francis BUFFINGTON Jr

quittait sa famille et ses amis.

Que ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé se souviennent.

– Il y a trente-sept ans, le 2 décembre 1956, disparaissait brutalement, à l'âge de quarante-neuf ans, mon père

Elie COHEN.

Sa fille Denise.

Communications diverses

– Comité de liaison des associations juives laïques : grande réunion de soutien aux accords israélo-palestiniens, dimanche 5 décembre 1993, à 16 h 30, Sorbonne (amphithéâtre Richelieu), 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e.

Soutenances de thèses

– Raphaëlle Desplechin soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat : « Le lieu commun dans les Mémoires de Cendrars ; un mémorial d'écriture », le samedi 4 décembre 1993, à 14 heures, université Paris-X-Nanterre, salle C 24.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 novembre 1993 :

UN DÉCRET

– No 93-1262 du 22 novembre 1993 modifiant le livre II du code rural et concernant le permis de chasser.

UN ARRÊTÉ

– Du 17 novembre 1993 autorisant Aérospatiale, société nationale industrielle, à participer à l'augmentation de capital d'une société.

MOTOCYCLISME

Honda CB 500 : véhicule de crise

« Moins de passion, plus de raison », c'est ainsi que certains motards, qui manifestaient le 20 novembre dans plusieurs villes, expliquaient leur colère contre ceux qui transmettent des *« idées motophobes »*. Après le triomphe des *« gros cubes »*, jugés souvent dangereux, observé ces dernières années, la mode est en effet aujourd'hui aux *« motos sages »* d'un prix abordable. La CB 500, que vient de sortir Honda, répond à ce concept qui fait le succès de la Yamaha 600 Diversion devenue, quelques mois après son lancement, la moto la plus vendue en France.

Presque banale, la ligne de la CB 500 n'est pas faite pour retenir le regard, d'autant que ses dimensions l'apparentent plutôt à une grosse 125. L'absence de tout carénage, la suspension conventionnelle, le frein à tambour sur la roue arrière constituent l'équipement minimal de ce qu'on appelle les *« motos basiques »*. La CB 500 privilégie avec une certaine ostentation la simplicité de conception qui est censée aller de pair avec l'économie d'utilisation. Les cylindres à ailettes eux-mêmes semblent destinés à faire oublier que le moteur dispose d'un refroidissement liquide.

La sonorité du gros bicylindre et de l'échappement par un unique silencieux n'évoque que vaguement la musique des grosses mécaniques. La souplesse n'est pas non plus le point fort d'un moteur qui affiche cependant un véritable tempérament dans les régimes élevés. La CB 500 souffre donc en ville de la nécessité de tirer sur chacun des six rapports de la boîte de vitesses. Mais cette petite moto affiche un caractère sportif dès que l'on sollicite les régimes. Et surtout, grâce sans doute à son poids plume de 170 kilos, elle se montre très à l'aise sur autoroute où ses 58 chevaux ne s'essoufflent qu'avec un passager sur la selle arrière.

Certains détails, comme la progressivité du freinage dispensé par le disque avant, illustrent aussi la volonté de Honda de faire de la CB 500 une moto accessible aux conducteurs novices qui pourrait capter le marché des motos-écoles. Il manquait en effet à Honda un modèle de moyenne cylindrée, ce produit d'appel capable de créer une nouvelle clientèle, alors que les fidèles de la marque vieillissent en achetant des grosses machines.

Avec une hausse du yen de 42 % par rapport au franc depuis un an, Honda a évidemment dû faire des prouesses pour sortir ce nouveau modèle à un prix compétitif. La solution retenue a consisté à éviter le plus possible les pièces nouvelles, ce qui explique que les innovations de la CB 500 se réduisent à un espace de rangement sous la selle, suffisant pour une combinaison anti-pluie et un antivol.

Près de 70 % des éléments de la CB 500 existaient sur d'autres modèles de la marque. C'est évidemment un gage de fiabilité pour une machine dont la longévité devrait, selon Honda, atteindre 300 000 kilomètres et dont les révisions pourront être espacées, tous les 24 000 kilomètres. Ces arguments, qui tiennent effectivement plus de la raison que de la passion, permettront-ils à Honda d'occuper une part importante du marché des moyennes cylindrées qui va se développer avec les nouvelles réglementations attendues ? La firme japonaise se prépare en tout cas à délocaliser en Europe une partie de sa production de motos, seul moyen selon elle de rester compétitive malgré le renchérissement de sa monnaie.

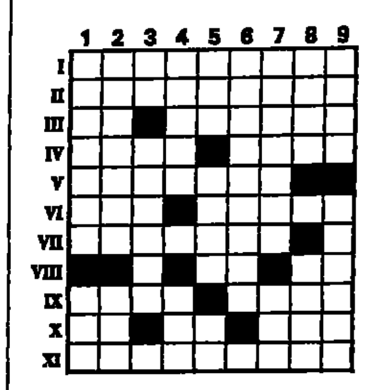
CHRISTOPHE DE CHENAY

► Honda CB 500. 33 890 F.

PRÉCISION. – Une coquille nous a fait attribuer dans *le Monde* du 25 novembre un nombre de « chevaux administratifs » exagéré à la nouvelle Alfa Romeo 1700 cm^3. Il fallait lire 7 CV ou 9 CV et non 79 CV.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6183



HORIZONTALEMENT

I. On y trouve des gens qui sont attachés. – II. Si on le laisse grandir, il pourra devenir un bouc. – III. Pas annoncé. N'a évidemment aucune chaîne. – IV. On peut y trouver beaucoup de lentilles. Qui a des raisons de se plaindre. – V. Service sur la route. – VI. Quand il est pourri, on peut dire qu'on n'en a pas eu. La fin pour les Grecs. – VII. Parler comme un Dieu. – VIII. En Europe. Vaste plaine. – IX. Pas à l'étranger. Une petite opération. – X. La moitié de rien. N'est pas un nombre rond. Saint-Louis, par exemple. – XI. De belles paroles.

VERTICALEMENT

1. Essayer de faire repartir. Façon de boire. – 2. Sénateur quand elle est blanche. D'une seule teinte. – 3. Sifflé. Une envie, par exemple. – 4. Au bout de la ligne. Se dresse sur la tête. – 5. Une terre. Héroïne grecque. Pronom. – 6. Ne s'arrête pas devant la porte. – 7. Transmettre une propriété. D'un auxiliaire. – 8. Gestes gracieux. Fait perdre la face. – 9. Se chargea de son père. Qui pourraient envier les unijambistes.

Solution du problème n° 6182

Horizontalement

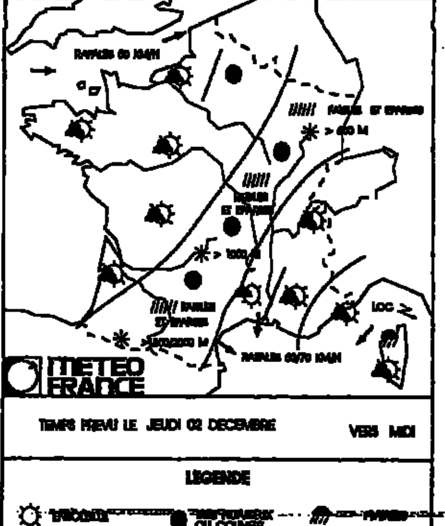
I. Accordeur. – II. Coupeur. – III. Clientèle. – IV. Ut. Rée. – V. Eire. Rome. – VI. Ino. St. In. – VII. Lésai. Têt. – VIII. Usurière. – IX. Vreneli. – X. Isée. Ente. – XI. Sec. Tus.

Verticalement

1. Accueil. Vie. – 2. Coltineurs. – 3. Cui. Rossées. – 4. Opère. Aunée. – 5. Rêne. Sire. – 6. Dutert. Ile. – 7. Ere. Teint. – 8. Limier. Tu. – 9. Rue. Entêtés.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	14/ 7
BIARRITZ	12/ 8
BORDEAUX	10/ 5
BOURGES	2/ 1
BREST	11/ 4
CAEN	7/ 3
CHERBOURG	6/ 2
CLERMONT-FER.	3/ 1
DIJON	0/–1
GRENOBLE	3/ 0
LILLE	–1/–1
LIMOGES	5/ 5
LYON, BRON	2/ 1
MARSEILLE	13/ 5
NANCY, ESSEY	–2/–4
NANTES	10/ 3
NICE	14/ 6
PARIS-MONTS	2/ 1
PAU	10/ 5
PERPIGNAN	11/ 6
POINTE-A-PITRE	31/22
RENNES	8/ 3
ST-ETIENNE	2/ 0
STRASBOURG	–3/–6
TOULOUSE	9/ 6
TOURS	4/ 2

ÉTRANGER	
ALGER	20/12
AMSTERDAM	–1/–2
ATHÈNES	14/12
BANGKOK	34/27
BARCELONE	14/ 8
BELGRADE	–1/–4
BERLIN	–5/–7
BRUXELLES	0/–2
COPENHAGUE	0/–1
DAKAR	27/20
DJERBA	– –
GENÈVE	0/–2
ISTANBUL	11/ 3
JÉRUSALEM	17/ 9
LE CAIRE	24/15
LISBONNE	15/11
LONDRES	10/ 5
LOS ANGELES	21/13
LUXEMBOURG	–3/–5
MADRID	10/ 6
MARRAKECH	20/ 9
MEXICO	19/ 9
MILAN	5/–2
MONTRÉAL	–1/–8
MOSCOU	–8/–11
NAIROBI	22/14
NEW-DELHI	26/11
NEW-YORK	7/ 2
PALMA-DE-MAJ.	18/ 9
PÉKIN	7/–2
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	11/ 2
HONGKONG	23/20
SÉVILLE	16/ 8
SINGAPOUR	32/24
STOCKHOLM	–1/–3
SYDNEY	24/18
TOKYO	15/11
TUNIS	19/13
VARSOVIE	–5/–7
VENISE	8/ 0
VIENNE	0/–4

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-11-1993 à 18 heures TUC et le 01-12-1993 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

JEUDI : pluies faibles par l'ouest avec plus de douceur. – Le matin, à l'ouest d'une ligne Biarritz-Reims, le temps sera couvert avec quelques pluies faibles éparses. Des éclaircies reviendront sur la Bretagne en cours de matinée. De l'Aquitaine au Massif Central jusqu'à la Lorraine, les nuages élevés envahiront le ciel. Plus à l'est, de l'Alsace à la Franche-Comté jusqu'à Rhône-Alpes, les brouillards seront nombreux. Sur le Sud-Est et en Corse, le temps sera très nuageux avec quelques averses. Sur le Languedoc-Roussillon, il y aura des éclaircies et la tramontane soufflera à 80 km/h en rafales.

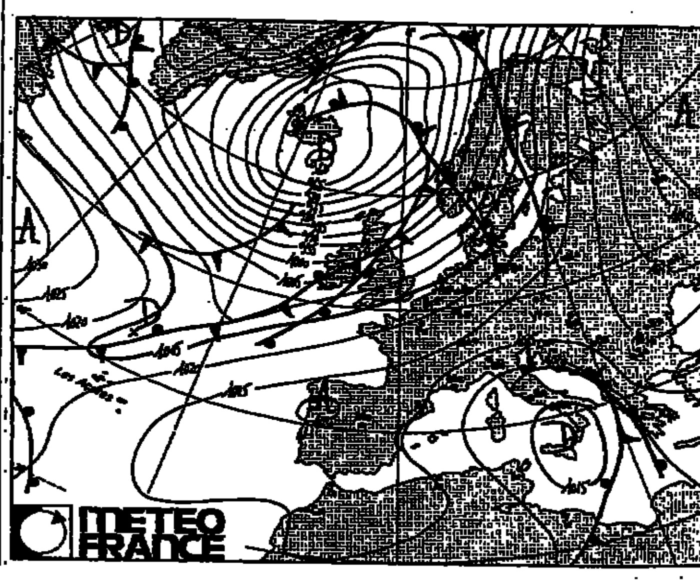
L'après-midi, de la Bretagne à la Basse Normandie jusqu'au Poitou, le soleil fera quelques apparitions. De l'Aquitaine aux régions nord le ciel sera très nuageux. Des Pyrénées jusqu'au Nord-Est, il pleuvra faiblement avec un peu de neige au-dessus de 500 mètres sur le Nord-Est et au-dessus de 1 800 mètres sur les Pyrénées. Sur les Alpes, le pourtour méditerranéen et en Corse, nuages et éclaircies alterneront.

Les températures minimales seront de l'ordre de 3 à 5 degrés au nord, et de 4 à 6 degrés au sud. Sur le Nord-Est il ne fera que 0 à 1 degré au lever du jour.

L'après-midi, il fera 7 à 8 degrés dans le Nord-Est, 9 à 11 degrés dans le Nord. Sur les régions ouest et sur le Sud-Est, le thermomètre marquera 13 à 15 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 3 DÉCEMBRE 1993 A 0 HEURE TUC



MERCREDI 1er DÉCEMBRE

TF 1

14.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Patrick Timsit.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault, en direct de l'hôtel King David à Jérusalem.
22.45 Sport : Football. Ligue des champions (match avancé) : Milan AC-FC Porto, en différé de Milan.
0.30 Journal et Météo.
0.35 Documentaire : Histoires naturelles.

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.00). Emission présentée par Pascal Sevran. Sevran en chantant.
16.35 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga. Avec les séries : L'Annexe ; Sauvés par le gong ; Le Prince de Bel-Air.
18.35 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.20).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : J'aime pas qu'on m'aime. De Stéphane Kurc.
22.25 ▶ Première ligne. L'Ame de la bête, documentaire de Gérard Rougeron
23.25 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invité : Herbert Rosendorfer (*Suite allemande*).
0.55 Court métrage : Histoire courte. Le Manteau de papier, d'Olivier Bourbeillon.

FRANCE 3

14.45 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.45 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. La bibliothèque des tout-petits : collection Mes premières découvertes.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Beurs : Français parmi les Français, progrès et difficultés de leur intégration. Reportage : le temps de l'émotion et de l'espoir, de Robert Marmoz et Bruno Carette.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales. Alsace (Redde Mr Devon ; Téléclub ; Scènes et coulisses). Aquitaine (Toromania ; Sports). Bourgogne, Franche-Comté (C'est signé ; Compact). Limousin, Poitou-Charentes (Rural Express ; Capital Santé ; Pendant ce temps-là ; Première partie, invité : Gérard Presgurvic). Lorraine, Champagne-Ardenne (Regards voisins ; Ballet de Nancy ; L'abbaye des Prémontrés ; Compact). Méditerranée (Plongée ; Fantômes du monde sous-marin ; Face au toril ; Saga-cités). Nord-Pas-de-Calais, Picardie (Périphériques ; Témoin ; Regards transfrontaliers). Normandie (Zigue-Zague, Invitée : Paulette Genachaud ; Saga-cités ; Aléas). Ouest (Top à l'Ouest ; Tempo : Transmusicales). Paris-Ile-de-France, Centre (Décryptages ; Paris surface ; W et Cie ; Saga-cités) ; Rhône-Alpes, Auvergne (Ecoutez voir ; Saga-cités ; Euréchange). Sud (Pôle Sud : Footsbarn ; Aléas ; Euréchange).

CANAL PLUS

15.05 Téléfilm : Quarantaine. De Nico Hofmann.
16.25 Surprises.
16.40 Dessin animé : Les Simpson.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 21.00* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Yannick Noah.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi. Bandes-annonces ou extraits de films.
21.00 Cinéma : La Fille de l'air. □ Film français de Maroun Bagdadi (1991).
22.40 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Riens du tout. ■ Film français de Cédric Klapisch (1992).
0.25 Cinéma : Puppetmaster 2. □ Film américain de David Allen (1990).
1.50 Documentaire : National Geographic nº 1. Lions et hyènes, face-à-face mortel.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Portrait de Tayeb Saddiki (rediff.).
17.30 Magazine : Transit (rediff.).
18.40 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Aborigènes, la découverte de l'Australie (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
19.25 Court métrage : Le Complot d'Œdipe. De Hubert Blanchard.
19.35 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. Paléo Festival de Nyon 1993. Out of Control, The Levellers, Iggy Pop, Marc Zermatti.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Nino Rota. De Vassili Silovic. *Il a composé les musiques des principaux films de Fellini. Ses mélodies sont indissociables de l'univers du cinéaste mais il a travaillé aussi pour Comencini, Visconti, Coppola. Portrait.*
21.40 Danse : Lulu. De Jochen Ulrich d'après Frank Wedekind. Avec Darie Cardin, Leszek Kuligowski, Darrel Toulon, Guido Stocker, Tuong Phuong, Ralf Herster, Athol Farmer, Richard Whertock, Pascal Sami et l'Orchestre Gürzenich de Cologne, dir. : Hilary Griffiths. *A partir de deux drames de Wedekind, le chorégraphe Jochen Ulrich a élaboré un spectacle audacieux sur la sexualité, la violence, la criminalité. Extraits des meilleures musiques de Nino Rota.*
23.15 Cinéma : Dernier caprice. ■■ Film japonais d'Yasujiro Ozu (1961).

M 6

16.00 Magazine : La Tête de l'emploi.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.45). Interviews : Gabrielle, US 3, les Innocents.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.10).
20.45 Téléfilm : L'Ordinateur amoureux. D'Henri Helman.
22.25 Série : Le Saint.
0.05 Magazine : Emotions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Le polar à la une (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Il est un moulin sur la Seine.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Francis Lacassin (*Mythologie du roman policier*, 2).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Victoria Hall à Genève) : Dans la nature, ouverture op. 91, de Dvorak ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 77, de Brahms ; Lieder sur des textes de Trakl, de Holliger ; Daphnis et Chloé, de Ravel, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. : Armin Jordan.
23.09 Ainsi la nuit. Trio pour piano, violon et violoncelle en sol mineur op. 3, de Chausson ; Mouvement de quatuor, de Brahms.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : Alain Jean-Marie, pianiste.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Philippe Douste-Blazy.
Radio-Shalom, 18 h 30 : Francis Wurtz.
France-Inter, 19 h 20 : « Le sida au Sénégal : l'épidémie africaine ».

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Hérétiques en chasuble

JOURNÉE mondiale oblige, Christine Ockrent consacrait son dossier du jour au sida. A ce propos, elle avait invité Jeanne Moreau, présidente de la Commission d'avances sur recettes du cinéma, qui a subventionné un film de témoignages de personnes séropositives. Elle avait aussi invité le docteur Arnaud Marty-Lavauzelle, président d'AIDES, association d'aide aux malades. Ni l'un ni l'autre n'avaient rien de particulièrement neuf à dire sur la question, mais l'important était qu'ils fussent là, que leur présence manifestât comme une petite bougie dans la nuit la permanence, dans la mauvaise conscience collective, du « problème sida », soumis à la rude concurrence du froid et des SDF.

On discutait donc. Et soudain : *« Cette orchestration médiatique doit vous paraître dérisoire, à vous qui vivez ces problèmes tous les jours ! »*, lança Christine Ockrent au docteur Marty-Lavauzelle. Comme si elle était étrangère à cette orchestration, qui lui paraissait dérisoire à elle aussi.

Comme si la Christine Ockrent qui se rebellait ainsi contre l'absurdité du système, et dénonçait l'orchestration médiatique, venait brutalement d'évincer la soliste virtuose qui y jouait sa partition, précisément en consacrant dix minutes au sida, sans autre justification que la Journée mondiale du lendemain. L'épisode fit souvenir d'un signe identique de PPDA, quelques heures plus tôt. *« Un mot sur un conflit dont on parle peu, celui du Burundi »*, avait glissé entre deux nouvelles plus conséquentes le présentateur de TF 1. Ce ne fut, en effet, qu'un mot, sans images, un mot si bref qu'on l'oublia aussitôt. Mais le mot importait peu. Seule importait la scène de PPDA exhumant seul des limbes ces morts du Burundi qui n'intéressaient pas le « système ». Le PPDA qui s'adressait ainsi à nous n'était pas celui qui, faute de place, ne consacrait une « brève » à la guerre du Burundi qu'un soir sur dix, mais celui qui précisément brisait cette loi du silence, et avait le courage de réchauffer d'« un mot » ces morts oubliés.

Christine Ockrent et PPDA nous adressaient ainsi un signal. Certes, ils étaient les premiers officiants d'un système dans lequel les Bosniaques, les chômeurs, les agriculteurs, le verglas, Christine Villemin et Murielle Bolle constituaient une rude concurrence aux morts du Burundi ou aux sidéens. Certes, les capacités de compassion populaire ne sont pas élastiques. Mais ce système, ils en ressentaient mieux que quiconque toute l'absurdité. Ils s'en affichaient en même temps dissidents. De cette religion, les grands prêtres étaient aussi les premiers hérétiques. De cette hérésie, les coupables portaient chasuble d'or.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

JEUDI 2 DÉCEMBRE

TF 1

6.00 Série : Passions (et à 4.15).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.33).
6.30 Club mini Zig-Zag. Jayce ; Will Kwack Kwack.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école. Transmutazors ; T. Rex ; Olive et Tom ; Clip ; Transmutazors.
8.35 Télé-shopping.
9.05 Feuilleton : Hôpital central.
9.45 Feuilleton : Haine et passions.
10.25 Série : Côté cœur.
10.55 Série : Tribunal.
11.25 Feuilleton : Santa Barbara.
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Cannon.
15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Laure Marsac.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.50 Série : Van Loc, un grand flic de Marseille. La Vengeance, de Claude Barrois.
22.20 ▶ Magazine : Demain, il fera beau. Présenté par Tina Kieffer. Invité : Philippe Bouvard. Thème : « Tchao les complexes ».
23.25 Série : Crimes passionnels. Angèle, de Jean-Pierre Prévost.
0.30 Journal et Météo.
0.35 Série : Mésaventures.
1.00 TF1 nuit (et à 1.40, 2.40, 3.35, 4.10, 4.40).
1.10 Documentaire : Histoires naturelles (et à 2.45). La main au collet ; Survivances : modes de chasse et de pêche traditionnels.
1.45 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (2e épisode).
3.45 Série : Intrigues.
4.45 Musique.
5.05 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.

FRANCE 2

5.55 Feuilleton : Monsieur Belvédère.
6.20 Dessin animé.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Invitée : Chantal Goya.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.45).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.55 Loto, Journal et Météo.
13.40 INC.
13.45 Série : Le Renard.
14.50 Série : Les deux font la paire.
15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Le phono de pepa.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.05 Magazine : Giga. Avec les séries : L'Annexe ; Sauvés par le gong ; Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Un pour tous. Présenté par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne. Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Charpak, le prix d'un Nobel, de Dominique Rochot et Didier Dahan ; Le rap de la prison, d'Eric Monier et Roger Motte ; Liberté stérile, de Valérie Fourniou et Alain Dubat.
22.25 Divertissement : Juste pour rire. Popeck à l'Olympia. Spectacle enregistré en décembre 1990.
23.30 Journal et Météo.
23.50 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.
1.00 Série : Les Diamants de la vengeance.
2.25 Le Magazine de l'emploi (rediff.).
3.25 Magazine : Mascarines (rediff.).
4.25 24 heures d'info.
4.40 Dessin animé.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups. L'Ours, le tigre et les autres ; Kimboo ; Les Histoires du père Castor ; Coup de bleu dans les étoiles.
8.00 Continentales. Informe Semanal (v.o.) ; A 8.15, Praça publica : magazine portugais (v.o.) ; A 8.30, Alice ; A 8.45, Frankenstein Follies (v.o.) ; A 9.00, Euro hebdo, l'actualité en Italie et en Espagne ; A 9.10, Multiplex, The World this Week, magazine arabe (v.o.) ; A 9.20, Orthogaffes.
9.25 Magazine : Génération 3. Présenté par Marie-Laure Augry. Les Badaboks ; A 9.55, Semaine thématique : Les mutations du monde rural. 3. Occuper l'espace. Invité : Edgard Pisani. Document : L'Ardèche tranquille, de Gérard Grizbec.
10.55 Espace entreprises : L'Homme du jour.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Présenté par André Bercoff. Après « La Marche du siècle » : Beurs, si vous parliez.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Votre cas nous intéresse. Présenté par Marie-Dominique Montel. ASSEDIC : problèmes à régler.
13.30 Série : La Conquête de l'Ouest.
14.20 Série : La croisière s'amuse.
15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Présenté par Vincent Perrot. Invité : Jacques Villeret.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct de Paris.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. *Voyage en Ritalie*, de Pierre Milza.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.

20.50 Cinéma : Lawrence d'Arabie. ■■ Film américain de David Lean (1962).
0.20 Journal et Météo.
0.50 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Cheng.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.50 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
8.10 Série : Le Juge de la nuit.
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Cinéma : American Friends. ■ Film britannique de Tristram Powell (1991, v.o.).
10.35 Flash d'informations.
10.40 Surprises.
10.50 Cinéma : L'Ile aux baleines. ■■ Film britannique de Cleve Rees (1989).

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue. Les gauchers contrariés ; Je fais du porte-à-porte.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : L'Age de vivre. ■ Film britannique de Peter Medak (1991).
15.25 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
15.50 Surprises.
16.05 Cinéma : Le petit prince a dit. ■■ Film franco-helvétique de Christine Pascal (1992).
17.45 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Baby Folies.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Dee Dee Bridgewater.
20.15 Sport : Football. Saint-Etienne-Nantes. Match de 20e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Backdraft. ■ Film américain de Ron Howard (1991, v.o., dernière diffusion).
0.45 Cinéma : La Petite Amie d'Antonio. ■ Film français de Manuel Poirier (1992).
2.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
2.55 Surprises.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : Jour de fête. ■■ Film français de Jacques Tati (rediff.).
18.20 Documentaire : Samsara, mort et renaissance au Cambodge. D'Ellen Bruno (rediff.).
19.00 Série : The New Statesman.
19.25 Documentaire : Je vis normalement. de Marianne Riedel. *Les handicapés et le marché du travail.*
19.55 Documentaire : Ron Kovic. Pourquoi tu ne disparais pas ? de Georg Stefan Troller. *Portrait d'un vétéran de la guerre du Vietnam, paralysé, devenu farouche adversaire de la guerre.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Continent. La Belgique existe-t-elle ? Soirée conçue par Claude Haim.
20.41 Télé-trottoir 1. Qu'est-ce que la Belgique ? mini-sondage de Caroline Strubbe (et à 23.30 et 0.35).
20.50 Documentaire : La Mer, le ciel, la terre, portrait géopolitique. De Bernard Crutzen.
21.20 Documentaire : Quatre portraits sur les marges de la Belgique. De Jean-Marc Turine et Luckas Vander Taelen (v.o.).
22.30 Documentaire : Une grande puissance (1830-1920). De Claude Haim.
23.40 Documentaire : Autour du trône règne le silence (1930-1960). D'Eddy Geradon-Luyckx (80 min.).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.15 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.20, 6.15).
10.55 Série : Jet Set.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.25 Série : Roseanne.
14.00 Magazine : Ecolo 6.
14.05 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : les Négresses vertes.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Météo 6.
20.50 Cinéma : La Grande Attaque du train d'or. ■ Film américain de Michael Crichton (1978).
22.50 Cinéma : Les Poupées. ■ Film américain de Stuart Gordon (1986).
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Fréquenstar.
2.20 Rediffusions. L'Egypte au temps des pyramides ; Airbus, vingt ans déjà ; Fréquenstar ; Airlift rodéo ; L'Aviation du passé et du futur ; La Tête de l'emploi.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Bonjour, Monsieur Tardieu. 3. Jean Tardieu, ou l'obscurité du jour.
21.30 Profils perdus. Philippe Lamour (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Les voleurs de visage.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Cees Nooteboom (Espagne).
0.50 Musique : Coda. Tchaïkovski et Shakespeare (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné en mai 1991 à Hambourg) : Six monologues de Jedermann d'après le drame de Hugo von Hofmannsthal pour baryton et orchestre ; Symphonie nº 6 en la mineur, de Mahler, par l'Orchestre symphonique du Norddeutscher Rundfunk, dir. Christoph Eschenbach ; Siegfried Lorenz, baryton.
23.09 Ainsi la nuit. Quintette à cordes en fa majeur de Bruckner.
0.00 L'Heure bleue. Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Les interventions à la radio

France-Inter, 8 h 40 : Michel Péricard (« Radio-Com »).
O'FM, 19 heures : Patrick Devedjian et Dominique Wolton (« Le grand O'O'FM-*la Croix* »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Aphorismes

Un sénateur traite l'armée de terre française d'armée peau de chagrin ou d'armée en pointillé. Tant elle a de mal à s'adapter à la conjoncture. A la manière de Cyrano, il aurait pu dire bien d'autres choses encore. A propos de la marine nationale, qu'elle va à vau-l'eau. Et, de l'armée de l'air, qu'elle bat de l'aile ou qu'elle chûte en piqué.

Le parlementaire pose son diagnostic : c'est faute de crédits suffisants que l'armée en serait à devoir alléger ses effectifs en dépit d'une explosion de ses missions. Aphorisme pour aphorisme. Dès lors que la finance vient à manquer, c'est le nerf de la guerre qui est atrophié.

Déjà, au service de l'empereur, puis du roi de Pologne qui lui demandait, au XVII[e] siècle, comment emporter des victoires, le prince Raimondo Montecuccoli, qui combattit contre Turenne, avait coutume de répondre : « Sire, c'est simple. Il y faut trois choses : de l'argent, de l'argent, de l'argent » .

PROCYON

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Famille : « Pour l'allocation de libre choix », par Jacques Chirac ; « Exception culturelle » : « Réponse à Hervé Bourges », par Pierre Delanoë, Claude Brulé, et Guy Seligmann ; *Revues*, par Frédéric Gaussen : « Mettre de la politique dans le moteur européen » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Les faux reflets de l'Asie

Comme d'autres régions du monde, l'Asie de l'Est renvoie désormais à l'Occident un reflet de son image. Dans nos pays, le « miracle » asiatique est pourtant souvent perçu de manière déformée *(page 3)*.

Pérou : les fantômes d'un massacre

L'exécution sommaire par un commando spécial de l'armée, près de Lima, le 19 juillet 1992, de neuf étudiants et d'un professeur de l'université de la Cantuta est un véritable casse-tête pour le gouvernement Fujimori *(page 5)*.

POLITIQUE

Le « dossier médical » est adopté

L'Assemblée nationale a adopté, en première lecture, mardi 30 novembre, le projet de loi sur la santé publique et la protection sociale voté le 26 octobre dernier par le Sénat *(page 9)*.

SOCIÉTÉ

La « mort douce » aux Pays-Bas

Le Sénat néerlandais a voté la loi reconnaissant à titre exceptionnel la pratique de l'euthanasie. Celle-ci sera soumise à des conditions strictes, définies par les tribunaux *(page 13)*.

ÉDUCATION • CAMPUS

Université 2000 : le désenchantement

Difficultés de financement et cafouillages administratifs retardent sérieusement la réalisation du plan de développement de l'enseignement supérieur *(page 17)*.

CULTURE

Le 15[e] Festival de cinéma des trois continents

Du 23 au 30 novembre, à Nantes, le 15[e] Festival des trois continents a organisé son voyage annuel sur le planisphère cinématographique *(page 18)*.

ÉCONOMIE

Budget de relance en Grande-Bretagne

Le budget annoncé mardi 30 novembre par le chancelier de l'Echiquier prévoit un tour de vis fiscal modéré, afin de ne pas nuire à la reprise naissante de l'économie *(page 22)*.

Recul de la production industrielle au Japon

Les mauvaises nouvelles qui s'accumulent au Japon montrent que l'économie nippone n'est pas sur le point de sortir de la *récession (page 22)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Arts et spectacles » folioté I à XII

Demain

Le Monde des livres

Le Caire vu par deux romanciers égyptiens, S. Ibrahim et G. Ghitany. Jacques Derrida et les « spectres de Marx ». Luc Boltanski, le « spectacle » de la souffrance et la poésie. Annie Ernaux a lu *Clandestine* d'Anne Tristan. Et en littérature : Scott Fitzgerald, Hans Henny Jahnn, Roger Grenier, Pierre Gascar...

Le numéro du « Monde » daté mercredi 1[er] décembre 1993 a été tiré à 482 994 exemplaires

En raison du prochain retour de l'Irak sur le marché international

Le prix du pétrole ne cesse de s'éroder

Simple crainte en début d'année, l'ombre d'un contre-choc pèse chaque jour un peu plus sur le marché pétrolier, où les cours du baril ne cessent de s'effriter. Aux derniers jours de novembre, le prix du brent, la référence en mer du Nord, est même brièvement tombé sous les 14 dollars, son plus bas niveau depuis cinq ans, alors qu'il se négociait encore à 17 dollars en janvier. Toutes les qualités de pétrole sont touchées par cette sourde érosion qui mine les cours depuis plus d'un an, ramenant en devises constantes les prix à leur niveau du premier choc pétrolier de 1973.

Si les causes sont multiples – profusion d'offres, accélération de la production des gisements norvégiens ou britanniques, impossibilité de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) de limiter fortement leur débit, le tout dans un environnement économique affecté par un tassement de la demande, – les principales raisons de cet affaiblissement viennent d'Irak.

Ce pays, qui, en envahissant le Koweït au mois d'août 1990, avait entraîné une flambée des cours portant le baril à 40 dollars, tire aujourd'hui les prix vers le bas, par la simple évocation de son prochain retour sur le marché. Depuis trois ans, Bagdad, qui était l'un des principaux producteurs de pétrole avec 3 millions de barils par jour, est frappé d'embargo par l'ONU. La levée de cette interdiction reste liée à l'engagement de Saddam Hussein de procéder au désarmement à long terme.

Des retours difficiles

A la surprise générale, vendredi 26 novembre, l'Irak a finalement accepté la mise en œuvre de la résolution 715, qui prévoit un tel processus. Pour les responsables des Nations unies, cette acceptation *« lève un obstacle majeur »* concernant un retour à la normale ; une période probatoire de six mois est désormais nécessaire pour tester le fonctionnement du mécanisme de contrôle du désarmement. Le processus de retour sur le marché pétrolier sera donc très progressif. Néanmoins, la réaction a été immédiate sur les prix. Redouté mais attendu depuis plusieurs mois, le geste de l'Irak a provoqué une chute des cours lundi 29 novembre, le brent à Londres tombant à 13,97 dollars. Une fois l'effet d'annonce digéré, le marché s'est très raffermi légèrement au-dessus de 14 dollars, bien qu'aucune question essentielle ne soit encore résolue.

La gestion de ce retour devra s'effectuer à l'intérieur de l'OPEP, dont l'Irak est l'un des douze membres. Ce qui n'est pas sans soulever des difficultés, car son absence a vite été comblée et rien ne dit que les différents partenaires du cartel, dont les revenus tirés du pétrole baissent, soient aujourd'hui prêts à se restreindre pour lui laisser retrouver une part du marché. Contrairement à ses habitudes, pendant l'envolée des cours d'août 1990, l'OPEP autorisait les pays membres à extraire au maximum de leurs capacités pour combler le trou provoqué par l'arrêt de production au Koweït et par l'embargo sur l'Irak. En décembre, malgré l'absence de ces deux pays, l'organisation produisait autant qu'avant l'été. L'un des principaux bénéficiaires était alors l'Arabie saoudite, dont la production passait de 5,38 à 8,5 millions de barils par jour.

Depuis la fin de la guerre du Golfe, sur fond de crise économique mondiale, l'OPEP a dû gérer le retour progressif du Koweït dans l'organisation au fur et à mesure de la remise en service de ses installations. Cette réintégration, faite non sans mal, n'est rien comparée à celle attendue de l'Irak. Des efforts pourraient être demandés à chacun des pays, ce qui semble une tâche ardue tant les intérêts politiques ou économiques de chacun sont différents.

Malgré leurs divergences, et bien décidés à soutenir les cours, les douze membres de l'OPEP se réunissaient en septembre à Vienne et parvenaient après cinq jours de discussions laborieuses à un accord limitant pour six mois leur production à 24,5 millions de barils par jour.

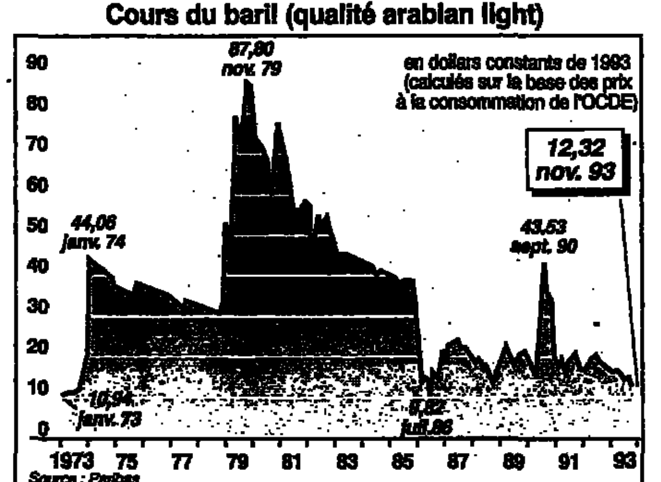
En attendant le froid

Cette décision n'eut aucun effet sur les marchés mais, compte tenu des difficultés de la négociation, elle ne fut pas remise en cause par l'OPEP lors de sa réunion du 23 et 24 novembre à Genève. Comme si chaque membre du cartel voulait rester sur ses positions avant que ne commence les discussions liées au retour de l'Irak.

Le risque est de provoquer un contre-choc comme en 1986 où, pour des raisons différentes liées à une guerre des prix, le baril était tombé à 10 dollars, voire en dessous. Plutôt que d'exiger de ses membres des sacrifices trop importants et sans garantie d'efficacité, l'OPEP a préféré opter pour un *statu quo* reposant sur le respect des quotas, tout en lançant un appel aux autres pays producteurs. Elle se souvient sans doute que la sortie du contre-choc de 1986 fut accélérée par la discipline retrouvée, par la participation de plusieurs États non membres de l'OPEP, dont la Norvège, au soutien des cours, et aussi par le retour du froid....

DOMINIQUE GALLOIS

Cours du baril (qualité arabian light)



Source : Paribas

Sous réserve de l'accord du FMI et de la famille Dart

La dette commerciale du Brésil va être allégée

Le Brésil et ses principales banques créancières sont parvenus, lundi 29 novembre, à un plan de restructuration de la dette commerciale du pays. Portant sur 35 milliards de dollars (206 milliards de francs), ce plan complexe ne pourra entrer en application qu'avec l'approbation d'une riche famille américaine, les Dart, propriétaire de 4 % de cette dette et après la signature d'un accord de crédit stand-by avec le Fonds monétaire international (FMI).

NEW-YORK

de notre correspondant

Après plus de trois ans de négociations et de multiples rebondissements, les autorités brésiliennes et les banques créancières du pays se sont finalement mises d'accord, lundi 29 novembre à Toronto (Canada), sur un plan de restructuration de la dette commerciale du Brésil (35 milliards de dollars de capital et 17 milliards d'intérêts). Ce plan s'inspire du modèle mis en place à la fin des années 80 par le secrétaire du Trésor américain, Nicholas Brady, et déjà appliqué pour le règlement de la dette de plusieurs autres pays d'Amérique latine. Le Brésil est le pays en développement le plus lourdement endetté dans le tiers-monde, avec une dette totale à long et moyen terme de 120 milliards de dollars environ, l'essentiel étant dû à des Etats ou organismes financiers internationaux.

A l'occasion de la cérémonie de signature de cet accord, le président de la Banque centrale brésilienne, Pedro Malan, a indiqué que ce plan devrait conduire à une réduction de la dette et du service de la dette d'environ 25 % au total. Le patron du comité chargé de négocier au nom des 800 banques créancières, William Rhodes, vice-président de la Citibank, a pour sa part déclaré que cet accord *« permettrait au pays de normaliser ses relations avec tous ses créditeurs, redonnant au Brésil un plus grand accès au marché international des capitaux »*.

Malgré le nombre important de banques internationales ayant d'ores et déjà donné leur signature à l'accord (les signataires représentent plus de 89 % des créances), deux obstacles subsistent avant que celui-ci puisse être mis en œuvre. Tout d'abord il est conditionné par un accord de prêts entre le FMI et le Brésil. Les négociations en cours devraient aboutir d'ici au 15 avril prochain. Le ministre de l'économie brésilien, Fernando Cardoso, aurait indiqué aux banquiers qu'il avait bon espoir de parvenir à cet accord dès le début de 1994. Il a présenté, vendredi à Rio, un ensemble de mesures (hausses d'impôts et réduction de dépenses) qui devrait aider à réduire l'inflation (un rythme mensuel de 35 %).

Une famille dure en affaires

Le second obstacle est plus original : il réside dans l'attitude d'une riche famille du Michigan, les Dart, père et fils, des industriels qui se sont enrichis dans des secteurs très variés (le café, les matières plastiques, le transport, la finance). Au début de 1992, les Dart, très secrets mais très durs en affaires d'après le portrait qu'en dresse le *Wall Street Journal*, ont acheté à des fins spéculatives des titres de la dette brésilienne, dont les banques étaient alors heureuses de pouvoir se débarrasser. Evidemment, ils n'achetaient pas cette dette à leur valeur nominale mais à des prix cassés, représentant 25 % à 40 % de la valeur affichée. Ils auraient ainsi accumulé quelque 1,4 milliard de dollars de dette brésilienne (le montant le plus élevé de la dette d'un pays souverain jamais détenu par des individus), soit 4 % de la dette commerciale totale. La famille aurait aussi acheté des titres de la dette d'autres pays, comme l'Equateur ou la Pologne.

Les responsables brésiliens veulent que les Dart se joignent à l'accord signé avec les grandes banques commerciales. Or pour l'instant, Kenneth Dart, trente-huit ans, le fils, a fait savoir que, pour la famille, les conditions proposées n'étaient pas suffisantes. Le gain que réaliseraient les Dart ne s'élèverait, d'après des évaluations d'experts, qu'à 270 millions de dollars. *« Nous pensons qu'ils vont comprendre qu'il est de leur intérêt de signer »*, a déclaré à Toronto le négociateur brésilien, Andre Resende. *« Nous pouvons obtenir la signature de 95 % des banques concernées – seuil nécessaire pour que l'accord puisse être considéré comme valable – sans la famille Dart »*, a pour sa part expliqué M. Rhodes. *« Le dossier de la dette brésilienne n'est pas encore clos »*, commentait mardi un banquier new-yorkais.

ERIK IZRAELEWICZ

Trois morts dans une collision ferroviaire dans l'Oise

Trois personnes sont mortes et au moins vingt-sept autres ont été blessées dont quatre grièvement, mercredi 1[er] décembre, vers 7 h 45, lors d'un accident de chemin de fer à proximité de la gare de Saint-Leu-d'Esserent (Oise). Selon la préfecture de l'Oise et la SNCF, le train de voyageurs assurant la liaison Persan-Beaumont-Creil, parti à 7 h 5 de Persan, a déraillé pour une raison inconnue non loin de la gare de Saint-Leu. La première voiture a franchi le ballast et s'est couchée sur une voie parallèle. A ce moment est arrivé, en sens inverse, un autre autorail, assurant la liaison Creil-Persan. La plupart des victimes se trouvaient dans la première voiture du convoi qui a déraillé. Les blessés graves ont été acheminés vers les hôpitaux de Creil et Senlis.

Catherine Tasca nommée président de Canal Horizons

L'ancien ministre délégué à la communication du gouvernement de Michel Rocard, Catherine Tasca, nommée en septembre conseiller d'André Rousselet, président de Canal Plus, a été nommée, le 25 octobre, président du conseil d'administration de Canal Horizons. Cette chaîne cryptée hertzienne et par satellite, filiale de Canal Plus, est diffusée depuis décembre 1991 sur l'Afrique et le Proche-Orient. Canal Horizons émet un programme basé sur le même concept que Canal Plus et compte *environ 26 000 abonnés.*

[Née à Lyon le 13 décembre 1941, Catherine Tasca, ancienne élève de l'ENA (promotion Marcel-Proust), est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et licenciée en droit. Elle est entrée en 1967 au ministère des affaires culturelles en qualité d'administrateur civil. Femme de culture, Catherine Tasca a été successivement directrice de la Maison de la culture de Grenoble, de 1973 à 1977, chargée de mission à l'Office national de diffusion artistique (ONDA), en 1978, administrateur général de l'Ensemble InterContemporain – aux côtés de Pierre Boulez – et enfin codirectrice, avec Patrice Chéreau, du Théâtre des Amandiers de Nanterre. Nommée membre de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), en octobre 1986, par le président de la République, M[me] Tasca devient ministre délégué, chargé de la communication, en mai 1988. En mai 1991, elle est nommée ministre délégué à la francophonie dans le gouvernement d'Edith Cresson et devient, un an plus tard, secrétaire d'Etat à la francophonie et aux relations culturelles extérieures dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy.]

Epargne-Placements

Le Monde publiera, dans ses éditions datées 3 décembre, un cahier spécial de 10 pages consacré à l'épargne et aux placements.

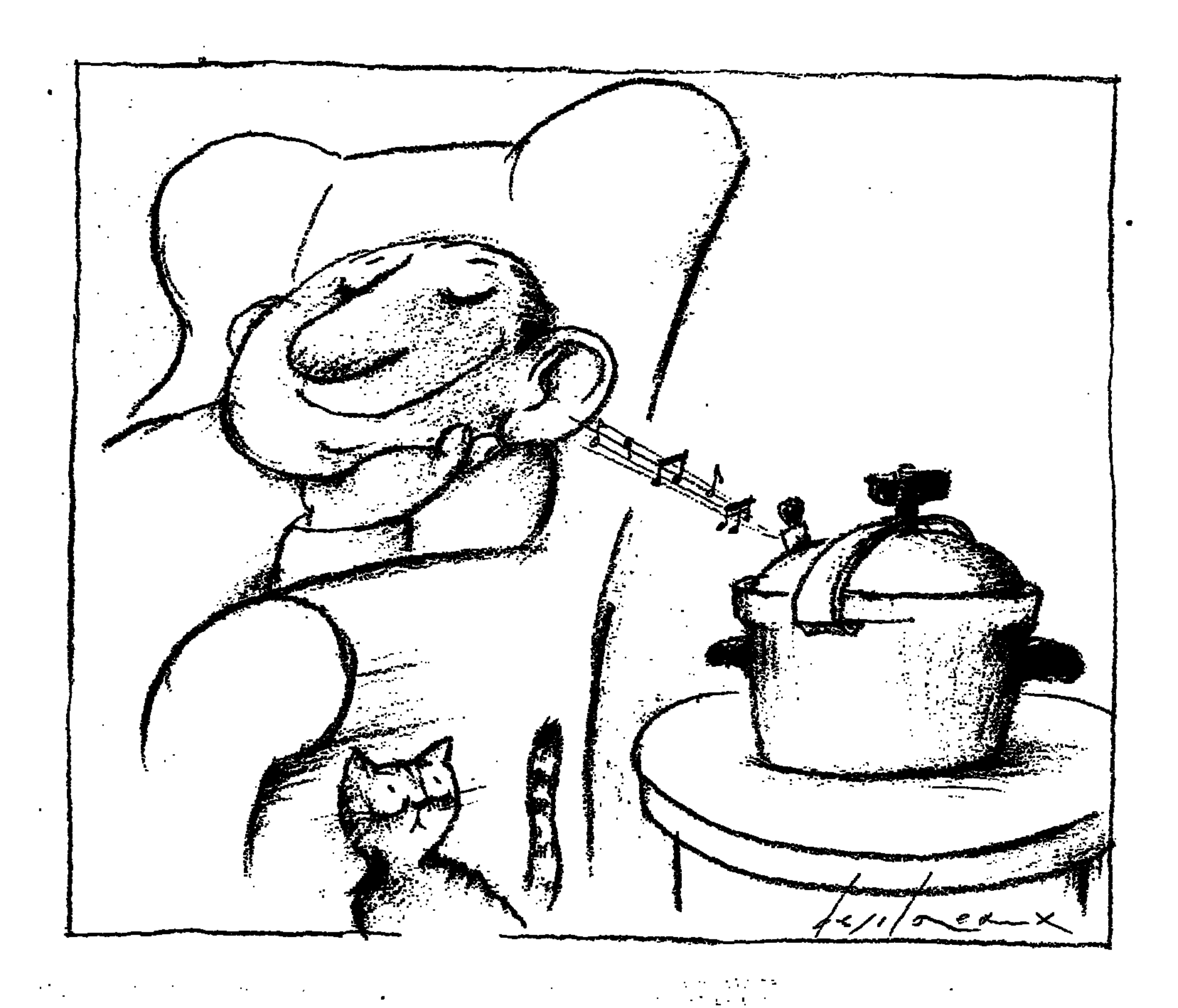
La baisse des taux, à la fois sur le court terme et sur le long terme, a eu pour effet de réorienter l'épargne vers des placements beaucoup plus longs qu'auparavant. Si les sicav monétaires ont été les grandes perdantes de ce mouvement, les principaux bénéficiaires ont été l'assurance-vie et les obligations par le biais des sicav obligataires. Le succès du plan d'épargne en actions (PEA) et celui du grand emprunt d'État, ainsi que la forte mobilisation des épargnants pour les privatisations confirment le changement d'attitude des Français.

Le Monde

ARTS • SPECTACLES

SPÉCIAL DISQUES

Depuis trois mois, les ventes de musique enregistrée en France se sont un peu ragaillardies. On achète à nouveau des disques, mais ce ne sont pas toujours des disques nouveaux. Les multinationales raffinent chaque jour l'art de la réédition, jouant sur toute la gamme, de l'intégrale qui peut remplir à elle seule des mètres d'étagères à la compilation publiée dans une collection bon marché. Les paradoxes abondent : ce sont les éditeurs de musique classique qui proposent des collections bon marché d'excellente qualité alors que les amateurs de rock se voient proposer des objets d'un luxe extrême. Dans tous les domaines de la musique, voici quelques pistes qui devraient permettre de s'engager dans cette jungle. Enfin, pour ne pas oublier que, tout au long de l'année, paraissent des disques vraiment nouveaux, chroniqués chaque semaine dans le supplément «Arts et Spectacles», et qui font la musique d'aujourd'hui, on trouvera – pour la musique classique, le jazz, le rock, la chanson, les musiques du monde et les productions pour enfants – un récapitulatif des meilleures parutions de l'année qui s'achève.



LE MONDE ENCHANTÉ DES COMPIL'

Le déferlement permanent des « compilations », quel que soit le genre musical que l'on considère, prend des allures diluviennes à l'approche des fêtes. Tout est prétexte à réunir sur un ou plusieurs disques compacts des œuvres inoubliables mutilées et des chansonnettes qui n'auraient jamais dû être exhumées. Petite cartographie du monde enchanté des compil'.

SUR un disque compact, on peut faire tenir jusqu'à quatre-vingts minutes de musique. C'est-à-dire les dernières chansons d'une vedette de variétés, le récital d'un pianiste, une symphonie et une ouverture du même compositeur, un album de jazz enregistré en 1954 auquel on aura ajouté les prises alternatives. Ce sont les usages commun du CD. Mais en quatre mille huit cents secondes, on peut faire entendre bien d'autres choses : les plus belles tempêtes de la musique classique; les remixes techno des génériques de *l'Ile aux enfants, Aglaé et Sidonie* ou *Colargol;* les chansons de Mai 68 ou l'art du saxophone. Ces mélanges savants s'appellent des compilations, mais on peut parler de compil' sans qu'elles s'offusquent.

Les compilations sur disque sont vieilles comme le 33 tours. Des plus beaux airs du tango à l'âme éternelle de la Russie en passant par les grands succès des Beatles interprétés par le Carnaby Street Orchestra, ces disques, généralement à bon marché, ont toujours trouvé leur place sur les étagères. Ils donnent en général une image en négatif des centres d'intérêt musicaux de leur propriétaire : un vrai fan de musette ne se contentait pas d'un double album de paso-dobles interprété par un orchestre de bal anonyme, il exige les grands interprètes, Yvette Horner ou Aimable. Au temps du vinyle, les compilations faisaient d'excellents ersatz, qui masquaient à peu de frais un coupable manque d'intérêt pour un domaine musical : *« Comment, je n'aime pas le rock? Mais je possède les trente-deux plus grands rock'n'roll de tous les temps interprétés par Burt Bianca chez Music for Pleasure!».*

L'apparition du disque compact a considérablement alourdi la charge de travail des compilateurs. C'est que l'achat d'un lecteur de CD implique la reconstitution d'une discothèque. Les grandes multinationales du disque ont vu là l'occasion de vendre une seconde fois des produits (dans une maison de disques, le responsable de la promotion d'un artiste s'appelle « chef de produit») que l'on croyait arrivés au terme de leur existence commerciale. Grâce à sa durée (le double en gros de celle d'un disque en vinyle), le disque compact peut se donner des airs de somme définitive. On trouve en ce moment un coffret de dix CD résumant *«Dix siècles de musique religieuse»*, et même une compilation de la compilation qui présente sur deux disques les meilleurs moments des douze heures résumant les dix siècles.

Mais la compilation compendium n'a pas fait disparaître la compilation ersatz. Sous le titre *Saxophone,* dans un coffret qui suit à la lettre l'esthétique «jazz» telle que la publicité l'a fixée pour l'éternité (lumière bleutée, instrument cuivré luisant doucement dans la pénombre), on trouvera la réunion de deux douzaines et demi de thèmes. On remarquera la présence de Charlie Parker et Stan Getz au générique – ils jouent respectivement le premier et le dernier morceau. Comme si l'on espérait que l'acheteur pressé ne s'apercevra pas que Duke Taylor, saxophoniste inconnu, interprète les quatre cinquièmes des titres, parmi lesquels on aperçoit *Hey Jude* des Beatles ou le thème de *Bagdad Café.*

Et puis il y a les plus belles des compil', celles qui reposent sur l'idée géniale d'un as du marketing, sur un concept. A l'occasion d'un passage au rayon classique d'un grand magasin (spécialisé, supermarché), il ne faut pas manquer de lire le générique de *La pub se la joue classique.* La photo représente l'un des ces fiers voiliers qui fendent aujourd'hui les flots en portant les couleurs d'un saucisson aux nitrates ou d'un établissement de crédit. Le disque réunit quelques extraits d'opéras ou de musique concertante qui ont eu l'honneur de servir de fond sonore à des films publicitaires. Au dos du boîtier, on peut lire les titres de ces œuvres énoncés sur le modèle suivant : «Vivagel (la tourte aux champignons), *Moment musical nº 3,* de Schubert, Michel Dalberto, piano.» C'est bien fait pour Schubert, c'est lui qui s'est lancé dans la poissonnerie le premier avec le quintette que l'on sait. On trouvera également sur ce disque les rencontres inoubliables entre Verdi et la serviette hygiénique (Vania, *« Chœur des bohémiennes »* extrait de *la Traviata*) et Mozart et le riz long incollable.

Après ce trait de génie, les autres concepts apparaissent bien faibles, même si l'on garde une tendresse pour *Tekno Kids,* qui rassemble les thèmes de feuilletons pour enfants des années 70 passés à la moulinette techno-house. On discerne bien la manœuvre : le digne représentant de la «génération Casimir» qui suit aujourd'hui des études de gestion achète *Tekno Kids* en se promettant de l'offrir à son petit frère. Mais à chaque fois qu'il invite ses amis pour guincher, entre Nirvana et Noir Désir, il réclame le silence et demande à ses congénères : *« Vous vous souvenez d'*Aglaé et Sidonie?*».* Car la nostalgie est la matière dont on fait les compil'. Vingt-cinq ans après, les maoïstes chenus et les trotskistes blanchis sous le harnais disposent de deux compilations concurrentes qui voudraient donner à entendre la bande-son de Mai 68. Le magazine *Billboard* propose des compilations par année, à offrir sur le modèle du «quotidien du jour de votre naissance».

Enfin, la compilation est le moyen de rendre à la musique sa fonction d'accompagnement de la vie de tous les jours. Philips, puisant dans son catalogue classique, propose des disques pour la vie *A la campagne* («le Matin» du *Peer Gynt* de Grieg, «l'Eté» des *Quatre saisons* de Vivaldi) ou *les Moments tendres (l'Impromptu nº 2* de Schubert succède au *Love Theme* de la bande originale de *Superman).* Chaque disque est joliment illustré par le Néerlandais Joost Swaarte, grand prêtre de la ligne claire. De loin, on ne dirait vraiment pas des CD classiques.

THOMAS SOTINEL

SPÉCIAL DISQUES

CLASSIQUE. – Le palmarès 93 et une sélection des œuvres les plus célèbres du répertoire *(pages II et III).* Archives du Festival de Salzbourg, Callas à la Scala : la tendance est à la restauration *(lire l'article d'Anne Rey page III).*

ROCK. – Palmarès 93 et une sélection de coffrets *(page IV). Good Vibrations-Thirty Years of the Beach Boys* : une rétrospective exemplaire de l'œuvre des Beach Boys *(lire l'article de Stéphane Davet page V).*

POUR LES ENFANTS. – Une sélection des meilleurs disques de l'année *(page V).*

JAZZ. – Palmarès 93 et une sélection de coffrets *(pages VI et VII). The Complete Fantasy Recordings* : Bill Evans de 1973 à 1977 *(lire l'article de Francis Marmande page VI).*

CHANSON. – Sélection, coffrets et rééditions *(page VII).*

MUSIQUES DU MONDE. – Sélection et meilleures collections de l'année *(page VIII).*

LE SPECTATEUR

La chronique de Michel Braudeau *(page IX).*

CLASSIQUE

Une discothèque pour temps de crise

par Alain Lompech et Anne Rey

Si les microsillons économiques pouvaient légitimement inspirer la crainte avec leurs pochettes hideuses, leur gravure et leur pressage peu soignés, le disque compact a unifié qualitativement la production des éditeurs. Ce support interdit le laisser-aller : un CD mal pressé est rejeté par le lecteur – il sera donc échangé par le disquaire, ce qui ne se produisait qu'en cas de catastrophe avec le microsillon. Le passage au disque laser a par ailleurs magnifié des prises de son que l'on pensait, à tort, mauvaises. Les enregistrements d'EMI et de Sony ont été les principaux bénéficiaires de cette amélioration. Il y a maintenant trente-cinq ans que l'on enregistre en stéréophonie et les prises de son ne se sont pas améliorées avec le temps. La preuve ? Le célèbre «Ring» de Decca reste un modèle insurpassé de sophistication technique. Riches d'un fonds de catalogue où cohabitent les interprètes les plus prestigieux, les grands éditeurs ont reporté leurs meilleurs enregistrements du passé sur disque compact. Et avec le plus grand soin : leurs techniciens ont utilisé les bandes originales et les ont restaurées avec soin. Une façon de faire qui n'est plus réservée aux seuls documents historiques. C'est ainsi qu'il est possible de se constituer une discothèque à moindres frais. La sélection qui suit ne retient que quelques-unes des œuvres-phares du répertoire. Techniquement et musicalement, ces interprétations ne craignent en rien la concurrence avec les disques des séries de prestige.

Palmarès 93

BACH
Six Partitas, par Christophe Rousset (clavecin).
Un coffret de 2 CD L'Oiseau-Lyre-Decca 440 217-2.
BACH
Variations Goldberg, par Pierre Hantaï (clavecin).
1 CD Opus 111 OPS 30-84.
BACH
Passion selon saint Matthieu, par des solistes vocaux, les Chœurs et l'Amsterdam Baroque Orchestra, Ton Koopman (direction).
Un coffret de 3 CD Erato 2 292-45 814-2.
BARTOK-BERG
Concertos pour violon et orchestre, par Régis Pasquier (violon), l'Orchestre de Budapest, Erich Bergel (direction).
1 CD Valois-Auvidis V 4691.
BEETHOVEN
Variations, par Olli Mustonen (piano).
1 CD Decca 436 834-2.
BOCCHERINI
Quintettes à deux altos, par l'Ensemble 415.
1 CD Harmonia Mundi HMC 90 1402.
BRAHMS
Deuxième Symphonie – Ouverture tragique, par les London Classical Players, Roger Norrington (direction).
1 CD EMI «Classical» CDC 7 5485-2.
BUSONI
Turandot-Arlecchino, par des soliste vocaux, le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, Kent Nagano (direction).
Un coffret de 2 CD Virgin-EMI 7 593132 7.
CHOSTAKOVITCH
Préludes et fugues, par Keith Jarret (piano).
Un coffret de 2 CD ECM 437 189 2.
COUPERIN
Leçons de ténèbres du mercredi saint, par Il Seminario Musicale, Gérard Lesne (chant et direction).
1 CD Harmonic Records H/CD 9140.
DEBUSSY
Mélodies, par Véronique Dietschy (soprano) et Philippe Cassard (piano).
1 CD Accord-Musidisc 202682.
GLUCK
Orfeo ed Euridice, par Sylvia McNair, Derek Lee Ragin, Monteverdi Choir, English Baroque Soloists, John Eliot Gardiner (direction).
Un coffret de 2 CD Philips 434 093-2.
HOLLIGER
Šcardanelli-Zyklus, par Aurèle Nicolet, London Voices, Ensemble Modern, Heinz Holliger et Terry Edwards (direction).
Un coffret de 2 CD ECM 437 441-2.
KORNGOLD
Symphonie-Chants de l'adieu, par Linda Finnie, l'Orchestre philharmonique de la BBC, Edward Downes (direction).
1 CD Chandos-Media 7 CHAN 9171.
KRENEK
Johnny Spielt auf, par Heinz Kruse, Alessandra Marc, chœur et orchestre du Gewanthaus de Leipzig, Lothar Zagrosek (direction).
Un coffret de 2 CD Decca 436 636-2.
LULLY
Armide, par Guillemette Laurens, Howard Crook, Véronique Gens, Noémi Rime, Bernard Deletré, Gilles Ragon, Chœur et orchestre du Collegium vocale et de la Chapelle royale, Philippe Herreweghe (direction).
Un coffret de 2 CD Harmonia Mundi 901 456 57.
MADERNA
Hyperion, par Jacques Zoon, Pénélope Walmsley-Clark, Bruno Ganz, Asko Ensemble.
Un coffret de 2 CD Disques Montaigne 782014.
MOMPOU
Intégrale de la musique pour piano, Josep Colom (piano).
Un coffret de 4 CD Mandala-Harmonia Mundi MAN 4809/12.
PURCELL
Didon et Enée, par Carolyn Watkinson, George Molsey, Monteverdi Choir, English Baroque Soloists, John Eliot Gardiner (direction).
1 CD Philips 432 114-2.
RACHMANINOV
Intégrale des préludes, par Moura Limpany (piano).
Un coffret de 2 CD Erato 4509 91714-2.
RACHMANINOV
Troisième symphonie – Danses symphoniques, par l'Orchestre de Saint-Pétersbourg, Mariss Jansons (direction).
1 CD EMI «Classical» CDC 754877-2.
ROSSINI
La Cenerentola, par Cecilia Bartoli, William Matteuzi, Alessandro Corbelli, etc., le Chœur et l'Orchestre du Théâtre de Bologne, Riccardo Chailly (direction).
Un coffret de 2 CD Decca 436 902-2.
ROTA
Musique pour piano seul, par Danièle Laval (piano).
1 CD Valois-Auvidis Auvidis-Valois 4698.
SAINT-SAËNS
Symphonie avec orgue, par l'Orchestre de l'Opéra-Bastille, Myung Whun Chung (direction).
1 CD Deustche Grammophon 435 854-2.
SCHUBERT
Intégrale des symphonies, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Nikolaus Harnoncourt (direction).
Un coffret de 4 CD Teldec 4509 91184-2.
STRAUSS
Burlesque pour piano et orchestre, par Martha Argerich (piano), l'Orchestre philharmonique de Berlin, Claudio Abbado (direction).
1 CD Sony Music SK 52 565.
TCHAÏKOVSKI - SIBELIUS
Concertos pour violon, par Gil Shaham (violon), l'Orchestre Philharmonia, Giuseppe Sinopoli (direction).
1 CD Deutsche Grammophon, 437 540.2.
TCHAÏKOVSKI
Eugène Onéguine, avec Neil Shicoff, Nuccia Focile, Dmitri Hvorotovsky, l'Orchestre de Paris, Semyon Bychkov (direction).
Un coffret de 2 CD Philips 438 235-2.
TCHAÏKOVSKI
Grande Sonate pour piano, par Tatiana Nikolaeva (piano).
1 CD Relief-Media 7 CRCD 911 028.
THOMAS
Hamlet, par Thomas Hampson, June Anderson, Samuel Ramey, Denyce Graves, les Ambrosian Singers, l'Orchestre philharmonique de Londres, Antonio de Almeida (direction).
Un coffret de 3 CD EMI CDS 7 54 820-2.
WOLF
Lieder, par Elisabeth Schwarzkopf (soprano) et Gerald Moore (piano).
1 CD EMI «Festival de Salzbourg» CDH 7 64 905.
DUOS ITALIENS ET FRANÇAIS
Duos d'opéra, par Samuel Ramey (baryton), Jerry Hedley (ténor), l'Orchestre national écossais, Carlo Rizzi (direction).
1 CD Teldec 9031-75283-2.

★ 150 F environ le disque compact.

Albeniz

Iberia
Alicia de Larrocha (piano)
Enregistrée il y a trente ans, cette intégrale du chef-d'œuvre de la musique espagnole reste la meilleure des trois versions de Larrocha.
2 CD EMI CMS 7 64504-2.

Bartok

Intégrale des concertos pour piano – Concerto pour orchestre
Geza Anda (piano), Orchestre radio-symphonique de Berlin, Ferenc Fricsay (direction)
Dans cette interprétation, la rigueur rythmique se conjugue à la plus grande liberté d'expression.
2 CD Deutsche Grammophon «Dokumente» 427 410-2.

Beethoven

Intégrale des symphonies
Orchestre de Cleveland, George Szell (direction).
Szell dans Beethoven ? C'est «Toscanini» magnifié par une prise de son idéale.
5 CD Sony «Essentiel Classics» SB5K 48396.
Symphonies n° 1, 3, 6, 8
Orchestre philharmonique de Vienne, Pierre Monteux (direction).
Pierre Monteux avait du style ; sa rigueur, sa franchise d'allure dans Beethoven en remontrent à tous les beethovéniens patentés. Son *Héroïque*, sa *Pastorale* sont des modèles.
2 CD Decca «Caractère» 433 422-2.
Intégrale des concertos pour piano – Triple Concerto
Leon Fleischer (piano), Orchestre de Cleveland, George Szell (direction).
Méconnue en Europe, cette intégrale des concertos de Beethoven restitue à merveille la progression de son style. Magnifique !
3 CD Sony «Essentiel Classics» SB3K 48397.
Missa Solemnis
Gundula Janowitz, Christa Ludwig, Walter Berry, Fritz Wunderlich, Orchestre philharmonique de Berlin, Herbert von Karajan (direction).
Le meilleur quatuor jamais réuni au disque pour cette œuvre. L'orchestre et le chef ne sont pas mauvais non plus.
2 CD Deutsche Grammophon 423 913-2.
Sonate «Hammerklavier»
Rudolf Serkin (piano).
Rencontre au sommet.
1 CD Sony «Essentiel Classics» SBK 47666.

Berlioz

Symphonie fantastique
Orchestre symphonique de Detroit, Paul Paray (direction).
Avec son orchestre, Paul Paray réussit là où Norrington et Gardiner ont échoué : faire peur en rendant aux vents leur caractère grinçant.
1 CD Philips-Mercury 434 328-2.

Brahms

Intégrale des symphonies
Orchestre de Cleveland, George Szell (direction).
Lire le commentaire des symphonies de Beethoven !
3 CD Sony «Essential Classics» SB3K 48398.
Concertos pour piano n° 1 et 2 – Ouvertures – Variations sur un thème de Haydn
Claudio Arrau (piano), Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Bernard Haitink (direction).
L'un des miracles du disque. Prise de son superbe.
2 CD Philips «Duetto» 438 563-2.
Concerto pour violon
Leonid Kogan (violon), Orchestre Philharmonia, Orchestre de la Société des concerts du Conservatoire, Kyrill Kondrachine et Constantin Silvestri (direction).
Le *Concerto* de Brahms, mais aussi ceux de Tchaïkovski et de Beethoven et la *Symphonie espagnole* de Lalo joués par l'un des violonistes qui ont dominé le siècle.
2 CD CZS 7 67732-2.

Bruckner

Symponie n° 7
Orchestre Philharmonique de Vienne, Karl Böhm (direction)
S'il y a un compositeur dans les symphonies duquel Böhm est à son affaire plus que dans tout autre musique orchestrale, c'est bien Bruckner. On en dira autant de l'orchestre. Prise de son impeccable.
1 CD Deutsche Grammophon «Galleria» 419 858-2.
Symphonie n° 4
Orchestre philharmonique de Vienne, Karl Böhm (direction)
Ce qui vaut pour la *septième Symphonie* vaut pour la *Quatrième* la plus lente et mystérieuse de la discographie.
1 CD Decca «Ovation» 425 036-2.




HENRI ROBERT
Alfred Brendel.

Chabrier

Espana – Fête polonaise – Ouverture de Gwendoline – Danse slave – Joyeuse marche – Bourée fantasque
Orchestre symphonique de Detroit, Paul Paray (direction).
Le meilleur antidépresseur pour les jours pluvieux.
1 CD Mercury-Philips 434 303-2.

Chopin

Valses – Impromptus – Ballades – Scherzos
Samson François (piano)
Samson François-Piano-Chopin ? Une équation sans inconnue.
2 CD EMI «Rouge et Noir» CZS 7 62 569-2.

Debussy

Œuvres pour orchestre
Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Bernard Haitink et Édouard Van Beinum (direction).
Il y a Boulez, bien sûr, chez Sony, mais il y a *aussi* Bernard Haitink. Le Debussy du Batave est plus «atmosphérique».
2 CD Philips «Duetto» 438 742-2.
Préludes Livres 1 et 2 – Images – Arabesques – Etudes Livre 2 – L'Isle joyeuse
Samson François (piano)
Ce qui vaut pour le Chopin de Samson François, vaut pour son Debussy.
2 CD EMI «Rouge et Noir» CMS 7 89 434-2.

Dvorak

Concerto pour violoncelle
Janos Starker (violoncelle), Orchestre symphonique de Londres, Antal Dorati (direction).
Les confrères de Starker s'escriment à imiter une telle perfection.
1 CD Mercury-Philips 432 001-2.

Falla

L'œuvre pour piano
Alicia de Larrocha (piano).
Larrocha n'a jamais aussi bien joué cette musique en studio.
1 CD EMI CDM 7 64527-2.

Granados

Goyescas – Escenas romanticas
Alicia de Larrocha (piano)
Premier et meilleur (de loin !) des trois enregistrements intégraux des *Goyescas* par Larrocha.
2 CD EMI CMS 7 64524-2

Liszt

Intégrale des poèmes symphoniques
Orchestre philharmonique de Londres, Bernard Haitink (direction).
Liszt a inventé et porté à son sommet le genre du poème symphonique. Haitink est le seul à les avoir tous enregistrés.
2 coffrets de 2 CD Philips «Duetto» 438 751-2 et 438 754-2.
Concertos pour piano n° 1 et 2
Sviatoslav Richter (piano), Orchestre symphonique de Londres, Kyrill Kondrachine (direction).
Les doigts, la tête, l'innocence, le cœur.
1 CD Philips 434 163-2.
Sonate pour piano.
Martha Argerich (piano)
Horowitz, Richter, Guilels, Arrau, Brendel, Perlemuter sont les seuls pianistes qui rivalisent sérieusement avec Argerich dans cette œuvre. En complément, la *Deuxième sonate* de Schumann et la *Sixième rhapsodie hongroise* de Liszt.
1 CD Deutsche Grammophon «Galleria» 437 252-2.
Etudes d'exécution transcendante
Georges Cziffra (piano).
On n'a jamais joué du piano ainsi !
1 CD EMI CDM 7 69111-2.
Rhapsodies hongroises
George Cziffra (piano).
Aucun pianiste ne saurait être comparé à Cziffra dans ces œuvres qu'il semble inventer à mesure qu'il les joue.
2 CD EMI CZS 7 67888-2.

Mahler

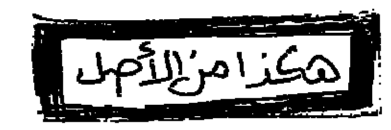
Symphonie n° 2
Christa Ludwig (mezzo-soprano), Ileana Cotrubas (soprano), Orchestre philharmonique de Vienne, Zubin Mehta (direction).
Une interprétation qui rivalise sans peine avec celles de Klemperer et de Walter. Prise de son magnifique.
2 CD Decca «Caractère» 433 413-2.
Symphonie n° 4
Margaret Price (soprano), Orchestre philharmonique de Londres, Jascha Horenstein (direction).
Un exemple de la perfection que peut atteindre le disque.
1 CD EMI CDM 2 53841-2.
Symphonie n° 9
Orchestre philharmonique de Chicago, Carlo Maria Giulini (direction).
Cette interprétation mahlérienne a été fêtée comme un grand événement lors de sa publication au milieu des années 70. Elle reste en première ligne musicalement et techniquement. DG publie aussi la splendide version de studio de Karajan couplée avec les *Kindertotelieder* et les *Rückertlieder* chantés par Christa Ludwig sur deux CD au minutage généreux (438 678-2).
2 CD Deutsche Grammophon 423 910-2.

Mendelssohn

Concertos pour piano – Concerto pour violon
Rudolf Serkin (piano), Isaac Stern (violon), Orchestre de Philadelphie et Orchestre Columbia, Eugene Ormandy (direction).
Les interprètes seraient à eux seuls une garantie. Et ils se sont surpassés.
1 CD Sony «Essentiel Classica» SBK 48542.
Le Songe d'une nuit d'été
Heather Harper (soprano), Dame Janet Baker (mezzo-soprano), Orchestre Philharmonia, Otto Klemperer (direction).
Depuis trente ans, Klemperer intimide ses confrères qui s'attaquent au chef-d'œuvre de Mendelssohn.
1 CD EMI CDM 7 64144-2.

➡





➡

Mozart

Intégrales des concertos pour piano
English Chamber Orchestra, Daniel Barenboïm (piano et direction).
A ce jour, Barenboïm n'a pas réédité ce coup de maître.
10 CD EMI CZS 7 62825.
Concertos pour piano n° 20 et 21, 25 et 27
Friedrich Gulda (piano), Orchestre philharmonique de Vienne, Claudio Abbado (direction).
Pour un Mozart vivant, inventif (les cadences de Gulda sont épatantes), votons Gulda-Abbado. Quasiment les seuls interprètes à s'être émancipés du modèle Haskil-Barenboïm.
2 CD Deutsche 415 842-2 et 419 479-2.
Symphonie n° 21 à 41
Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, Josef Krips (direction).
La clarté des lignes, l'épaisseur de la pâte orchestrale, le rebond rythmique. Avant Harnoncourt, Krips avait retrouvé les secrets de l'interprétation mozartienne ancienne... donc moderne. En prime, un disque de répétition.
Un coffret de 5 CD au prix de 4 Philips 433 886-2.

Rachmaninov

Intégrale des concertos pour piano
Rafael Orozco (piano), Royal Philharmonic Orchestra, Eliahu Inbal (direction).
Presque aussi bien que le compositeur lui-même, mais dans un son splendide.
2 CD Philips « Duetto » 438 565-2.

Ravel

Boléro – Ma mère l'Oye – La Valse
Orchestre symphonique de Londres, Pierre Monteux (direction).
Depuis le début des années 60, ce disque parfaitement enregistré est considéré comme le modèle d'interprétation ravélienne.
1 CD Philips 420 869-2.
Rhapsodie espagnole – La Valse – Le Tombeau de Couperin – Alborada del Gracioso – Pavane pour une infante défunte
Orchestre symphonique de Detroit, Paul Paray (direction).
Le Ravel de Paray est tranchant, vivant. Son interprétation orgiaque de *la Valse* ferait rougir un bataillon de *Marines*.
1 CD Mercury-Philips 432 003-2.
Les deux concertos pour piano – L'œuvre pour piano seul
Werner Haas (piano), Orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo, Alceo Galliera (direction).
Bien oublié Werner Haas. Cet élève de Gieseking jouait pourtant largement aussi bien que son maître. Et ses disques sont enregistrés à la perfection.
2 CD Philips « Duetto » 438 574-2.

Schubert

Les trois dernières sonates – Klavierstücke op. posthume
Alfred Brendel (piano).
Ce qui était jugé sublime, il y a vingt ans, l'est toujours.
2 CD Philips « Duetto » 438 703-2.
Quintette « la Truite » – Quatuor « la Jeune Fille et la mort »
Clifford Curzon (piano), Octuor et Quatuor de la Philharmonie de Vienne.
Parmi les nombreuses et excellentes versions de *la Truite*, celle-ci demeure curieusement l'une des moins connues. Elle n'est pourtant pas loin d'être l'une des rares qui puissent rivaliser avec celle de Serkin et de ses amis de Marlboro.
1 CD Decca 417 459-2.
Symphonies « Inachevée » et n° 9 « la Grande »
Orchestre de Cleveland, George Szell (direction).
Lire le commentaire de l'intégrale des symphonies de Brahms !
1 CD Sony « Essential Classics » SBK 48268.
La Belle Meunière – Le Voyage d'hiver – Le Chant du cygne
Dietrich Fischer-Dieskau (baryton), Gerald Moore (piano).
Les duettistes du siècle dans le domaine du Lied.
2 CD EMI CMS 7 63559-2.

Schumann

Carnaval – Toccata – Arabesque – Bunte Blätter
Youri Egorov (piano).
Un disque Schumann pour en oublier beaucoup d'autres.
1 CD EMI CDM 7 63163-2.
Fantaisie – Fantasiestücke op. 12
Martha Argerich (piano).
Passion, tendresse, fulgurence sont les marques de fabrique de la pianiste argentine.
1 CD EMI CDM 7 63576-2.

Sibelius

Intégrale des symphonies
Orchestre philharmonique de Vienne, Lorin Maazel (direction).
Regroupée en trois disques compacts, cette intégrale, qui en occupe quatre habituellement, n'a aucune rivale sérieuse.
3 CD Decca 430 778-2.

Strauss

Une vie de héros – Ainsi parlait Zarathoustra – Don Juan – Till l'Espiègle – Symphonie alpestre
Orchestre symphonique de Chicago et Orchestre de la Radio bavaroise, Sir Georg Solti (direction).
Solti fut l'assistant de Richard Strauss et son association avec l'Orchestre de Chicago, qui a tant fait pour la musique du compositeur allemand aux Etats-Unis, reste un modèle.
2 CD Decca « Caractère » 433 416-2.

Stravinsky

Le Sacre du printemps – Petrouchka – Divertimento – Pulcinella

Prokofiev

Le Pas d'acier – Suite de l'Amour des trois oranges – Suite scythe
Orchestre national de France, Orchestre Philharmonia, Igor Markévitch (direction).
Markevitch n'avait pas son pareil pour démêler les rythmes les plus compliqués. Pour lui, le *Sacre* était un jeu d'enfant. Il en explique les règles.
2 CD EMI « Rouge et Noir » CZS 7 62647-2.

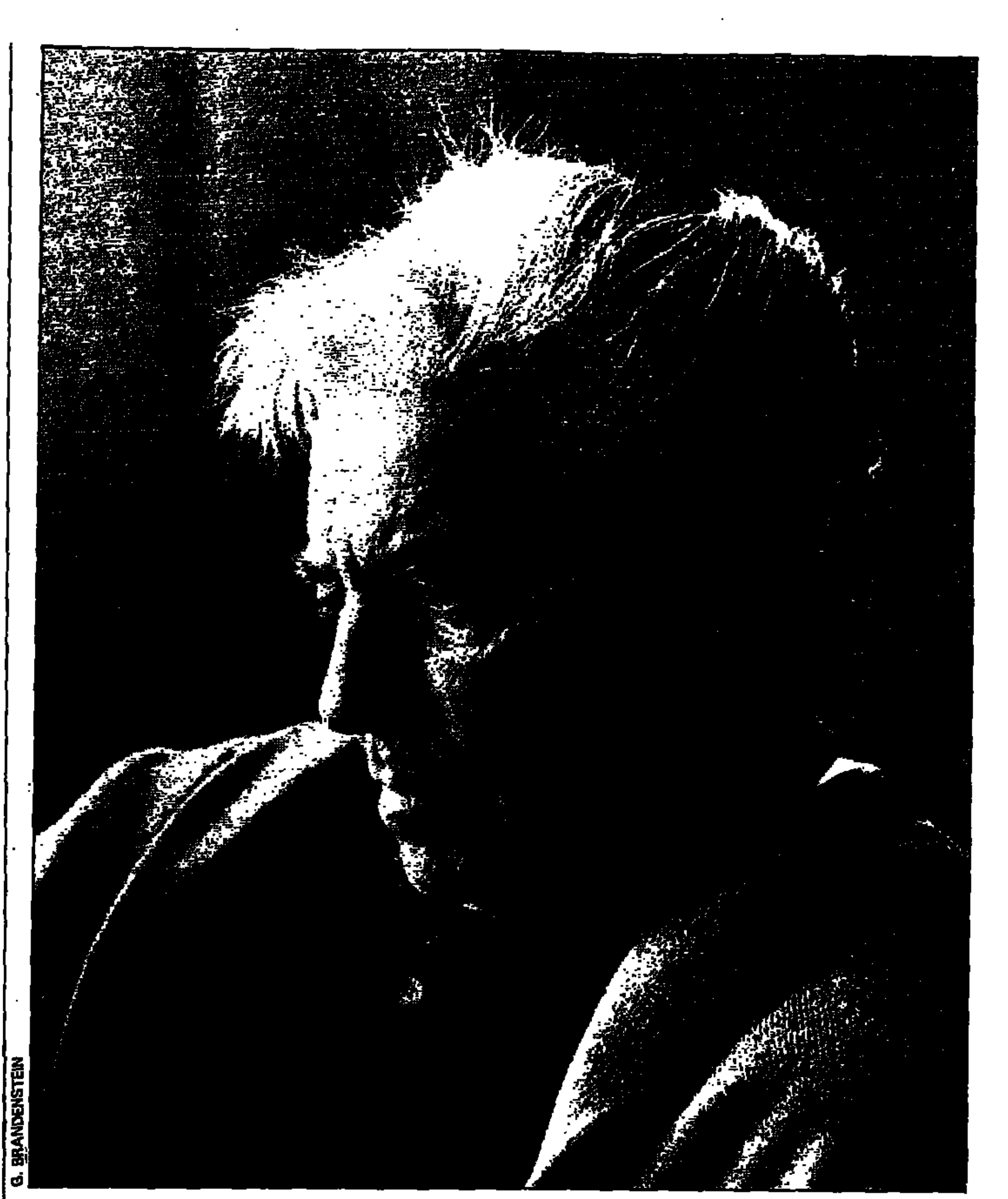
Tchaïkovski

Symponies n° 4, 5 et 6 « Pathétique »
Orchestre philharmonique de Saint-Petersbourg, Evgueni Mravinski (direction).
Enregistrées en 1960, à Londres, lors d'une tournée de l'Orchestre soviétique, cette interprétation des trois symphonies de Tchaïkovski a fait le « ménage » autour d'elle. Prise de son exceptionnelle.
2 CD Deutsche Grammophon 419 745-2.

Monique Haas (piano)

Préludes de Debussy – Concertos de Ravel – Troisième concerto de Bartok
Orchestre radio-symphonique de Berlin, Ferenc Fricsay (direction), Orchestre national de France, Paul Paray (direction)
Comment avait-on pu oublier Monique Haas, artiste magnifique, pianiste formidable ? Son jeu, admirablement capté, est un modèle : le son de Gieseking, la netteté de conception de Pollini.
2 CD Deutsche Grammophon 439 666-2.

★ Ces disques compacts sont tous inscrits dans des séries économiques. Leurs prix s'échelonnent de 55 F environ à 80 F environ l'unité. Les prix des disques étant libres, des variations non négligeables peuvent être observées selon les points de vente.


G. BRANDENSTEIN
Herbert von Karajan.

ARCHIVES DE SALZBOURG, CALLAS A LA SCALA

LA RESTAURATION A L'OREILLE

PARADOXE ? Plus les récitals, soirées symphoniques, opéras de toutes sortes se multiplient dans les grandes villes – et seulement là, il est vrai –, plus s'affirme la curiosité du mélomane pour les concerts auxquels il n'assistera jamais. Furtwängler dirigeant *Fidelio* et retrouvant, dans une indescriptible émotion des musiciens et du public, la ferveur de Salzbourg en 1950 ; Schwarzkopf condensant toute sa connaissance du style d'Hugo Wolf dans un récital d'anthologie, en 1958 ; Callas incarnant pour la première fois, en 1952, le rôle de la monstrueuse Lady Macbeth et suscitant dans les rangs de la Scala un semblant d'émeute... Ces moments miraculeux, ces tranches de vie qui n'auront plus jamais lieu, ces instants que la mémoire du disque n'a pas fixés, sinon quelques pirates par-ci par-là, on veut aujourd'hui se les réapproprier. Marché prometteur, sans doute, dans une conjoncture déprimée. Mais croyance aussi qu'à l'époque des technologies triomphantes rien n'est impossible aux *majors* méritantes. Surtout pas de remonter le temps.

La tendance est donc non plus tant aux rééditions d'enregistrements historiques (beaucoup a été fait, il est vrai) qu'à la restauration de bandes radio d'âge vénérable et donc, forcément, en mauvais état. L'art qui préside à ces réanimations a ses lois et, bien sûr, ses limites techniques. Mais il exige des choix, des options esthétiques, une connaissance affinée de l'itinéraire, du style et du « son » des artistes, qu'il s'agisse d'orchestres, de chanteurs ou de pianistes. On aura compris que la restauration, comme on la pratique aujourd'hui, est presque une réinterprétation.

Ce sont donc forcément des musiciens, et non des techniciens, qui la pratiquent. Le professeur Gottfried Kraus, pour être né en 1936 à Vienne, et pour avoir été plus de trente ans critique musical et producteur de radio, est une mémoire à lui seul. A ce titre, il est devenu dans les années 80 producteur de séries historiques chez Orfeo. C'est lui qui a réuni les documents du coffret édité par Deutsche Grammophon pour le cent cinquantième anniversaire de la Philharmonie de Vienne. C'est lui, surtout, qui a pris la direction de la collection « Salzburger Festspieldokumente » dont trois marques (EMI, Orfeo et, plus chichement, Deutsche Grammophon) se partagent désormais la publication.

L'arrivée sur le marché de ces documents, rachetés à la radio autrichienne, n'est pas tout à fait récente. Il y a quelques années déjà, EMI sortait un *Don Giovanni* dirigé dans la ville de Mozart par Furtwängler en 1954. Mais, explique le professeur Kraus, tout s'est en fait décidé dans la mouvance du « Nouveau Salzbourg » de Gérard Mortier. Un logo a été inventé et les bandes ont été sélectionnées en nombre pour être traitées par les moyens appropriés. *« Nous travaillons exactement comme des restaurateurs de tableaux*, souligne le spécialiste autrichien. *Nous nous efforçons de ramener une image ancienne à la vie. Pour le* Fidelio *de Furtwängler, il n'existait pas de bande originale mais différentes sources. Bien sûr, notre ambition fut de sélectionner la meilleure dans chaque cas. Nous avons su que nous avions gagné quand les connaisseurs, après avoir acheté le coffret, nous ont dit : vraiment, nous n'avions jamais entendu ça aussi bien* (1). » Quelles sont ces intelligentes machines dont se servent nos modernes restaurateurs ? Des ordinateurs programmés pour éliminer tous les bruits de fond, souffles, éclats parasites, salissures. *« Le logiciel a été mis au point il y a dix ans, il est employé systématiquement depuis environ cinq ans*, explique Rémi Jacobs, qui travaille actuellement, au siège d'EMI-France, sur un nouveau coffret de 4 CD de la pianiste Marcelle Meyer. *Les documents, dans ce cas, datent pour la plupart de 1953, l'enregistrement a été réalisé par André Charlin* (2), *la prise de son est formidable. Mais les bandes, avec le temps, en ont pris un coup. Dans les zones de nuance* forte, *ça crache terriblement ! »*

Quels sont alors les pouvoirs de l'informatique ? *« Filtrer. Mais, en éliminant les scories, on assombrit le son. Or il faut offrir à l'auditeur moderne une perception acceptable, sans toutefois altérer la couleur originale du document : des choix, toujours des choix, un casse-tête, un vrai supplice chinois. »*

Les trois coffrets d'opéra ressuscitant la Callas des années 50 sont également l'une des réalisations d'EMI *« Le son était pourri. La radio italienne était très en retard, comme l'était d'ailleurs la radio française, sur les radios allemandes et autrichiennes. Là aussi, les restaurateurs ont commencé par filtrer l'ensemble. Puis ils ont décidé, selon les cas, de travailler scène par scène ou d'aborder l'ensemble d'une traite : l'auditeur doit absolument garder l'impression d'unité, de continuité, propre au direct. Un peu plus d'aigus pour rendre son éclat à la voix, un peu d'écho artificiel pour que l'ensemble sonne moins sec ? Ce qu'on gagne d'un côté, on sait qu'on le perdra de l'autre. Le travail, pour ces trois coffrets, a été particulièrement ardu. Il n'existait qu'une seule source pour chaque œuvre, un document fixé une fois pour toutes. C'est là que l'oreille du musicien-restaurateur est toute-puissante, elle seule lui dicte les décisions à prendre. Décisions toujours subjectives, bien sûr. »*

Le coût de ces remises en état ? *« Elevé*, répond Rémi Jacobs. *Pour* la Traviata *dirigée par Giulini à la Scala en 1955, les frais ont été de 100 000 F. »* Mais combien faudrait-il débourser pour s'offrir une nouvelle *Traviata* ? *« Entre 1 et 2 millions, selon les cachets. »* On comprend, d'une certaine façon, que les grandes marques investissent dans la réhabilitation...

« Il a fallu, de surcroît, s'acquitter des droits voisins, précise encore Rémi Jacobs. *EMI a engagé une procédure pour s'assurer la propriété de tous les documents enregistrés où Callas apparaît, à condition qu'il s'agisse d'ouvrages complets et non d'extraits. Ainsi un cadre légal a été trouvé concernant les royalties versées aux ayants droit de la diva. C'était pour nous une garantie, mais également une question de déontologie à l'égard d'une artiste que nous avons eue toute sa vie en exclusivité. »*

A. Ry.

(1) *Opern Welt*, numéro du 10 octobre 1993.

(2) André Charlin est crédité de l'invention de la tête artificielle. Ce procédé de prise de son consiste à placer deux micros de chaque côté d'une fausse tête humaine.

★ **Salzburger Festspieldokumente. – Opéras :** Beethoven, *Fidelio*, avec Flagstad, Patzak, Schöffer, Greindl, Schwarzkopf, Dermota, Chœur et Orchestre de la Philharmonie de Vienne, direction Furtwängler (1950) : EMI 7 64901-2. Gluck : *Orfeo ed Euridice*, avec Simionato, Jurinac, Sciutti, Chœur et Orchestre de la Philharmonie de Vienne, direction Karajan (1959) : DG 439 101-2. Liebermann : *Pénélope* (première exécution publique), avec Goltz, Rothenberger, Dönch, Berry, Lorenz, Equiluz, Chœur et Orchestre Philharmonique de Vienne, direction Szell (1954) : Orfeo C 328 391 B. **Récitals :** Dietrich Fischer-Dieskau, *Lieder avec orchestre 1951-1983* : Orfeo C 336 931 B ; *Grands airs d'opéras 1956-1985*, Orfeo C 335 931 B ; *Récitals 1956-1977*, 10 CD Orfeo C 339 930 T. Christa Ludwig : *Lieder de Mahler, Brahms, Pfitzner et Strauss 1953-1968* : Orfeo C 331 931 B.

★ **Callas à la Scala. –** *Macbeth* de Verdi, direction de Sabata (1952) : 2 CD EMI CMS 7 64944-2. *Anna Bolena* de Donizetti, direction Gavazzeni (1957) : 2 CD EMI CMS7 64941-2. *Il Pirata* de Bellini, direction Rescigno (1959) : 2 CD EMI CMS 7 64938-2.

ROCK

Mausolées et catafalques

par Thomas Sotinel

Ce sont de gros objets carrés au format des anciens 33 tours, à moins qu'ils ne gardent la taille d'un boîtier de CD, en plus épais. Les coffrets réunissent entre deux et neuf disques compacts. Ils célèbrent les gloires passées (Yardbirds, Jefferson Airplane) ou les labels disparus (Stax, Charisma). Ils procèdent parfois d'un amour éperdu de quelque collectionneur pour un moment de l'histoire de la musique populaire et ce sont des petits morceaux d'histoire. Le plus souvent, ils sont une manière élégante, consciencieuse, de perpétuer le mouvement de réédition qui a saisi l'industrie du disque avec l'arrivée du disque compact. En voici quelques-uns.

Coffrets

THE YARDBIRDS

Train Kept A-Rollin'/ The Complete Giorgio Gomelsky Productions

Eric Clapton, Jeff Beck, Jimmy Page forment la trinité de la guitare électrique anglaise. Ces trois guitaristes se sont succédé au poste de soliste pour les Yardbirds. L'histoire de ce groupe, dont les débuts furent contemporains de ceux des Rolling Stones ou des Animals, relève de la légende. Les Yardbirds ne bénéficièrent jamais du soutien organisé d'une grande maison de disque comme les Stones, les Beatles ou les Who. Leur manager, Giorgio Gomelsky (qui avait eu un temps des visées sur les Stones) ne leur facilita probablement pas la vie. La légende des Yardbirds est née de cette conjonction de déboires (une bonne part de leurs enregistrements sont longtemps restés indisponibles), de bonnes fortunes (les quelques titres qui remportèrent un succès commercial, *For Your Love, Still I'm Sad,* sont atypiques, très loin du blues qui fut la raison d'être du groupe), et de fortes personnalités.

Train Kept A-Rollin' permet de donner chair à cette légende. Le résultat est souvent décevant, d'autant qu'aucune prise alternative ne nous est épargnée. On découvre quelques beaux solos, quelques moments émouvants, lorsque le groupe enregistre avec le bluesman américain Sonny Boy Williamson. Et, surtout, on a tout le temps de méditer sur cette translation bizarre qui fit que, au début des années 60, une génération de musiciens anglais d'origine celtique ou saxonne s'empara d'une musique africaine née en Amérique pour en faire leur blues. Livret factuel et très complet.

★ Un coffret de 4 CD Charly CD LIK BOX 3 distribution Média 7.

THE COMPLETE STAX/ VOLT SOUL SINGLES

Volume 2 1968-1971

Cette énorme chose (9 disques compacts) succède au premier volume qui rassemblait l'intégralité des 45 tours publiés par le label de Memphis au moment de sa plus grande gloire, alors qu'il était lié par un accord de distribution à la firme Atlantic. En 1968, Stax coupe les ponts avec Atlantic (qui vient d'être rachetée par Warner) et tente de devenir une major à part entière. On retrouve, tout au long de cette immense histoire, quelques-uns des acteurs qui ont fait la gloire de Stax : Booker T and the MG's, Eddie Floyd, Carla Thomas. Et quelques autres personnages dont les noms sont familiers : le bluesman Albert King, le groupe féminin The Emotions, les Staples Singers et leur gospel séculier. Mais l'exhaustivité même de l'entreprise démontre très vite que Stax n'était plus un grand label sur lequel soufflait l'esprit du siècle, simplement une maison de disque qui, comme les autres, publiait sa part de disques ratés.

Il faut porter beaucoup d'intérêt à la musique noire du sud des Etats-Unis pour se plonger dans cette somme (la seul lecture du livret prendra plus d'une heure). Il n'empêche que, d'un strict point de vue historique, l'effort est vite récompensé. Cette compilation chronique aussi l'effacement des scènes locales aux Etats-Unis, la normalisation du son au niveau d'un continent et aussi, pour les plus optimistes, la persistance envers et contre tout d'idiosyncrasies locales. Mais quand même, 9 CD ?

★ 9 CD Carrère 4411 2.

ELVIS COSTELLO AND THE ATTRACTIONS

2½ Years

Deux ans et demi, c'est le temps qu'il a fallu à Elvis Costello pour enregistrer *My Aim Is True, This Year's Model* et *Armed Forces,* ses trois premiers albums. Ils sont aujourd'hui réédités, augmentés chacun des divers simples, faces B, disques promotionnels, que le prolifique Elvis ne pouvait s'empêcher d'enregistrer. Ces trois albums sont disponibles séparément. Mais il faut acheter le coffret pour trouver *Live at El Mocambo,* un enregistrement public réalisé au célèbre club de Toronto. Certains costellophiles se souviennent que *Live at El Mocambo* resta en rayon quelques jours de 1978 avant d'être retiré de la vente. Ceux qui ratèrent l'occasion découvriront ou retrouveront avec plaisir l'atmosphère d'hypertension des premiers concerts de Costello, au moment exceptionnel où son succès public fut proportionnel à sa réputaiton critique.

Reste que *Live at El Mocambo* n'est pas un grand disque en public, surprenant Elvis et les Attractions bien avant qu'ils ne parviennent à la maturité hargneuse du début des années 80. En revanche, la possession des trois albums en studio s'impose. Ce sans-faute n'a que peu d'équivalents dans l'histoire du rock (la suite *Let It Bleed, Sticky Fingers, Exile On Main Street,* sans doute), et les nostalgiques retrouveront, grâce à un astucieux système de dépliants, l'intégralité des éléments visuels des pochettes d'origine, agrémentés de quelques remarques sibyllines de la main même du maître. Une mise au point nécessaire.

★ 1 Coffret de 4 CD DPAM BOX 1 Distribution Media 7.

Palmarès 93

APACHE INDIAN
Nº Reservations
Island 514 112 2

THE AUTEURS
New Wave
1 CD Hut 7 distribution Delabel

BJORK
Debut
1 CD One Little-Indian/Island 519 715 2

BOO RADLEYS
Giant Steps
1 CD Creation 72438 3900725

JOHN CAMPBELL
Howlin'Mercy
1 CD Elektra/WEA 7559 61440

CHAKA DEMUS AND PLIERS
Tease Me
Mango/Island

ELVIS COSTELLO AND THE BRODSKY QUARTETT
The Juliet Letters
Warner Bros/WEA 9362 45180 2

CROWDED HOUSE
Together Alone
1 CD Capitol/EMI 7243 8 27048

THE DIVINE COMEDY
Liberation
1 CD Setanta 72438 3902422 distribué par Virgin

BOB DYLAN
World Gone Wrong
1 CD Columbia 474857-2

TERRY LEE HALE
Oh What a World
1 CD Normal 152 CD, distribué par Média 7

JIMMIE DALE GILMORE
Spinning Around the Sun
1 CD Elektra/WEA 7559 61502

JOHN HIATT
Perfectly Good Guitar
1 CD A&M/Polydor 540 130 2

CHRIS ISAAK
San Francisco Days
1 CD Reprise/WEA 9362 45116 2

DANIEL LANOIS
For the Beauty of Wynona
1 CD Warner Bros/WEA 9362 454030 2

THE LEMONHEADS
Come On Feel the Lemonheads
1 CD Atlantic/Carrère 7567 825 372

MASSILIA SOUND SYSTEM
Chourmo!
1 CD Roker Promocion/Bondage BRCD 9365

NIRVANA
In Utero
1 CD Geffen GED 24536 distribution BMG

PET SHOP BOYS
Very
1 CD Parlophone/EMI 8972129

THE POSIES
Frosting on the Beater
1 CD Geffen GED 24522 distribution BMG

SQUEEZE
Some Fantastic Place
1 CD A&M/Polydor 540 140 2

SUEDE
Suede
1 CD Nude/Squatt 01 473735 10

U2
Zooropa
1 CD Island CIDU29 518047-2

US3
Hand on the Torch
1 CD Blue Note distribution EMI 8088325

SILVAIN VANOT
Silvain Vanot
1 CD Weekend distribué par Virgin 882 432

LES WAMPAS
Simple et tendre
1 CD RCA BMG 74321 1126342

WORLD PARTY
Bang!
1 CD Ensign/EMI 3 21 991 2

« Tougher Than Tough, the Story of Jamaican Music »

L'île au trésor

LES meilleures des compilations sont celles qui racontent une histoire. Et la musique de la seconde moitié du vingtième siècle n'a sans doute pas donné d'histoire plus belle que celle de la Jamaïque. *Tougher Than Tough* (un titre emprunté à l'un des succès de Derrick Morgan, père fondateur du rocksteady, qui engendra le reggae, qui engendra le dub et le raggamuffin) relate comment, en des temps anciens, une petite colonie britannique, inondée de rhythm'n'blues par les stations nord-américaines, tenta d'imiter les succès de La Nouvelle-Orléans.

Le premier disque s'ouvre sur *Oh Carolina,* un titre enregistré par les Folkes Brothers, qui agrémentèrent la chanson d'un tambour africain, joué par un rastafarien descendu de ses collines, Count Ossie. Le dernier disque se clôt sur *Oh Carolina,* interprété par Shaggy, représentant prometteur de la vague raggamuffin. Il a copieusement échantillonné le disque des Folkes Brothers pour donner à la musique jamaïcaine son dernier succès international en date.

La coïncidence était trop amusante pour que Steve Barrow, le compilateur de *Tougher Than Tough,* ne la mette pas à profit. Mais le mouvement entre les deux *Oh Carolina* n'a rien de circulaire. Il s'agit d'une croissance en ligne droite, d'un développement continu qui donne très vite une musique unique, irrésistible. Au début du premier des quatre disques de cette compilation, on perçoit l'apparition, un par un, des éléments constitutifs de la musique jamaïcaine : la façon de marquer le contretemps par un accord d'orgue électrique (*Midnight Track* d'Owen Gray), le ralentissement du tempo d'un boogie jusqu'à le rendre tout à fait élastique (*Easy Snappin'* de Theophilus Beckford), la frénésie du rock à contretemps au service d'une sensualité bon enfant (*Housewives' Choice* de Derrick and Patsy).

Parallèlement, l'histoire de la Jamaïque prend forme : en 1962, *Forward March,* encore de Derrick Morgan, salue l'indépendance avec une jubilation communicative. Deux ans plus tard, *Simmer Down* des Wailers, emmenés par le jeune Bob Wailer, marque le début de la chronique des *rude boys,* les jeunes délinquants de Kingston dont la frustration est à la mesure des espoirs déçus de l'indépendance. C'est le moment de l'irruption du ska sur la scène européenne, *via* l'Angleterre où de nombreux Jamaïcains ont émigré. On retrouve *My Boy Lollypop,* interprété par Millie d'une voix couinante, irrésistible. Cette chanson fut le premier succès jamaïcain hors de l'île. Avec l'argent que lui rapportèrent les sept millions d'exemplaires vendus à travers le monde, Chris Blackwell, Jamaïcain d'origine anglaise, qui venait de fonder Island Records, posa les fondations de sa fortune personnelle, mais aussi d'une maison de disques qui, en temps et en heure, devait jouer un rôle déterminant dans la diffusion du reggae. En 1972, Blackwell prend sous contrat Bob Marley et les Wailers, qui deviendront les ambassadeurs itinérants du reggae, du rastafarisme, de la *ganja*. Ici, ils ne sont représentés que par un titre, l'inévitable *No Woman No Cry*.

Une fois la machine reggae lancée, les évolutions stylistiques sont moins frappantes qu'au cours de la première décennie. Il n'empêche que le reggae est d'une infinie diversité, musicale et poétique, des rythmes austères de I Roy à l'érotisme moite de Max Romeo, du mysticisme de Burning Spear au réalisme policier de Junior Murvin. Il faut attendre la fin des années 80 pour que le choc en retour du rap (qui doit tant au reggae) se fasse entendre et donne naissance à la brutalité ondulante de Shabba Ranks ou Buju Banton.

Le livret de Steven Barrow est un modèle (pour ceux qui lisent l'anglais) de pédagogie et de science chaleureuse qui guidera l'auditeur au long des quatre-vingt-quinze titres. Et si la compilation fait la part belle aux enregistrements dont Island détient les droits, elle ne néglige pas les autres grandes écoles de l'île, le label Trojan ou le Studio Number One. Dernier mérite, ce n'est pas le moindre, en ne présentant que deux – au maximum – titres de chaque artiste, *Tougher Than Tough* ne déflore pas l'intérêt qu'elle éveille pour chacun d'entre eux.

★ 1 coffret de 4 CD Mango/Island IBXCD 1.


XAVIER DE NAUW
Shaggy.

« GOOD VIBRATIONS – THIRTY YEARS OF THE BEACH BOYS »

BRIAN WILSON SURFEUR D'ARGENT


ALAIN DISTER

The Beach Boys, 1966.

COMPILÉE par trois fanatiques, Marl Linett, David Leaf et Andy Paley, *Good Vibrations – Thirty Years of The Beach Boys* est une rétrospective exemplaire de l'œuvre d'un des plus anciens groupes pop américains encore en activité. Ce coffret modèle rassemble le meilleur de trente années et retranscrit l'itinéraire chaotique d'un génie perturbé, leur leader, Brian Wilson. Un livret de soixante pages couleurs, riche de photos *inédites*, retrace méticuleusement leur histoire; cinq disques alignent près de cent cinquante témoignages musicaux. C'est à la fois un *best of* exhaustif et un florilège d'anecdotes et de documents passionnants permettant de découvrir la genèse de l'art du groupe (un CD est entièrement consacré à des extraits bruts de sessions d'enregistrement). C'est aussi – surtout – la première occasion de découvrir ce qui reste d'un grand album que l'on croyait perdu, *Smile*, enregistré il y a vingt-cinq ans.

Cette présentation chronologique surprend le groupe dès ses balbutiements. Au moment de la maquette de *Surfin'*, enregistrée en octobre 1961, il rassemble trois frères à peine sortis de l'adolescence. Brian, Denis et Carl Wilson ont respectivement dix-neuf, dix-sept et quinze ans, leur cousin, Mike Love, vingt ans, et Al Jardine, un copain de lycée, dix-neuf.

Les composantes qui caractériseront la première période de l'histoire du groupe (de 1961 à 1965) sont déjà en place : une rythmique empruntée à Chuck Berry, des chœurs inspirés du doo-wop et des groupes vocaux des années 50 comme les Four Freshmen. Le son du groupe est caractérisé par le falsetto de Brian et la voix de canard de Mike Love. Leur chant évoque le rouleau des vagues, leurs textes font l'éloge des plaisirs balnéaires de la côte californienne. Ils miment alors les jeux et l'insouciance sage de teen-agers propets. Surf, flirt et voitures de sport.

Si les Beach Boys n'ont pas la morgue des mauvais garçons de la *surf music* (Dick Dale, les Trashmen), leur don des hymnes instantanés (*Surfin'USA*, *Fun Fun Fun*, *Little Deuce Coupe*) les fera triompher au sommet des meilleures ventes de disques. Mais lorsque l'on compare les maquettes de certains de ces titres avec les versions publiées, on découvre, derrière le talent mélodique de Brian Wilson, un perfectionnisme exacerbé. On sait aujourd'hui la pression tyrannique qu'exerçait sur ses fils Murray Wilson, père violent et manager à poigne. Brian déclarait récemment : *« J'ai passé ma vie à essayer de lui prouver qu'il avait tort. »*

Le désir d'égaler ses idoles poussera Brian Wilson à franchir de nombreux paliers. Son admiration pour Phil Spector et la magie de ses symphonies pop obligera ce chanteur-bassiste-pianiste-compositeur à se surpasser dans les domaines de l'arrangement et de la production. Les raffinements des chansons datant de 1964 comme *Don't Worry Baby* ou *When I Grow Up (To Be a Man)*, annoncent ceux – plus éblouissants encore – de *She Knows Me Too Well* ou de *California Girls* en 1965. La déferlante Beatles, l'écoute de *Rubber Soul* en particulier, constitueront d'autres défis. Ils persuaderont définitivement Brian Wilson que la perfection se nourrit de travail et d'isolement. L'album *Pet Sounds* sera, en 1966, le fruit de cette réflexion nouvelle. C'est à la fois une exploration des ressources de la technique et une plongée dans la profondeur de ses inquiétudes.

Imprégnée d'une nostalgie de l'enfance, cette suite de symphonies miniatures d'une beauté lumineuse fait du disque un sommet inégalé. Si ce n'est par le simple suivant, *Good Vibrations*, chef-d'œuvre de constructions harmoniques et de bricolage obsessionnel. A cette époque, Brian Wilson s'isole dans sa musique jusqu'à ne plus écouter que ses voix intérieures. Cette claustration et l'abus des drogues lui feront côtoyer la démence.

On explique souvent l'échec de *Smile*, le successeur prévu de *Pet Sounds*, par la découverte par Brian de *Sgt Pepper's* sorti au même moment. Démoralisé par la qualité de l'album des Beatles, le Beach Boy aurait jeté son travail au panier. Le coffret nous restitue trente minutes de cet album maudit et révèle que cette décision a sans doute sauvé la vie de Brian Wilson. Son génie s'exprime encore dans des morceaux célestes comme les versions originales de *Heroes and Vilains* ou *Surf's Up*, mais l'artiste paraît menacé d'engloutissement. Des comptines enfantines comme *Vegetables* ou *Do You Like Worms* sont habitées de cauchemars. Une idée reçue veut qu'il n'y ait pas de vie après *Good Vibrations*. Le mérite du coffret est de démontrer en une quarantaine de titres que le talent de Brian Wilson survécut à ses dépressions. Par intermittence certes, mais des albums comme *20/20*, *Wild Honey*, *Surf's Up* ou *Sunflower*, en sont la preuve sensible.

Les années 80 virent la prise de pouvoir de l'antipathique Mike Love. Elles ne sont représentées ici que par deux chansons, dont *Kokomo* qui, malgré sa niaiserie, restera un de leurs plus grands succès. Confié aux soins d'un psychiatre, le mystérieux Dr Landy, Brian Wilson, essayait pendant ce temps, avec plus ou moins de réussite, de renouer avec la grâce absolue qui avait tenue, un temps, entre ses mains.

STÉPHANE DAVET

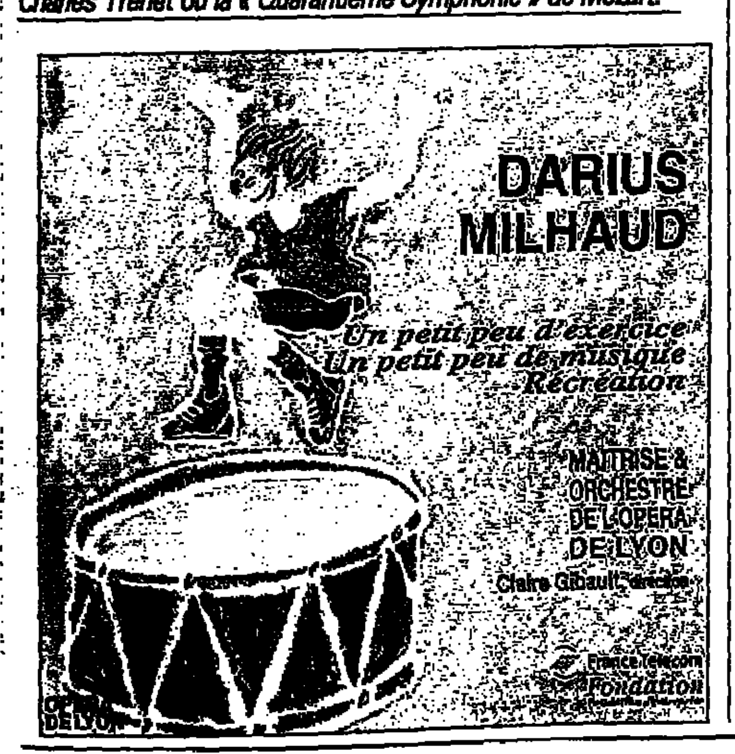
★ Un coffret de 5 CD Capitol, distribué par EMI, C2 0777 7 81294 2 4.

ENFANTS

La patrouille des Castafiore juniors

par Anne Bustaret

Genre délicat s'il en est que le disque vendu sous la dénomination «pour enfants». Il existe bien là, en effet, un public, immense, ouvert en principe à toute tentative créative ou pédagogique. Un public cependant privé d'initiatives financières et longtemps dans l'impossibilité d'exprimer clairement ses goûts, ses désirs, ses plaisirs. Ce sont, comme chacun sait, les parents qui achètent les disques destinés à leur progéniture. Qui, bien souvent, préfère à «Pierre et le loup», Prince, Charles Trenet ou la « Quarantième Symphonie » de Mozart.



La Barbe bleue

par Guy Villerd et la Carrérarie

La musique de scène donne le mouvement, le texte original de Perrault glace le sang, et le reportage imaginaire du récitant sème le rire sur le mariage royal, la visite touristique du château ou le suspense de la fin : un régal pour qui connaît déjà un peu l'histoire.

K7 ou CD U 310046 Unidisc Auvidis.

Crasse-Tignasse

par Un drame musical instantané

Comment, à l'instar du Dr Hoffmann traduit par Cavanna, faire horreur (pour rire) avec des sons et des voix aux «vilains enfants» qui suçaient déjà leur pouce et se balançaient sur leur chaise en 1845. Un enregistrement *live* de trois brise-fer inspirés : Jacques Birgé, Gérard Siracusa et Bernard Vitet.

K7 ou CD U 310043.

L'ombre du zèbre n'est pas rayée

par la compagnie Le Cercle

Sept légendes tirées des contes nègres de Blaise Cendrars, dites à deux voix par Abbi Patrix et Agnès Chavanon. Leurs complices en musique, Alain Gibert et Bernard Chèze, tissent un fond de percussions légères comme le pas de l'araignée dans la brousse.

K7 ou CD U 310039.

Le Roi démonté

de Steve Waring et Alain Gibert,

Un opéra junior réalisé avec des enfants de Villiers-sur-Marne. Free jazz, mélodies partagées et jeux vocaux pour un roi en morceaux.

K7 ou CD U 310038.

Le K

par Richard Bohringer et Un drame musical instantané.

Quel est ce monstre marin qui a pris dans ses rêts l'esprit de Stefano ? Peur de l'attrait ou attrait de la peur, le destin de l'enfant en sera marqué à jamais. Le texte de Buzzati dégage une force telle que la musique paraît redondante. Mais dès onze-douze ans, les amateurs d'émotions fortes seront comblés.

K7 ou CD Unidisc Auvidis 310040.

Chansons et poèmes pour Noël et l'hiver

par Agnès Chaumié, des enfants et les musiciens d'Enfance et musique.

Entre un *Petit Bonhomme* Noël et un *Grand Saint Nicolas*, Entre les flûtes et les *Clochettes de mon pays*, *entre le bœuf et l'âne gris* que trouveras-tu *Petit garçon* ? Des recettes de sorcières, des rois mages et surtout le plus rafraîchissant des disques de Noël entendu depuis longtemps.

Livre-cassette ou CD Enfance et Musique.

Bleu câlin

par Dominique Flaux et le groupe Enfantillage

Pas facile d'avoir deux ou trois ans et de «s'occuper tout seul». Sauf quand on entend comme ici le sourire dans les voix, et le silence à travers les arrangements délicats.

K7 ou CD Arc-en-ciel 12 22 53.

Tournez fabulettes

d'Anne Sylvestre

On l'adore ou on ne peut plus l'entendre, c'est selon... Le talent pourtant ne s'est pas perdu en route, la voix s'est plutôt épanouie et François Rauber est là. Ici, tout tourne en chanson et même au chef-d'œuvre quand on entend *la Toupie* s'accélérer en virelangue ou *le Ventilateur* souffler son air chaud !

CD 6 Adès EPM 982 542.

La Grande Panthère noire

par Philippe Noiret, musique d'André Popp

Heureuse réédition au Père Castor d'une belle histoire de poursuite et de disparition mise en valeur par la parfaite osmose de l'image et du son. Un classique à offrir dès cinq ans.

Coffret livre-cassette Père Castor Flammarion.

Histoires à conter dans la main

de Gilles Vigneault

Deux aventures écologiques comme on commence à les aimer vers sept-huit ans.

CD Unidisc U 310020.

Les Ogres

Contes choisis par C. Archambault

Un magnifique bouquet d'ogres, d'ogresses et de monstres dévorants en neuf contes tirés de la tradition orientale ou occidentale et parfois signée Calvino, Gripari, Grimm, Gougaud ou Khémir. Lecture à plusieurs voix, transitions musicales bien choisies, de quoi évacuer tous les phantasmes de dévoration des cinq à dix ans !

Coffret 2 cassettes « Jeunes » Radio-France K 1679.

Darius Milhaud

par la maîtrise et l'Orchestre de l'Opéra de Lyon

Réjouissantes images de l'école des années 30, écrites pour solistes et chœurs d'enfants, dans une interprétation précise dirigée par Claire Gibault. Une réalisation intelligente et drôle, qui manquait au catalogue.

CD Opus 111 LC 5716.

Le Chant des enfants du monde

Volume I : Guinée, Sénégal

Chansons à messages, chansons de travail, de jeu, d'initiation, de prière ou d'amour, de deuil ou de fêtes : c'est la tradition que les enfants s'approprient en la transformant plus ou moins. La présence vocale et rythmique des enfants africains, la qualité de la prise de son, l'intérêt du répertoire font bien augurer des huit volumes à suivre.

CD Arion ARN 64259.

★ Il paraîtrait normal de pouvoir écouter un disque pour enfants avant de l'acheter. C'est généralement impossible dans la capitale, sauf à Chantelivre, 132, rue de Sèvres, 75006 Paris.

JAZZ

A nous la liberté

par Francis Marmande

Depuis la fin du capitalisme d'Etat en Hongrie, on ne trouve plus les délicieux yaourts locaux qui servaient de petites madeleines aux proustiens inspirés de Buda et de Pest. En revanche, on peut acheter à peu d'argent des yaourts infiniment moins fins, mais sous toutes les marques et venus de partout. C'est donc la liberté. Le marché du disque inspire une analogue ivresse de liberté. A la différence qu'on n'a plus le temps de s'attarder aux mauvais disques. Il suffit pour s'en convaincre de déambuler devant les rayons des grands pourvoyeurs en croquant une pomme d'un air niaisot. Entre rééditions, collections, compilations, pirates et décoctions, chacun trace sa route à la machette. Tantôt le jazz recule derrière le blues, tantôt la fusion l'emporte, ce sont des variations saisonnières dont les courbes collent aux heures d'ensoleillement, et ce qu'on appelait le public finit par dessiner une carte très pertinente de la musique achetée en galette. Après triage, on souscrit.

Coffrets

AMERICANS IN PARIS

Sidney Bechet, La nuit est une sorcière ; Spirits of New Orleans* (avec Albert Nicholas et Milton « Mezz » Mezzrow), *Dizzy Gillespie, Pleyel 48 ; Max Roach, Quintet 49 ; Lionel Hampton, Real Crazy ; James Moody, Frank Foster, Sax Talk ; Gerry Mulligan, Pleyel Concerts 1954,* volumes 1 et 2 ; *Zoot Sims, Tenorly.

Graphisme superbe et couleurs chatoyantes, la série « Americans in Paris » est remarquable à trois titres : nonchalamment étalée sur une table basse de salon, elle atteint au sommet de ce que les compacts peuvent rendre ; tous les enregistrements, souvent « historiques » pour les Parisiens parce qu'ils ont Paris pour épicentre (Dizzy 48, Gerry Mulligan 54) sont d'un intérêt évident (direct, son d'époque, mélange avec les accompagnateurs régionaux, parfois) ; le catalogue ainsi rassemblé est une espèce d'histoire du jazz miniature sur un principe à la Perec – d'ailleurs, il doit figurer assez souvent parmi les applaudissements. Ces huit disques font suite aux douze publiés en 1992 (déjà des trésors, de Buck Clayton à Mary Lou Williams en passant par Coleman Hawkins et Monk).

★ 8 CD Vogue 74321 134-142-082-152-092-102-112-132, distribués par BMG.

SIDNEY BECHET

Intégrale en studio 1949/1958.

Tout y est, et les titres disent tout, comme une fatrasie surréaliste du temps où Bechet se faisait expulser d'Angleterre et de France : *Ce mossieu qui parle, Buddy Bolden Story, Bechet Creole Blues, Ni queue ni tête, Moulin à café, Careless Love, Francis Blues, Embraceable you, Madame Bécasse, Promenade aux Champs-Elysées, Blues in The Cave, Sidney's Wedding Day, Ghost of the Blues, Si tu vois ma mère, Pattes de mouche, le Marchand de poisson, As-tu le cafard, Dans les rues d'Antibes, Au clair de la lune, Ol'Man River, le Loup, la biche et le chevalier, La nuit est une sorcière, Pleure pas Nelly, Un ange comme ça, la Cane de Jeanne, l'Enchaînée d'amour, A moi d'payer, le Train du vieux Noir, J'en ai marre, J'ai deux amours, Bonjour Paris, Premier bal, Pas d'blague, Au secours, Soprano blues, Blues du Papa Noël, les Oignons* et, évidemment, *Petite fleur* – version du 21 janvier 1951.

Résumé : Bechet (prononcer « Béché ») est aimé. Dans ces plages, il joue du saxophone soprano et pas de la clarinette . Vibrato et timbre, il est l'origine revendiquée au soprano de Steve Lacy et John Coltrane (histoire du jazz, haine du free et stéréotypes à revoir de fond en comble). La trentaine d'inédits *(14 juillet)* et la beauté de présentation font de ce coffret un cadeau tout terrain. Mais ce qu'on aime le plus, ce sont les airs trop connus. Seuls les grands musiciens populaires et les chanteuses atteignent cet étrange plaisir de la reprise.

★ 1 coffret de 9 CD Vogue, BM 106.

JELLY ROLL MORTON

Creole Genius (1926-1939).

Il porte un nom de polar : Ferdinand Joseph La Menthe. A moins que ce ne soit La Mothe. Entre les incisives, il se fit sertir un diamant. Il avait les plus belles pompes du quartier. Né en Louisiane en 1885, il quitte la planète en 1941, à Los Angeles, après avoir inventé le jazz. C'est du moins ce qu'il prétend très précocement et ce n'est pas tout à fait inexact. Vedette des plus somptueux bordels de La Nouvelle-Orléans – son surnom de Jelly Roll pourrait avoir, dit-on, un sens évocateur –, il accorde le ragtime à des formes exogènes et opère, à la main gauche, cette délicate mutation qui change le pompiérisme gaillard des pompes en déhanchement swingué. Comme compositeur, il est, avec Ellington et Thelonious Monk, l'un des fondateurs majeurs d'une musique qui n'a pas fini de nous faire courir. Ses premiers groupes de fayots rubiconds (Red Hot Peppers) et son disque de miniatures en solo sont des réussites absolues de l'histoire du jazz.

En fait, ce qu'il faisait le mieux (l'amour, piper les dés, gagner aux cartes, arnaquer au billard, mener une vie de patachon, éclater de rire, boire avec science) ne figure que très allégoriquement sur ces maigres et somptueuses traces phonographiques – ce qui en dit long sur l'infirmité des bien nommés « compacts » et sur la vanité des enregistrements humains, fussent-ils très sophistiqués.

★ 1 étui de 3CD (vol.1) ZE 266, distribué par EPM/ADES.

CHARLIE PARKER

On Dial. The Complete Sessions.

Du 5 février 1946 au 17 décembre 1947, tout est aligné chronologiquement de l'œuvre de Charlie Parker gravée par Ross Russell, avec un inédit, *Home-Cooking Session,* enregistré dans la cuisine de Charles Kopley quand Parker sortit de l'hôpital de Camarillo. La bouleversante interprétation de *Lover Man,* entre effondrement et ivresse absolue, figure dans ces plages. Michel Contat la rapproche judicieusement de *« la crise émotionnelle de Turin »* dont Nietzsche ne devait plus émerger. Parker donnera, à partir d'elle, l'expression contraire de la joie – soit, toujours selon Nietzsche, *« l'accomplissement du destin d'un génie ».*

Outre sa pertinence, cet écho s'impose, ne serait-ce que pour rappeler qu'il faut entendre Parker à hauteur des plus grands créateurs, des penseurs les plus suscitants de ce siècle, et à hauteur de ceux, parmi les plus grands, qui ont emprunté les voies les plus heureuses et les plus dures. Faute de quoi, on se condamnerait à l'admirer parce qu'il chauffait les salles et jouait plus vite que son ombre (voir le film *Bird*). Un peu comme celui qui aimerait lire Nietzsche sous prétexte qu'il y a beaucoup de voyelles et pas mal de consonnes.

★ 1 coffret de 4 CD Spotlite SPJ 101, distribué par Média 7.

ORNETTE COLEMAN

Beauty is a Rare Thing.

C'est, avec inédits, livret soigné, textes d'Ornette Coleman et de Don Cherry, l'intégrale, moins les quinze heures de bandes perdues par le feu, des enregistrements historiques d'Ornette Coleman pour Atlantic. Oublions, s'il vous plaît, si elle doit faire écran, l'étiquette de « free jazz » (au fait, pourquoi tant d'acharnement dans la haine de la « liberté » chez ceux qui en veulent au « free » ?), les mélodies d'Ornette sont les plus légères, les plus acides, les plus douloureusement gaies de l'aventure contemporaine du jazz *(le Monde* du 15 octobre 1993). Les plus fraîches aussi, et les plus chantantes.

★ 1 coffret de 6 CD WEA.

DJANGO REINHARDT

Djangology (1936-1948).

Aux noces de la liberté et de l'âme noire qu'on appelle de son nom d'oiseau le jazz, il était normal que l'Europe déléguât un manouche, les Gipsies du Nord, ces Egyptiens partis des Indes sans qu'on sache bien pourquoi et probablement pour partir *(le Monde* du 17 juin 1993). Que ce manouche fût Django semble aujourd'hui la plus promise des évidences. Qu'il se refît de toutes pièces une technique pour avoir perdu deux doigts dans l'incendie de sa roulotte et que cette technique soit, s'agissant de son jeu de phénix, ce qui s'oublie le plus vite, ne peut plus étonner grand-monde. Pas plus que chez Bechet ou chez Fats Waller, jamais on ne se lasse chez Django de ce qui paraît (ce n'est qu'apparence) toujours égal.

★ 10 CD EMI France 806602-12-22-32-42-52-62-72-82-92.

SONNY ROLLINS

The Complete Prestige Recordings.

Old Flames, le dernier disque de Sonny Rollins, devrait logiquement déclencher, à sa parution, des jugements plus mitigés que la complète de chez Prestige *(le monde* du 18 février 1993). De Miles à Monk, tous les inventeurs d'un des âges d'or (milieu des années 50) du jazz sont

➡

Palmarès 93

DEE DEE BRIDGEWATER
Keeping Tradition 1 CD Polygram 5196072.
STEVE COLEMAN
The Tao of Mad Phat
RCA 63 160/BMG
MILES DAVIS
Live at Montreux
WEA 833
RICHARD GALLIANO
Viaggio
Dreyfus 36562
JAN GARBAREK
Twelve Moons
ECM 519500
JOE HENDERSON
So Near So Far
VERVE 517 674-2/Polygram
KEITH JARRETT
Bye Bye Blackbird
ECM 1476
WYNTON MARSALIS
Citi Movement
Columbia/Sony 473055
MARCUS MILLER
Sun Don't Lie
FDM 36560
MICHEL PORTAL
Anyway
LBLC 6544
JOSHUA REDMAN
Wish
WEA 945 365
LOUIS SCLAVIS
Ellington On The Air
DA 032/OMD
HENRI TEXIER
An Indian's Week
LBLC 6558
McCOY TYNER
Journey
Polygram, 5199412
RANDY WESTON
Volcano Blues
Verve/Polygram
BARNEY WILEN
Essential Ballads
ALCR 281/OMD

« The Complete Fantasy Recordings » 1973-1977

Bill Evans lui-même


CHRISTIAN DUCASSE
Bill Evans, 1980.

TOUT le piano moderne vient de là. On imagine mal Bill Evans (1929-1980) en orchestre de danse. C'est pourtant par là qu'il a commencé. On l'imagine encore moins à l'armée. Il s'y est engagé trois ans. La rencontre de George Russell et le premier disque avec Paul Motian font tout basculer. Nous sommes en 1956, le titre choisi est très clair : *New Jazz Conceptions*. Il s'agit, oui, de renouvellement de la conception du jazz. Les rôles sont reformulés. La basse s'insinue dans le discours du clavier, fait jeu égal. La percussion – difficile de parler de batterie avec Paul Motian – renvoie leur dialogue à sa délicatesse. Un nouveau mode de circulation des énergies, des inconscients, est au point. Personne ne marque le tempo qui éclate chez tous.

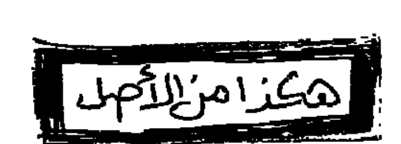
Miles Davis emprunte Bill Evans à Mingus. C'est l'autre face de mai 1958 (*Basic Miles, Stella by Starlight, On Green Dolphin Street),* moins dramatique, plus posée, qui aboutira à une tournée de plusieurs mois et à ce monument du jazz moderne qu'est *Kind of Blue* (CBS, 460603-2). Mais l'entrée en trio fixe définitivement le destin du pianiste. Sa fidélité à Motian et sa rencontre avec le jeune Scott LaFaro suffisent à expliquer que le jazz ouvre une piste dont il ignorait tout quelques mois auparavant.

Scott LaFaro traite la basse comme personne n'a jamais cru pouvoir le faire avant lui, il en joue comme un guitariste flamenco, se promène sous la mélodie par nappes et développements insensés, lance des traits fulgurants, libère le jeu du pianiste, se fond dans celui de Motian, moyennant quoi, plus de trente ans après sa mort accidentelle (1961), on continue de moquer un instrument qui n'a jamais existé sauf dans l'oreille malade d'un farceur, en faisant doum-doum-doum...

Bill Evans sera à l'origine d'une lignée de bassistes qui renversent les lois de l'instrument, aucun néanmoins comme LaFaro : Chuck Israels, Gary Peacok, Eddie Gomez, Marc Johnson se relaieront dans ce rôle très complexe qu'il leur assigne, aux côtés de batteurs qu'aucune routine ne vient consoler (Larry Bunker, Joe Hunt, Philly Joe Jones, Marty Morell, Elliott Zigmund). Car le trio reste, à quelques exceptions près (en particulier avec Harold Land, dans ces plages), la formule magique, basique, profonde. Comme la valse *(Waltz for Debby)* reste son modèle préféré, et le 3/4 son rythme de prédilection. On peut imaginer une interprétation sollersienne (autour de la trinité, bien sûr), musicologique (la caractérisation par le ternaire) ou plus secrète (pourquoi cet amour de la valse chez les deux fondateurs de la modernité, Bill Evans et John Coltrane ?)... On peut aussi interroger à l'infini la posture des corps devant le piano des deux plus fascinants instrumentistes des temps modernes (Glenn Gould et lui). Cela ne viendra jamais à bout du toucher, du phrasé, du mystère et de la capacité d'invention harmonique de Bill Evans, qu'une plongée voulue dans les états d'exception sut augmenter sans doute, au moment donné, tout en compromettant sa vie. Laquelle se confondait d'ailleurs avec la musique.

On disposait déjà de l'intégrale des enregistrements effectués pour la firme Riverside (coffret de 12 CD 99 918, distribué par Carrère). Ils regroupent les noms et les phases essentiels de la carrière de Bill Evans qui semble s'être comme trouvée d'emblée. En quoi se trouve justifié ce nouveau coffret, qui couvre, sans exhaustivité, la période de 1973 à 1977 où furent gravées ces pièces pour le label Fantasy. Outre des inédits et une longue conversation enregistrée, on reconstitue ici, chronologiquement, les douze albums naguère publiés, miracles, bizarreries (avec Tony Bennett) et faux pas compris *(Crosscurrents).* Bill Evans est à chaque accord, à chaque phrase, à ce point lui-même que ses enregistrements ne sont que la suite de la musique jouée devant un micro ouvert. Et rien de ce qu'il jouait, même à contre-pied, parfois, ou glissant de l'extrême sérénité dans une mièvrerie qui fait sourire les plus fidèles de ses fidèles, ne laisse tranquille.

★ 1 coffret de 9 CD Fantasy FCD 1012-2, distibué par WEA.



➡

là, complets au générique. Saxophone Colossus, Tenor Madness, Sonny Rollins + Four, etc. Pas de discothèque sans les prestigieux Rollins.

★ 1 coffret de 7 CD Prestige Recording 4407-2, distribué par EMI.

LESTER YOUNG

Volume 1 (37-39) et Volume 2 (39-42).

Parmi les collections érudites et sérieuses, composées avec rigueur, compétence (dans la présentation chronologique) et soin minutieux (dans les textes de présentation), la série « Masters of Jazz » aux airs de « Pléiade » (filet rouge sur fond blanc, médaillon central) est un modèle. On peut piocher selon le goût (Charlie Christian, par exemple, ce prince initiateur de la guitare) ou selon l'histoire. C'est donc pour tout public, puisque chaque album est réalisé avec le même goût, et pour collectionneur.

Avec sa typographie empruntée au *Herald Tribune* et ses textes d'accompagnement dépliables comme un journal, la collection « Jazz Tribune » remplit un rôle semblable, élégant, plaisant et historique. A supposer que l'on s'en tienne aux trois chapitres de plusieurs disques déjà publiés, on aura constitué une discothèque classique très proche des fondamentaux du jazz (RCA distribué par BMG).

La remarque vaut pour la collection « Classics », cinq éditions chaque mois d'intégrales chronologiques des grands musiciens de l'époque dite classique, plus de deux cents disques déjà publiés (distribué par Mélodie).

★ Lester Young, 2 CD Masters of Jazz, distribués par Média 7.

Outre les choix indiqués dans le palmarès ci-contre, dont certains ont pu être critiqués au cours de l'année, on n'aura garde d'oublier, car c'est vraiment la meilleure eau :

Chet Baker

Young Chet

Pas de Noël sans Chet. Pas de Chet sans jeunesse. Young Chet : pléonasme. Simple prime, l'interprétation la plus bouleversante et la plus froide de *My Funny Valentine*, deux minutes dix-neuf, Los Angeles, le 15 février 1954.

2 CD Gitanes Emarcy 516 518/ Polygram.

Dee Dee Bridgewater

Keeping Tradition

Ce qui est éclatant, outre la beauté du cadrage de couverture, c'est le paradoxe de cette tradition. Intelligemment conseillée, Dee Dee dépense pas mal d'énergie pour expliquer sur les ondes, avec beaucoup de grâce d'ailleurs, qu'elle n'est pas une chanteuse de jazz au sens jazzy du jazz, que le jazz n'est plus le jazz et qu'il faut en finir jazzement avec ce mot de jazz. Par derrière, toc, sans crier gare, accompagnée d'une cuadrilla inégalable (Thierry Eliez, Hein Van de Geyn, Dédé Ceccarelli), elle sort le disque de jazz le plus imparablement jazz à force de standards de jazz et d'expression de jazz. Bref, on l'aime. On aime le paradoxe. Et l'on songe à la page 41 d'*Ecrire* (Duras, Gallimard) : *« Je le jure. Tout, je le jure. Je n'ai jamais menti dans un livre. Ni même dans ma vie. Sauf aux hommes. Jamais... »*

1 CD Polygram 519 6072.

Laurent Cugny

Dromesco

Un big band qui sonne juste et vite, une légion de jeunes gens, le tempo qui ne file jamais, des circonstances pourtant contraires, une écriture soutenue, et pour autant, un disque lumineux, une fête de l'esprit et du cœur.

1 CD Emarcy 514 303 distribué par Polygram.

Miles & Quincy

Live at Montreux

Contesté, incontestable, le dernier disque, Montreux, juillet 1991, cinquante-sept musiciens sur scène, les arrangements historiques de Gil, la passion, la peur de trébucher, Miles, deux mois avant sa mort.

1 CD Warner Bros WE 833.

Vic Dickenson

Septet

Le trombone (méconnu, incertain, flatulent, jeu de cirque, instrument de coulisse) est ici traité comme l'aquarelle par Grenneway, comme la pulsation par Count Basie, comme la guitare par Freddie Green, comme la caresse par des fiancés, comme la liberté par Ornette, comme la demi-véronique par El Paula, comme la basse par Charlie Haden, comme la mélodie par Chet Baker, comme la douleur par Pergolèse. Séances de décembre 1953 et novembre 1954, avec Ruby Braff (trompette), Edmond Hall (clarinette), Sir Charles Thompson (piano), Steve Jordan (guitare), Walter Page (basse) et Jo Jones. L'art classique en son inessentielle perfection.

1 CD Vanguard WMD 350.

Gil Evans

Svengali

Manhattan, l'été 1973, chef-d'œuvre, *Lincoln Center*, chaleur, fin d'après-midi, Sanborn dans *Blues in Orbit*, Gil Evans au sommet, Keith Jarrett et Rollins au même programme (mais ne figurent pas dans le disque), et pour l'éternité, *Zee Zee* de Marvin Hannibal Peterson.

1 CD Act 9207-2/Média 7.

Charles Gayle

Spirits before

Juste pour amateurs de suavité éthérée, de ténors velus, de chants d'amour, de cris d'étreinte et d'émotions fortes. Bruits de fond s'abstenir.

1 CD SH 117 distribué par OMD.

Charles Mingus and his jazz groups

Mingus Dynasty

Rien à prouver. Ceux qui connaissent ont déjà remplacé leur galette noire. Ceux qui découvrent ouvrent des yeux très ronds. Mingus dans sa splendeur et la musique dans la sienne. Indépassable.

1 CD Columbia, COL 473904, CH 731.

Enrico Rava

Rava, l'opéra va

Les grands airs qu'on a en tête joués par un Italien qui les tient en bouche, après périples par New-York et détours d'avant-garde. Derrière Puccini et Gounod, le Stabat Mater de Pergolèse comme un secret. Rava, un sextet de jazz, un quatuor classique. Grand.

1 CD Label Bleu

David S. Ware

Third Ear Recitation

Comme Gayle, ce qu'on n'entendrait plus souvent si les choses n'avaient pas pris cette tournure. A recommander à la brochette de starlettes de la télévisionnette (vedettes des émissions de variétés et d'information) qui, en parfaits petits ventriloques disciplinés, répondent comme un seul homme à *Jazz Magazine* : *« J'aime tout le jazz, sauf le free jazz. »*

1 CD DIW 870, distr. Harmonia Mundi.

Laurent de Wilde

Open Changes

La sérénité juste et trouvée d'un trio (Ira Coleman à la basse et Billy Drummond aux drums) pour ce petit chef-d'œuvre du pianiste Laurent de Wilde, qui invite l'auditoire à réécouter le piano, la modernité intègre et les airs quand on les joue à hauteur d'histoire.

1 CD IDA 035 distribué par OMD.

CHANSON

Chères locomotives

par Véronique Mortaigne

La chaîne, un moment brisée, se reforme : la jeune génération reprend l'histoire de la chanson là où l'irruption du rock anglo-saxon l'avait laissée, sans pour autant renier les acquis de ces trois décennies d'électricité et de haute énergie. Le chanteur français des années 90 aime le violoncelle, l'accordéon et la guitare acoustique. Il épure les formes, se réfère à Montand, à Barbara et à la chanson réaliste. Les 78 tours sortent des armoires des collectionneurs, et les amateurs de Neil Young ou de pop anglaise les écoutent. Les ponts sont jetés. Selon le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), la variété nationale a progressé de 16 % en valeur sur les dix premiers mois de l'année 1993, contre 3,6 % pour la variété internationale. Un bel espoir d'inverser des proportions jusque-là défavorables à la production nationale. Aux causes conjoncturelles – sortie d'albums porteurs, comme le dernier Souchon ; trentième anniversaire de la mort d'Edith Piaf, – s'ajoutent un penchant accentué, universellement partagé aujourd'hui, pour la recherche identitaire. Il n'est plus honteux d'être né dans l'Hexagone lorqu'on est guitariste, batteur ou bassiste. Qu'on ne se leurre pourtant pas. Sur la quarantaine de jeunes artistes ou groupes français ayant intégré les rangs d'une major cette année, une bonne moitié, plutôt incolore, se classe dans le domaine de la variété formatée aux exigences des « FM jeunes ». Et si la chanson française a retrouvé une santé, c'est aussi parce que les « anciens » ont assuré : on les a vus en scène, ils ont enregistré de nouvelles chansons. Bref, ils n'avaient jamais baissé les bras.



P. POLLET-VILLARD

Les Têtes raides.

LES VALEURS SURES

Juliette Gréco

Juliette Gréco

Juliette Gréco, sur des paroles d'Etienne Roda-Gil, refait le monde à sa manière : effrontée toujours, intuitive et féline.

1 CD Phonogram 5737.

Claude Nougaro

Chansongs

Nougaro assume son âge et son irrémédiable swing, avec des musiciens français triés sur le volet (Vander, Katché, Lockwood, Goyone, Galliano...).

1 CD Phonogram 521 117.

Brigitte Fontaine

French Corazon

Au Japon, l'album a deux ans, mais jusqu'à cette année la route lui était barrée en France. *Les Nougats* sont pourtant une perle de dérision comme seule Fontaine sait en fabriquer.

1 CD EMI 7 94066.

Julien Clerc

Utile

Remariage avec l'auteur fétiche Roda-Gil. Chansons à écouter. Au-delà du vibrato de la voix, des mélodies et des mots impliqués dans l'époque.

1 CD Virgin 865 922.

LES CONFIRMATIONS

Jean-Louis Murat

Vénus

Le pendant country et acoustique de Murat, liens défaits et murmures, en longs développements, mais aussi en formats courts et incisifs.

1 CD Virgin 391 882.

Nilda Fernandez

Nilda Fernandez

Confirmation des talents d'auteur-compositeur d'un chanteur du Sud, qui invente des climats et des histoires au gré de sa folie contenue. Un très bel album.

1 CD Polydor 519 747.

Kent

D'un autre Occident

Un peu mélancolique, Kent invente des chansons à ralentir la course, accordéon et beaux développements mélodiques.

1 CD Barclay 511 484.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Dominique A.

Si je connais Harry

Univers minimaliste d'un chanteur troublé par la profusion. Textes en forme de jeux de piste. Voix détachée.

1 CD Lithium 391562.
Distribué par Virgin.

Les Têtes raides

Fleurs de yeux

Trombone, violoncelle, accordéon, tôle ondulée pour construire un univers tout en énergie festive sur des textes néoréalistes jusqu'à l'absurde.

1 CD WEA 450993834.

Silvain Vanot

Silvain Vanot

Guitares déchirées, mais non dominantes, références à Neil Young et Barbara, textes écrits.

1 CD Weekend 882582.
Distribué par Virgin.

Jérôme Dahan

Sexe faible

Underground chic et référence climatique à Wim Wenders, voix tranquille, textes limpides. L'intuition commande.

1 CD Phonogram 514 584.

Nina Morato

Je suis la mieux !

Beaucoup d'énergie, des peurs de jeunes filles affichées *(« Maman maman, j'veux pas sortir le soir »)*, une belle voix et des envies d'aller plus loin. Très agréable.

1 CD Polydor 517 713.

Juliette

Irrésistible

Juliette est une chanteuse française, dans la lignée des grandes interprètes du genre. Humour, textes cruellement ambigus, signés par l'ancien parolier de Jean Guidoni.

1 CD Scalen Disc MT102.

Coffrets

WILLIAM SHELLER, *Carnets de note* : un coffret de 4 CD Philips 514 761.

EDITH PIAF, *Versions inédites en public* : un coffret de 2 CD Polygram 518175. *Intégrale Edith Piaf 1936-1945* : un coffret de 4 CD Polygram 834 506 (disponibles séparément). *Intégrale Edith Piaf 1946-1963* : un coffret de 10 CD EMI 8271352-1442. Une compilation tirée de ce coffret est disponible en 2 CD intitulés *Trentième anniversaire* : EMI 8270972.

LÉO FERRÉ, *Premières chansons* : 1 CD Le Chant du monde LDX 274967. *Les années Odéon 1953-1958* : un coffret de 8 CD Columbia 770-475055. *Avec le temps 1960-1970* : un coffret de 11 CD Barclay 8412602.

YVES MONTAND, *les Années Odéon 1945-1958* : un coffret de 9 CD Columbia 779-475854.

PIERRE DESPROGES, *Les réquisitoires*, un coffret de 3 CD, plus un volume « zéro » vendu séparément, Epic 475 505.

BRIGITTE BARDOT, *Initiales BB* : un coffret de 3 CD Phonogram 514 673.

Au bonheur des anciens

Tandis que la mode Fréhel continue son chemin chez les plus jeunes, les albums consacrés aux années passées sortent en rafale. Chez les majors, les fonds de catalogue, hier considérés comme une rente de situation, sont aujourd'hui mis sur le marché au même titre que les produits nouveaux.

Une fois passée la grande vague des rééditions (la transformation des microsillons en disques compacts), les producteurs sont allés fouiner chez les collectionneurs, les amateurs ont imposé leurs choix, et les éditeurs ont reconquis le terrain perdu du patrimoine français.

Les idées de Musée de la chanson sont dans l'air, et Esther Lekain (1860-1960) sort de l'oubli. En marge des grands (Fréhel, Damia, Piaf, Dramen, Baker, etc.) disponibles dans les collections Chansophone, « Succès et raretés » et Music Memoria, « Les Etoiles de la chanson », voici quelques curiosités récemment parues sur ces labels :

Chansophone

GILLES ET JULIEN
1932-1936
1 CD Chansophone 118.
ESTHER LEKAIN
1906 – 1933
1 CD Chansophone 134.
NITTA-JÔ
1930-1935
1 CD Chansophone 133.
Les disques Chansophone sont distribués par Mélodie.

Music Memoria

RINA KETTY
1937-1940
1 CD Music Memoria 8391182.

ANDRÉ CLAVEAU
1936-1942
1 CD Music Memoria 877392.

RAY VENTURA ET SES COLLÉGIENS
1935-1939
1 CD Music Memoria 391542.

Les disques Music Memoria sont distribués par Virgin.

Coffret

ANTHOLOGIE DE LA CHANSON FRANÇAISE ENREGISTRÉE
Volume 1940-1950

1 coffret de 10 CD en vente par correspondance chez EPM, 138, boulevard Voltaire, 75011 Paris. Tél. : 05-47-68-63 (numéro vert). 995 F. Les volumes consacrés aux années 30-40, 50-60, 60-70 sont également disponibles.

SPÉCIAL DISQUES

MUSIQUES DU MONDE

Pépites et ersatz

par Véronique Mortaigne

Dans les grandes surfaces du disque, le rayon « Musiques du monde » a acquis une ampleur qui confine à la saturation. Les Best of *de Ravi Shankar, les compilations consacrées à la flûte de pan ou les collections sexy – le pire donc – y côtoient le meilleur. Les genres se mélangent allégrement : pop africaine, gamelan javanais, raï, polyphonies pygmées, etc. Ce n'est pas un mal, mais cela provoque parfois des désappointements. Parti à la recherche d'un bon disque de « zoukous » zaïrois, l'amateur de danse (souvent privé des conseils d'un disquaire spécialisé) risque d'acheter un ersatz fabriqué à la va-vite. Il passera à côté du Brésilien Caetano Veloso, un des chanteurs les plus créatifs du temps, et repartira avec un disque de lambada du goupe Kaoma. La remarque vaut pour des genres d'allure plus sérieuse. Ainsi, l'estampille* « musique indienne » *n'est-elle pas une garantie de qualité. Enregistrements sauvages de concerts, « remix » à l'européenne, méforme des musiciens : le résultat est souvent bien en deçà des talents annoncés. A quand le retour des cabines d'écoute chez les disquaires ?*

MUSIQUES TSIGANES

Latcho Drom
Bande originale du film
Un splendide voyage en terres tsiganes, de l'Inde du Nord à l'Espagne en passant par l'Egypte et l'Europe de l'Est.
1 CD Virgin 392492.

Flamenco
Chants de forges et de fêtes
Pepa de Benito, Tio José el Negro, Juan de los Reyes : la sauvagerie et la force à l'état pur. Déraillent en finesse.
1 CD EPM 982472 distribué par Adès/Musidisc.

ANTILLES-RÉUNION

Pierre-Edouard Décimus
Maracudja
Un des fondateurs de Kassav', sorti du groupe pour regarder l'après-zouk en s'inspirant de la richesse américano-caraïbe.
1 CD Celluloïd/Mélodie 66936.

Boukman Eksperyans
Kalfou Danjere
Haïti est en grand danger : les Boukman Eksperyans, entre peinture naïve et conscience politique exacerbée, ne se lassent pas de le chanter. Tambours et guitares.
1 CD Mango 16539927 distribué par Island.

Ziskakan
Ziskakan
Des Réunionnais magiciens, qui ont entendu les leçons de la révolution rock et du *maloya* traditionnel et subversif.
1 CD Mango/Island 514974.

REGGAE

Lucky Dube
Victims
Le reggaeman sud-africain attaque à nouveau les ressorts de la société moderne.
1 CD Celluloïd 66929 distribué par Mélodie.

Jimmy Cliff
Samba Reggae
Le Jamaïcain marche sur les traces des Brésiliens de Salvador-de-Bahia : tambours nègres et reggae antillais.
1 CD Celluloïd/Mélodie 08085.

SALSA

Septetos Cubanos
Sones de Cuba
Salsa des champs : une vingtaine d'orchestres cubains perpétuant le son, enregistrés en 1990. De vieux messieurs inconditionnels, artisans parfaits de cette sauce si dansante.
1 coffret de 2 CD Corason MTC113/114 distribué par Media 7.

Gloria Estefan
Mi Tierra
Salsa des villes : Cuba a inventé les rythmes, l'Amérique cosmopolite et technologique, le reste.
1 CD Epic 01473799.

TANGO

Carlos Gardel
Las 60 Mejores Canciones
Mi Buenos-Aires Querido et *Adios Muchachos*, cinquante-huit perles au milieu. Avec livret.
1 coffret de 2 CD P6006/07 El Bandoneon/Planet distribué par Night & Day.

AFRIQUE

Cesaria Evora
Miss Perfumado
L'album est sorti à la toute fin de l'année dernière, mais les *mornas* nostalgiques de Cesaria ont dominé l'année 1993.
1 CD Celluloïd/Mélodie.

Oumou Sangaré
Ko Sira
Une grande griotte malienne dans l'exercice de ses fonctions : la voix plonge dans l'histoire et la beauté africaines.
1 CD World Circuit distribué par Media 7.

Koffi Olomidé et Orchestre Quartier latin
Pas de faux pas
Parfaite machine à danser, qui sait faire aussi dans le langoureux. Synthés, guitares tricotées, zouk et rumba. Le Zaïre après Franco. Koffi Olomidé a une très belle voix.
1 CD Sonodisc 92018.

Zao
Zao
Merveilleux chanteur congolais à l'humour perçant, à l'ironie cruelle. Après les anciens combattants, voici les soûlards et le mariage égratignés en beauté.
1 CD Barclay 513457.


Zao.

MATUSSIÈRE

Geoffrey Oryema
Beat the Border
Avec Jean-Pierre Alarcen à la guitare, une touche de Brian Eno et de Peter Gabriel, l'Ougandais joueur de lammelophone et chanteur grave influencé par Leonard Cohen bâtit un univers sonore si spécial...
1 CD Real World CDRW17 distribué par Virgin.

Ray Lema et les Voix bulgares
Mariage en finesse entre un homme du monde, le Zaïrois Ray Lema, le professeur Stefanov et les voix très pures de l'ensemble Pirin'.
1 CD Buda Records 92550 distribué par Musidisc.

Vusi Mahlasela
When You Come Back
Les balades de ce jeune Sud-Africain des ghettos, admirateur de Victor Jara, et amateur de folk, se marient aux couleurs zouloues avec une grâce particulière.
1 CD Indigo LBLC2505 distribué par Harmonia Mundi.

Afrique du Sud
1950's South African Country and Small Towns Sounds
Ou comment on jouait le blues et le jazz dans les campagnes et les petites villes. Blues profond, harmonica, voix de basse, guitares et mains frappées, enregistrées vers 1950 par Hugh Tracey.
1 CD Original Music distribué par Night & Day.

BRÉSIL

Caetano Veloso
Circuladô ao vivo
Un des plus beaux albums de Veloso, en version publique, avec ajouts de versions très personnelles de chansons des Beatles ou de Michael Jackson. Superbe.
1 CD Philips 518070.

Alceu Valença
7 Desejos
Le Nordestin Valença, entre la verdeur des cannes à sucre, le baroque des églises et le bleu de la mer. Rock tropical et balades en forme de rap ancien et mystique du Sertao.
1 CD Fnac Music 592225.

Mônica Passos
Casamento
Un humour fou, des chansons urbaines en diable : la musique de Mônica Passos est surprenante, décapante, neuve. Une bossa au milieu, une complainte de Fauré en passant.
1 CD Azimuth Production EPC30 distribué par Harmonia Mundi.

Toots Thielemans
Brasil Project, volume 2
L'harmoniciste de jazz néerlandais Toots Thielemans est un amoureux du Brésil où il compte de nombreux amis. De Gilberto Gil, à Chico Buarque, ils sont tous venus chanter pour lui.
1 CD BMG 0100582110.

Gilberto Gil
Songbook
Toutes les stars du Brésil ont voulu interpréter une chanson de Gilberto Gil, en hommage au Bahianais cinquantenaire et tonique.
3 CD Luminar Discos LD01-02-0392 vendus séparément, distribués par Dam.

MONDE ARABE

Cheikha Rimitti
Les racines du raï
Merveilleuse chanteuse des premiers temps du raï moderne. Flûtes, larges tambours et autorité innée. On aime et on souffre sans souci du compromis social.
1 CD Buda Musique 82874 distribué par Mélodie.

Khaled
N'ssi, N'ssi
Quand l'ex-cheb d'Oran regarde vers l'Egypte avec des producteurs avant-gardistes.
1 CD Barclay 519898.

Alla
Le Foundou de Béchar
Fils de mineur, épicier dans le sud algérien, Alla joue du *oud*, le luth. A sa manière, délicieusement décalé.
1 CD Al Sur ALCD111 distribué par Media 7.

Munir Bachir
Maqamat
Enregistrées à Budapest en août dernier, des pièces classiques cristallines jouées par le maître irakien de l'*oud*, que la guerre du Golfe avait isolé en son pays.
1 CD Inédit W 260050 distribué par Auvidis.

Les archives de la musique arabe
Shaykh Yusuf Al Manyalawi
Comment retrouver les merveilles de la Nahda, la renaissance culturelle arabe de la fin du siècle, et de ses continuateurs, grâce au témoignage des 78 tours. Au début du siècle, Al Manyalawi était un chanteur exceptionnel.
1 CD Club du disque arabe AAA065.

INDE

Musicians and Poets of Rhajastan
Une merveille de flûtes, de voix modulées, de vibrantes vielles *sarangi*, des rythmes irrésistibles. Ces chanteurs populaires d'Inde du Nord sont le point de départ du voyage tsigane offert par *Latcho Drom (lire ci-dessus)*.
1 CD WMD/FNAC Music. Collection grand large.

Sulochana Brahashpati
Râga pour la saison des pluies
Une des voix les plus mystérieuses, les plus profondes de la tradition classique d'Inde du Nord (en compagnie de Zakir Hussain au tabla et Sultan Khan au *sarangi*) pour un *Raga Miam Malhar* de toute beauté.
1 CD Adès 110212 distribué par Musidisc.

FRANCE

Voix de Bretagne
De Yann Fanch Kemener au jeune Denez Prigent, un panorama complet des chanteurs bretons d'aujourd'hui. Voix superbes.
1 CD Le Quartz/France 3 RS CD205. Distribué par Keltia Musique.

Pietru Guelfucci
Corsica
Du fond des forêts, le chant à gorge déployée du sentiment d'existence de la Corse, tenace et fleurie.
1 CD Olivi Music 870010 distribué par Socadisc.

ACCORDÉON

Tony Murena
Valse et swing
Irrésistible swing d'un précurseur du genre.
1 CD Silex Y225103 distribué par Auvidis.

Accordéon musette/swing/Paris
Volume 2, 1925-1946
Des orchestres dansants, des chanteurs coquins ou alanguis, de la joie de vivre, le tout puisé dans les trésors de la discothèque des Halles.
1 coffret de 2 CD discothèque des Halles FA005 distribué par Night & Day.

Marc Perrone
Cinéma mémoire
Un catalogue parfait de célèbres musiques de film, jouées avec brio sur un accordéon diatonique.
1 CD Le Chant du monde, LDX 27496[illegible] distribué par Harmonia Mundi.

Raul Barboza
Geste
Argentin, Raul Barboza joue du bandonéon et retrouve la tradition du *chamame* de la pampa.
1 CD La Lichère LLL167. Distribué par Night & Day.

Grandes collections

L'esprit planétaire

Le choix du consommateur de musiques du monde est souvent motivé par les affinités personnelles qu'il entretient avec tel ou tel pays, tel ou tel continent. Mais un parcours bien commencé donne souvent l'envie d'aller plus loin. Où trouver le fil conducteur ? D'abord en faisant confiance à certains labels qui ont développé un style, maintenu une qualité optimale : les anglo-saxons World Circuit, Planet Records et Globe Style pour les musiques actuelles, Original Music pour les rééditions, l'allemand Piranha, les français Silex pour les musiques traditionnelles d'ici, Buda Records dans un esprit plus universel. El Bandoneon publie l'intégrale des enregistrements de Carlos Gardel et réédite les grands succès du tango d'avant les années 50. Tumbao poursuit sa formidable mise en valeur du *son* cubain, la Maison des cultures du monde/Inédit bâtit son intégrale des musiques arabo-andalouses du Maghreb. La France s'apprête à lancer de nouvelles séries planétaires (Grand large, chez FNAC Music/WMD, une autre à l'Institut du monde arabe).

Quant aux grandes collections de musique ethnique et traditionnelle, elles ont leurs charmes et leurs défauts. Ainsi, les Japonais de la World Music Library écument l'Asie et le Moyen-Orient, mais leurs enregistrements sont desservis par un son froid et distant. Radio-France (Ocora) et l'UNESCO (Musiques et musiciens du monde) sont toujours les références mondiales. Voici un palmarès de leurs meilleures publications de l'année.

Japon : Chants des Ainou.

OCORA

AMJAD ALI KHAN
Musique d'Inde du Nord
Le *sarod* indien dans toute sa richesse.
1 CD Ocora C560011.

ALEM KASIMOV
Azerbaïjan
Une des plus belles voix du monde, enregistrée l'année dernière au Théâtre de la Ville.
1 CD Ocora C560013.

CHINE
Nan Kouan, volumes 4,5 et 6
Chants courtois de la Chine du Sud interprétés par Tsai Hsiao-Yüeh
1 coffret de 3 CD Ocora 560039/40/41.
L'art du pipa
Neuf pièces jouées par Lin Shicheng, virtuose du luth *pipa*.
1 CD Ocora C560046.

ASIE CENTRALE
Traditions classiques
Promenade en terres inconnues, initiée depuis trois ans par les ethno-musicologues Jean During et Ted Levin.
Un coffret de 2 CD Ocora C560035/36.

PORTUGAL
Tras-os-Montes
Chant du blé, cornemuses de berger. Réédition d'une musique enregistrée dans les années 70 et presque disparue.
1 CD Ocora C580035.

★ Les disques Ocora sont distribués par Harmonia Mundi.

UNESCO

JAPON
Chants des Ainou
Etonnantes voix modulées des habitants de l'île d'Hokkaido, de Sakkhaline et des Kouriles, enregistrées en 1980.
1 CD Unesco D8047.

BADAKHSHAN
Musique tadjike du Badakhshan
Subtile, fluide, envoûtante, la musique des confins de la Chine associe luth, bombarde et voix.
1 CD Unesco D8212.

COTE-D'IVOIRE
Musique vocale baoulé
Des voix d'enfants, des noix de coco raclées, des battements de mains, des hochets, des cloches de fer.
1 CD Unesco D8048.

★ Les disques UNESCO sont distribués par Auvidis.

LE SPECTATEUR

Le temple et ses marchands

MICHEL BRAUDEAU

JUSQU'A présent, les amateurs d'art qui se rendent au Louvre y viennent en car ou en métro. Ils ont raison. Il faut laisser l'usage du parking aux personnes âgées, aux amateurs d'automobiles et aux passionnés du moindre effort. C'est pour l'instant un des plus agréables parkings de Paris, propre, clair, sur deux niveaux seulement qui donne accès directement au mur de Charles V et au vaste espace commercial enterré sous le Carrousel, en forme de croix, éclairé par le «lustre» sorti du cerveau pharaonique de M. Pei, idée géniale et lumineuse, comme une pyramide inversée.

Comme il a vu grand, le petit Chinois, et comme il a bien fait : c'est par ses dimensions exceptionnelles que l'ensemble tient et peut contenir une foule sans qu'on en souffre jamais. Les pyramides, la grande comme la petite renversée, communiquent avec le ciel, les toits du Louvre. On ne se sent nullement enfermé comme dans le métro, ni matraqué comme dans les grands magasins traditionnels ou les galeries marchandes ordinaires, celles de l'atroce Forum des Halles, par exemple. Au contraire, on respire une atmosphère de luxe clair, on glisse aisément sur la pierre blonde et polie des sols, un peu casse-gueule par moments (éviter les virages brusques avec des semelles de cuir, adoptez le style «patin», un peu lâche mais sûr), on admire le bureau de poste, plus beau qu'aucun de ses confrères existant en surface, on vit dans un monde qui ressemble au vrai, le nôtre, avec des boutiques et des restaurants, mais magnifié. Le métro de Moscou, si les nouveaux voyous du libéralisme qui fait rage ne l'ont pas abîmé ni tagué, doit encore donner cette impression de majesté pour tous.

PAS d'étalages au dehors dans les mails, pas de fripes, pas de musiquette serinée pour leurrer la menue poiscaille. La société immobilière SARI, que surveille l'Etablissement public du Grand Louvre, a reçu des consignes assez strictes. On n'autorise ni vendeurs de glaces avec jolis chariots à coupoles, ni baraques à frites, ni kiosques à journaux, ni fontaines Wallace ni vespasiennes. Il faut tenir son rang, on n'est pas rue de la Huchette. Il n'y a même pas d'enseignes apparentes, ce qui est tout de même un soulagement pour l'œil. Si dans certains quartiers, dans certaines villes, le néon est tolérable, parfois inventif comme à New-York ou Hongkong, sans parler de l'orgasme électrique qu'est chaque nuit de l'année le centre de Las Vegas, on ne peut que s'indigner de voir un des plus élégants paysages urbains (*skyline*, disent les Américains) d'Europe, juste derrière le Louvre, massacré quotidiennement par les enseignes de la Samaritaine et de Conforama, deux cauchemars nocturnes abhorrés.

On n'a permis ici que l'installation de boutiques haut de gamme, pour parler comme les garagistes. Lalique vend du cristal, très distingué, c'est pour tous les jours. Esprit vend des vêtements déstructurés mais reconstruits dans la ligne écolo la plus rêche. On trouve un comptoir du parfum absolument soûlant, une cascade de cravates italiennes exubérantes, une boutique pour monomaniaques de la tour Eiffel (tee-shirts, boucles d'oreilles, colifichets à l'effigie de la grande seringue, et lampe tronquée en bronze à 2 600 F). Chez Body Shop, on trouve des produits pour le bain qui n'abîment pas l'environnement, ni la peau, et des crèmes en petits pots. Chez Nature et découvertes, plein de choses indispensables et dont on croyait bêtement pouvoir se passer, des baguettes de sourcier, des bougies en cire d'abeille, des lampes de mineur, des plaquettes de survie et même un mini-jardin zen en sable blanc et cailloux, format dessous de plat, fourni avec le petit râteau, pour faire comme à Kyoto, quand on est moine, peigner la girafe et connaître le tao.

VIRGIN a construit sa deuxième cathédrale parisienne et propose des hectares de compacts et des écouteurs pour faire son choix, ce qui nous rappelle le bon vieux temps du Lido-Musique, sur les Champs-Elysées, quand nous étions des personnages de Truffaut. La librairie du Musée, un franc succès dès le départ, est de plus en plus florissante. On y vend aussi des moulages des statues qui sont exposées à l'étage au-dessus. Ce n'est pas donné. Un tout petit *Satyre jouant de la flûte* revient quand même à 3 355 F. Dans la boutique des Pyramidions le gros *Ours* de Pompon (la moitié d'un basset, environ) coûte 1 410 F, le modèle plus petit (un quart de chihuahua), 400 F. Un *Esclave* de Michel-Ange, format bougeoir, en résine, 2 630 F, ce qui est atterrant. Mieux vaut se rabattre sur la boutique de la Réunion des musées nationaux, où la *Vénus de Milo* se négocie à 665 F et la *Victoire de Samothrace* à 585 F, toujours en résine et en réduction, bien sûr, des modèles portatifs, pratiques, que l'on peut prendre avec soi pour le week-end. Au même endroit, un livre d'or à la disposition du public reçoit les compliments et quelques injures. Une dame s'est irritée par écrit de voir la vulgarité commerciale envahir ce sanctuaire culturel.

Mais, chère Madame, sans commerce, une grande partie des œuvres d'art n'aurait pas vu le jour, faute de princes assez riches. Et si le commerce vous dégoûte, il y a des sorties directes du musée vers la rue. En ce qui me concerne, je suis très satisfait de trouver cette aimable diversité qu'apporte le commerce, et d'aller chez Hector le plus chaud des poulets, où le demi-poulet frites est à 29 F, ou de déguster un chili con carne à El Rancho pour 28 F en dégustant une margarita à 18 F. Ou de choisir chez Maître Cruchot, maître fromager et affineur, une assiette de trois fromages avec salade pour 25 F. D'ailleurs, toute la zone de restauration ne désemplit pas, dès 9 heures du matin où l'on prend un second petit déjeuner. L'endroit n'est pas bruyant, paisible, et jouit de deux atouts : en cherchant bien sa position, on peut s'y servir de son Bi-bop, et surtout l'interdiction de fumer est respectée, enfin. Sans parler des splendeurs qui s'élèvent à la surface, le grand trou du Carrousel est admirable et accueillant, autant que celui du Forum, surtout dans la moitié sud, est inquiétant, mal famé. La comparaison est rapide, injuste, de mauvaise foi peut-être. Mais la conclusion est là : jusque dans l'art de faire des trous, M. Mitterrand l'emporte sur ses rivaux. ■

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

CINEMA

Tous les films nouveaux

Action mutante

de Alex de la Iglesia, avec Antonio Resines, Frédérique Feder, Alex Angulo, Juan Viadas, Saturnino Garcia, Fernando Guillen. Espagnol (1 h 30).
Interdit – 12 ans.

En 2012, un groupuscule d'activistes mutants décide de kidnapper le fils d'un milliardaire de la boulangerie diététique.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (42-71-52-36) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).
VF : Rex, dolby, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Gaumont Gobelins, dolby, 13e (36-68-75-55).

Douba-Douba

d'Alexandre Khvan, avec Oleg Menchikov, Angela Belianskaïa, Grigori Konstantinopolski, Alexandre Negreba, Alexandre Tioutine. Russe (2 h 10).

Un film noir parodique, et parfaitement désespéré. Russe, quoi.

VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

Little Buddha

de Bernardo Bertolucci, avec Keanu Reeves, Ying Ruocheng, Chris Isaak, Alex Wiesendanger, Bridget Fonda.
Américain (2 h 15).

Les moines tibétains cherchent de par le monde la réincarnation de leur chef spirituel. Parmi les candidats possibles, un gamin de Seattle.

VO : Forum Horizon, handicapés, THX, dolby, TodAO, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (36-68-75-55) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; La Pagode, dolby, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, TodAO, 8e (43-59-04-67) ; U. G. C. Biarritz, dolby, TodAO, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, TodAO, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; U. G. C. Maillot, handicapés, dolby, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
VF : Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

Love Field

de Jonathan Kaplan, avec Michele Pfeiffer, Dennis Haysbert, Stéphanie McFadden, Brian Kerwin, Louise Latham, Peggy Rea.
Américain (1 h 44).

Au lendemain de l'assassinat de Kennedy, l'étrange odyssée à travers les Etats-Unis d'une shampouineuse qui s'identifie à la veuve du président et d'un Noir accompagné de sa petite fille et poursuivi par la police.

VO : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
VF : Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55).

Sida, paroles de l'un à l'autre

de Paule Muxel, Bertrand de Solliers.
Français (1 h 13).

Sans trémolos ni voyeurisme, une série d'entretiens avec des séropositifs.

Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

Taxi de nuit

de Serge Leroy, avec Bruno Cremer, Laure Marsac, Didier Bezace, Maka Kotto, Jacqueline Guenin, Bernard Verley.
Français (1 h 30).

Sous couvert de tribulations nocturnes d'une passagère de taxi, une parabole au futur à propos de la société sous contrôle et des possibilités de lui échapper.

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).

Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes

de Jean-Jacques Zilbermann, avec Josiane Balasko, Maurice Bénichou, Catherine Hiegel, Jean-François Derec.
Français (1 h 30).

Maman est au Parti, papa n'y est pas, le référendum sur la Constitution gaulliste est pour dimanche, et le soliste des chœurs de l'armée rouge a les yeux aussi beaux que sa voix. C'est une fable, chaleureuse et souriante.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; U. G. C. Rotonde, dolby, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-57-90-81) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Paris

Chasse gardée

de Jean-Claude Biette, avec Gérard Blain, Tonie Marshall, Rüdiger Vogler, Serge Dupire, Patachou.
Français (1 h 37).

Elle a entaillé le contrat de mariage d'une liaison, il reprendra son emprise au nom d'un pacte plus ancien. Une épure de polar, entre rédaction parisienne et baie de Somme.

Reflet République, 11e (48-05-51-33).

Chomsky, les médias et les illusions nécessaires

de Mark Achbar, et Peter Wintonick.
Canadien (1 h 30).

Un passionnant document sur le combat mené inlassablement par l'intellectuel américain contre les manipulations médiatiques.

VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Faut-il aimer Mathilde?

d'Edwin Baily, avec Dominique Blanc, Paul Crauchet, André Marcon, Anne-Marie Cappelier.
Franco-belge (1 h 35).

Le combat singulier d'une jeune femme pour reprendre en main sa vie, en voie d'enlisement dans la grisaille quotidienne et Dominique Blanc, épatante.

SALLES Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Le Fil de l'horizon

de Fernando Lopes, avec Claude Brasseur, Andréa Ferréol, Ana Padrao, Antonio Valero.
Portugais (1 h 30).

Adaptée de Tabucchi, la vertigineuse errance d'un employé de la morgue lisboète qui s'est reconnu dans l'un de ses « clients ».

Reflet Médicis I (ex Logos I), handicapés, 5e (43-54-42-34).

Galères de femmes

de Jean-Michel Carré.
Français (1 h 30).

Sans concession ni poudre aux yeux, un documentaire passionnant et bouleversant à propos des femmes dont la vie est à jamais marquée par un passage en prison.

Reflet Médicis I (ex Logos I), handicapés, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).

Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel

de Laurence Ferreira Barbosa, avec Valeria Bruni-Tedeschi, Melvil Poupaud, Marc Citti, Claire Laroche, Frédéric Diefenthal.
Français (1 h 43).

Portée par l'étonnante Valeria Bruni-Tedeschi, une plongée dans ces dérapages du quotidien qu'on appelle la folie.

Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Gaumont Hautefeuille, handicapés, 6e (36-68-75-55) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

Grand Bonheur

d'Hervé Le Roux, avec Philippe Morier-Genoud, Charlotte Léo, Pierre Gérard, Pierre Berriau, Christine Vouilloz, Lucas Belvaux.
Français (2 h 40).

Au vif des joies et des tristesses, le dernier été d'une bande d'étudiants en cinéma, enchanté et en chansons.

Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

Libera me

d'Alain Cavalier.
Français (1 h 20).

En force et en finesse, en douceur violente et attentive, un hymne sans parole à l'esprit de résistance.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68).

La Naissance de l'amour

de Philippe Garrel, avec Lou Castel, Jean-Pierre Léaud, Johanna Tr Steege, Dominique Reymond, Marie-Paule Laval, Aurélia Alcaïs.
Français, noir et blanc (1 h 34).

Au-delà des rencontres et des coups de foudre, Garrel enregistre la douleur et la beauté du véritable amour, celui qui dure et qui s'use. C'est marrant, et bouleversant.

Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Naked

de Mike Leigh, avec David Thewlis, Lesley Sharp, Katrin Cartlidge, Greg Cruttwell, Claire Skinner.
Britannique (2 h 06).
Interdit - 12 ans.

Entre noire chronique sociale et théâtre de la cruauté, les tribulations farfelues et violentes d'un Candide de l'ère post-Thatcher.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

The Snapper

de Stephen Frears, avec Tina Kellegher, Colm Meaney, Ruth McCabe, Colm O'Byrne, Eanna Mac Liam, Ciara Duffy.
Britannique (1 h 30).

Lorsque le ventre de Sharon s'arrondit, le cercle de la famille de prolos dublinois s'émeut, se harpigne, se déteste et s'enamoure, et cela fait la plus vacharde, la plus vivante des comédies.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, handicapés, dolby, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, handicapés, dolby, 15e (45-75-79-79).
VF : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

Trahir

de Radu Mihaileanu, avec Johan Leysen, Mireille Perrier, Alexandru Repan, Razvan Vasilescu.
Français (1 h 43).

L'histoire absurde et cruelle d'un poète roumain pris dans les labyrinthes déments du régime Ceausescu.

Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Zombie and the Ghost Train

de Mika Kaurismaki, avec Silu Seppala, Marjo Leinonen, Matti Pellonpaa, Vieno Saaristo.
Finlandais (1 h 28).

Rock, amour et chopes de bière, balade joyeuse et mélancolique, à pied d'acier, à cheval sur les nuages et en brouette finnoise.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les entrées à Paris

Etrange semaine. Le mercredi 24 novembre a vu sortir dix nouveaux films, disposant, ensemble, de 39 écrans. Aucun n'atteint les 7 000 entrées. Quatre sont français, les autres sénégalais, roumain, russe, canadien, polonais, algérien. Pas d'américains. D'autre part, après quinze jours d' « avant-première » dans une seule salle, qui lui a permis d'engranger 86 000 spectateurs, *Aladdin* effectue sa véritable sortie, sur 44 écrans, attire quelque 210 000 admirateurs (dont près de 70 000 le samedi et autant le dimanche) et approche donc les 300 000 au total. Vive l'exception culturelle !

Loin derrière *Aladdin*, on trouve encore deux films américains sur le podium : *Nuits blanches à Seattle*, avec plus de 70 000 sentimentaux devant ses 41 écrans (et quelque 155 000 entrées en deux semaines), et *Soleil levant*, près de 45 000 en troisième semaine et dans 34 salles (225 000 en trois semaines). Ces trois titres sont les principaux bénéficiaires d'une semaine à nouveau en hausse sur celle de l'an dernier.

Vient ensuite le peloton des films entre 30 000 et 35 000 entrées, résultat qui correspond à des carrières très variées : poursuite du succès pour *Meurtre mystérieux à Manhattan* (550 000 en sept semaines), bonne stabilité du seul film français un peu compétitif ces jours-ci, *les Marmottes* (170 000 entrées en trois semaines), chute brutale pour *Chasse à l'homme* (qui approche les 100 000 en quinze jours), ralentissement un peu plus rapide que prévu de *Jurassic Park*, qui dépasse pourtant les 1 175 000 entrées en six semaines. A signaler enfin le franchissement de seuils significatifs par les deux « gros porteurs » français de l'année : *les Visiteurs* ont atteint les 2,5 millions d'entrées à Paris et *Germinal* les 700 000.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français.*



Reprise

Sept ans de réflexion

de Billy Wilder,
avec Marilyn Monroe, Tom Ewell, Evelyn Keyes, Sony Tufts.
Américain, 1956 (1 h 45).

Richard voudrait rester tranquillement à goûter les joies et les fantasmes du célibataire temporaire qu'il est redevenu. Mais à l'étage au-dessus habite Marilyn. Ceux qui ne connaissent pas le coup de la bouche d'aération ont un gage.

VO : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

Festivals

Fin d'études à Poitiers

Pour leur dix-septième édition, les Rencontres Henri Langlois proposent un hommage au VGIK, l'institut du cinéma de Moscou, créé en 1919, qui compta parmi ses élèves tous les grands noms du cinéma soviétique. Leurs travaux de fin d'études seront présentés, ainsi qu'une sélection des films produits cette année dans les écoles de cinéma du monde entier.

Jusqu'au 5 décembre, au Théâtre de Poitiers, au cinéma Le Castille et au Centre Beaulieu de Poitiers. Tél. : 49-41-80-00.

Annecy persiste et signe

Non, le cinéma italien n'est pas mort ! Les Rencontres d'Annecy en apportent cette année encore la preuve, à travers une sélection de productions récentes, que le jury, présidé par Gilles Jacob, devra départager. Au programme, les nouveaux films de Pupi Avati, Fabio Carpi, Liliana Cavani, Marco Ferreri, Maurizio Nichetti, Ermanno Olmi et Ettore Scola. Côté rétrospective, un hommage à Alberto Lattuada, en sa présence, et un regard sur « la Sicile et le cinéma ».

Du 3 au 12 décembre, au Centre Bonlieu, 1, rue Jean-Jaurès à Annecy. Tél. : 50-33-44-00.

Hollywood et la féodalité

Les cinéastes hollywoodiens ont dépeint le Moyen Age comme une époque pleine de bruit et de fureur. Ivanhoë, Prince Vaillant, Merlin l'Enchanteur, Robin des Bois, mais aussi Jeanne d'Arc, le Cid et bien d'autres encore chevauchent et ferraillent sous la direction de Cecil B. DeMille, Otto Preminger, Henry Hathaway ou Anthony Mann.

Le Moyen Age vu par Hollywood, Jusqu'au 13 décembre, au Musée des monuments français, 1, place du Trocadéro à Paris. Tél. : 44-05-39-10

Familles, je vous aime

Ils sont venus, ils sont tous là, arrivés de Grande-Bretagne (*The Snapper*, de Stephen Frears, *The Long Day Closes*, de Terence Davies), d'Italie (*la Famille*, d'Ettore Scola, *Une famille formidable*, de Mario Monicelli), d'Amérique (*Mac*, de John Turturro), de France (*Ma saison préférée*, d'André Téchiné) et d'ailleurs, pour célébrer les joies, misères, drames, conflits, réunions et complots de famille. Convivialité assurée, pour le moins, au cinéma Rutebeuf de Clichy, dans le cadre du festival O'de Seine Première.

Jusqu'au 7 décembre, au cinéma Rutebeuf, 16-18, allées Gambetta à Clichy. Tél. : 47-39-90-19 et 47-39-28-58.

Les nuits magiques de l'animation

« Quoi de neuf à l'Est dans le cinéma d'animation ? » La question sera posée dans le cadre des Nuits magiques de Pessac, qui présentent également des programmes sur l'érotisme et l'humour, le cinéma d'animation français et le policier, ainsi qu'une sélection de films d'images de synthèse.

Jusqu'au 7 décembre, au Ciné Jean-Eustache à Pessac. Tél. : 56-86-43-81.

La sélection « Cinéma » a été établie par : Jean-Michel Frodon

THEATRE

Spectacles nouveaux

Le Canard sauvage

d'Henrik Ibsen,
mise en scène
d'Alain Françon,
avec Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg, Martine Chevallier, Jean-Yves Dubois, Jean Dautremay, Anne Kessler, Eric Frey, Jean-Baptiste Malartre, Christian Bouchain, Pierre Megemont, Franck Gouriet, Olivier Proust, Jean-Marc Avocat et Daniel Dubois.

Dans cette pièce dure, pessimiste, sarcastique, Ibsen *« réalise que le mensonge est la seule force d'une société de débiles et de médiocres »*, écrit le metteur en scène Alain Françon.

Comédie-Française Salle Richelieu, place Colette, 1er. A partir du 4 décembre. Les samedi et dimanche à 20 h 30. Tél. : 40-15-00-15. De 60 F à 20 F.

Jeanine

d'après Wilhelm Reich,
mise en scène
de Markus Kupferblum,
avec Marie- Elisabeth Comet.

Divagations d'une prostituée fatiguée qui aurait lu Wilhelm Reich.

Aktéon-Théâtre, 11, rue du Général-Blaise, 11e. A partir du 7 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 43-38-74-62. 70 F et 100 F.

Joie

de Pol Pelletier,
mise en scène
de Gisèle Sallin,
avec Pol Pelletier.

Dix ans de sa vie consacrés au théâtre : il y en a des choses à raconter...

Cartoucherie-Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. A partir du 1er décembre. Du mercredi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. 80 F et 120 F.

Le Jour de fête - Praznic

de Mladen Materic,
avec Haris Burina, Jelena Covic, Gaby Etchebarne, Kate France, Jacques Obert, Sylvain Perrier, Haris Resic et Tihomir Vujicic.

Histoire sans paroles d'une famille. Celle-là se trouve à Sarajevo. Il n'y a plus rien à dire. Mais la tendresse et le rire résistent.

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. A partir du 1er décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. 70 F et 100 F.

La Résistible Ascension d'Arturo Ui

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Jérôme Savary,
avec Bernard Ballet, Guy Bedos, Michel Berto, Roland Blanche, Jacques Boudet, Jean-Louis Cordina, Jacques Debary, François Delaive, Alain Frérot, Isabelle Gomez, Jean-Claude Jay, Jean-Pierre Kalfon, Daniel Langlet, Maxime Lombard, Robert Lucibello, Martine Mongermont, Jean-Pierre Moulin et Louis Navarre.

Parabole brechtienne sur le nazisme et Hitler, sur les exactions de la politique, avec un avertissement sur le sommeil fragile de la « bête immonde ».

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. A partir du 2 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. De 80 F à 150 F.

Scène(s) de ménage

mise en scène
d'Ivan Morane,
avec Jean-Paul Audrain et Brigitte Faure.

L'affrontement d'un couple : tous l'ont vécu, beaucoup l'ont écrit. Deux acteurs le jouent.

Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot, 92000 Vanves. A partir du 2 décembre. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 46-45-46-47. 60 F et 100 F.

Sœurs et frères

d'Olivier Cadiot,
mise en scène
de Ludovic Lagarde,
avec Pierre Baux, Mireille Roussel, Violaine Schwartz, Valérie Philippin et Benoît Vergne.

Cinq frères et sœurs retrouvent la maison familiale, retrouvent leur enfance, se retrouvent.

Parenthèses, 65, rue de Reuilly, 12e. A partir du 1er décembre. Du mercredi au samedi à 21 heures. Tél. : 44-75-53-75. Durée : 1 h 10. 90 F.

Un chapeau de paille d'Italie

d'Eugène Labiche,
mise en scène
de Georges Lavaudant,
avec Patrick Pineau, Marc Betton, Marie-Paule Trystram, Bouzid Allam, Gilles Arbona, Louis Beyler, Jean-Marie Boëglin, David Bursztein, Jean-Michel Cannone, Carole Câtre, Philippe Morier-Genoud, Sylvie Orcier, Annie Perret, Jessica Pognant, Jean-Philippe Salério, Delphine Salkin, Nathalie Villeneuve et Albert Tovi.

Enfin, arrive à Paris le frénétique vaudeville-cauchemar de Labiche-Lavaudant.

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, 4e. A partir du 7 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 140 F à 90 F.

Une ardente patience

d'Antonio Skarmeta,
mise en scène
d'Arlette Téphany,
avec Pierre Meyrand, Gil Baladou, Laurent Prévot, Friedericke Laval et Dominique Vilar.

Dans un coin perdu du Chili, Pablo Neruda enseigne à un jeune postier comment séduire une jeune fille, malgré l'opposition (politique) de son père.

Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, 15e. A partir du 7 décembre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. 90 F et 120 F.

Paris

Cabaret Valentin

de Karl Valentin,
mise en scène
de Hans Peter Cloos,
avec Yann Collette, Mona Heftre, Denis Lavant, Patrice Prazo et Katja Rupé.

Chansons d'hier, ironie de toujours.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. Durée : 1 h 50. De 80 F à 150 F.

Cachafaz

de Copi,
mise en scène
d'Alfredo Arias,
avec Kalle Silva, Rodolfo de Souza, Federico Guerin, Susana Lastreto et Roberto Navarro.

Comment l'on devient anthropophage quand on est travesti à Montevideo.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée mercredi à 12 h 30, dimanche à 16 heures. Tél. : 43-66-43-60. De 150 F à 60 F.

Cinna ou la Clémence d'Auguste

de Pierre Corneille,
mise en scène
de Jean-Claude Drouot
et Annette Barthélemy,
avec Jean-Claude Drouot, Hélène Arié, Laurent Natrella, Philippe Macaigne, Muriel Gorius, Florence Viala, Vincent Boussard, Laurent Rey et Michel Albertini.

Jean-Claude Drouot a mis en scène et interprète cette tragédie de la raison d'Etat.

Théâtre 13, 24, rue Daviel, 13e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 45-88-62-22. 80 F et 110 F.

La Conquête du pôle Sud

de Manfred Karge,
mise en scène
de Stanislas Nordey,
avec Gérard Bellard, Massimo Bellini, Marc Bodnar, Magali Fouchault, Pierre Marello, Laurent Sauvage, Jean-Jacques Simonian et Virginie Volmann.

Quelques jours encore pour assister aux étranges aventures de cinq chômeurs aventureux.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.
Dernière représentation le 5 décembre.

De mes propres mains

de Pascal Rambert,
mise en scène
de l'auteur,
avec Charles Berling.

Dernières paroles d'un jeune homme qui croyait vouloir renoncer à la vie.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mercredi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.
Dernière représentation le 5 décembre.

En attendant Godot

de Samuel Beckett,
mise en scène
de Philippe Adrien,
avec Bruno Putzulu, Eric Caravaca, Cyril Dubreuil, Gildas Milin et Jean-Luc Orofino.

Sous leurs oripeaux de vieux, ils sont jeunes, et leur vitalité renouvelle l'attente légendaire des « clochards métaphysiques ».

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. Durée : 2 h 15. 80 F et 110 F.

L'Epidémie ; Un rat qui passe

d'Agota Kristof,
mise en scène
de Michel Raskine,
avec Anne Alvaro, Philippe Crubézy, Christian Drillaud, Arno Feffer, Judith Guittier, Jean-François Lapalus, Marie-Christine Orry, Yves Robin et Christian Ruché.

Deux fables d'une belle drôlerie sur l'universelle lâcheté des êtres humains.

Théâtre Paris-Villette, 211, av. Jean-Jaurès, 19e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 42-02-02-68. De 70 F à 135 F.
Dernière représentation le 4 décembre.

Esclaves de l'amour

d'après Knut Hamsun,
mise en scène
de Marc François,
avec Nathalie Bensard, Nicolas Bonnefoy, Laurence Camby, Régine Cendre, Eric Champigny, Catherine Contour, Jean Davy, Marie-Eve Edelstein, Marc François, Didier Girard, Mireille Guerre, Laurent Jullien, Marie-Anne Kergoët, David Lerquet, Sylvain Lerquet et Gérard Watkins.

La solitude, le désir, la crainte, la fureur : des vies en fragements pendant une nuit sans fin.

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. 110 F et 130 F.
Dernière représentation le 5 décembre.

Finir, finir encore...

d'après Samuel Beckett,
mise en scène
de Stéphane Verrue,
avec Anita Delepine, Willy Demarre, Thierry Dupont, Didier Ginguene, Guillaume Gurski, Claudine Karaguimez, Patricia Pekmezian et Valérie Szmigielski.

Comment la difficulté d'être rencontre le théâtre de l'aphasie. Et pourtant il arrive de rire.



RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu. Isabelle Tsaïdi.
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56
ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
code d'accès ABO

ABONNEMENTS
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-32-90
(de 8 heures à 17 h 30)

Tarif	FRANCE	SUIS.-BELG. LUXEMB. PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale-CEE
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.
Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

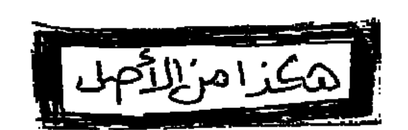
BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE
3 mois ______ ☐
6 mois ______ ☐
1 an ______ ☐

Nom : ______
Prénom : ______
Adresse : ______
______
______
Code postal : ______
Localité : ______
______
Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

301 MQN 01 PP.Paris RP



➡

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi à 21 heures, le dimanche à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 100 F.

Fous des Folles

d'Alfredo Arias, mise en scène de l'auteur, avec Philippe Choquet, Nadir Elie, Marie-José Escobar, Jacques Haurogné, Christiane Maillard, Liza Michael et Mouron.

Tant qu'il y aura des plumes, des paillettes et du strass, il y aura du plaisir.

Folies Bergère, 32, rue Richer, 9e. Du mardi au dimanche à 21 h 15. Tél. : 44-79-98-98. De 379 F à 98 F.

Le Joueur

de Carlo Goldoni, mise en scène de Jean-Claude Penchenat, avec Jean Alibert, Arnaud Apprédéris, Aziz Arbia, Gilbert Beugniot, Laurent Boulassier, Josette Bouive, Frédérique Ruchaud, Eléonore Briganti, Philippe Hottier, Xavier Kuentz, Mathias Mlekuz, Nani Noël, Asil Rais et Louis-Basile Samier.

Portrait d'une société peu scrupuleuse, mais tellement attachante.

Théâtre du Campagnol, 20-22 rue Marcel-Cachin, 91000 Corbeil-Essonnes. Du mardi au samedi à 20 h 45, le jeudi à 19 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 64-96-63-67. 65 F et 90 F.

Opéra équestre

de Bartabas, mise en scène de l'auteur.

Les chevaux de Bartabas, les musiciens de Géorgie et de Kabylie. L'enchantement Zingaro.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Les vendredi et samedi à 20 h 30, le dimanche à 17 h 30. Tél. : 43-35-28-43. Durée : 2 heures. 180 F et 120 F.

La Pluie d'été

de Marguerite Duras, mise en scène d'Eric Vigner, avec Hélène Babu, Marilu Bisciglia, Anne Cossens, Thierry Collet, Philippe Metro et Jean-Baptiste Sastre.

Des enfants : un livre et un film de Marguerite Duras. *Pluie d'été* : le livre qu'elle a tiré du tournage, transposé pour la scène.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

Le Renard du Nord

de Noëlle Renaude, mise en scène de Robert Cantarella, avec Christophe Brault, Florence Giorgetti, Evelyne Istria, Maxime Leroux, Jacek Maka, Emmanuelle Monsu, Serge Riaboukine, Bruno Sermonne et Elisabeth Vitali.

Une belle pièce vigoureuse et cruelle, avec Florence Giorgetti, étonnante.

Théâtre ouvert-Jardin d'hiver, 4, cité Véron, 18e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 16 heures. Tél. : 42-62-59-49. Durée : 1 h 45. 75 F et 100 F.

Réponse à la question précédente

de Jacques Rebotier, mise en scène de l'auteur, avec Alain Fromager, Marie Pillet et Emmanuelle Zoll.

Réponses sans questions à l'intérieur d'un cerveau : le nouveau look du théâtre de l'absurde.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 18 h 30, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 140 F à 65 F.

Tempête sur le pays d'Egypte

de Pierre Laville, mise en scène de Jean-Claude Fall, avec Brigitte Fossey et Manuel Blanc.

Dialogue du souvenir, de la nostalgie, de l'espoir.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. 80 F et 100 F.

The Law of Remains
(en anglais)

de Reza Abdoh, mise en scène de l'auteur, avec Sabrina Artel, Brenden Doyle, Anita Durst, Julia Francis, Stephan Francis, Ariel Herrera, Priscilla Holbrook, Peter Jacobs, Veronika Pawlowska, Raphael Pimentel, Tom Pearl, Tony Torn, James McClaughlin, Kathryn Walsh et Carlos Rodriguez (percussionniste).

Second spectacle de Reza Abdoh, et toujours son univers de violence, de désespérance et d'amour.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 100 F à 130 F.
Dernière représentation le 4 décembre.

Ubu roi

d'Alfred Jarry, mise en scène d'Hervé Lelardoux, avec Gilles Privat, Mireille Mossé, Jean-Yves Gourvez, Chantal Gresset, Dominique Prié, Nicolas Sansier et Hervé Lelardoux.

Histoire de famille à l'intérieur d'un castelet à dimensions humaines où les proportions dites normales sont complètement bousculées.

Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Le mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. De 140 F à 65 F.

Le Visiteur

d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Gérard Vergez, avec Maurice Garrel, Thierry Fortineau, Josiane Stoleru et Joël Barbouth.

Freud et sa fille, et dehors, les nazis. Arrive un visiteur : ce ne pouvait être que Dieu lui-même.

Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 42-80-01-81. De 120 F à 180 F.

La sélection « Théâtre » a été établie par : Colette Godard

MUSIQUE

Classique

Mercredi 1er décembre

Schumann
Davidsbündlertanze

Beethoven
Sonate pour piano op. 81 « les Adieux »

Stravinsky
Pétrouchka
Anatol Ugorski (piano).
Anatol Ugorski se produit souvent à Paris. Cette fois-ci au Théâtre des Champs-Elysées au bénéfice du Mémorial juif. Programme magnifique.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Jeudi 2

Lully
Roland
José Van Dam (Roland), Gilles Ragon (Astolfe, Coridon), Véronique Gens (une fée, Témire), Compagnie Nadejda Loujine, Concerto Köln, René Jacobs (direction), Gilbert Deflo (mise en scène), Nadejda Loujine (chorégraphie).
Trois chanteurs magnifiques, dont Van Dam en *guest star*. Les deux autres (Gens et Ragon) n'occupent malheureusement pas les rôles principaux. Décors, costumes, chorégraphie, direction, style d'ensemble, mise en scène, ce *Roland*, dans l'ensemble, déçoit.

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 (+ les 4 et 7). Tél. : 49-52-50-50. De 60 F à 670 F.

Vendredi 3

Berlioz
Le Corsaire, ouverture, Symphonie fantastique

Liszt
Concerto pour piano et orchestre n° 1
Jean-Philippe Collard (piano), Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction).
Retour de Dutoit à la tête de l'un de ses trois orchestres, dans un programme on ne peut plus bateau. Mais le public est toujours ravi d'écouter la *Fantastique*, de Berlioz, et Jean-Philippe Collard dans un concerto de Liszt.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

Offenbach
Les Brigands
Michel Sénéchal (Falsacappa), Michèle Lagrange (Fiorella), Doris Lamprecht (Fragoletto), Jérôme Deschamp/Andreas Jaggi (Pietro), Daniel Galvez-Vallejo (comte de Gloria Cassis), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Louis Langrée (direction), Jérôme Deschamps, Macha Makeïeff (mise en scène).
Une distribution épatante pour un ouvrage de fête, repris à Paris dans la production d'Amsterdam. Et un metteur en scène sérieusement drôle.

Opéra-Bastille (les 3 et 7, 19 h 30 ; le 5, 14 h 30). Tél. : 44-73-13-00. De 50 F à 380 F.

Dimanche 5

Gaultier
Gallot
Bach
Weiss
Pièces pour luth
Hopkinson Smith (luth).
Logiquement, le public devrait se ruer au Musée Grévin. Hopkinson Smith est un artiste admirable. Sur son luth, il « chante », comme on disait autrefois, avec une subtilité qu'il fait partager à un auditoire qu'il tient sous son charme puissant.

Théâtre Grévin, 11 heures. Tél. : 43-58-75-10. De 90 F à 200 F.

Beethoven
Sonates pour piano op. 31 nos 1, 2 « Tempête » et 3
Abdel Rahman El Bacha (piano).
Abdel Rhaman El Bacha s'est lancé dans une belle intégrale des sonates de Beethoven qu'il vient d'achever pour Forlane. Le Châtelet lui a demandé de relancer le défi en public. Ce récital est consacré à trois des plus splendides sonates, celles de l'opus 31 : *« la Boiteuse »*, *« la Caille »* et *« la Tempête »*.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 11 h 30. Tél. : 40-28-28-40. 80 F.

Lundi 6

Mozart
Fantaisie pour piano KV 475
Sonate pour piano KV 457

Debussy
Images pour piano, livre II
Michel Beroff (piano).
La maternité épanouit la voix des chanteuses, dit-on. La paternité change-t-elle le cours musical de la vie des pianistes ? Heureux papa d'une petite Pamina, Michel Beroff joue Mozart et Debussy.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 45 F.

Adams
Shaker Loops
Chamber Symphony
Christian Zeal and Activity
Fearful Symmetries
Ensemble InterContemporain, John Adams (direction).
John Adams à l'InterContemporain ? C'est le loup dans la bergerie (encore que ces agneaux-là aient de belles dents). Le compositeur américain a choisi quelques-unes de ses meilleures pièces pour les présenter au public parisien. Certains aiment, d'autres moins.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 heures. Tél. : 40-28-28-40. De 55 F à 170 F.

Jazz

Sonny Fortune Quartet

La Villa n'est pas seulement le palais des bonnes manières : c'est aussi le refuge des grands saxophonistes. Sonny Fortune (ténor de poids, de réputation et d'histoire) mérite dans l'absolu le détour : surtout en club, surtout avec un trio mené par Frank Amsallem.

Les 1er, 2, 3, 4, 6 et 7. La Villa, 22 h 30. Tél. : 43-26-60-00.

Michel Portal
Jerry Bergonzi
Daniel Humair

Jerry Bergonzi est le saxophoniste de l'heure, cornaqué en Europe par Daniel Humair avec qui on peut l'entendre (J.-F. Jenny-Clark à la basse) au Centre culturel suisse le mercredi 1er décembre. La rareté de la prestation au Petit Journal Montparnasse, le 7, c'est la présence de Michel Portal en club. Bergonzi, Humair, Portal, Journal Montparnasse, c'est grand. C'est Paris.

Le 7. Petit Journal Montparnasse, 21 heures. Tél. : 43-21-56-70.

Dee Dee Bridgewater

L'album, le dernier, « Keeping Tradition » (Verve 519607/Polygram), a frayé sa gloire tout seul, loin au-delà des stricts chemins du jazz et de ses traditions. L'intérêt de Dee Dee, c'est qu'elle est avant tout une fille de scène, à la tête d'un des meilleurs trios pour chanteuse jamais réunis : Thierry Eliez (piano), Hein Van De Geyn (basse) et l'irréprochable Ceccarelli (batterie).

Le 7. Le Trianon, 20 heures. Tél. : 46-06-63-66. Location Fnac, Virgin. De 180 F à 220 F.

Rock

Terry Lee Hale

Originaire de Seattle, Terry Lee Hale réinvente le country avec la liberté que procure la fréquentation de la scène grunge.

Le 6. Passage du Nord-Ouest, 19 heures. Tél. : 47-70-81-47. 100 F.

Paul Weller

Armé d'un disque solide, Paul Weller revient pour réclamer son dû. Que peut-on refuser au fondateur de la new-wave depuis qu'il s'est sorti des méandres sirupeux qui engloutirent le Style Council ?

Le 6. Bataclan, 20 heures. Tél. : 47-00-30-12.

Rachid Taha

L'ancien chanteur de Carte de séjour fait aujourd'hui une musique à danser qui veut aussi penser, sans oublier ses origines maghrébines.

Le 7. Bataclan, 20 h 30. Tél. : 47-00-30-12.

Fly & the Tox

Groupe de blues toulousain suffisamment talentueux pour rester simple et direct.

Le 7. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Chanson

Les Nonnes Troppo

En congé de VRP, deux zigotos se déguisent en bonnes sœurs et proposent une musique « fabriquée au couvent », depuis longtemps – qu'il s'agisse de fromage de chèvre ou de ronds de serviette en bois – un label de qualité.

Les 1er, 2, 3, 4 et 7. Sentier des Halles, 22 heures. Tél. : 42-36-37-27. 80 F.

Les Têtes raides

Les Têtes raides emmènent la tradition réaliste française vers un expressionnisme très tendu. Leur attention à la scénographie accentue encore leur singularité séduisante.

Le 6. Casino de Paris, 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. 120 F.

Musiques du monde

Senem Diyici
Oynak

Chant inspiré de la tradition turque, sur fond de jazz en demi-teintes. Senem Diyici vient d'enregistrer un album tout en finesse et en calme délié (*Geste*, Wad/Night and Day).

Le 1er. Passage du Nord-Ouest, 22 heures. Tél. : 47-70-81-47. 80 F.

I Muvrini

Les « mouflons », la Corse, l'autodétermination et la chanson méditerranéenne enracinée. Polyphonies et envolées de synthétiseurs.

Les 3 et 4. Zénith, 20 heures. Tél. : 42-08-60-00. 190 F.

SamBrasil
Baden Powell

On n'avait pas vu le grand guitariste en concert depuis longtemps. Swing, bossa-nova, virtuosité légendaire.

Le 3. New Morning, 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

Bustan Abraham

Des Juifs et des Arabes réunis par Israël et la musique.

Le 2. Théâtre de la Ville, 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.

DANSE

Ballet de Nancy

L'Ombre

Ce ballet romantique de Philippe Taglioni a été reconstitué par Pierre Lacotte. Un peu longuet à Montpellier, il a été resserré, et bénéficie de la présence d'Alessandra Ferri et de Noëlla Pontois, qui dansent en alternance.

Palais des Congrès, du 3 au 12 décembre, 20 h 30 (les 4, 5, 11 et 12 décembre à 15 heures). Tél. : 40-68-00-05.

Compagnie Alwin Nikolais

Soirée d'hommage

Murray Louis, l'ami de toujours, et les anciens élèves de « Nick » (Carolyn Carlson, Susan Buirge, Philippe Decouflé, Marcia Barcellos et Dominique Boivin) mêleront à ce programme des « ponctuations chorégraphiques ». Cette fête clôt les Iles de danses.

Malakoff, Théâtre 71, le 5 décembre, 17 heures. Tél. : 46-55-43-45. De 60 F à 120 F. La Compagnie Nikolais se produit ensuite à la Maison de la danse de Lyon, le 7, 20 h 30 ; le 8, 19 h 30. Tél. : 78-75-88-88. De 120 F à 140 F.

La Rochelle

Phœnix Dance Company

Gang of Five, Family, Heart of Chaos, Fatal Strategy ou Spartan Reels

Majoritairement Jamaïcains, issus des quartiers déshérités de Leeds, ces dix danseurs ont été la révélation du Festival de Cannes 1992.

La Coursive, le 2 décembre, 20 h 30. Tél. : 46-51-54-00. 115 F.

Marseille

Trisha Brown Company

Set and Reset, Opal Loop, Pour M. G. : The Movie (1)
Accumulation plus Talking plus Watermotor,
Glacial Decoy, Astral Converted (2)

Pour la première fois dans la cité phocéenne, grâce à Marseille Objectif Danse, la reine Trisha démontre avec ces œuvres datant de 1971 à 1991 l'étendue de son imagination du mouvement, de son génie.

Théâtre Toursky, (1) les 1er et 2 décembre, (2) les 3 et 4, 21 heures. Tél. : 91-90-74-91. 110 F.

Tournée

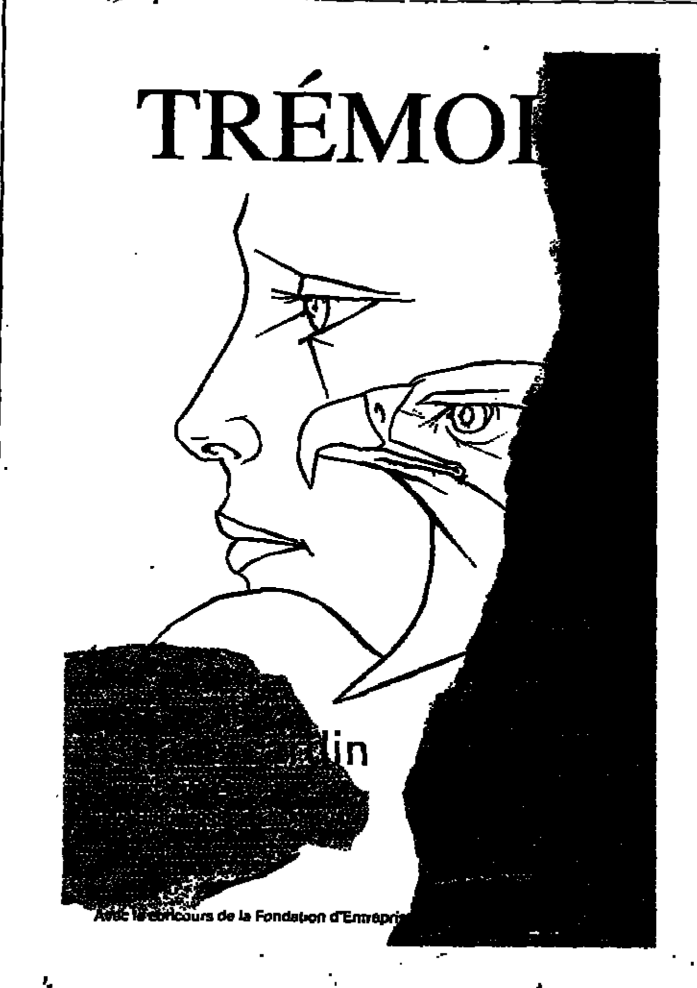
Compagnie Maryse Delente

Giselle ou le Mensonge romantique

Maryse Delente reprend sa version lyrique, éperdue et ironique du célèbre ballet romantique.

Dunkerque, Bateau Feu, le 7 décembre, 20 h 45. Tél. : 28-21-10-10. 80 F. Thionville, le 14 ; Bourges, le 17.

La sélection « Danse » a été établie par : Sylvie de Nussac



LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

ARTS

Nouvelle exposition

Holger Trülzsch

Vidéos, sculptures, installations, photos, lumières, croquis, son. En deux expositions, Holger Trülzsch explore de multiples supports et matériaux, souvent monumentaux, pour traiter du problème de la guerre et de l'envahissement des technologies. Ou comment le spectateur devient complice d'un spectacle troublant.

Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat, Ivry-sur-Seine, 94200. Tél. : 49-60-25-06. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 19 heures, dimanche de 11 heures à 18 heures. Fermé les 25, 26 décembre, 1er et 2 janvier. Jusqu'au 9 janvier 1994.

Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 42-78-05-62. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 janvier 1994.

Paris

Art & Language

Si Art and Language, groupe anglais d'artistes conceptuels formé en 1968, ne compte plus aujourd'hui que deux membres, Michael Baldwin et Michael Ramsden, ceux-ci sont toujours très actifs. L'exposition les montrent à leurs jeux favoris d'aujourd'hui, la critique de la peinture par la peinture, convoquant par exemple Lenine et Pollock, Manet et Courbet. Pas triste.

Galerie nationale du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 2 janvier 1994. 35 F.

Autour d'un chef-d'œuvre de Matisse

La commande de *la Danse* pour décorer la salle principale de la fondation Barnes tracassa Matisse pendant trois ans. Qui travailla trois versions monumentales. Celles-ci – *la Danse inachevée*, retrouvée en 1992, *la Danse de Paris*, exposée en permanence au Musée d'art moderne, *la Danse de Merion*, mise en place à la fondation en 1933 – sont réunies pour la première fois, accompagnées d'une quarantaine d'œuvres préparatoires et de photographies du travail en cours. Un régal.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 19 heures, vendredi jusqu'à 21 heures. Visite commentée les jeudi et vendredi à 12 h 30, samedi à 14 h 30. Réservation à la Fnac. Jusqu'au 6 mars 1994. 35 F.

Günter Brus

De peintures gestuelles en photos et vidéos d'actions dramatiques et violentes, d'images en textes, de poèmes en grands dessins au crayon de couleur, l'Autrichien Günter Brus ne cesse de peaufiner une œuvre qui prend le corps à partie, par tous les bouts, tous les trous, se meut entre Eros et Thanatos, beauté et laideur. En héritier direct de la Vienne fin de siècle. Une révélation.

Centre Georges-Pompidou, galeries contemporaines, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 14 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 2 janvier 1994.

Pierre Chareau

Première grande rétrospective d'un architecte et créateur splendide de meubles dans l'entre-deux-guerres, qui a peu produit, mais de l'original et du raffiné. Et s'est rendu célèbre en aménageant, à Paris, la maison du docteur Dalsace, dite la Maison de verre.

Centre Georges-Pompidou, galerie du CCI, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 17 janvier 1994.

Chefs-d'œuvre de la Fondation Barnes

Aucune des quelque 2 000 œuvres acquises par Albert C. Barnes pour sa fondation n'était, jusqu'au printemps dernier, sortie de Merion, près de Philadelphie. En voici soixante-douze (vingt Cézanne, seize Renoir, dix Matisse, sept Picasso, un Manet, deux Monet, Seurat...) qui, au Musée d'Orsay, sont présentées, mêlées aux collections.

Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Tél. : 40-49-48-00. Tous les jours sauf lundi de 9 h 30 à 18 heures, jeudi de 9 h 30 à 21 h 45, dimanche de 9 heures à 18 heures. Conférences le 27 novembre. Jusqu'au 2 janvier 1994. 50 F.

De Khorsabad à Paris : la découverte des Assyriens

Parmi les découvertes que le visiteur de la nouvelle aile du Louvre pourra faire, celle de la cour de Khorsabad (Assyrie) et ses taureaux androcéphales est certainement l'une des plus spectaculaires... Une exposition du département des antiquités orientales accompagne la mise en place de l'ensemble monumental découvert il y a exactement 150 ans.

Musée du Louvre, aile Richelieu. Entrée par la pyramide, Paris 1er. Tél. : 40-20-51-51. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 17 h 15, nocturnes les mercredi et lundi jusqu'à 21 h 15. Colloque les 21 et 22 janvier : « Le palais du roi Sargon II d'Assyrie. » Jusqu'au 14 février 1994. 35 F.

Dityvon

Dans la photo documentaire, riche en France, il y a des valeurs sûres, des auteurs surévalués et d'autres injustement oubliés. Dityvon fait partie de ces derniers. Une exposition et un livre montrent l'ampleur du photographe, la complexité de son cadre : Mai 68, tournages de films, bidonvilles, plages, écluses, usines, pêches, rues, ports, routes, villes...

Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie, Paris 1er. Tél. : 40-26-87-12. Tous les jours sauf lundi de 13 heures à 18 heures, samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 22 décembre. 10 F.

Eli Lotar

C'est la première rétrospective d'Eli Lotar, photographe d'origine roumaine, le moins connu du goupe moderniste : une œuvre de dilettante, courte dans le temps (1927-1937), parfois confondue avec celle de Germaine Krull, avec qui il a travaillé. Mais ses images souvent étranges, parfois rebutantes, sont à découvrir.

Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Programmation cinématographique au Cinéma du musée. Jusqu'au 23 janvier 1994.

Quand la peinture était dans les livres

Au XVe siècle, alors que fleurit le tableau de chevalet, le livre est, en France, un haut lieu de la peinture. Aussi, sans le recours aux bibliothèques qui conservent les manuscrits enluminés, nous connaîtrions mal nos grands peintres que furent Fouquet, Marmion ou Quarton.

Bibliothèque nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Tél. : 47-03-81-10. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 16 janvier 1994. 30 F.

Trésors de Mongolie

De l'Altaï au Grand Khingan, la Mongolie est plus connue pour ses cavaliers et son désert de Gobi que pour ses productions artistiques, réalisme socialiste inclus. Pourtant, convertis au bouddhisme lamaïque thibétain depuis le XVIe siècle, les Mongols ont pratiqué un art étrange, que domine la figure de Zanazabar, à la fois sculpteur et chef religieux du XVIIe siècle. Découverte et dépaysement garantis.

Musée national des arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 18 heures. Jusqu'au 14 mars 1994. 33 F (comprenant la visite du musée).

Régions

Alès

Pierre-André Benoît

Les artistes subissent une étrange fascination de la part des poètes : Pierre-André Benoît avait su réunir autour de lui certains parmi les meilleurs. Alechinsky, Dorny, Guitet et bien d'autres qui furent ses amis rendent hommage, avec des œuvres récentes, à l'écrivain-éditeur récemment disparu.

Musée-Bibliothèque Pierre-André Benoît, 52, montée des Lauriers, Rochebelle, 30107. Tél. : 66-86-98-69. Tous les jours de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 février 1994.

Angers

Le Matin des peintres

Proposer un regard nouveau sur les « primitifs » du Musée des beaux-arts d'Angers, tel est l'objectif de cette réunion d'une quarantaine de tableaux sur bois des quatorzième, quinzième et seizième siècles provenant de différentes écoles (Sienne, Florence, Avignon, Suisse, Angers, Flandres, Hollande). La moitié ne sont généralement pas exposés, certains ont été restaurés.

Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée, 49100. Tél. : 41-88-64-65. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février 1994.

Annecy

Giuseppe Penone

En nourrissant son œuvre de choses de la nature plutôt que de culture et d'histoire, le Turinois Giuseppe Penone a pris du champ par rapport au mouvement Arte Povera dont il est issu. *Arbres*, *Mues* et *Pommes de terre*, dessins, marbres, bronzes et terres cuites... Le Musée d'Annecy propose un panorama de son travail depuis trois ou quatre ans.

Musée-château, place du château, 74000. Tél. : 50-45-29-66. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 23 janvier 1994.

Besançon

Albert Gleizes

La Fondation Albert Gleizes vient de mettre en dépôt vingt-cinq œuvres graphiques du peintre et théoricien du cubisme au Musée de Besançon. Qui les expose accompagnées de quelques autres œuvres permettant de mieux situer l'artiste.

Musée des beaux-arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution, 25000. Tél. : 81-81-44-47. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 24 janvier 1994. 16 F, entrée gratuite les mer. dim. et jours fériés.

Bourgoin-Jallieu

Magdalena Abakanowicz

Cette artiste polonaise de tout premier plan depuis plus de trente ans fait œuvre de sculpteur en nouant, tressant, manipulant des fibres végétales. Elle en a tiré des grandes formes monumentales enveloppantes *(Abakans)*, et des têtes sans corps et des corps sans tête qu'elle dispose en assemblées.

Musée Victor-Charreton, rue Victor-Hugo, 38300. Tél. : 74-28-19-74. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 19 décembre.

Le Cateau-Cambrésis

Matisse, sculptures, dessins

Quarante-cinq des soixante-neuf sculptures de Matisse ont été rassemblées. Autant de dessins les accompagnent pour un dialogue serré. Les œuvres viennent de collections privées, de musées d'Europe, des Etats-Unis.

Musée Matisse, palais Fénelon, 59360. Tél. : 27-84-13-15. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé le 25 décembre et le 1er janvier. Jusqu'au 6 février 1994.

Châteauroux

Riopelle

Vingt-deux tableaux, cela paraît bien maigre pour une exposition. Pas quand il s'agit de Riopelle, dont les travaux de ces dernières années confinent au gigantisme, et parviennent souvent à l'« hénaurme ». En contrepoint, une série d'œuvres sur papier, et une quinzaine de sculptures en bronze témoignant d'un étrange bestiaire tiré des limons du Saint-Laurent.

Couvent des Cordeliers, rue Alain-Fournier, 36000. Tél. : 54-08-33-00. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 3 janvier 1994.

Grenoble

Alighiero e Boetti

Le Magasin présente deux œuvres de l'artiste italien : *En alternant de 1 à 100* et *De bouche à oreille*, des histoires de carrés en progression quantitative. De la première série aux cases noircies par des élèves d'une trentaine d'écoles d'art françaises, des tisserands du Pakistan ont tiré cinquante kilims. Quant à la deuxième, qui est faite d'enveloppes et de timbres, ce sont les postiers et La Poste qui en sont les artisans.

Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38000. Tél. : 76-21-95-84. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures. Visite commentée tous les samedis à 17 heures. Jusqu'au 27 mars 1994. 8 F.

Nice

Ettore Spalletti, Julije Knifer, Johan Creten

Les sculptures minimales d'Ettore Spalletti ont des couleurs de fresque et la forme des chapeaux de Piero della Francesca. Les peintures et les dessins de Julije Knifer sont noirs et d'extrême rigueur. Quant à Johan Creten, un jeune Belge, il déride avec ses sculptures en céramique. Les trois artistes ont en commun d'avoir résidé à la Villa Arson.

Villa Arson, galerie, 20, avenue Stephen-Liégard, 06105. Tél. : 93-84-40-04. Tous les jours sauf lundi et mardi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 décembre.

Saint-Etienne

Entre la sérénité et l'inquiétude

Bernard Ceysson poursuit sa salutaire relecture de l'art d'après guerre, et en particulier de l'histoire infiniment nuancée de la peinture européenne. « Entre la sérénité et l'inquiétude », qui reprend un mot de Nicolas de Staël, entend montrer les tiraillements vécus par des artistes oscillant entre tradition et modernisme, au milieu des décombres de l'Ancien Monde.

Musée d'art moderne de Saint-Etienne, La Terrasse, 42000. Tél. : 77-93-59-58. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier 1994.

Strasbourg

Gustave Doré

Les musées de Strasbourg, déjà riches en œuvres de *Gustave Doré*, ont récemment acquis une impressionnante collection privée d'œuvres de l'artiste, un enfant du pays. Les plus belles pièces : aquarelles, gouaches, lavis, dessins, bois gravés, livres et albums, sont exposées au Musée des beaux-arts. Elles prendront place, en 1997, dans la *Doré galerie* du futur musée d'art moderne.

Musée des beaux-arts, palais Rohan, galerie Robert Heitz, 2, place du Château, 67000. Tél. : 88-32-48-95. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures, dimanche de 10 heures à 17 heures. Jusqu'au 24 janvier 1994. 15 F.

Villeneuve-d'Ascq

Escale-Stopover-Tussenstop

Ils sont vingt. Ils sont jeunes, âgés de 25 à 35 ans. Tous travaillent dans le nord-ouest de l'Europe : nord de la France, Belgique, Royaume-Uni. Ils ont été choisis après nombre de visites d'atelier par l'équipe du musée, pour, nous dit-on, *« l'exigence et l'acuité de la démarche individuelle »*. Et chacun d'eux a eu les moyens de réaliser une œuvre spécifique pour l'exposition.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi et les 25 décembre et 1er janvier de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 9 janvier 1994. 25 F.

**La sélection « Arts » a été établie par Geneviève Breerette et Harry Bellet
« Photo » : Michel Guerrin.**